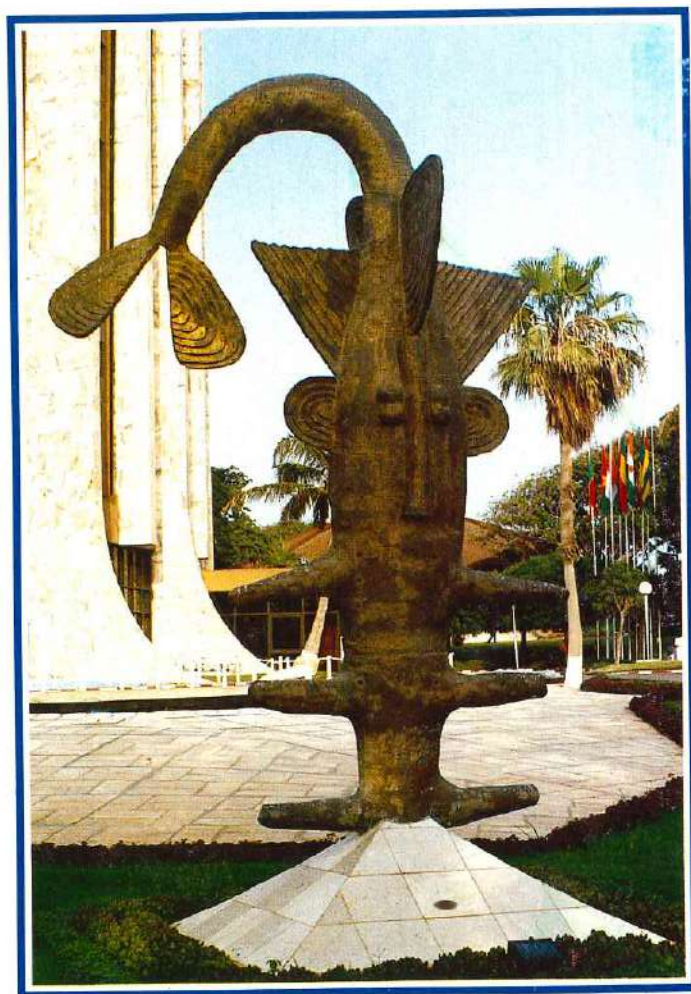
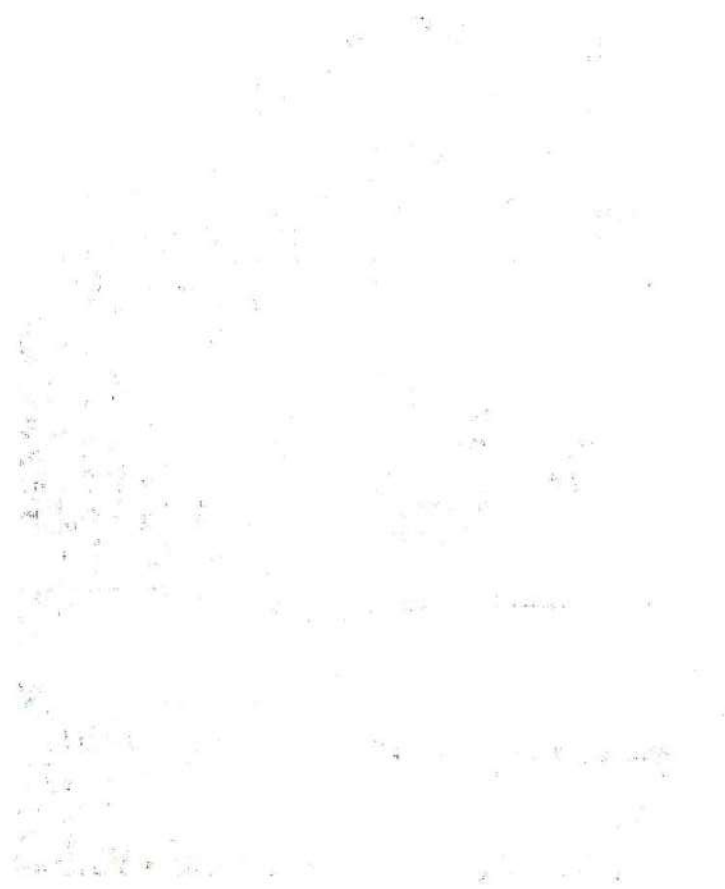


Rapport annuel 1999



BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



Figurine mi-masque, mi-poisson-scie représentant le logo de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Il est reproduit sur toutes les pièces de monnaie émises par elle et sur toutes ses publications.

Rapport annuel 1999

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

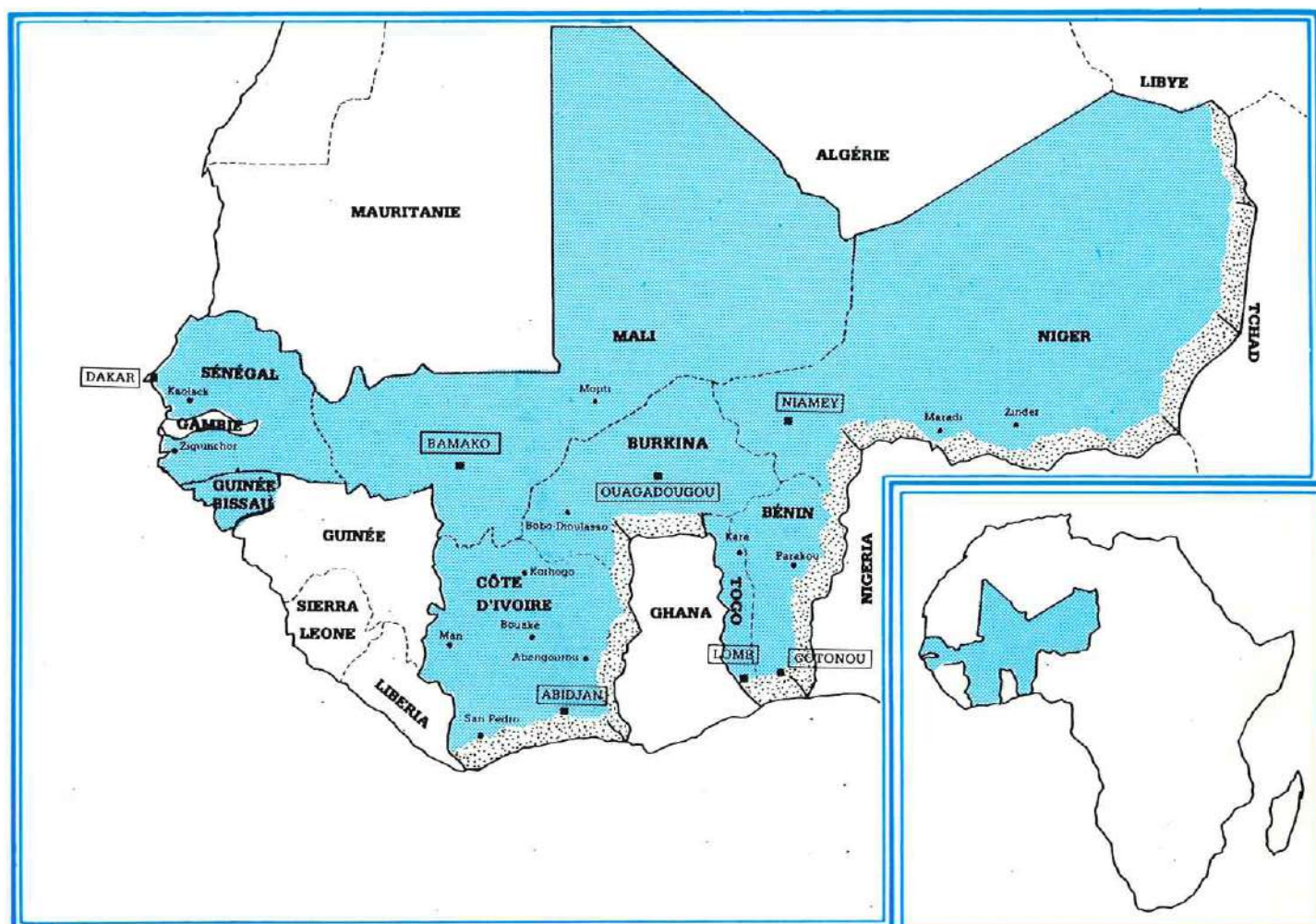


S O M M A I R E

CARTE DE L'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE	7
COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMMES DE LA BCEAO	9
MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO	19
INTRODUCTION	21
 I - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	23
1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR	23
1.1 <i>Conjoncture économique internationale</i>	23
1.2 <i>Marché des changes</i>	24
1.3 <i>Evolution des taux d'intérêt</i>	27
1.4 <i>Evolution des marchés financiers</i>	27
2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR	29
2.1 <i>Généralités</i>	29
2.2 <i>Production</i>	29
2.3 <i>Revenus et prix</i>	33
2.4 <i>Finances publiques</i>	38
2.5 <i>Secteur extérieur</i>	43
 II - LA MONNAIE ET LE CREDIT	51
1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT	51
1.1 <i>Objectifs généraux</i>	51
1.2 <i>Moyens</i>	51
2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES	57
2.1 <i>Avoirs extérieurs nets</i>	57
2.2 <i>Crédit intérieur</i>	58
2.3 <i>Masse monétaire</i>	65
2.4 <i>Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne</i>	66
2.5 <i>Concours de la Banque Centrale</i>	67
2.6 <i>Opérations du marché monétaire</i>	73
2.7 <i>Opérations du marché interbancaire</i>	75
2.8 <i>Opérations du marché des titres de créances négociables</i>	77
2.9 <i>Base monétaire</i>	79

III - LES AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE	81
1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	81
1.1 <i>Prélèvements et versements aux guichets</i>	81
1.2 <i>Composition des billets et pièces en circulation</i>	82
2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA	83
2.1 <i>Mouvements de billets externes aux guichets des Agences</i>	83
2.2 <i>Dispositions entre les Etats membres de l'UMOA</i>	83
3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR	85
3.1 <i>Opérations sur billets</i>	85
3.2 <i>Transferts scripturaux</i>	85
4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER	86
4.1 <i>Evolution du réseau bancaire</i>	86
4.2 <i>Exécution des programmes de restructuration du système bancaire</i>	86
4.3 <i>Dispositions réglementaires</i>	87
4.4 <i>Evolution de l'activité des banques et établissements financiers de l'UMOA</i>	87
4.5 <i>Activités des chambres de compensation</i>	89
4.6 <i>Activités sur le marché financier régional</i>	90
5 COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE	92
5.1 <i>Relations avec les institutions de Bretton Woods</i>	92
5.2 <i>Relations avec les autres institutions</i>	93
6 AUTRES ACTIVITES	95
6.1 <i>Intégration économique des Etats membres de l'UEMOA</i>	95
6.2 <i>Centrale des bilans</i>	96
6.3 <i>Centralisation des incidents de paiement</i>	97
6.4 <i>Promotion des institutions de financements décentralisées</i>	97
6.5 <i>Réforme des systèmes et moyens de paiement</i>	98
IV - L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE	101
1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES	101
1.1 <i>Conférence des Chefs d'Etat</i>	101
1.2 <i>Conseil des Ministres de l'UMOA</i>	102
1.3 <i>Conseil d'Administration de la BCEAO</i>	108
2 PERSONNEL ET SERVICE	112
2.1 <i>Organigrammes et mesures individuelles</i>	112
2.2 <i>Informatisation</i>	113
2.3 <i>Réseau</i>	114

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE	115
3.1 <i>Analyse du bilan</i>	115
3.2 <i>Compte de résultat</i>	117
3.3 <i>Contrôle des comptes</i>	118
RAPPORT SUR LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS DE LA BCEAO.....	121
RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS	121
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DE LA BCEAO	123
BILAN	125
COMPTE DE PERTES ET PROFITS	126
ANNEXE STATISTIQUE	A.1 à A.99



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, regroupe les huit pays membres suivants, situés en Afrique de l'Ouest :

BENIN

MALI

BURKINA

NIGER

COTE D'IVOIRE

SENEGAL

GUINEE-BISSAU

TOGO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le trente-septième exercice d'activité est ici retracé, est l'Institut d'émission commun de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA), celle de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMMES DE LA BCEAO

COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'UMOA

au 31 décembre 1999

PRESIDENT : Son Excellence Alpha Oumar KONARE
Président de la République du Mali

Son Excellence **Mathieu KEREKOU**
Président de la République du Bénin

Son Excellence **Blaise COMPAORE**
Président du Burkina Faso

Son Excellence le Général de Brigade **Robert GUEÏ**
Président de la République de Côte d'Ivoire

Son Excellence **Malam Bacaï SANHA**
Président de la République de Guinée-Bissau

Son Excellence **Alpha Oumar KONARE**
Président de la République du Mali

Son Excellence **Mamadou TANDJA**
Président de la République du Niger

Son Excellence **Abdou DIOUF**
Président de la République du Sénégal

Son Excellence **Gnassingbé EYADEMA**
Président de la République togolaise.

COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 1999

*PRESIDENT : M. Saïdou SIDIBE,
Ministre des Finances, des Réformes Economiques
et de la Privatisation de la République du Niger*

République du Bénin

MM. Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre des Finances et de l'Economie ;
Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement
et de la Promotion de l'Emploi.

Burkina Faso

M. Tertius ZONGO, Ministre de l'Economie et des Finances,
porte-parole du Gouvernement ;
Mme Bernadette SANOU née DAO, Ministre de l'Intégration Régionale.

République de Côte d'Ivoire

MM. N'Goran NIAMIEN, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Jean-Baptiste Ayayé AMAN, Ministre Délégué auprès du Ministre
de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

République de Guinée-Bissau

MM. Abubacar Demba DAHABA, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Rui Duarte BARROS, Secrétaire d'Etat au Trésor.

République du Mali

MM. Soumaïla Cisse, Ministre des Finances ;
Ahmed El Madani DIALLO, Ministre de l'Economie, du Plan et
de l'Intégration.

République du Niger

MM. Saïdou SIDIBE, Ministre des Finances, des Réformes Economiques
et de la Privatisation ;
Adamou SALAO, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,
chargé du Plan.

République du Sénégal

M. Mouhamed El Moustapha DIAGNE, Ministre de l'Economie,
des Finances et du Plan ;
Mme Aïssatou NIANG NDIAYE, Ministre Délégué auprès
du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget.

République togolaise

MM. Abdoul-Hamid Ségoun B. TIDJANI-DOURODJAYE, Ministre de l'Economie,
des Finances et des Privatisations ;
Simféïtchéou PRE, Ministre de la Planification et du Développement.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 1999

*PRESIDENT : M. Charles Konan BANNY
Gouverneur de la BCEAO*

République du Bénin

- Mme Adidjath MATHYS, Directrice Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- M. Junior Emmanuel ASSILAMEHOO, Secrétaire Technique de la Commission Nationale de Suivi de l'Application du Programme d'Ajustement Structurel auprès du Ministre des Finances et de l'Economie.

Burkina Faso

- MM. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Patrice NIKIEMA, Directeur Général de la Coopération au Ministère des Finances et du Plan.

République de Côte d'Ivoire

- MM. Noël ASSOHOON, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Ephrem ENOH, Conseiller Economique du Premier Ministre.

République de Guinée-Bissau

- MM. Amizade MENDES, Directeur Général du Trésor ;
- Gaston de FONSECA, Directeur des Relations Internationales au Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Mali

- MM. Dionké DIARRA, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Ousmane Issoufi MAÏGA, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

République du Niger

- MM. Abdoulaye MAMADOU, Directeur Général de l'Economie et des Réformes au Ministère des Finances et des Réformes Economiques ;
- Oumarou El HADJ, Secrétaire Général du Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan.

République du Sénégal

- MM. Adama DIEYE, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- Saliou GUEYE, Trésorier Général, Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique.

République togolaise

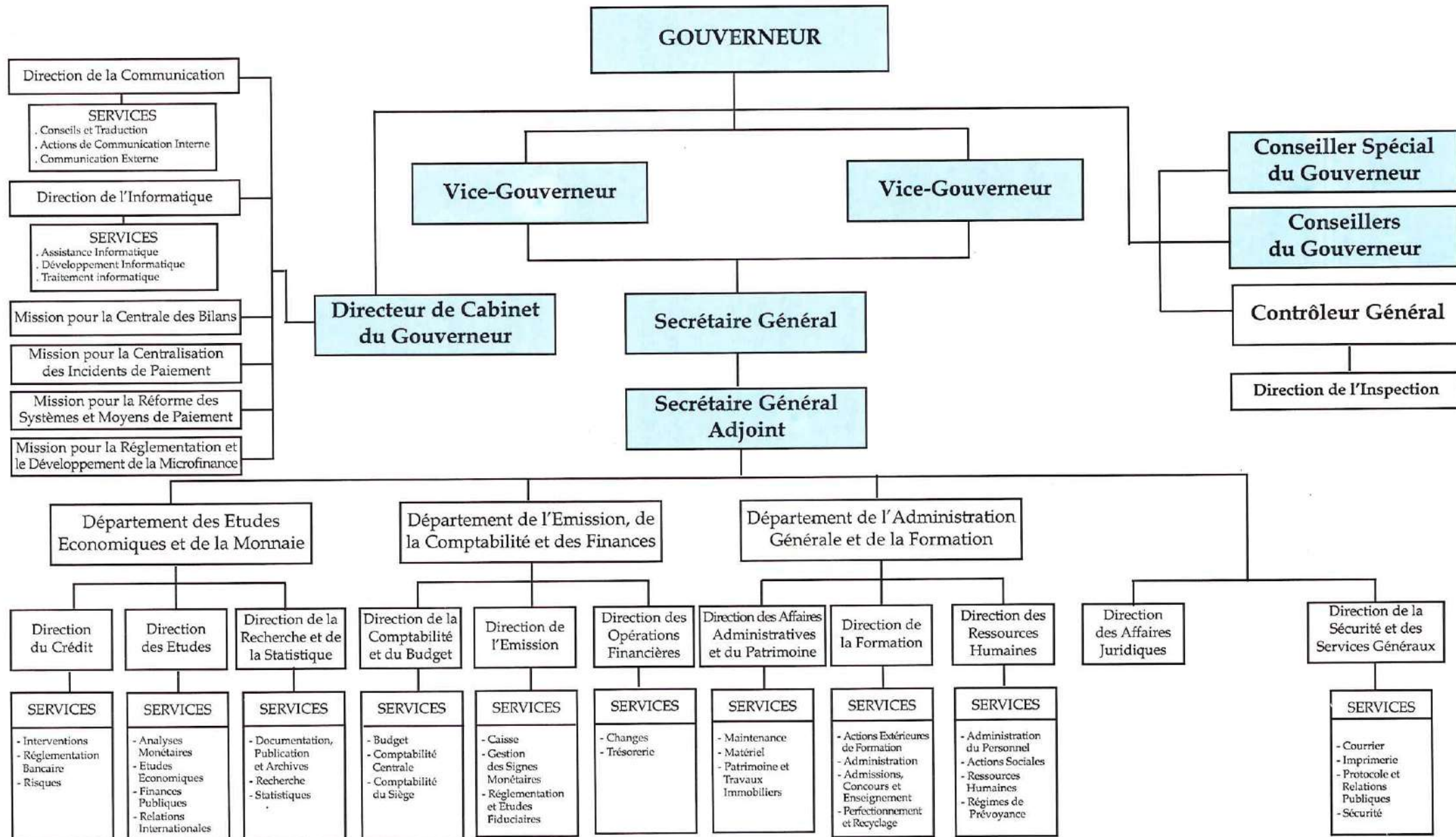
- MM. Jean-Claude Délava CODJO, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations ;
- Bléza SOGOYOU, Directeur Général des Douanes.

République française

- MM. Jean LEMIERRE, Directeur du Trésor au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie ;
- Michel REVEYRAND, Chef du Service de la Coordination Géographique et des Etudes au Ministère Délégué auprès du Ministère des Affaires Etrangères, chargé de la Coopération et de la Francophonie.

ORGANIGRAMME DU SIEGE DE LA BCEAO

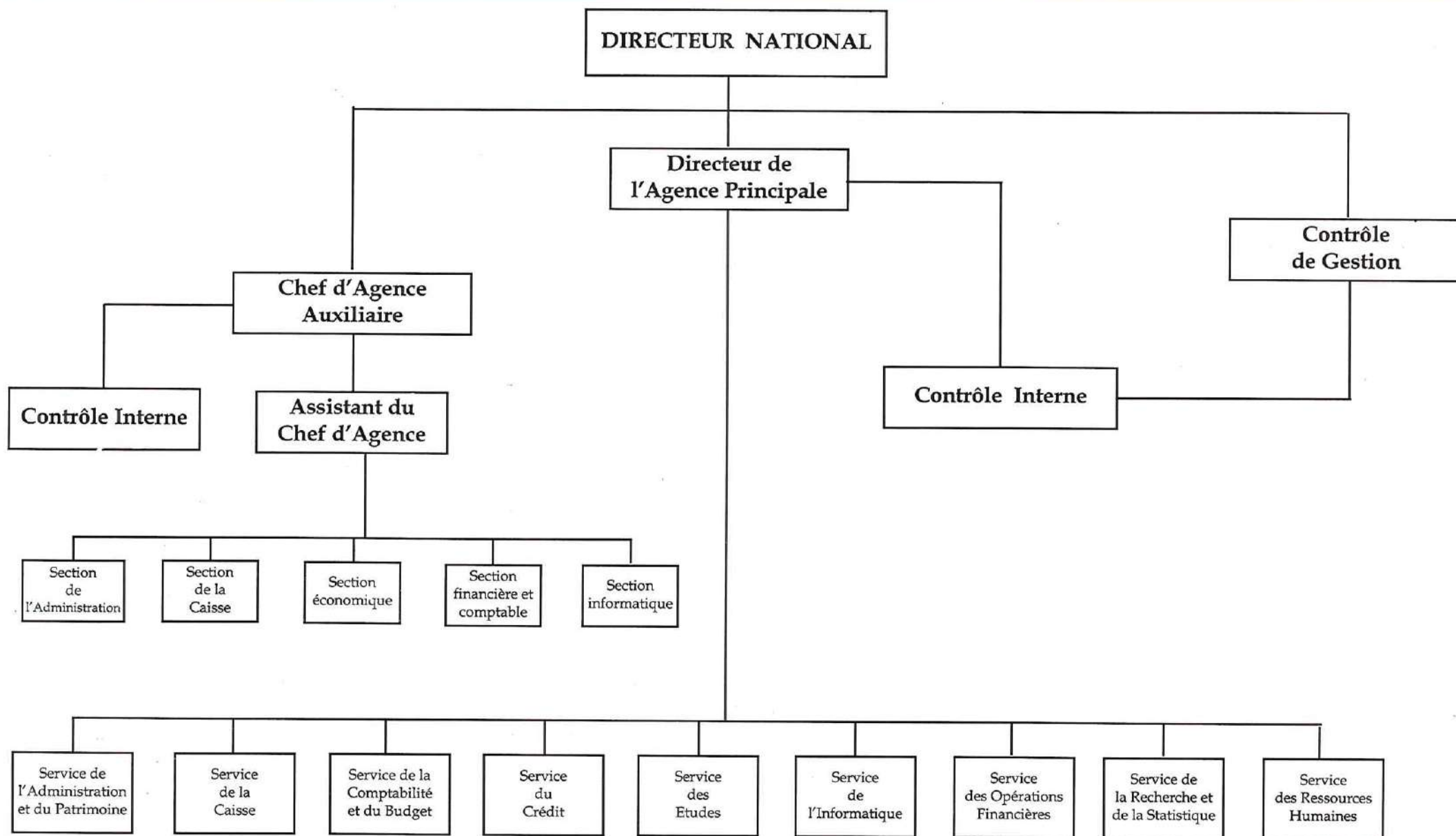
AU 31 DECEMBRE 1999



□ : Membres du Gouvernement de la BCEAO.

ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS NATIONALES

AU 31 DECEMBRE 1999



GOUVERNEMENT

Gouverneur	: M. Charles Konan BANNY
Vice-Gouverneur	: M. Boukary ADJI
Vice-Gouverneur	: M. Damo Justin BARO
Secrétaire Général	: M. Michel Komlanvi KLOUSSEH
Secrétaire Général Adjoint	: M. Mbaye Diop SARR
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Patrice KOUAME
Directeur de Cabinet du Gouverneur	: M. Amadou Sadickh DIOP
Conseillers du Gouverneur	: M. Mamadou DIOP
	: M. Tiémoko Meyliet KONE

CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général	: M. Patrice KOUAME
--------------------	---------------------

DEPARTEMENTS

Directeur du Département de l'Administration Générale et de la Formation	: M. Tiémoko Meyliet KONE
---	---------------------------

Directeur du Département de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances	: M. Mamadou DIOP
---	-------------------

Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie	: M. Latégan David LAWSON
---	---------------------------

DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur des Affaires Administratives et du Patrimoine	: M. Siriki KONE
Directeur des Affaires Juridiques	: Mme Elisabeth DIAW-POTIN
Directeur de la Communication, Porte-Parole de la Banque Centrale	: M. Venance Adamah KANGNI
Directeur de la Comptabilité et du Budget	: M. Thomas HOINDO
Directeur du Crédit	: M. Vilévo Biova DEVO
Directeur de l'Emission	: M. Amadou BACHIR
Directeur des Etudes	: M. Pascal Irénée KOUPAKI
Directeur de la Formation par intérim	: M. Christian LECOINTRE
Directeur de l'Informatique	: M. Abdoulaye SECK
Directeur de l'Inspection	: M. Konan BOUADOUMOU
Directeur des Opérations Financières	: M. Oumar Tatam LY
Directeur de la Recherche et de la Statistique	: M. Ambroise KONE
Directeur des Ressources Humaines	: Mme Moulicatou AGALHEIR
Directeur de la Sécurité et des Services Généraux par intérim	: M. Soukoutou SISSOKO

REPRESENTATIONS

Représentant du Gouverneur auprès des Institutions Européennes de Coopération	: M. Michel Komlanvi KLOUSSEH
--	-------------------------------

Représentant résident du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA	: M. Mbaye Diop SARR
---	----------------------

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Idriss Lyassou DAOUDA
Directeur National pour le Burkina	: M. Célestin Kouka ZALLE
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Lansina BAKARY
Directeur National pour la Guinée-Bissau	: M. Luis Lopès Candido RIBEIRO
Directeur National pour le Mali	: M. Idrissa TRAORE
Directeur National pour le Niger	: M. Abdoulaye SOUMANA
Directeur National pour le Sénégal	: M. Seyni NDIAYE
Directeur National pour le Togo	: M. Ayéwanou GBEASOR.

SIEGE SOCIAL

Dakar, Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : 3108
Tél. (221) 839 05 00 - Fax (221) 823 93 35 et 822 61 09
Télex : BCEAO 21 833 SG, 21 597 SG, 21 815 SG, 21 530 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>

BENIN

Cotonou, Avenue Jean-Paul II
Boîte Postale : n° 325 RP
Téléphone : (229) 31 24 66 et 31 37 82
Télex : 5211 BCEAO COTONOU
Téléfax : (229) 31 24 65
Directeur de l'Agence Principale : M. M. DE SOUZA
Parakou, Boîte Postale : n° 201
Téléphone : (229) 61 03 25 et 61 29 79
Télex : 5099 BCEAO PARAKOU
Téléfax : (229) 61 10 91
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. F. SONDJIO

BURKINA

Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel NASSER
Boîte Postale : n° 356
Téléphone : (226) 30 60 15/16/17
Télex : 5205 BCEAO BF
Téléfax : (226) 31 01 22
Directeur de l'Agence Principale : M. T. DIARRA
Bobo-Dioulasso, Boîte Postale : n° 603
Téléphone : (226) 97 04 44/45/46
Télex : 8228 BCEAO-BF
Téléfax : (226) 97 04 58
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. L. COULIBALY

COTE D'IVOIRE

Abidjan, Boîte Postale n° 01 1769 Abidjan 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23 474 - 23 761 - 23 607
Téléfax : (225) 20 22 28 52 et 20 22 00 40
Directeur de l'Agence Principale : M. S. CISSE

Abengourou, Boîte Postale : n° 905
Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 39 15
Télex : 59 103 ABJ CI
Téléfax : (225) 35 91 31 76

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. N. ABBY

Bouaké, Boîte Postale : n° 773
Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14
Télex : BCEAO BOUAKE 69 109
Téléfax : (225) 31 63 38 31

Chef de l'Agence Auxiliaire : Melle A. ALLOUKO

Korhogo, Boîte Postale : n° 54
Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11
Télex : 63 106 ABJ CI
Téléfax : (225) 36 86 15 30

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. G. GONAT

Man, Boîte Postale : n° 1017
Téléphone : (225) 33 79 02 67
Télex : BCEAO MAN 89 106
Téléfax : (225) 33 79 02 28

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. P. COULIBALY

San Pedro, Boîte Postale : n° 387
Téléphone : (225) 34 71 21 74
Télex : BCEAO 91 130 SAN PEDRO
Téléfax : (225) 34 71 24 48

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. E. BOTY-BI ZORO

GUINEE-BISSAU

Bissau, Boîte Postale : n° 38
Téléphone : (245) 21 55 48 - 21 41 73 et 21 14 82
Télex : 289 BCGB 1
Téléfax : (245) 20 13 05 et 20 13 21

Adjoint au Directeur National : M. H. BORGES

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Av. Gamal Abdel NASSER, Ouagadougou, Burkina
Boîte Postale : 543 OUAGADOUGOU 01
Téléphone : (226) 30 60 15
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : (226) 30 63 76

MALI

Bamako, Boîte Postale : n° 206
Téléphone : (223) 22 25 41 et 22 54 06
Télex : 2574 BCEAO BAMAKO
Téléfax : (223) 22 47 86
Directeur de l'Agence Principale : M. M. SANOGO

Mopti, Boîte Postale : n° 180
Téléphone : (223) 43 01 02 et 43 05 65
Télex : BCEAOMPT 8001 MJ
Téléfax : (223) 43 05 07
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. K. NDIAYE

NIGER

Niamey, Boîte Postale : n° 487
Téléphone : (227) 72 33 30 et 72 33 40
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : (227) 73 47 43
Directeur de l'Agence Principale : M. O. GAGERE

Maradi, Boîte Postale : n° 265
Téléphone : (227) 41 00 96
Télex : BCEAO 8244 NI
Téléfax : (227) 41 00 45
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. B. BAWA

Zinder, Boîte Postale : n° 133
Téléphone : (227) 51 00 94
Télex : BCEAO 8226 NI
Téléfax : (227) 51 07 24
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. S. MAHAMAN SALAH

SENEGAL

Dakar, Boîte Postale : n° 3159
Téléphone : (221) 823 13 30 et 823 53 84
Télex : BCEAO SG 21839
Téléfax : (221) 823 57 57
Directeur de l'Agence Principale : M. M. GUISSSE

Kaolack, Boîte Postale : n° 79
Téléphone : (221) 941 13 86 et 941 13 87
Télex : BCEAO SG 74071
Téléfax : (221) 941 33 23
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. B. LY

Ziguinchor, Boîte Postale : n° 317
Téléphone : (221) 991 10 39
Télex : BCEAO SG 73027
Téléfax : (221) 991 16 59
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. A. BA

TOGO

Lomé, Boîte Postale : n° 120
Téléphone : (228) 21 53 84
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : (228) 21 76 02
Directeur de l'Agence Principale : M. K. S. GOZAN

Kara, Boîte Postale : n° 75
Téléphone : (228) 60 60 79 et 60 61 37
Télex : 7202
Téléfax : (228) 60 62 69
Chef de l'Agence Auxiliaire p.i. : M. N. GABOUTOU

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DE COOPERATION

29, rue du Colisée 75008, Paris, France
Tél (33) 01 42 25 71 60
Télex : BCEAO PARIS 650087
Fax : (33) 01 42 56 00 37



M. Charles Konan BANNY, Gouverneur de la BCEAO.

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

Les réformes économiques et institutionnelles, entreprises par les Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) dans le cadre de la stratégie d'ajustement économique et financier global mise en œuvre depuis 1994, ont permis de maintenir les économies des pays membres sur le sentier de la croissance et de réussir en 1999, l'arrimage du franc de la Communauté Financière Africaine (le franc CFA), à la monnaie unique européenne (l'euro), en dépit d'un environnement international peu favorable. En effet, les inquiétudes apparues lors du rattachement du franc CFA à l'euro se sont progressivement dissipées, grâce au renforcement des efforts précédemment entrepris, qui ont permis de consolider les acquis des dernières années.

Cependant, la progression du produit intérieur brut s'est ralentie en 1999, pour la deuxième année consécutive, en raison notamment du manque de dynamisme de l'activité industrielle et, d'une manière générale, du niveau encore faible des investissements. Cette évolution, en rupture avec l'accélération de la croissance dans les pays industrialisés, invite à mettre en œuvre des stratégies vigoureuses de relance d'une croissance durable, pour répondre aux défis du nouveau millénaire, à savoir l'éradication de la pauvreté et l'insertion harmonieuse dans l'économie mondiale.

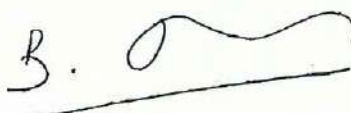
A cet effet, les actions à entreprendre devront être axées sur le renforcement des réformes structurelles, de manière à relever davantage la productivité et améliorer la compétitivité, ainsi qu'à atténuer la vulnérabilité des économies aux chocs internes et externes. Dans ce contexte, un accent particulier devra être mis sur la diversification de la production et des échanges, par la mise en œuvre de politiques et programmes économiques sectoriels.

En outre, l'amélioration de la gestion des affaires publiques, l'assainissement des circuits financiers et la promotion du gouvernement d'entreprise contribueront à la création des conditions nécessaires à la stimulation de l'épargne intérieure et à l'investissement.

En appui aux efforts internes, le concours de la communauté internationale sera recherché à travers notamment la résolution définitive du problème de la dette extérieure et l'ouverture des marchés des pays développés aux produits en provenance des Etats de l'Union.

L'accélération du processus de construction d'un ensemble économique intégré s'avère indispensable, pour tirer pleinement parti de la communauté de monnaie et saisir toutes les opportunités offertes par l'avènement du marché commun, dans un esprit de solidarité et de responsabilité renforcées et de partage équitable des richesses générées.

Charles Konan BANNY



Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,
Président du Conseil d'Administration



Grand marché de Koumassi, Abidjan - République de Côte d'Ivoire.



Nouveau bâtiment des bureaux du Port Autonome de Lomé - République togolaise.

INTRODUCTION

L'environnement économique international a été marqué, durant l'année 1999, par la consolidation de la reprise économique, avec la confirmation du redressement de l'activité en Asie, l'amélioration des perspectives de croissance en Europe et la persistance de la vigueur de l'économie américaine.

La progression de l'économie mondiale est ressortie à 3,3%, tirée essentiellement par les principaux pays industrialisés. En effet, l'activité économique s'est accrue de 4,2% aux Etats-Unis, 2,7% en France, 2,0% au Royaume-Uni et 1,5 % en Allemagne. Cette évolution a permis de stabiliser, voire de réduire le chômage dans la plupart des économies avancées. Cependant, des tensions inflationnistes sont relevées dans certains pays, en rapport avec la vigueur de la croissance.

Dans les pays en développement, les performances ont été contrastées. Ainsi, en Amérique latine, le taux d'évolution de l'activité s'est fixé à 0,1%, en baisse de 1,0 point de pourcentage, du fait de la crise financière et monétaire qui a affecté la plupart des économies de la zone. En Afrique, la croissance s'est chiffrée à 2,3%, en recul de 0,8 point de pourcentage, en raison de la chute marquée des cours des produits de base. En Asie, l'activité s'est élevée au rythme de 6,0%, marquant le retour à une situation normale après la crise économique des années précédentes.

Sur les marchés des changes, l'accélération de la croissance économique aux Etats-Unis et en Asie, s'est traduite par une appréciation du dollar et du yen face à la plupart des autres principales monnaies, notamment l'euro.

S'agissant des marchés financiers, leur évolution a reflété le dynamisme de l'économie mondiale et l'amélioration des perspectives économiques dans la plupart des pays industrialisés. Ainsi, sur les principales places financières, les cotations ont enregistré des hausses records.

Sur les marchés internationaux des produits de base, la baisse de la demande mondiale a induit une détérioration des cours des produits agricoles. Les cours du cacao, du café, du coton, des huiles végétales et du caoutchouc se sont ainsi fortement dépréciés, atteignant leur plus bas niveau depuis dix ans. Par contre, le regain d'activité en Asie et en Europe a impulsé un redressement des prix du pétrole et des métaux.

Dans ce contexte, les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ont enregistré une augmentation de leur Produit Intérieur Brut (PIB) en termes réels de 3,4%, contre 4,8% en 1998. En moyenne annuelle, l'inflation a été contenue à 0,2% au lieu de 3,6% un an plus tôt.

Le déficit global des finances publiques, dons compris, s'est établi à 441,3 milliards, en accroissement de 170,0 milliards par rapport à 1998. En proportion du PIB, il est ainsi passé de 1,6% en 1998 à 2,6%. S'agissant de la dette extérieure, son encours est ressorti à 16.394,6 milliards, en progression de 1,8%. A fin décembre 1999, le rapport de la dette au PIB s'est situé à 96,2%, en retrait de 4,5 points de pourcentage par rapport à 1998.

Les échanges extérieurs se sont soldés par un excédent de 54,4 milliards, contre un déficit de 72,7 milliards en 1998, en raison notamment de l'évolution favorable du compte de capital et d'opérations financières et du solde des transactions courantes.

Au plan monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est renforcée de 158,1 milliards, pour se fixer à 1.147,1 milliards. Les réserves de change se sont chiffrées à 2.111,5 milliards, portant le taux de couverture de l'émission monétaire à 104,6% contre 98,2% en 1998.

Le crédit intérieur s'est accru de 94,0 milliards pour s'établir à 3.616,3 milliards, sous l'effet conjoint d'une dégradation de 72,8 milliards de la position nette débitrice des gouvernements et de l'accroissement de 21, 2 milliards des crédits à l'économie.

Les interventions de la Banque Centrale se sont contractées de 43,3 milliards pour se situer à 544,7 milliards, en relation avec le repli de 64,7 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers, les concours aux Trésors nationaux s'étant accrus de 21,4 milliards.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 216,5 milliards en se chiffrant à 3.994,0 milliards.

Prenant en compte la stabilité des prix intérieurs et la tendance générale à la détente des taux d'intérêt à l'étranger, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a réduit d'un demi-point de pourcentage ses taux directeurs le 4 janvier 1999. Le taux d'escompte et celui des prises en pension ont ainsi été fixés respectivement à 5,75% et 5,25%.

S'agissant des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques, ils ont été maintenus depuis décembre 1998 entre 1,5% et 3,0% selon les Etats, en raison du bon comportement d'ensemble des indicateurs économiques et monétaires, notamment le niveau relativement satisfaisant des crédits à l'économie, des réserves de change et des prix.

En ce qui concerne les taux des adjudications sur le marché monétaire, ils sont passés de 4,75% en novembre 1998 à 4,0% en septembre 1999 pour les reprises de liquidités. Aucune adjudication d'injection n'a été organisée au cours de la période sous revue, en raison de l'aisance de trésorerie du système bancaire.

La Banque Centrale a, par ailleurs, contribué à la réalisation progressive de plusieurs chantiers de mise en œuvre du processus d'intégration, notamment par sa participation aux travaux relatifs à la convergence tarifaire, la consolidation du dispositif de surveillance multilatérale des politiques économiques et à l'approfondissement des réformes économiques et institutionnelles.

Certains chantiers tels que le nouveau dispositif prudentiel, l'agrément unique des banques et établissements financiers et le nouveau règlement relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sont entrés dans leur phase active. D'autres, comme la modernisation des systèmes et moyens de paiement et la conception d'un cadre légal et réglementaire uniforme pour le capital-risque et les sociétés d'investissement en fonds propres se poursuivent. Parallèlement, la Banque a conduit ses actions dans les domaines de la centralisation des bilans, de la promotion des institutions de financement décentralisées et la coopération monétaire sous-régionale. Elle a procédé à la conception d'un projet de création d'un marché de la dette publique visant l'émergence de nouveaux instruments financiers.

Conformément aux dispositions des Statuts de la Banque Centrale, les comptes des Agences ont été vérifiés par les contrôleurs nationaux, désignés à cet effet par chaque Ministre chargé des Finances. La vérification de la comptabilité centralisée et la synthèse des observations des contrôleurs nationaux ont été effectuées par le commissaire - contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Celui-ci a, en outre, procédé, conjointement avec le contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la convention de compte d'opérations.

I - L'environnement économique et financier

1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

1.1 Conjoncture économique internationale

Les signes d'une reprise économique généralisée se sont progressivement consolidés au cours de l'année, avec la confirmation du redressement de l'activité en Asie, l'amélioration des perspectives de croissance en Europe et la vigueur persistante de l'économie américaine.

Ainsi, selon le Fonds Monétaire International (FMI), la progression de la production mondiale a atteint 3,3%, contre 2,5% en 1998.

Sur les marchés financiers, les anticipations d'une amélioration des rendements des actions ont permis aux principales places boursières d'enregistrer des hausses records des indices. Les taux d'intérêt se sont, pour leur part, inscrits en nette remontée dans les principaux pays industrialisés, en anticipation du resserrement des politiques monétaires des banques centrales, rendu nécessaire par les risques de résurgence de l'inflation induits par la vigueur de la reprise.

Aux Etats-Unis, le taux de croissance s'est établi, en termes réels, à 4,2%, contre

4,3% en 1998. Au Royaume-Uni, stimulé par la baisse des taux d'intérêt, il est ressorti à 2,0%, contre 2,2% en 1998. En France et en Allemagne, l'activité a progressé respectivement de 2,7% et 1,5%, contre 3,4% et 2,2% un an plus tôt.

En Amérique latine, l'évolution de l'activité économique a atteint 0,1%, contre 2,1% en 1998, en raison de l'impact de la crise financière et monétaire qui a affecté les économies de plusieurs pays de la zone au début de l'année. En Afrique, les performances sont demeurées fragiles du fait de la baisse marquée des prix des produits de base qui a renforcé les contraintes de financement du développement. Pour l'année 1999, la croissance est estimée à 2,3%, en recul de 0,8 point de pourcentage par rapport à 1998. En Asie, la situation économique s'est améliorée de 6,0%, contre 3,8% un an auparavant, en relation avec les politiques budgétaire, économique et financière mises en œuvre. En Asie du Sud-Est en particulier, la récession a fait place à une progression de 6,0% de l'activité économique.

L'amélioration de la situation économique s'est accompagnée d'une réduction du chômage dans de nombreux pays. Aux

Etats-Unis, le taux de chômage est tombé à 4,2%. Au Royaume-Uni, il s'est stabilisé à 4,4%. En Allemagne, la relance de l'activité dans certains secteurs a contribué à une baisse de 0,4 point de pourcentage du taux de chômage ressorti à 9,0%. S'agissant de la France, le chômage a atteint son plus bas niveau depuis 1992, avec un taux de 11,0% contre 11,7% en 1998. Au Japon, la reprise de l'activité économique, du fait de son ampleur encore limitée, a eu peu d'impact sur le chômage dont le taux s'est élevé à 4,7%, contre 4,1% l'année précédente.

L'évolution des prix dans les pays industrialisés a traduit une certaine reprise de l'inflation, induite par la remontée des cours du pétrole et la vigueur de la demande intérieure. Ainsi, aux Etats-Unis, l'inflation est ressortie à 2,2%, contre 1,6% l'année précédente. Au Royaume-Uni, elle s'est élevée à 1,2%, contre 1,5% un an auparavant. Au sein de l'Union européenne, la hausse des prix s'est située à 1,4% au lieu de 1,0% en 1998.

Dans les autres régions du monde, l'évolution des prix a été contrastée. Ainsi, en Asie, le retour progressif vers les taux d'inflation relativement modérés qui prévalaient avant les dévaluations survenues en 1997, a été confirmé avec une hausse des prix de 2,5%, contre 7,6% en 1998. En Amérique latine, le maintien de politiques monétaires restrictives et les efforts d'assainissement budgétaire ont contribué à la maîtrise des prix, dont la variation a été de 8,8%, contre 9,8%. En Afrique, l'accroissement des prix est estimé autour de 11,0%, contre 9,2% un an auparavant.

1.2 Marché des changes

Les écarts de conjoncture économique et les anticipations d'une convergence des cycles de croissance ont induit des évolutions contrastées des principales devises en

1999. Ainsi, soutenu par la solidité des fondamentaux de l'économie américaine, le dollar est demeuré ferme face à l'euro et à la livre sterling. Cette fermeté de la devise américaine a été confortée par l'attrait sur les investisseurs des actifs libellés en dollar, la lente reprise de la croissance en Europe confirmant le rendement potentiel plus élevé de ces actifs. En revanche, le billet vert s'est déprécié par rapport au yen.

Le yen a fait preuve d'une vigueur exceptionnelle en 1999. En effet, nonobstant des taux d'intérêt historiquement bas et une reprise fragile, la monnaie nippone s'est affermie vis-à-vis de l'ensemble des principales monnaies du système monétaire international. Ainsi, par rapport au dollar, elle n'a cessé de progresser depuis le mois de juin 1999, son cours moyen mensuel passant de 119,5 yens pour un dollar à 102,7 yens en décembre. Son appréciation par rapport à l'euro est plus significative, le cours moyen de la monnaie nippone s'établissant à 103,6 yens en décembre contre 130,0 yens environ pour un euro en janvier 1999.

L'euro a connu une évolution baissière vis-à-vis de l'ensemble des principales monnaies. En effet, en raison principalement du différentiel de croissance entre la zone euro et les Etats-Unis et des anticipations d'une amélioration des perspectives économiques au Japon, la monnaie européenne s'est constamment dépréciée, passant sous la parité avec le dollar au début du mois de décembre 1999. En définitive, l'euro s'est déprécié de 13,0% vis-à-vis du dollar, 20,0% face au yen et 4,3% par rapport à la livre sterling.

Du fait de son ancrage nominal à l'euro, les cours moyens du franc de la Communauté Financière Africaine (F CFA) ont suivi une tendance identique à celle de la monnaie unique européenne.

UMOA - Variation des taux de change moyens annuels

	1998	1999	VARIATIONS
	francs CFA par unité monétaire		%
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	799,92350	840,04290	5,02
EURO* (1 EUR)	661,44625	655,95700	- 0,83
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	589,92725	616,10040	4,44
Deutschemark (1 DEM)	335,24604	335,38548	0,04
Lire italienne (1000 ITL)	341,49867	338,77400	- 0,80
Franc suisse (1 CHF)	407,08809	409,46660	0,58
Livre sterling (1 GBP)	977,13783	996,77980	2,01
Florin hollandais (1 NLG)	297,40436	297,66030	0,09
Franc belge (1 BEF)	16,25132	16,26074	0,06
Yen japonais (1 JPY)	4,53591	5,43150	19,74

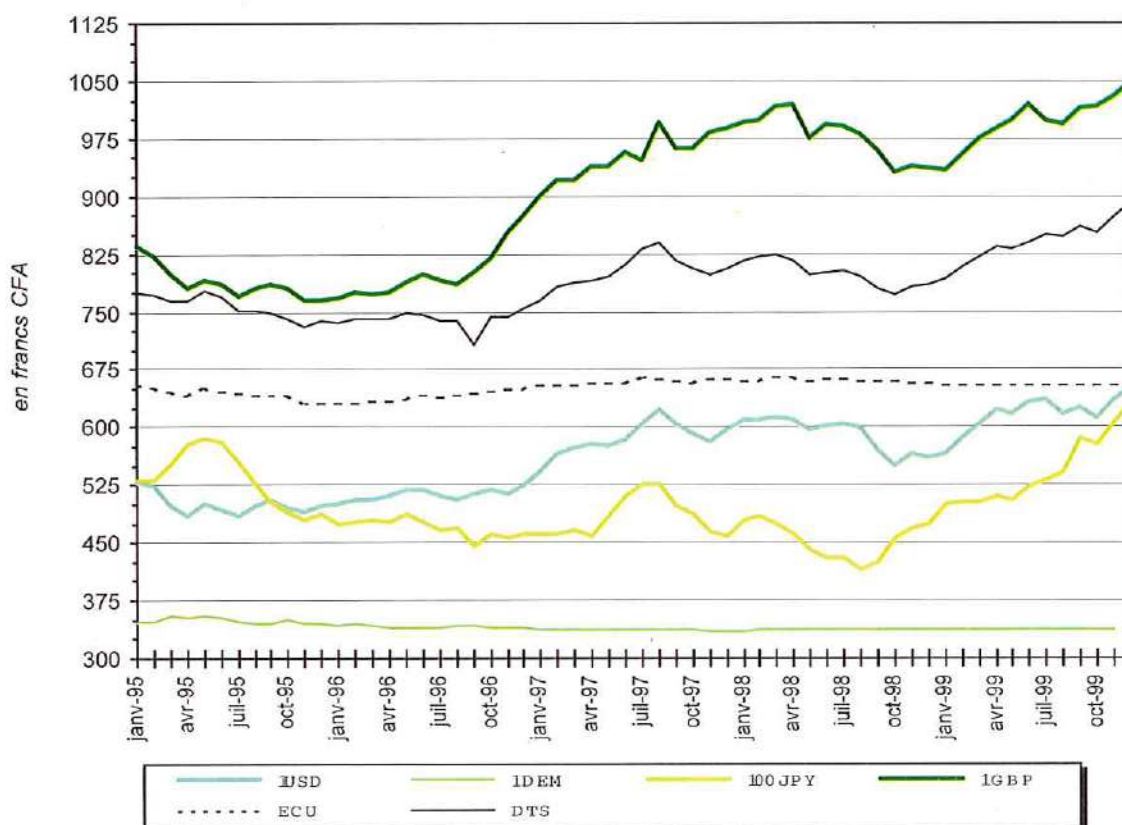
UMOA - Evolution des taux de change moyens trimestriels

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
ANNEE 1998				
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	820,4055	805,90700	792,53333	780,84867
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	662,75500	657,87933	661,00233	659,24067
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	609,59233	577,81533	590,90933	557,77867
Deutschemark (1 DEM)	335,10678	337,17153	335,27566	335,32120
Lire italienne(1000 ITL)	340,12400	341,81400	339,73600	346,22300
Franc suisse (1 CHF)	413,16440	400,01065	402,20650	410,08568
Livre sterling(1 GBP)	1 003,18700	944,91967	976,35167	934,42833
Florin hollandais (1 NLG)	297,33052	299,79425	297,30742	297,40215
Franc belge (1 BEF)	16,24212	16,34034	16,25631	16,25524
Yen japonais (1 JPY)	4,82279	4,43495	4,22456	4,66130
ANNEE 1999				
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	807,79000	835,48640	845,69330	871,20180
EURO* (1 EUR)	655,957	655,9570	655,9570	655,9570
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	584,26570	623,89670	624,96670	631,27270
Deutschemark (1 DEM)	335,38548	335,38548	335,38548	335,38548
Lire italienne (1000 ITL)	338,77400	338,77400	338,77400	338,77400
Franc suisse (1 CHF)	408,44400	410,2330	409,46660	409,93000
Livre sterling (1 GBP)	953,83900	1 000,75670	1 001,48670	1 031,03670
Florin hollandais (1 NLG)	297,66030	297,66030	297,66030	297,66030
Franc belge (1 BEF)	16,26074	16,26074	16,26074	16,26074
Yen japonais (1 JPY)	5,01480	5,13600	5,51840	6,05680

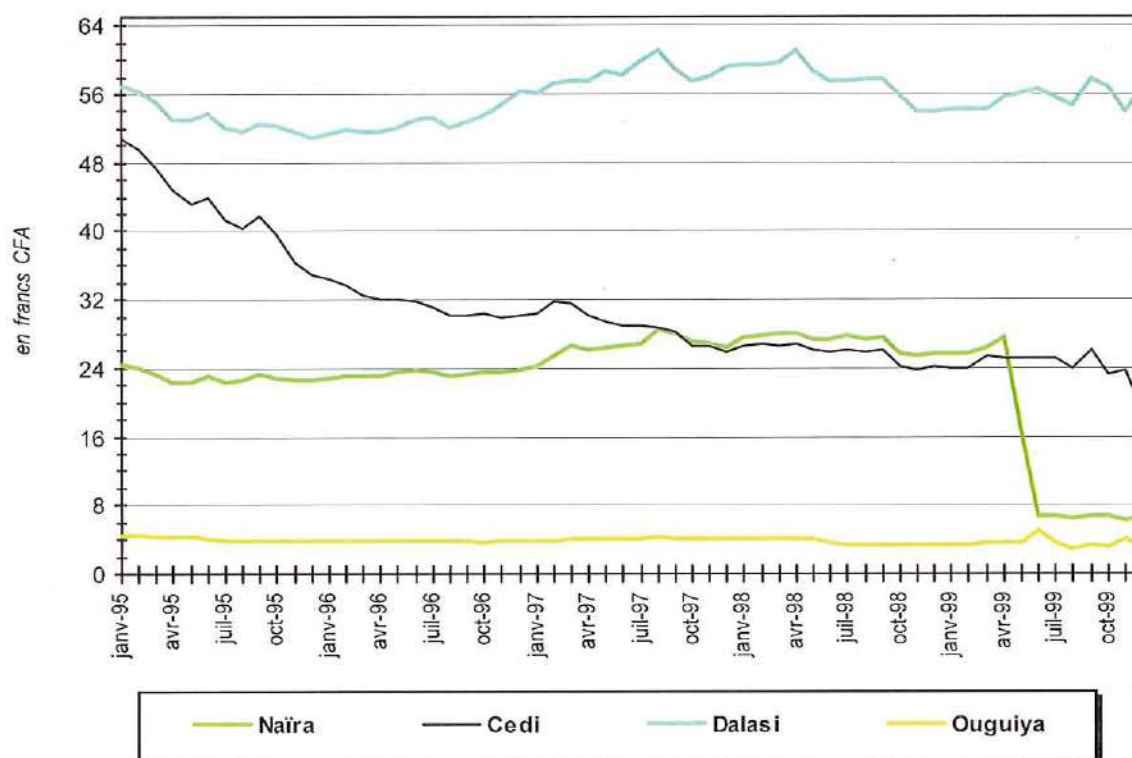
Source : BCEAO.

* L'EURO a remplacé l'ECU à compter du 1er janvier 1999.

Evolution des cours en francs CFA des principales devises



Evolution des cours en francs CFA des monnaies des pays voisins de l'UMOA (Données de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest)



1.3 Evolution des taux d'intérêt

La longue phase d'assouplissement des politiques monétaires des pays industrialisés a pris fin en 1999. En effet, l'amélioration de la conjoncture mondiale a modifié fondamentalement le contexte de l'action des banques centrales qui, face aux risques inflationnistes croissants, ont procédé à un resserrement de la politique monétaire.

Ainsi, la Réserve Fédérale a relevé à trois reprises son taux d'escompte, au cours de l'année 1999, pour le porter de 4,50% à 5,50%. En Europe, la hausse des taux d'intérêt a été amorcée au quatrième trimestre 1999. La Banque Centrale Européenne qui avait baissé ses taux le 8 avril 1999 pour soutenir la reprise naissante, a dû procéder à un relèvement de 50 points de base des taux directeurs le 4 novembre, en vue de contenir les pressions inflationnistes. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a également poursuivi, dans un premier temps, l'assouplissement de sa politique monétaire pour soutenir la reprise de l'économie, ramenant en trois étapes son taux directeur de 6,00% en janvier à 5,00% en juin 1999. Toutefois, face aux tensions sur le marché du travail et à la hausse sensible des prix de l'immobilier, l'Institut d'émission a amorcé en septembre un cycle de resserrement de sa politique monétaire en relevant de 25 points de base, à deux reprises, son taux d'intervention établi depuis le 4 novembre à 5,50%. Au Japon, du fait du caractère encore fragile de la reprise économique, la Banque Centrale a maintenu inchangé son taux d'escompte à 0,50%.

Sur les marchés obligataires, les taux longs ont connu une tendance haussière tout au long de l'année 1999, traduisant de fortes anticipations inflationnistes. Ainsi, aux Etats-Unis, le rendement de l'obligation à 30 ans est passé de 5,15% en janvier à 6,34% en décembre. En France, le rendement de l'obligation à 10 ans est ressorti à 5,27% en décembre contre 3,68% au mois de janvier après avoir atteint un sommet de 5,44% en octobre. En Allemagne, les taux

longs se sont inscrits dans la même tendance, ressortant à 5,15% en décembre contre 3,69% en janvier et à un plus haut niveau de 5,31% en octobre. Au Japon, le rendement des obligations à 10 ans a, pour sa part, connu de faibles variations, s'établissant à 1,74% en fin de période, contre 1,89% en janvier.

Sur le marché des eurodevises, l'année 1999 a été marquée par une nette hausse des taux à trois mois à Londres de l'eurodollar et l'euroyen qui se sont fixés respectivement à 6,13 et 0,33 contre 5,19 et 0,31 un an auparavant. L'eurosterling est passé de 6,32 en 1998 à 6,05.

1.4 Evolution des marchés financiers

L'évolution des marchés financiers a reflété l'amélioration des perspectives économiques et financières de la plupart des pays industrialisés, après la crise financière de 1997-1998. En effet, après les turbulences de janvier et février 1999, consécutives à la crise monétaire au Brésil, les principales places financières ont renoué avec une nouvelle phase d'euphorie.

A New York, le Dow Jones a gagné 25,0% après 16,0% en 1998, reflétant la santé de l'économie américaine et l'attrait sur les investisseurs des actifs libellés en dollar. Cet indice a franchi la barre des 11.000 points le 3 mai 1999, suscitant des craintes d'une surévaluation de la bourse. La vigueur exceptionnelle de l'activité à Wall Street a été soutenue par les plus-values substantielles des valeurs des nouvelles technologies. A la fin de l'année, le Dow Jones s'est situé à 11.452 points.

A Londres, l'indice Footsie a enregistré une progression de 17,8%, soit l'une des plus faibles performances des pays industrialisés. Cette progression relativement modérée est due à l'appréciation de la livre sterling et à l'orientation restrictive de la politique monétaire. Toutefois, la bourse a tiré profit des grandes fusions enregistrées, notamment dans le secteur de la téléphonie mobile.

A Francfort, l'indice Dax s'est inscrit en hausse de 39,1% contre 17,7% en 1998. Cette évolution reflète le redressement de l'économie allemande, après le ralentissement induit par l'impact sur la demande extérieure des crises financières auxquelles les marchés émergents ont été confrontés en 1997 et 1998. Le Dax a bénéficié des fusions-acquisitions et des retombées positives de la baisse de l'euro, portant son niveau à 6.958 points.

A Paris, le CAC 40 a progressé de 51,1% contre 31,5% en 1998, soit sa meilleure performance depuis 1988. A l'instar de New York, les valeurs de la haute technologie et les fusions-acquisitions ont été les leviers

de la hausse du CAC 40 qui est ressorti à 5.958 points en fin de période.

A Tokyo, après des reculs de 21,0% et 9,3% respectivement en 1997 et 1998, l'indice Nikkei a connu une hausse de 36,8%. Cette évolution ne reflète cependant pas les fondamentaux de l'économie japonaise qui demeurent fragiles, en dépit de l'embellie observée au premier semestre 1999. Néanmoins, les anticipations d'une amélioration de la conjoncture ont induit un afflux de capitaux qui a profité à l'indice japonais dont le niveau s'est établi à 18.934 points en fin d'année.

L'évolution des marchés émergents a été caractérisée par une nette reprise après le recul dû à la fuite massive de capitaux en 1998.

2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR

2.1 Généralités

L'évolution de l'activité économique dans les pays membres de l'UMOA confirme le ralentissement de la croissance amorcé en 1998. Globalement, les performances économiques et financières de la plupart des Etats de l'Union se sont ressenties de l'impact conjugué de plusieurs facteurs défavorables. En effet, l'effondrement des cours mondiaux des principaux produits de base a affecté l'expansion des exportations, tandis que l'accroissement des contraintes financières liées notamment au fléchissement des flux de financement extérieurs, a pesé sur les investissements. Par ailleurs, les délestages prolongés dans la fourniture d'énergie électrique ont contribué à affaiblir le dynamisme de l'activité industrielle et commerciale.

Dans ces conditions, le taux de progression du PIB de l'Union, en termes réels, s'est établi à 3,4%, contre 4,8% enregistré en 1998, entraînant un tassement du revenu réel par habitant.

Du fait de la diminution des revenus tirés des cultures d'exportation, l'évolution de la consommation finale a été marquée par une nette décélération par rapport aux années antérieures. L'épargne intérieure a baissé de près d'un point de pourcentage par rapport au PIB pour se situer à 15,2%. Reflétant l'évolution de l'épargne intérieure et la moindre mobilisation des ressources extérieures, le taux d'investissement s'est inscrit en repli, passant de 18,7% du PIB en 1998 à 17,8%.

2.2 Production

2.2.1 Production agricole

Hormis le recul de la production de coton et de café, les résultats de la campagne agricole 1998-1999 ont laissé apparaître une hausse des récoltes résultant d'un accroissement des rendements, dû pour l'essentiel aux conditions climatiques particulièrement favorables pour les productions vivrières, notamment dans les pays du Sahel.

a) Cultures d'exportation

La commercialisation de café a porté sur 149.389 tonnes, en baisse de 53,5% par

rapport à celle de la campagne précédente, en liaison avec la baisse cyclique de la production enregistrée en Côte d'Ivoire. Les quantités commercialisées de cacao se sont élevées à 1.182.590 tonnes, dépassant de 7,9% les réalisations de la campagne précédente. La production d'arachide a atteint 923.326 tonnes, en hausse de 21,8%, en relation avec l'amélioration de la qualité des semences agricoles.

La production commercialisée de noix de cajou, chiffrée à 40.000 tonnes, s'est inscrite en retrait de 30,9% en 1999, en raison des perturbations socio-politiques qui ont affecté les circuits d'achat en Guinée-Bissau.

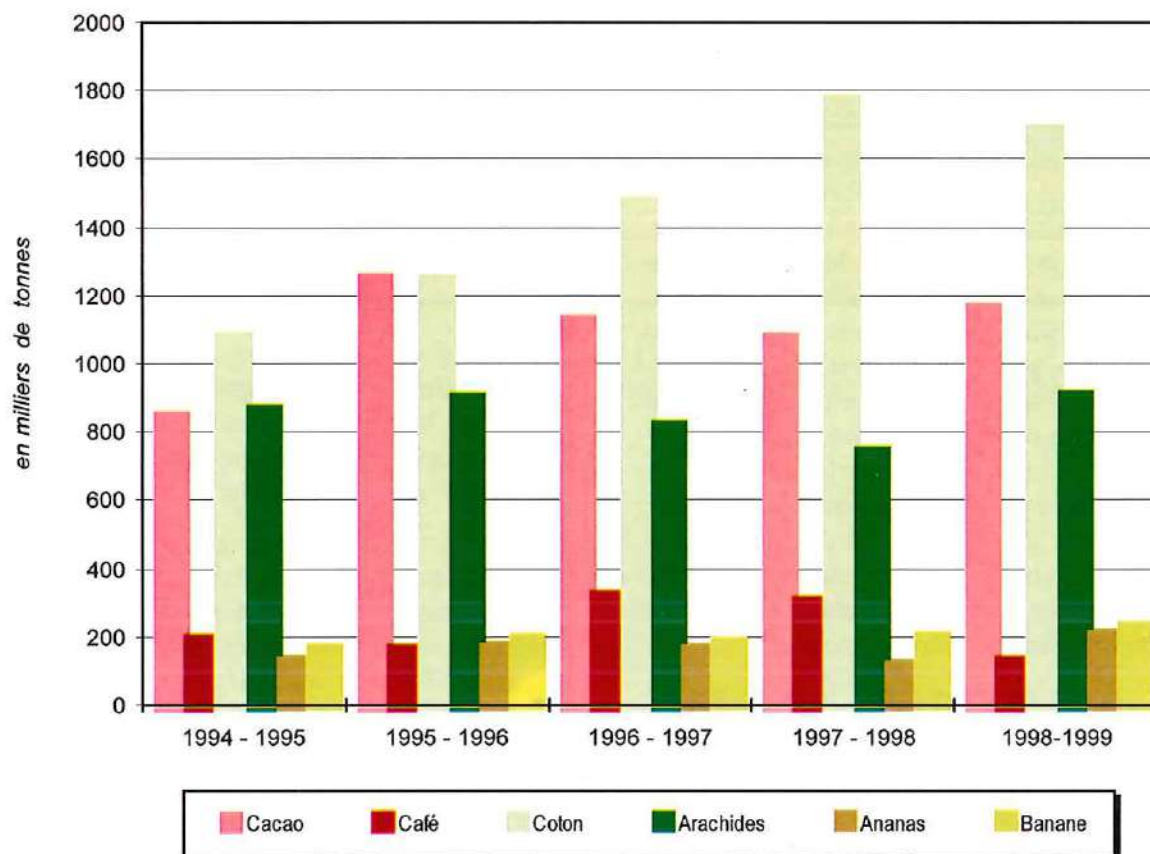
La collecte de coton-graine s'est établie à 1.703.706 tonnes, en baisse de 4,8% par rapport à la campagne précédente. Ce recul est imputable à la baisse des rendements à l'hectare au Bénin, au Burkina, au Sénégal et à l'apparition de parasites, notamment la "mouche blanche".

b) Cultures vivrières

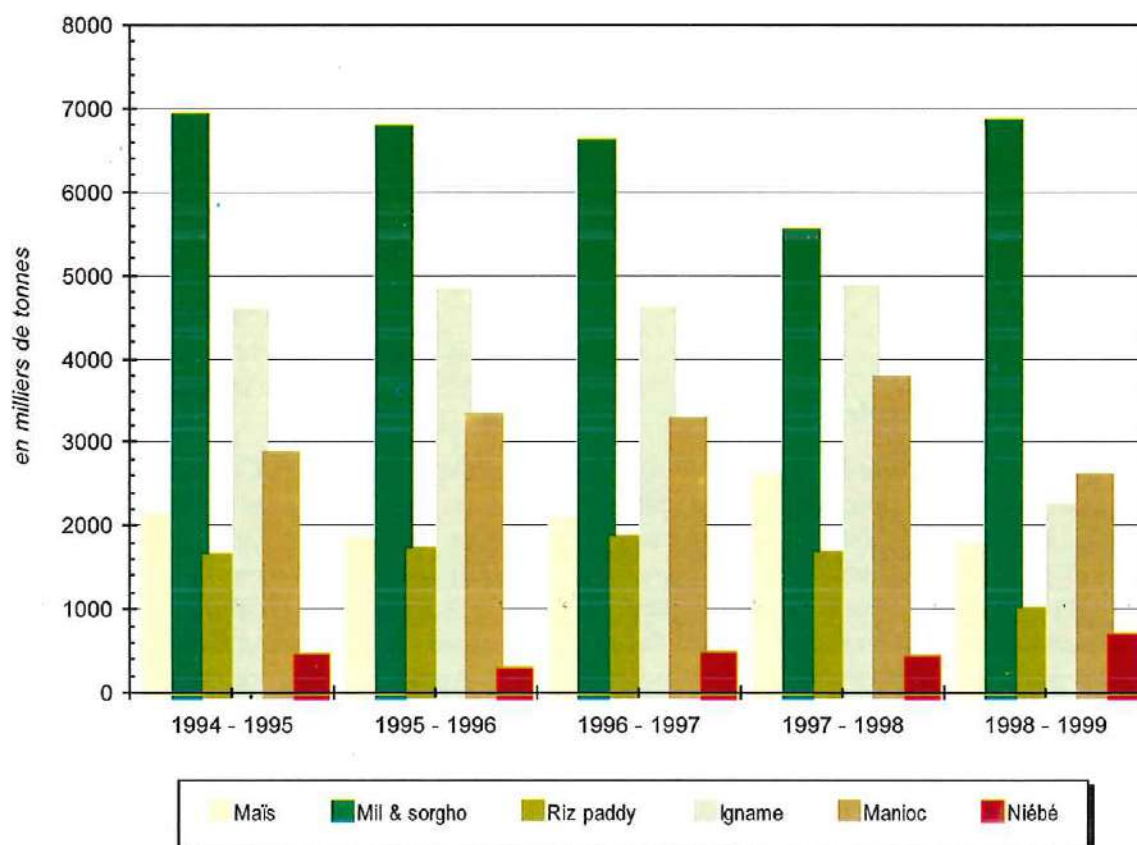
La plupart des pays de l'Union ont enregistré une hausse de la production vivrière, qui a contribué à améliorer la situation alimentaire globale. Dans le Sahel en particulier, les récoltes ont atteint un niveau record à la faveur de la bonne pluviométrie enregistrée. Ainsi, au **Burkina**, la production céréalière s'est élevée à 2.642.400 tonnes, en augmentation de 25,2%. Après deux années consécutives de recul, les récoltes ont connu un net redressement au **Niger**, atteignant un niveau record de 3.152.200 tonnes, contre 2.212.000 tonnes en 1998. Au **Mali**, la production céréalière s'est située à 2.259.600 tonnes, en hausse de 6,6%. Par contre au **Sénégal**, les cultures vivrières ont accusé un repli de 1,1%, du fait de la baisse de la production de riz.

Dans les pays du Golfe de Guinée, les situations sont contrastées. Au **Bénin**, la production vivrière s'est accrue de 5,6 % pour s'établir à 4.513.900 tonnes, traduisant l'impact des efforts de sensibilisation, en vue de renforcer les conditions de sécurité alimentaire. Au **Togo**, la production vivrière a diminué de 6,8% pour s'établir à 1.922.700 tonnes, contre 2.064.400 tonnes une année plus tôt. En revanche, en **Côte d'Ivoire**, les récoltes ont enregistré une hausse de 3,3% pour ressortir à 7.567.600 tonnes.

Productions agricoles d'exportation



Production de cultures vivrières



2.2.2 Élevage

L'activité de l'élevage a consolidé sa croissance, tirée par une demande soutenue, les retombées positives des réformes, notamment l'appui aux organisations socio-professionnelles, la réduction des pathologies animales et la reconstitution des pâturages liée à la bonne pluviométrie.

Ainsi au **Bénin**, les bovins, les ovins et caprins et la volaille sont estimés à 1.463.000, 1.791.000 et 9.988.000 têtes, en augmentation respective de 4,3%, 2,0% et 2,8%. Au **Burkina**, les effectifs des ovins et caprins et de la volaille ont augmenté de 3,0% pour s'établir respectivement à 14.981.000 et 21.767.000. Le croît des bovins est ressorti à 2,0%, portant leur nombre à 4.704.000. Au **Mali**, les bovins et les ovins et caprins ont crû respectivement de 9,5% et 21,9%, pour s'établir à 6.833.000 et 18.560.000. Au **Niger**, le taux de croît des bovins a été de 2,1% et les effectifs se sont élevés à 2.173.000. En ce qui concerne les ovins et les caprins, ils ont été chiffrés à 4.266.000 et 6.560.000, en hausse respective de 3,1% et de 3,4%. Au **Sénégal**, les ovins et caprins ont enregistré un croît de 3,5% pour s'établir à 8.330.000. Les effectifs des bovins et de la volaille sont estimés respectivement à 2.927.000 et 22.987.000, en augmentation respective de 0,5% et 13,0%. Au **Togo**, le nombre des bovins et des ovins et caprins est estimé respectivement à 231.000 et 2.072.000, soit une progression de 3,6% et 12,0%. L'effectif des porcins a progressé de 5,0% pour se situer à 336.000, tandis que celui de la volaille s'est chiffré à 8.262.000, en hausse de 10,2%.

2.2.3 Exploitation forestière

En **Côte d'Ivoire**, l'indice de la production industrielle du bois a enregistré une baisse de 16,4% à la fin du deuxième trimestre, en glissement annuel. Cette évolution, confirmée par le recul des exportations de bois au cours de l'année 1999 qui s'établissent à 362.155 m³, contre 535.977 m³ un an plus tôt, est imputable à la faiblesse de la demande externe, la pénurie de grumes de bonne qualité et au renforcement des mesures de limitation de l'exploitation forestière due à la déforestation incontrôlée.

2.2.4 Pêche

La production halieutique a enregistré des contre-performances dans la plupart des pays. Au **Bénin** et au **Mali**, elle a stagné respectivement à 40.000 tonnes et 45.416 tonnes environ. En **Côte d'Ivoire**, la production d'origine industrielle est ressortie à 27.864 tonnes contre 26.449 tonnes l'année précédente. Au **Sénégal**, les débarquements de la pêche artisanale et industrielle ont baissé de 11,3% pour se situer 362.774 tonnes. Au **Togo**, la production halieutique s'est repliée de 3,8% pour se situer à 14.500 tonnes.

2.2.5 Mines

Les données disponibles sur la production minière traduisent des résultats différenciés dans les pays de l'UMOA.

En **Côte d'Ivoire**, l'extraction de pétrole brut s'est située à 3.546.500 barils, en baisse de 6,8% par rapport au niveau atteint en 1998. En revanche, la production de gaz a enregistré une hausse de 18,5%, en ressortant à 39.366,7 milliards de BTU. Les achats cumulés d'or et de diamant ont atteint respectivement 2.967 kilogrammes et 399.300 carats, soit des accroissements respectifs de 48,7% et de 49,4%, par rapport à l'année précédente.

Au **Burkina**, la mine d'or de Poura a cessé ses activités. La production de l'orpaillage traditionnel, s'est située à 936,0 kilogrammes, en retrait de 11,7% par rapport à son niveau de 1998.

Au **Mali**, la production d'or a enregistré une hausse de 19,4%, pour se chiffrer à 25.265 kilogrammes.

Au **Sénégal**, l'extraction de phosphates s'est inscrite en progression de 8,7% pour s'établir à 1.646.150 tonnes. Par contre, au **Togo**, la production a accusé une baisse de 23,9%, ressortant à 1.714.530 tonnes. Les exportations cumulées se sont élevées à 1.616.751 tonnes, en retrait de 27,9% par rapport à la période correspondante de 1998.

Au **Niger**, la production d'uranium est ressortie à 2.947,9 tonnes, en repli de

16,2 % par rapport à 1998. Les exportations se sont inscrites à 2.960,0 tonnes, en baisse de 12,9 %.

2.2.6 Production d'énergie électrique

Au Bénin, la production d'énergie hydroélectrique s'est établie à 371,8 GWH, en redressement de 19,8% par rapport à 1998 où une contre-performance avait été enregistrée du fait du déficit pluviométrique. En Côte d'Ivoire, la production d'électricité s'est élevée à 2.361,2 GWH, contre 2.430,9 GWH en 1998, soit une baisse de 2,9%, induite par la production thermique qui s'est repliée de 42,3%. Au Mali, la production d'énergie électrique est ressortie à 400,7 GWH, en retrait de 5,2% en liaison avec la baisse concomitante de 6,4% des productions d'énergie hydroélectrique et de 3,9% de celle de source thermique. Au Sénégal, l'offre globale d'électricité est ressortie à 1.318,5 GWH au cours des dix premiers mois de l'année. Au Togo, la production d'énergie électrique a atteint 404,5 GWH, en hausse de 16,6%. En revanche au Niger, la quantité d'énergie électrique a diminué de 2,0% en s'établissant à 404,7 GWH.

2.2.7 Production industrielle

Les données disponibles traduisent une bonne tenue de l'activité industrielle au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo. En revanche, les résultats sont en retrait dans les autres Etats de l'Union.

Au Bénin, la production des industries textiles s'est située à 18,0 millions de mètres, soit une hausse de 11,3% par rapport aux réalisations de 1998. En ce qui concerne les industries alimentaires, la production de boisson a augmenté de 3,9% pour s'établir à 575.600 hectolitres contre 554.168 hectolitres un an plus tôt. Par ailleurs, la production des cimenteries est passée de 442.503 tonnes en 1998 à 520.167 tonnes, en hausse de 17,5%. En revanche, la quantité de farine produite s'est établie à 8.524 tonnes, en baisse de 11,0%.

Au Burkina, l'indice de la production industrielle hors BTP, a enregistré un recul

de 16,2%, imputable à toutes les branches d'activité, à l'exception de celle des industries chimiques dont la production a progressé de 31,8%. Les baisses les plus significatives ont été observées au niveau des branches "ouvrages en bois et en métaux" (-38,6%), "industries textiles" (-28,7%), "industries alimentaires" (-16,2%) et singulièrement le sous-secteur "boulangeries et meuneries" (-46,4%). Par contre, l'activité des bâtiments et travaux publics (BTP) a affiché une progression de 8,8%, liée à la réalisation d'infrastructures routières.

En Côte d'Ivoire, l'indice de la production industrielle a connu une hausse de 5,0% au premier semestre 1999, du fait essentiellement des branches "industries agroalimentaires" (+12,4%), "énergie électrique, eau, gaz" (+10,5%) et "industries extractives" (+5,8%). Les performances de ces deux dernières branches sont dues essentiellement à l'entrée en activité de la centrale électrique AZITO. Le dynamisme des industries agro-alimentaires est imputable à la bonne tenue de la demande de produits dérivés de cacao, des huiles de palme et à la relance de la production de cigarettes, en relation avec les investissements réalisés dans ce secteur au cours des dernières années. Par contre, la production de l'industrie du bois est en retrait de 16,5%, du fait de la morosité de la demande extérieure, singulièrement celle des pays d'Asie.

Au Mali, l'activité industrielle a connu une contraction de 9,1% qui a concerné principalement les industries textiles (-13,9%), en rapport avec l'arrêt de la production de la principale unité de cette branche, les industries chimiques (-9,8%) et alimentaires (-5,4%).

Au Niger, les données disponibles sur la production industrielle indiquent une évolution différenciée selon les branches d'activités. Dans le secteur des produits chimiques, la production de savon de ménage est en hausse de 2,1%, celle des détergents est demeurée nulle tandis que la production de savon de toilette accuse une baisse de 41,0%. La production des brasseries a connu un fléchissement de 0,1%. En re-

vanche, celles du secteur des textiles et de la cimenterie se sont inscrites en hausse. Le volume de tissus imprimés a atteint 6.868.000 mètres contre 5.625.500 mètres une année plus tôt. La production de ciments a progressé de 16.247 tonnes en 1998 à 28.675 tonnes, soit une hausse de 76,5%, en rapport avec la relance du secteur de l'habitat.

Au **Sénégal**, l'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 3,1% sur les neuf premiers mois de l'année 1999. Cet accroissement est imputable essentiellement au dynamisme de la branche des industries extractives (+22,2%) où d'importants investissements de modernisation ont été réalisés et, dans une moindre mesure, aux sous-secteurs des matériaux de construction (+7,0%) et des industries alimentaires (+3,2%). Par contre, l'indice du sous-secteur "industries textiles" a enregistré un recul de 29,5%, en liaison avec la chute de la production cotonnière. Ceux des industries chimiques et mécaniques se sont également inscrits en baisse, respectivement de 1,2% et de 1,5%.

Au **Togo**, les données disponibles laissent apparaître une hausse de l'activité industrielle au cours de l'année 1999. Au niveau des industries alimentaires, la production de farine a augmenté de 8,1%. De même, les productions de ciment et de fer à béton ont connu des hausses respectives de 2,8% et 23,1%. Le niveau d'activité est également en progression dans les secteurs chimiques, notamment dans la production de peinture qui a enregistré une hausse de 20,1%. En revanche, la production de boissons est ressortie en retrait de 2,5%.

2.2.8 Tourisme

Au **Sénégal**, les recettes touristiques ont été estimées à 103,0 milliards, en progression de 2,9%. Les arrivées se sont élevées à 415.000 unités contre 392.505 l'année précédente. Les nuitées ont, pour leur part, augmenté de 1,6%, passant de 1.526.241 à 1.550.000. Toutefois, le taux d'occupation s'est stabilisé à 40,0%.

2.3 Revenus et prix

2.3.1 Revenus

La masse salariale de la fonction publique a progressé de 4,7% pour s'élever à 923,6 milliards, induite notamment par les relèvements des salaires dans la plupart des pays de l'Union.

Les revenus versés au monde rural, ont, par contre, évolué de manière contrastée. Au **Bénin**, ils se sont améliorés de 4,7% pour s'établir à 75,2 milliards. Au **Mali**, ils ont progressé de 32,6% pour se fixer à 107,3 milliards. Au **Sénégal**, ils se sont situés à 53,8 milliards, en accroissement de 23,1%, en raison de l'augmentation du volume d'arachide collecté et du relèvement des prix au producteur. Au **Togo**, les revenus du monde rural se sont accrus de 8,8% pour atteindre 57,7 milliards. Par contre, au **Burkina**, ils se sont contractés de 15,7% du fait de la baisse de la production, pour ressortir à 45,5 milliards.

2.3.2 Prix

L'évolution d'ensemble des prix dans les Etats membres de l'UMOA, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation, est caractérisée par une inflation modérée. En effet, en variation annuelle des indices moyens, le taux d'inflation s'est situé à 0,2%, contre 3,6% en 1998, du fait d'une augmentation de la composante hors-alimentation de 2,3% dont l'impact a été atténué par le recul de 3,1% de la composante alimentaire. En particulier, le coût des transports s'est renchéri dans certains pays de l'Union, à la suite de la hausse sensible du prix du pétrole. La norme communautaire en matière d'inflation de 3,0% a été respectée par tous les Etats de l'Union, induisant une amélioration de la convergence par rapport à l'année précédente.

Cette performance a permis de ramener l'inflation dans l'Union sur le sentier d'avant la dévaluation du franc CFA, caractérisé par la relative stabilité des prix sur le long terme.

UMOA - Variation des prix (en %)

	Glissement annuel en décembre		Variation annuelle en moyenne	
	1998	1999	1998	1999
Bénin	5,6	- 3,3	5,8	0,3
Burkina	1,0	0,7	4,9	- 1,1
Côte d'Ivoire	2,0	1,6	4,6	0,7
Guinée-Bissau *	7,9	- 3,0	8,0	- 2,1
Mali	3,0	- 1,3	4,0	- 1,2
Niger	3,4	- 1,9	4,6	- 2,3
Sénégal	1,0	0,5	1,2	0,8
Togo	- 1,4	4,5	1,0	- 0,1
UMOA **	2,0	0,5	3,6	0,2

* : Indice alimentaire.

** : Non compris la Guinée-Bissau.

Source : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

Au **Bénin**, la hausse du niveau général des prix s'est située, en moyenne, à 0,3%, contre une progression de 5,8% un an plus tôt. Cette relative maîtrise de l'inflation a été favorisée par le repli de 0,4% des prix des produits alimentaires en liaison avec l'amélioration de l'approvisionnement du marché, après la flambée des prix qui avait marqué l'année 1998, sous l'effet de la crise énergétique. L'indice hors-alimentation s'est fixé à 0,8%.

Au **Burkina**, la variation des prix est ressortie en baisse de 1,1% en 1999, contre une hausse de 4,9% en 1998, en raison principalement de la composante alimentaire en repli de 6,1%. L'indice hors-alimentation s'est accru de 1,7%. Cette orientation globale à la baisse s'explique par l'abondance des récoltes de 1998 et 1999.

En **Côte d'Ivoire**, le niveau général des prix a progressé de 0,7%, sous les effets d'une augmentation de l'indice hors-alimentation (3,5%) et d'une baisse de 4,5% du prix des produits alimentaires. Nonobstant la flambée des prix en début d'année, induite par les rétentions spéculatives de certains produits de grande consommation et les tensions consécutives au relèvement des prix des carburants, l'inflation a été maîtrisée.

En **Guinée-Bissau**, l'indice des prix des produits alimentaires est demeuré orienté à la baisse. En moyenne, le repli des prix se chiffre à 2,1%, contre une hausse de 8,0 % en 1998. Cette évolution résulte, notamment de la forte réduction du prix du riz, composante essentielle de l'indice. Cette situation masque cependant la persistance des tensions inflationnistes expliquées par la lente reprise de l'activité économique.

Au **Mali**, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 1,2% en 1999, contre une progression de 4,0% en 1998, sous l'effet des produits alimentaires en diminution de 4,1%, l'indice hors-alimentation s'étant accru de 1,7%. Cette évolution s'explique principalement par la détente constatée au cours des derniers mois de l'année, en liaison avec la fin de la crise énergétique qui avait duré de mai à août 1999 et l'abondance des produits vivriers.

Au **Niger**, le niveau général des prix s'est orienté à la baisse. En effet, la décreue des prix est ressortie à 2,3% en 1999, contre une progression de 4,6% en 1998 du fait d'une diminution des prix des produits alimentaires de 5,1%, l'indice hors-alimentation ayant marqué une légère hausse de 0,2%. L'important excédent céréalier issu de la campagne agri-

cole 1998 et la faiblesse des revenus des ménages urbains ont fortement influencé cette évolution.

Au Sénégal, le niveau général des prix a augmenté de 0,8%, contre 1,2% en 1998, sous l'impulsion de l'indice hors-alimentation qui a progressé de 1,2% et de la composante alimentaire, en hausse de 0,3%. Cette évolution reflète la détente induite par l'abondance des récoltes de produits céréaliers et maraîchers.

Au Togo, le niveau général des prix s'est replié de 0,1%, en raison d'une baisse des prix des produits alimentaires de 5,2%, dont l'impact a été atténué par un renchérissement du coût des denrées non-alimentaires de 3,2%. Cette évolution a été favorisée par l'abondance saisonnière des produits alimentaires, consécutive à une bonne campagne agricole en 1999. Ces facteurs ont limité les tensions inflationnistes, notamment celles induites par la hausse intervenue sur les prix des carburants.

UMOA - Variation des indices harmonisés des prix à la consommation - Indice général - (IHPC)

Base 100 =1996 (1)

	COTONOU	OUAGA	ABIDJAN	BAMAKO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UMOA
Pondérations par pays en %	8,94	6,88	39,02	8,78	6,3	23,2	6,88	100
<i>Pondérations</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
<i>Variations cumulées depuis décembre 1998 (en %)</i>								
Janvier	- 1,1	- 0,5	1,4	- 2,3	- 2,4	- 0,3	2,3	0,2
Février	- 2,4	- 0,3	1,6	- 2,4	- 2,7	- 0,5	0,4	- 0,1
Mars	- 3,4	- 0,4	1,4	- 1,8	- 2,5	- 0,8	0,3	- 0,3
Avril	- 0,4	1,4	1,5	- 2,1	- 2,2	- 1,0	0,3	0,1
Mai	- 0,2	2,4	1,9	- 0,1	- 1,5	- 1,3	1,8	0,6
Juin	- 1,4	0,6	2,5	1,9	- 0,7	- 1,3	2,4	1,1
Juillet	- 1,6	2,9	2,7	4,0	- 0,1	0,6	2,2	1,7
Août	- 1,0	2,6	3,9	2,9	- 0,3	1,6	3,3	2,5
Septembre	- 2,1	1,8	4,0	2,4	- 0,4	1,7	3,2	2,3
Octobre	- 2,9	2,9	2,6	1,3	- 1,9	1,5	2,7	1,5
Novembre	- 3,4	1,6	1,5	0,5	- 2,0	1,3	2,7	0,8
Décembre	- 3,3	0,7	1,6	- 1,3	- 1,9	0,5	4,5	0,5
<i>Glissements annuels en 1999 (en %)</i>								
Janvier	3,7	1,7	1,9	1,4	0,2	0,0	0,5	1,4
Février	2,1	0,6	1,2	1,1	1,1	0,8	- 1,7	0,9
Mars	- 1,8	- 0,1	0,5	0,5	0,8	1,6	- 2,2	0,3
Avril	0,7	- 1,6	- 0,6	- 0,9	- 0,9	1,5	- 3,6	- 0,4
Mai	0,6	- 2,4	- 2,1	- 2,3	- 3,9	1,1	- 3,0	- 1,4
Juin	- 1,9	- 3,0	- 2,6	- 0,5	- 4,6	1,4	- 3,1	- 1,7
Juillet	0,0	- 1,8	- 0,7	- 0,5	- 4,3	1,2	- 2,2	- 0,6
Août	1,9	- 2,8	1,7	- 3,0	- 4,9	0,3	- 0,5	0,1
Septembre	1,6	- 2,1	3,3	- 2,8	- 3,9	0,0	2,0	0,9
Octobre	1,4	- 0,6	2,9	- 3,2	- 2,2	0,9	4,0	1,3
Novembre	- 0,9	- 1,2	1,6	- 2,6	- 2,3	0,7	5,1	0,6
Décembre	- 3,3	0,7	1,6	- 1,3	- 1,9	0,5	4,5	0,5
Année 1998 (moyenne)	5,8	4,9	4,6	4,0	4,6	1,2	1,0	3,6
Année 1999 (moyenne)	0,3	- 1,1	0,7	- 1,2	- 2,3	0,8	- 0,1	0,2

(1) : L'indice général harmonisé en base 1996 de la Guinée-Bissau, n'est pas disponible.

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

UMOA - Variation des indices des prix des produits alimentaires

	Base 100 =1996 (1)								
	COTONOU	OUAGADOUGOU	ABIDJAN	BISSAU	BAMAKO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UMOA
Pondérations par pays en %	9,22	6,16	33,19		11,6	7,51	25,42	6,89	100
<i>Variations cumulées depuis décembre 1998 (en %)</i>									
Janvier	- 1,1	- 1,9	2,9	3,3	- 4,5	- 2,4	- 0,5	5,0	0,3
Février	- 4,7	- 1,0	2,8	4,5	- 4,7	- 2,8	- 1,5	0,9	- 0,6
Mars	- 8,0	- 1,3	2,2	4,2	- 3,3	- 3,8	- 2,0	0,9	- 1,2
Avril	- 0,1	3,0	1,4	6,2	- 3,4	- 3,8	- 2,1	1,3	- 0,4
Mai	0,7	4,8	2,7	- 5,8	- 0,9	- 1,6	- 4,0	6,0	0,4
Juin	- 2,2	8,8	4,1	- 4,5	3,1	0,1	- 3,9	7,6	1,6
Juillet	- 2,2	7,3	4,4	- 2,7	7,3	1,3	0,7	6,3	3,2
Août	- 0,9	5,2	4,1	- 4,6	3,8	0,6	2,4	5,3	3,0
Septembre	- 3,7	1,7	2,8	- 4,0	1,7	0,5	1,9	5,9	1,8
Octobre	- 5,7	3,6	- 1,3	- 6,6	0,6	- 2,9	1,0	3,0	- 0,5
Novembre	- 6,7	1,0	- 4,5	- 8,2	- 1,1	- 3,2	0,2	3,4	- 2,2
Décembre	- 6,6	- 2,3	- 4,1	- 7,9	- 4,6	- 3,1	- 1,4	7,6	- 2,8
<i>Glissements annuels en 1999 (en %)</i>									
Janvier	5,0	- 0,8	1,5	9,6	2,0	- 0,72	- 0,9	- 4,4	0,6
Février	2,5	1,1	- 0,1	11,6	1,5	0,6	0,5	- 8,7	- 0,2
Mars	- 4,0	- 2,3	- 3,1	11,8	0,4	- 0,6	2,8	- 9,7	- 1,6
Avril	- 0,4	- 5,8	- 6,8	14,9	- 2,1	- 4,7	3,7	- 12,5	- 3,5
Mai	- 0,3	- 9,2	- 9,8	- 3,3	- 5,1	- 8,9	0,7	- 10,9	- 6,1
Juin	- 6,11	- 10,5	- 11,7	- 3,0	- 2,2	- 9,5	1,5	- 10,4	- 7,0
Juillet	- 1,0	- 7,2	- 7,0	- 3,2	- 2,4	- 8,6	2,1	- 8,8	- 4,1
Août	3,7	- 10,4	- 3,8	- 5,5	- 8,1	- 9,4	- 0,8	- 7,7	- 4,0
Septembre	2,9	- 8,8	- 1,1	- 6,5	- 8,1	- 8,0	- 2,5	- 0,3	- 2,9
Octobre	3,3	- 5,9	- 1,6	- 17,4	- 8,0	- 1,7	- 0,4	2,2	- 1,7
Novembre	- 1,9	- 6,5	- 4,2	- 18,2	- 9,5	- 4,3	- 1,3	6,8	- 3,4
Décembre	- 6,6	- 2,3	- 4,1	- 7,9	- 4,6	- 3,1	- 1,4	7,6	- 2,8
Année 1998 (moyenne)	7,8	9,3	8,9	8,0	7,1	6,8	- 1,2	0,1	5,9
Année 1999 (moyenne)	- 0,4	- 6,1	- 4,5	- 2,1	- 4,1	- 5,1	0,3	- 5,2	- 3,1

(*) : Données de l'UEMOA hors Guinée-Bissau.

(1) Sauf l'indice de l'alimentation de la Guinée-Bissau qui est toujours en ancienne base (100 = Février 1986).

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

2.4 Finances publiques

2.4.1 Evolution globale

L'évolution des finances publiques s'est ressentie en 1999, des moins-values de recettes budgétaires induites par la chute des cours mondiaux des produits de base exportés et la moindre mobilisation de ressources extérieures.

Les recettes et dons ont atteint 3.231,1 milliards, en progression de 1,0% par rapport à 1998. Les recettes fiscales se sont élevées à 2.519,8 milliards, en hausse de 5,6%, sous l'effet de l'élargissement de la base taxable, la pression fiscale s'étant stabilisée autour de 15,0%. Les dons sont également en hausse de 3,3% pour se fixer à 458,1 milliards. Les recettes non fiscales se sont contractées de 34,0% pour s'établir à 226,4 milliards, en raison de la diminution des excédents de stabilisation induite par la chute des cours mondiaux des produits de base exportés par les pays de l'Union. Par rapport au PIB, les recettes budgétaires ont été ramenées de 17,2% en 1998 à 16,6%.

Les dépenses et prêts nets se sont fixés à 3.655,8 milliards, en hausse de 5,4%, induite principalement par les dépenses courantes. En effet, celles-ci ont augmenté de 8,0%, en rapport avec la hausse de 4,5% des charges de personnel et de 6,4% des intérêts sur la dette publique. La progression des dépenses en capital a été limitée à 2,8%, en liaison avec la baisse des ressources internes affectées aux investissements qui ont diminué de 5,9%. Le ratio "dépenses d'investissement financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales" s'est établi à 19,1% contre 21,5% en 1998.

Rapportée au PIB, l'épargne propre est passée de 3,6% en 1998 à 2,5%. Cette détérioration marque une rupture avec la tendance à la hausse observée depuis 1994. Le solde primaire de base est ressorti à 336,1 milliards, en repli de 100,4 milliards par rapport à son niveau de décembre 1998. Il a représenté 2,0% du PIB contre 2,7% un an plus tôt. Le déficit global, dons compris, sur la base des engagements, s'est creusé de 0,8 point de pourcentage en se fixant à 2,5% du PIB.

Reflétant les difficultés de trésorerie rencontrées par certains Etats dans la gestion des finances publiques, les concours de la Banque Centrale se sont établis à 383,7 milliards à fin décembre 1999, en progression de 5,7% par rapport au niveau enregistré un an auparavant. En outre, des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs ont été accumulés dans certains Etats.

2.4.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, les recettes et dons se sont chiffrés à 279,5 milliards en 1999 contre 256,7 milliards un an plus tôt, soit une progression de 8,9%. Les recettes fiscales se sont accrues de 18,2 milliards, traduisant une légère hausse de la pression fiscale qui passe de 13,4% à 13,8%. Les recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 18,8% pour se chiffrer à 34,1 milliards tandis que les dons se sont contractés de 1,8% en passant de 45,4 à 44,6 milliards. Rapportées au PIB, les recettes budgétaires ont représenté 16,2%, contre 15,5% en 1998.

Les dépenses et prêts nets sont ressortis à 251,6 milliards, en hausse de 12,3% d'une année à l'autre en raison de la hausse de l'ensemble de ces composantes. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 10,2% et celles en capital de 13,0%, représentant respectivement 11,0% et 6,0% du PIB en 1999 contre 10,6% et 5,7% un an auparavant.

Le solde primaire de base est ressorti à 66,4 milliards en 1999 contre 65,2 milliards l'année précédente. Compte tenu des intérêts réglés au titre du service de la dette de 13,8 milliards, des dépenses d'investissements financés sur ressources extérieures de 64,8 milliards ainsi que des prêts nets d'un montant de 4,5 milliards, le déficit global (base ordonnancement, hors-dons) est estimé à 16,7 milliards.

Au **Burkina**, les recettes budgétaires se sont situées à 238,4 milliards et les dons à 140,7 milliards, enregistrant des hausses respectives de 20,0% et 35,7%. La hausse des recettes s'explique, d'une part, par le renforcement de l'efficacité de l'adminis-

tration fiscale dans le recouvrement de la TVA et de l'impôt sur le revenu et, d'autre part, par les bons résultats des entreprises, notamment parapubliques qui ont permis un accroissement de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. La pression fiscale s'est établie à 14,0% contre 12,0% en 1998. Les recettes non fiscales sont passées de 15,4 milliards à 15,8 milliards.

Les dépenses et prêts nets ont été évalués à 439,5 milliards contre 347,8 milliards en 1998. Cette évolution est principalement imputable aux dépenses d'investissement. Celles-ci ont atteint 259,9 milliards, contre 190,4 milliards en 1998 soit une hausse de 36,5%. Les dépenses courantes se sont également inscrites en hausse, en raison des incidences financières de l'augmentation des salaires de 5,0% à 10,0% décidée en décembre 1998 ainsi que de celles de la réforme de la Fonction publique à partir de janvier 1999, notamment le reclassement des agents dans les nouvelles grilles indemnitaire et salariale. Les dépenses de salaires se sont ainsi chiffrées à 82,6 milliards, soit une hausse de 14,7% par rapport à 1998. Les dépenses courantes ont représenté 11,2% du PIB et 80,6% des recettes fiscales.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit base engagement hors-dons de 201,1 milliards (60,4 milliards y compris les dons). Sur la base des décaissements, le déficit est de 70,3 milliards.

En Côte d'Ivoire, les recettes et dons se sont chiffrés à 1.336,5 milliards, contre 1.439,2 milliards en 1998, soit une baisse de 102,7 milliards, du fait de la contraction de 50,3% des recettes non fiscales (excédent de stabilisation). Les recettes fiscales ont évolué de 1.142,2 milliards en 1998 à 1.149,2 milliards. La pression fiscale est passée de 17,0% à 16,8% sur la même période. Les dons enregistrent une hausse de 14,4 milliards, pour s'inscrire à 64,9 milliards.

Les dépenses et prêts nets ont connu une baisse de 2,3% en s'établissant à 1.522,2 milliards au lieu de 1.557,4 milliards à fin décembre 1998. Le reflux des dépenses pri-

maires (-47,5 milliards) qui ressortent à 1.223,6 milliards, est essentiellement le fait des dépenses d'investissement, en baisse de 103,4 milliards. Quant aux dépenses courantes, elles se sont accrues de 68,2 milliards. En particulier, la masse salariale a augmenté de 10,1 milliards, en passant de 415,2 milliards en 1998 à 425,3 milliards en 1999. Les dépenses courantes ont représenté 17,1% du PIB et 101,8% des recettes fiscales, contre respectivement 16,4% et 96,4% en 1998.

L'exécution des opérations financières de l'Etat dégage un solde global (base engagement, hors-dons) déficitaire de 250,6 milliards (185,7 milliards y compris dons), en augmentation de 81,9 milliards d'une année à l'autre.

En Guinée-Bissau, les recettes et dons se sont établis à 27,0 milliards, en progression de 16,5 milliards, en liaison avec l'accroissement concomitant des recettes fiscales de 5,9 milliards et des recettes non fiscales de 8,0 milliards. La pression fiscale s'est fixée à 7,8%, contre 3,7% un an auparavant.

Les dépenses et prêts nets se sont accrus de 7,5 milliards pour ressortir à 37,8 milliards. Cette hausse a concerné aussi bien les dépenses courantes que les dépenses en capital qui ont progressé respectivement de 2,9 milliards et 4,5 milliards.

Le déficit global (base engagement et hors-dons) s'est élevé à 17,3 milliards (10,8 milliards, y compris dons), en amélioration de 6,4 milliards par rapport à son niveau de l'année précédente.

Au Mali, le montant total des recettes s'est élevé à 272,2 milliards, en hausse de 6,8% par rapport au montant de 254,9 milliards réalisé un an plus tôt. Les recettes fiscales se sont situées à 235,8 milliards, en augmentation de 5,7%. La pression fiscale a reculé de 14,6% à 14,3%. Les dons se sont chiffrés à 83,4 milliards, en retrait de 7,2%.

Les dépenses totales et prêts nets, ont été exécutés à hauteur de 417,6 milliards. Les dépenses courantes se sont chiffrées à

193,3 milliards, marquant une hausse de 14,9%, impulsée par celle de 10,9% de la masse salariale. Elles représentent 82,0% des recettes fiscales et 11,7% du PIB.

Le déficit global sur la base des engagements et dons exclus s'est établi, à 145,4 milliards, contre des réalisations de 128,9 milliards en 1998. Quant au déficit base caisse, il s'est établi à 71,3 milliards.

Au Niger, les recettes budgétaires se sont situées à 103,0 milliards, contre 108,4 milliards en 1998, soit une baisse de 5,4 milliards. Ce recul résulte essentiellement des recettes non fiscales qui ont accusé une baisse de 4,6 milliards. La pression fiscale est ressortie à 7,7% contre 8,1% en 1998.

Les dépenses publiques ont augmenté de 16,0 milliards pour s'établir à 204,4 milliards, en liaison avec la hausse de 10,1 milliards des dépenses courantes, ressorties à 126,4 milliards en raison de l'évolution des salaires et traitements qui ont enregistré une augmentation de 13,1% et l'accroissement de 7,0 milliards des dépenses en capital. Celles-ci sont passées de 58,3 milliards en 1998 à 65,3 milliards. Les dépenses courantes ont représenté 130,0% des recettes fiscales et 10,0% du PIB.

L'accroissement des dépenses s'est traduit par une aggravation du déficit du solde primaire et du solde global, base engagement et hors-dons, respectivement de 22,3 milliards et 20,4 milliards. Le solde primaire est ressorti à -34,0 milliards, contre -11,7 milliards en 1998. Quant au solde global, il s'est établi à -100,0 milliards contre -79,6 milliards une année plus tôt.

Au Sénégal, les recettes budgétaires se sont établies à 506,8 milliards, contre 460,1 milliards en 1998, en progression de

10,1%. Cette évolution résulte de l'amélioration de 11,9% des recettes fiscales, les recettes non fiscales ayant baissé de 26,4%. Les dons se sont inscrits à 61,6 milliards, en deçà des 81,8 milliards reçus en 1998. Rapportées au PIB, les recettes fiscales ont représenté 16,8%, contre 16,1% en 1998.

Les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 609,9 milliards, en hausse de 59,3 milliards. Par rapport aux recettes fiscales et au PIB, les dépenses courantes ont représenté 71,5% et 12,0%.

Les opérations de l'Etat font ressortir un déficit global hors-dons de 103,1 milliards en termes d'engagements (41,5 milliards y compris les dons).

Au Togo, les recettes totales ont connu une baisse de 1,2 milliard, pour se chiffrer à 125,6 milliards. Cette évolution est imputable aux recettes fiscales qui sont passées de 115,0 milliards en 1998 à 112,7 milliards. Les recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 1,1 milliard. Le prélèvement fiscal représente 12,8% du PIB, contre 13,8% en 1998.

Les dépenses et prêts nets se sont établis à 174,2 milliards, en recul de 14,1 milliards par rapport aux réalisations de 1998. Cette variation résulte de la baisse de 5,2 milliards des dépenses d'équipement et de 8,9 milliards des dépenses courantes. La masse salariale est demeurée stable à 58,8 milliards.

Les opérations consolidées de l'Etat dégagent un déficit global de 48,6 milliards sur la base des ordonnancements, contre un déficit de 61,5 milliards un an plus tôt.

Le déficit global base caisse s'est élevé à 1,1 milliard, en retrait de 34,0 milliards d'une année à l'autre.

UMOA - Tableau consolidé des opérations financières des Etats

	1998	1999	Variations	
			Montants	%
			Milliards de francs CFA	
RECETTES ET DONS	3 198,8	3 231,1	32,3	1,0
RECETTES TOTALES	2 755,5	2 773,0	17,5	0,6
Recettes courantes	2 755,3	2 772,9	17,6	0,6
Recettes fiscales	2 386,8	2 519,8	133,0	5,6
Recettes non fiscales	342,8	226,4	-116,4	-34,0
Autres recettes	25,7	26,7	1,0	3,9
Recettes en capital	0,2	0,1	-0,1	-50,0
DONS	443,3	458,1	14,8	3,3
DEPENSES ET PRÊTS NETS	3 470,1	3 655,8	185,7	5,4
DEPENSES TOTALES	3 428,8	3 637,6	208,8	6,1
Dépenses courantes	2 175,2	2 349,8	174,6	8,0
Salaires et traitements	882,5	922,6	40,1	4,5
Autres dépenses courantes	405,3	432,3	27,0	6,7
Intérêts sur la dette publique	405,3	431,1	25,8	6,4
Intérieure	50,2	54,8	4,6	9,2
Extérieure	355,1	376,3	21,2	6,0
Dépenses en capital	1 216,6	1 250,3	33,7	2,8
COMPTES SPEC. & CORRESP. DU TRESOR	8,3	11,2	2,9	34,9
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	33,0	7,0	-26,0	-78,8
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	436,5	336,1	-100,4	-23,0
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-714,6	-882,8	-168,2	23,5
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-271,3	-424,7	-153,4	56,5
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -) (1)	-22,8	53,9	76,7	-336,4
Sur dette intérieure	-35,1	9,0	44,1	-125,6
Dépenses engagées non payées		-1,6	-1,6	
Sur dette extérieure	12,3	44,9	32,6	265,0
Paiement période complémentaire	-9,0	-1,1	7,9	-87,8
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-303,1	-371,9	-68,8	22,7
FINANCEMENT	302,9	406,1	103,2	34,1
INTERIEUR NET	-4,3	203,9	208,2	-4 841,9
Bancaire	16,0	88,5	72,5	453,1
Non bancaire	-105,7	56,1	161,8	-153,1
Recettes de privatisation	39,7	37,2	2,5	6,3
Autres	45,6	22,2	-23,4	-51,3
EXTERIEUR	307,2	202,2	-105,0	-34,2
dont : Tirages sur emprunts	702,5	489,9	-212,6	-30,3
Amortissements dus	-530,8	-540,9	-10,1	1,9
Allègements obtenus	376,1	210,0	-166,1	-44,2
Variation nette des arriérés	-106,2	43,2	149,4	-140,7
Autres	-134,3	0,0	134,3	-100,0
ERREURS ET OMISSIONS	0,2	-44,4	-44,6	-22 300,0
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)	0,0	10,2	10,2	

(1) : réduc. = réduction.

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

Encadré n° 1 : La nouvelle réglementation des changes en vigueur dans l'UMOA

La nouvelle réglementation des changes, entrée en vigueur le 1er février 1999, complète les réformes mises en œuvre depuis 1989 dans le cadre de la modernisation des règles et des instruments de gestion de la politique de la monnaie et du crédit. Elle traduit, d'une part, l'engagement pour une libéralisation totale des opérations courantes pris par les Etats de l'Union en adhérant au régime de l'Article 8 des Statuts du FMI et d'autre part, leur volonté de poursuivre une libéralisation progressive des opérations en capital.

a) Dispositions relatives aux opérations courantes

Tous les paiements courants à destination de l'étranger sont autorisés à titre général. Les nouvelles dispositions apportent, par rapport aux textes antérieurs, les assouplissements suivants :

- la suppression des plafonds d'allocation de devises aux voyageurs ;
- l'élargissement de la notion de rapatriement du produit des recettes d'exportation. L'obligation de rapatriement est supprimée pour les exportations intra-UEMOA, pour tenir compte du principe de la libre circulation des capitaux au sein de la zone ;
- l'extension aux recettes d'escale des navires étrangers, du traitement réservé aux autres opérations courantes, tant en matière de présentation de pièces justificatives qu'en ce qui concerne la définition du terme étranger ;
- le relèvement des montants réglementaires relatifs, notamment aux transferts, à la domiciliation des opérations d'importation et d'exportation.

b) Dispositions relatives aux opérations en capital

En vertu des dispositions du nouveau règlement, toutes les entrées de capitaux dans l'Union sont libres, exceptée l'importation d'or. Les sorties de capitaux au titre des remboursements d'emprunts, de la liquidation d'investissements étrangers et des achats de contrats d'option sont également libres.

Par rapport aux textes antérieurs, les nouvelles dispositions comportent les assouplissements suivants :

- le libre transfert à l'étranger du produit de la liquidation des investissements réalisés par les non-résidents (le transfert des bénéfices et dividendes étant autorisé dans le cadre des opérations courantes) ;
- l'autorisation d'ouverture de comptes étrangers en devises au nom de non-résidents ;
- la possibilité de conclure des contrats d'option sur les marchés étrangers et de procéder librement aux règlements y afférents ;
- l'autorisation, à titre général, de l'achat par les résidents, de valeurs mobilières étrangères dont l'émission ou la mise en vente auront été préalablement autorisées par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers.

Les aménagements susvisés traduisent l'option d'une libéralisation progressive du compte de capital. Ils placent l'UEMOA dans une position comparable à celle des pays les plus avancés en matière de libéralisation des changes.

2.5 Secteur extérieur

2.5.1 Evolution de la balance des paiements

a) Evolution d'ensemble

Les échanges extérieurs de l'Union se sont soldés par un excédent de 54,4 milliards en 1999, en raison de l'évolution favorable du compte de capital et d'opérations financières et du solde des transactions courantes.

Le déficit du solde courant s'est réduit de 84,0 milliards, pour s'établir à 694,1 milliards du fait du renforcement de l'excédent commercial, nonobstant la réduction du solde créditeur des transferts sans contrepartie. Le solde déficitaire des services est ressorti à 937,3 milliards contre 935,3 milliards en 1998, à la suite notamment de la hausse des achats extérieurs. La baisse des transferts unilatéraux est due essentiellement à celle des aides budgétaires. Par contre, l'excédent du solde commercial s'est consolidé de 29,6% en se situant à 652,0 milliards, en liaison avec la progression de 3,8% des exportations.

Le ratio du déficit courant (hors-dons) rapporté au PIB est ressorti à 5,7%, contre 6,9 % en 1998.

La bonne tenue du compte de capital et d'opérations financières, dont l'excédent est passé de 698,8 milliards en 1998 à 771,2 milliards, est liée principalement à l'augmentation de 72,5 milliards des investissements directs et de portefeuille. Le solde des transferts de capital s'est situé à 354,1 milliards, contre 321,6 milliards un an auparavant, tandis que le financement exceptionnel s'est chiffré à 314,9 milliards, contre 239,9 milliards en 1998.

b) Evolution par pays

Au **Bénin**, le solde des transactions extérieures est ressorti excédentaire de 94,8 milliards, contre un déficit de 17,3 milliards en 1998. Cette amélioration particulière du

solde de la balance des paiements résulte de la réduction de 9,1% du déficit courant conjuguée avec le quasi triplement du solde positif du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit du solde des transactions courantes s'est fixé à 71,0 milliards, contre 78,1 milliards en 1998. Cette évolution fait suite à la hausse des transferts sans contrepartie, le déficit commercial et le déficit de la balance des services s'étant accrus respectivement de 15,8 milliards et 2,3 milliards.

Les entrées de ressources au titre des transferts sans contrepartie se sont accrues de 54,5%, pour se situer à 80,5 milliards. Cette évolution s'explique par un doublement des transferts publics et une hausse de 40,8% des transferts privés. Le solde créditeur du compte de capital et d'opérations financières est ressorti à 165,8 milliards, contre 56,6 milliards un an plus tôt, en liaison avec l'évolution favorable des opérations financières, le compte de capital ayant fléchi de 11,8 milliards, pour se situer à 27,5 milliards. Cette évolution est induite par l'accroissement des capitaux privés.

Au **Burkina**, le solde déficitaire des paiements extérieurs est ressorti à 12,0 milliards, contre 19,7 milliards en 1998. Cette évolution est induite par le compte de capital et d'opérations financières. Le déficit du compte courant s'est aggravé de 46,5 milliards pour ressortir à 199,4 milliards en 1999.

Le solde déficitaire de la balance commerciale s'est établi à 215,8 milliards en 1999, soit une dégradation de 32,0 milliards. Ce mouvement résulte d'une baisse des exportations imputable notamment à la mauvaise tenue des ventes de coton. Les importations sont passées de 374,2 milliards en 1998 à 372,4 milliards, en recul de 1,8 milliard du fait principalement de la baisse des quantités de produits alimentaires, en relation avec la bonne tenue de la production locale.

Les entrées nettes de transferts sans contrepartie se sont élevées à 97,7 milliards,

en baisse de 13,7 milliards, imputable essentiellement à une réduction des apports des partenaires extérieurs publics (53,7 milliards, contre 67,6 milliards en 1998).

Le compte de capital et d'opérations financières a dégagé un solde excédentaire de 185,0 milliards contre 130,6 milliards en 1998, en liaison essentiellement avec une augmentation des tirages publics de 28,7 milliards.

En Côte d'Ivoire, les paiements extérieurs ont dégagé en 1999 un solde négatif de 67,9 milliards, en dégradation de 54,1 milliards par rapport à celui de l'année précédente. Cette évolution est imputable au compte de capital et d'opérations financières, le compte courant s'étant amélioré.

Le solde du compte courant est ressorti excédentaire de 14,3 milliards, contre un déficit de 90,5 milliards en 1998. Il est essentiellement porté par l'évolution favorable du solde commercial qui a annihilé la dégradation du solde des services et des revenus, conjuguée avec la mauvaise tenue des transferts sans contrepartie dont le niveau, déjà négatif de 231,9 milliards en 1998, s'est de nouveau dégradé pour se situer à 245,0 milliards.

Les échanges portant sur les biens sont ressortis excédentaires de 1.233,6 milliards, contre 1.101,4 milliards en 1998, en liaison avec la hausse de 153,8 milliards des exportations partiellement compensée par celle de 21,6 milliards des importations.

Le solde déficitaire du compte de capital et d'opérations financières est estimé à 67,2 milliards, contre 91,7 milliards en 1998. Le financement exceptionnel s'est établi à 228,2 milliards, contre 69,1 milliards en 1998, sous l'effet du rééchelonnement obtenu et d'une accumulation d'arriérés.

En Guinée-Bissau, le déficit des paiements extérieurs s'est atténué en passant de 0,9 milliard en 1998 à 0,4 milliard. Le solde déficitaire du compte courant est ressorti positif de 6,1 milliards en 1999, contre 18,3 milliards un an plus tôt, à la suite d'une amélioration du solde commercial qui est

passé d'un déficit de 15,4 milliards en 1998 à un excédent de 5,2 milliards, à la suite du doublement des exportations conjugué avec la réduction des importations. L'excédent du compte de capital et des opérations financières a connu une baisse de 6,1 milliards, en passant de 11,9 milliards en 1998 à 5,8 milliards, en liaison avec l'attentisme des partenaires financiers extérieurs.

Au Mali, le solde déficitaire de la balance des paiements s'est élevé à 33,7 milliards, contre celui de 37,0 milliards un an plus tôt, en liaison avec la bonne tenue du compte de capital et des opérations financières qui a contenu la détérioration du déficit courant.

Le solde courant s'est détérioré de 24,1 milliards, sous l'effet d'un déficit de la balance commerciale qui s'est établi à 14,1 milliards, contre 1,2 milliard en 1998. Cette évolution défavorable de la balance commerciale résulte d'une augmentation de 10,7% des importations, liée essentiellement aux produits pétroliers qui sont passés de 52,0 milliards en 1998 à 71,0 milliards.

Le déficit de la balance des revenus est demeuré quasi stable, en s'établissant à 27,5 milliards tandis que celui des services s'est aggravé de 8,9 milliards, en se situant à 168,1 milliards.

La balance des transferts sans contrepartie est ressortie excédentaire à 65,7 milliards, en retrait de 1,9 milliard par rapport à l'année 1998, en liaison avec le recul des transferts publics qui sont passés de 27,6 milliards en 1998 à 24,1 milliards.

La bonne tenue du compte de capital et des opérations financières dont le solde excédentaire est ressorti à 117,7 milliards, est essentiellement due à la forte progression de 18,8 milliards des autres investissements et 5,5 milliards des investissements directs.

Au Niger, le solde déficitaire des paiements extérieurs a été réduit de 4,4 milliards pour se situer à 4,5 milliards, contre 8,9 milliards en 1998, en rapport essentiellement avec la baisse du déficit du compte courant due à la contraction du solde négatif des opérations sur biens et services.

Le déficit commercial s'est atténué de 23,2 milliards en ressortant à 17,7 milliards, en raison de la diminution des importations qui a plus que compensé le repli des exportations. Le déficit des services s'est établi à 61,0 milliards, en redressement de 8,1 milliards, en liaison avec la réduction des frets et assurances consécutive à la contraction des importations.

L'excédent des transferts sans contrepartie est en retrait de 12,8 milliards en ressortant à 21,6 milliards, en raison de la chute des aides extérieures résultant notamment de l'absence d'un programme économique et financier appuyé par les Institutions de Bretton Woods.

Le compte de capital et des opérations financières s'est dégradé, se situant à 57,1 milliards, contre 71,7 milliards en 1998, en liaison notamment avec la baisse des tirages au titre des capitaux publics.

Au **Sénégal**, le solde excédentaire de la balance des paiements s'est élevé à 58,8 milliards, contre 31,4 milliards en 1998, en relation avec le bon comportement du compte de capital et d'opérations financières. Le déficit courant s'est accru en se fixant à 178,7 milliards, contre 146,0 milliards en 1998, du fait de la mauvaise tenue du solde commercial qui est ressorti déficitaire à 189,7 milliards, contre 184,6 milliards un an plus tôt, du fait principalement de la baisse des cours des produits arachidiers et du phosphate. En outre, l'excédent des transferts sans contrepartie s'est contracté de 37,8 milliards pour se situer à 63,2 milliards, en rapport avec les lenteurs observées dans la mise en œuvre de certaines réformes nécessaires à la mobilisation de ressources extérieures attendues.

Le déficit de la balance des services s'est stabilisé à 8,4 milliards, en dépit de

l'augmentation du fret qui est passé de 103,0 milliards en 1998 à 108,4 milliards. Cette situation est induite par le niveau élevé des entrées au titre de la rubrique " voyages ". La balance des revenus est ressortie déficitaire de 43,8 milliards en 1999, contre 51,9 milliards l'année précédente.

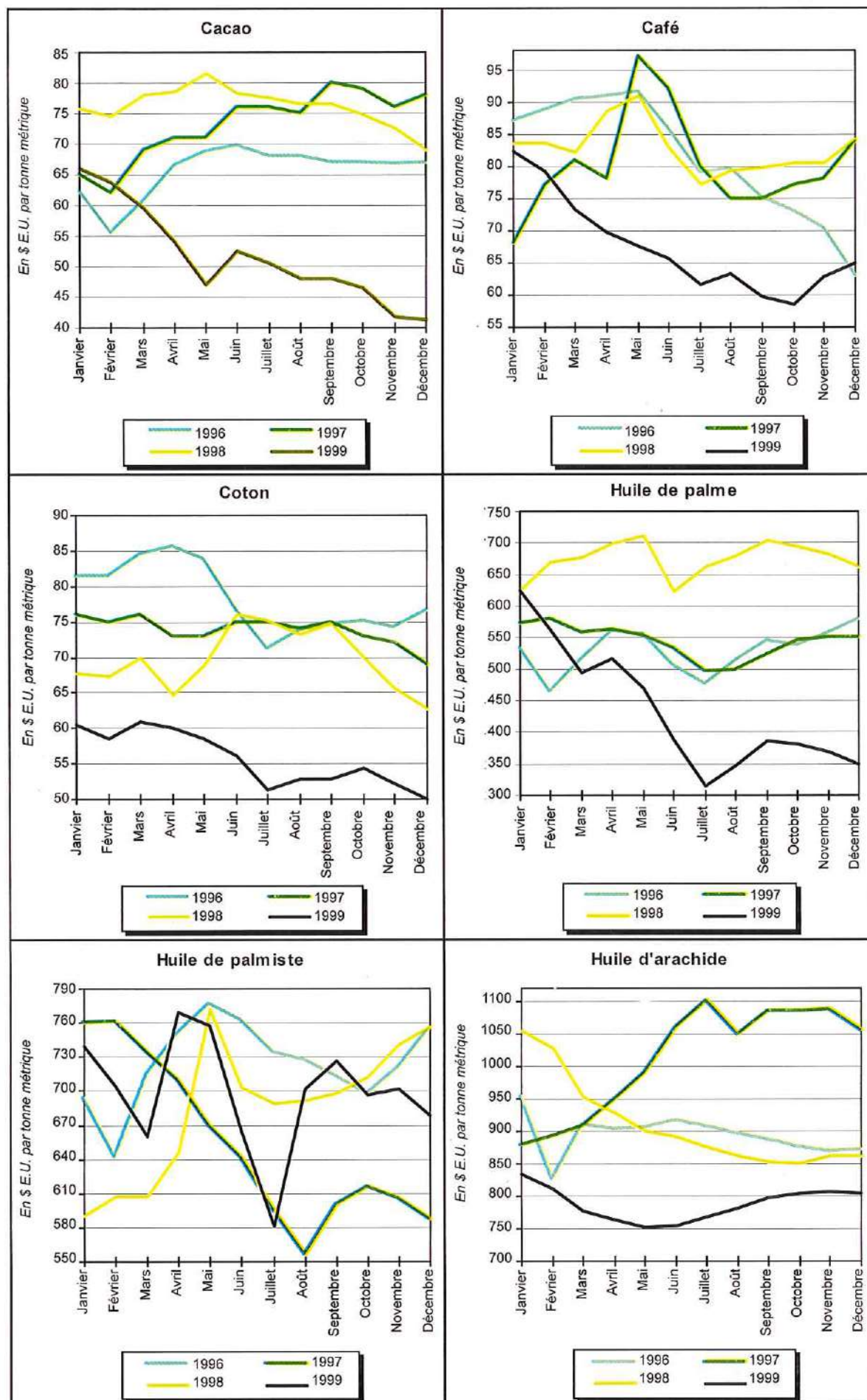
Le compte de capital et d'opérations financières s'est amélioré de 66,6 milliards pour atteindre 237,5 milliards. Le financement exceptionnel a atteint 33,3 milliards, essentiellement en raison du rééchelonnement de 32,1 milliards obtenu du Club de Paris.

Au **Togo**, le solde des paiements extérieurs, est ressorti excédentaire à 19,3 milliards, contre un déficit de 6,5 milliards un an plus tôt. Cette évolution est imputable principalement à la réduction du déficit du compte des transactions courantes qui est passé de 82,6 milliards en 1998 à 50,2 milliards.

La contraction du solde négatif du compte courant est due d'une part, à la bonne tenue du solde commercial qui est passé de 78,6 milliards en 1998 à 40,3 milliards et d'autre part, au compte des services et des revenus qui se sont améliorés de 8,0 milliards.

L'excédent des transferts sans contrepartie a enregistré un repli de 13,9 milliards pour se fixer à 39,0 milliards, en liaison avec la baisse des transferts publics.

En ce qui concerne les transferts en capital, leur niveau a été relevé en se situant à 12,5 milliards contre 3,6 milliards en 1998. Quant aux opérations financières, leur excédent a baissé de 14,1 milliards pour atteindre 57,0 milliards. Le financement exceptionnel, composé exclusivement d'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs est ressorti à 19,2 milliards.



2.5.2 Marchés des matières premières

L'évolution des marchés des produits de base d'origine agricole a été particulièrement défavorable en 1999. Ainsi, les cours du cacao, du café, du coton, des huiles végétales et du caoutchouc, déjà affectés en 1998 par la faiblesse de la demande mondiale, se sont effondrés, en raison d'une production abondante.

A l'inverse, la reprise de la demande de certaines branches industrielles, induite par le regain d'activité en Asie et le retour de la croissance en Europe, s'est conjuguée aux mesures de régulation de l'offre pour impulser un redressement des prix du pétrole.

Les cours mondiaux du cacao ont connu un effondrement sans précédent depuis 1989. En effet, le prix du cacao, calculé par l'Organisation Internationale du Cacao (OICC), s'est établi, en moyenne, à 51,58 cents la livre, en recul de 32,2% par rapport à l'année précédente. Outre la faible progression de la demande, l'excès de l'offre et l'alourdissement des stocks qui en a résulté ont pesé sur l'évolution des cours. Les risques de désorganisation des circuits de commercialisation liés à la libéralisation de la filière, intervenue en Côte d'Ivoire en 1999 et attendue au Ghana à compter d'octobre 2000, ont constitué également un facteur de pression sur les prix.

Les cours du café robusta ont enregistré un recul de 18,5% par rapport à l'année 1998. Cette baisse est imputable à l'abondance de l'offre de ce type de café qui a atteint un niveau record de 36,0 millions de sacs en 1999-2000, en hausse de 12,5% par rapport à la campagne précédente.

Les cotations du coton ont accusé une baisse continue, passant de 60,4 cents la livre en janvier, à 50,9 cents au mois de décembre. Cette morosité du marché est imputable aux anticipations peu favorables liées à l'accélération des exportations de la Chine vers les autres pays d'Asie et à la révision à la hausse de la production mondiale en 1999/2000 par rapport aux prévisions initiales.

S'agissant de l'huile d'arachide, les cours mondiaux se sont inscrits en baisse de 13,4% par rapport à l'année précédente, s'établissant en moyenne à 787,9 dollars la tonne. La chute des cours de l'huile de palme amorcée en décembre 1998, s'est accentuée durant l'année 1999. Le cours moyen annuel de ce produit s'est établi à 433,6 dollars la tonne, en forte baisse de 35,6% par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique par l'accroissement de la production en Asie, stimulé par la fermeté des cours en 1998.

Confronté à une surproduction depuis 1996, le marché du caoutchouc est demeuré déprimé en 1999. Sous le poids de l'offre excédentaire d'environ 0,12 million de tonnes par rapport à la demande, les cours ont enregistré un repli de 5,5% par rapport à 1998, pour se situer en moyenne à 45,7 pence par kilogramme. Face à l'incapacité de l'Organisation Internationale du Caoutchouc à réguler le marché, trois des principaux pays producteurs ont annoncé leur retrait de l'organisation, dont les membres ont en définitive décidé, le 30 septembre, de mettre un terme à l'accord international sur le caoutchouc naturel, en vigueur depuis 1995.

Après une année de baisse prononcée, les prix du pétrole brut se sont redressés. Tombé à 11,6 dollars le baril en décembre 1998 sur le marché à terme de New York, le cours du brut s'est fixé à 25,4 dollars en décembre 1999. Cette évolution est due, d'une part, aux efforts de régulation de l'offre qu'ont pu s'imposer les pays producteurs, à la suite de la signature le 23 mars 1999 à Vienne d'un accord de réduction de la production et, d'autre part, à une réduction des stocks, signe d'une reprise de la demande mondiale, liée au regain de l'activité économique dans la plupart des régions du monde. Au total, le prix moyen annuel du baril s'est situé à 19,1 dollars, en hausse de 30,3% par rapport à l'année précédente.

Les cours de l'or ont poursuivi leur effritement pour retomber en juillet 1999 à 256,1 dollars l'once, le plus bas niveau depuis 20 ans. Outre le déséquilibre entre l'offre et la demande, aggravé par les ventes

périodiques d'or auxquelles ont procédé plusieurs banques centrales, l'accord de principe obtenu du groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) à Cologne, autorisant le FMI à vendre une partie de ses réserves pour financer sa contribution à l'initiative de réduction de la dette des pays les plus pauvres, a constitué un facteur supplémentaire de détérioration des cours. Cette évolution s'explique également par le faible attrait des contrats d'or sur les investisseurs, en raison du faible potentiel de hausse des cours au regard du déséquilibre persistant entre l'offre et la demande mondiales. Ainsi, en dépit du redressement des cotations depuis le mois de septembre, le cours moyen de l'once d'or s'est établi à 278,8 dollars, en recul de 5,2% par rapport à l'année précédente.

2.5.3 Mobilisation des ressources extérieures

Les concours extérieurs mobilisés en 1999 par les Etats membres de l'Union, en appui aux réformes entreprises, se sont élevés à 153,6 milliards, soit le plus faible niveau de réalisation enregistré depuis 1994, alors qu'en 1998 ils s'étaient chiffrés à 520,9 milliards.

Les contributions reçues des organismes multilatéraux se sont chiffrées à 115,3 milliards, en retrait de 343,0 milliards par rapport au niveau enregistré l'année précédente. Elles proviennent des Institutions de Bretton Woods (74,1 milliards contre 331,9 milliards en 1998), de l'Union européenne (28,7 milliards contre 81,8 milliards en 1998) et de la BAD (12,5 milliards, contre 42,4 milliards une année auparavant). Par rapport aux prévisions, le taux de mobilisation des ressources auprès des organismes multilatéraux s'est situé à 33,4%.

Les apports des partenaires bilatéraux se sont élevés à 38,3 milliards, en retrait de 24,3 milliards par rapport à 1998.

2.5.4 Situation de la dette extérieure

La situation de la dette extérieure des Etats de l'Union a peu évolué en 1999. En effet, le stock de la dette est ressorti à 16.394,6 milliards, contre 16.111,6 milliards

en 1998, soit un accroissement de 1,8%. Cette évolution est en rapport avec l'appréciation des taux de change et l'évolution des flux nets de ressources et des arriérés accumulés par certains Etats. Toutefois, le ratio de l'encours de la dette sur le PIB a diminué, passant de 100,7% en 1998 à 96,2% en 1999, du fait de la progression plus rapide du PIB.

Le service dû s'est chiffré à 955,4 milliards, en hausse de 10,6 milliards. Il a représenté 18,1% des exportations de biens et services non facteurs, contre 18,6% un an auparavant. En revanche, le service exigible s'est fixé à 657,7 milliards, contre 687,3 milliards en 1998. Il a absorbé 26,0% des recettes fiscales, contre 28,8% l'année précédente, du fait de l'effet conjugué des allègements de dettes obtenus, de la contraction de nouveaux tirages et des accumulations d'arriérés.

Les pays de l'Union ont obtenu un allègement de leurs engagements d'environ 223,3 milliards en 1999, contre 410,4 milliards en 1998. Les principaux bénéficiaires de cet allègement sont le Bénin, le Niger, le Burkina et la Côte d'Ivoire. Ce dernier pays a effectué un rachat partiel des titres émis dans le cadre de la restructuration de sa dette commerciale.

Au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), aucun pays de l'Union n'a encore bénéficié de ce mécanisme. La mise en œuvre de ce dispositif en faveur du Mali, initialement prévue à fin 1999, a été différée en 2000 en raison des contre-performances des finances publiques liées aux difficultés de la filière coton. Avec la revue des critères d'éligibilité à l'Initiative, approuvée lors des Assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International en septembre 1999, tous les pays de l'Union devraient bénéficier d'un allègement de dette au titre de ce mécanisme au cours des prochaines années.

Dans l'ensemble, les difficultés financières éprouvées par certains Etats se sont traduites par l'accumulation d'arriérés extérieurs, par la Côte d'Ivoire (32,4 milliards), la Guinée-Bissau (15,8 milliards), le Niger (25,2 milliards) et le Togo (14,3 milliards).

UMOA - Situation de la dette extérieure (en milliards de francs CFA)

	1998								
	BENIN	BURKINA	CI	GUINEE-B.	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UMOA
SERVICE DU	38,5	31,0	604,1	17,5	43,3	43,6	121,5	45,3	944,8
Principal	23,5	21,5	352,4	10,9	32,4	25,7	93,7	27,3	587,4
Intérêts	15,0	9,5	251,7	6,6	10,9	17,9	27,8	18,0	357,4
ALLEGEMENTS OBTENUS	36,5	2,9	334,4	0,0	0,0	28,5	0,0	8,1	410,4
Rééchelonnement	36,5	2,9	334,4	0,0	0,0	28,5	0,0	8,1	410,4
Remises/annulations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moratoire/différé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
VARIATIONS DES ARRIERES	-30,0	-17,6	-120,9	20,9	0,0	2,0	-2,7	5,4	-142,9
SERVICE REGLE *	32,0	45,7	390,6	6,6	43,3	13,1	124,2	31,8	687,3
Principal	17,0	36,2	138,9	0,0	32,4	0,0	93,7	20,8	339,0
Intérêts	15,0	9,5	251,7	6,6	10,9	13,1	30,5	11,0	348,3
TIRAGES	33,2	80,1	421,2	8,0	92,1	65,9	137,1	38,6	876,2
dont FMI	0,0	10,4	100,6	1,9	8,2	15,3	28,4	8,9	173,7
ENCOURS DECAISSE	941,6	789,3	8 125,6	549,9	1 792,8	938,9	2 167,4	806,1	16 111,6
STOCK D'ARRIERES	16,5	0,0	0,0	150,0	0,0	59,1	0,0	8,3	233,9
RATIOS CARACTERISTIQUES									
Encours/PIB (%)	69,2	51,8	121,2	453,3	117,4	77,7	79,6	96,6	100,7
Service dû/exportations B. & S. (%)	11,7	14,5	19,9	98,9	11,5	20,0	14,8	15,5	21,3
Service réglé/exportations B. & S. (%)	9,7	21,4	12,9	37,3	11,5	6,0	15,1	10,9	15,2
Service dû/recettes fiscales (%)	21,1	16,9	52,9	388,9	19,4	44,7	27,7	39,4	39,3
Service réglé/recettes fiscales (%)	17,5	25,0	34,2	146,7	19,4	13,4	28,3	27,7	28,0

UMOA - Situation de la dette extérieure (en milliards de francs CFA)

	1999								
	BENIN	BURKINA	CI	GUINEE-B.	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UMOA
SERVICE DU	40,6	39,9	627,3	20,7	49,1	46,3	99,9	31,6	955,4
Principal	29,0	29,5	364,3	12,0	35,6	28,2	67,6	12,8	579,0
Intérêts	11,6	10,4	263,0	8,7	13,5	18,1	32,3	18,8	376,4
ALLEGEMENTS OBTENUS	13,3	4,2	195,9	0,0	0,0	9,9	0,0	0,0	223,3
Rééchelonnement	13,3	4,2	195,9	0,0	0,0	9,9	0,0	0,0	223,3
Remises/annulations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moratoire/différé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
VARIATIONS DES ARRIERES	-13,3	0,0	32,4	15,8	0,0	25,2	0,0	14,3	31,2
SERVICE REGLE *	40,6	35,7	399,0	4,9	49,1	11,2	99,9	17,3	700,9
Principal	29,0	25,3	136,0	0,0	35,6	0,0	67,6	12,8	345,7
Intérêts	11,6	10,4	263,0	4,9	13,5	11,2	32,3	4,5	355,2
TIRAGES	45,9	100,4	178,9	1,8	105,7	24,6	68,8	15,2	541,3
dont FMI	7,6	10,2	33,9	0,0	14,0	0,0	11,9	0,0	77,6
ENCOURS DECAISSE	945,2	864,4	8 168,5	551,7	1 862,9	963,5	2 168,6	808,5	16 319,1
STOCK D'ARRIERES	0,0	0,0	0,0	165,8	0,0	84,3	0,0	22,6	261,9
RATIOS CARACTERISTIQUES									
Encours/PIB (%)	64,1	53,1	115,5	411,4	112,8	75,9	73,8	91,7	95,7
Service dû/exportations B & S (%)	12,2	23,3	20,3	64,5	8,9	24,0	11,5	10,2	17,2
Service réglé/exportations B & S (%)	12,2	20,8	12,9	15,3	8,9	5,8	11,5	5,6	12,6
Service dû/recettes fiscales (%)	20,2	17,9	54,7	199,0	20,8	47,2	20,3	28,0	38,0
Service réglé/recettes fiscales (%)	20,2	16,0	34,8	47,1	20,8	11,4	20,3	15,4	27,8

* Service exigible.

Sources : Services nationaux de la dette, FMI.



Fruits d'anacardier - Guinée-Bissau.



Champ de riz pluvial - Burkina Faso.

II - La monnaie et le crédit

1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

1.1 Objectifs généraux

Les directives de politique de la monnaie et du crédit, arrêtées pour l'année 1999 par le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de ses séances des 24 et 25 septembre 1998, ont mis un accent particulier sur la poursuite de l'assainissement des finances publiques et la convergence accrue des politiques et des performances macroéconomiques, en vue d'assurer la stabilité économique et monétaire que requièrent la consolidation de l'UMOA et le rattachement du franc CFA à l'euro. En rapport avec ces exigences, les principaux objectifs retenus ont été une progression du produit intérieur brut en termes réels de 6,0%, une inflation de 3,0% et une réduction progressive du déficit budgétaire et de celui des paiements extérieurs courants.

Pour atteindre ces objectifs, l'action de l'Institut d'émission devait continuer de s'appuyer sur une politique monétaire prudente, en vue de contribuer à la maîtrise des tensions inflationnistes, au maintien des ressources dans l'Union et à la consolidation de la position extérieure des institutions monétaires. Dans cette optique, une priorité devait être accordée à la modération de l'expansion des crédits bancaires, à l'incitation des entreprises et des sociétés de commercialisation agricole à recourir à l'appel public à l'épargne et à la réduction pro-

gressive des concours de l'Institut d'émission aux Trésors publics, de manière à abandonner, à l'horizon 2001, le financement monétaire direct des Etats au profit de sources alternatives de financement.

Les mesures d'accompagnement préconisées par le Conseil des Ministres portaient sur la poursuite de politiques nécessaires à l'amélioration de l'offre et de la balance commerciale, l'accélération de la mise en place des instruments collectifs de mobilisation de l'épargne, tels que les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) et les Fonds Communs de Placements, ainsi que le renforcement du système bancaire et financier pour lui permettre de jouer efficacement son rôle dans la mobilisation de l'épargne intérieure et l'affectation des ressources aux emplois les plus productifs. Par ailleurs, les Autorités nationales devaient poursuivre la mobilisation des concours auprès des partenaires extérieurs et améliorer la sécurité des affaires et de l'investissement privé.

1.2 Moyens

1.2.1 Politique des taux d'intérêt de la Banque Centrale

La politique des taux d'intérêt est mise en œuvre à travers le marché monétaire et les

interventions sur les guichets permanents de la BCEAO.

Prenant en compte l'évolution favorable des indicateurs macroéconomiques des Etats de l'UMOA dans un contexte de démarrage de la campagne de commercialisation des produits agricoles et le nouvel environnement monétaire et financier international, marqué, notamment par l'avènement de l'euro et la détente des taux d'intérêt à l'étranger, l'Institut d'émission a procédé à une modification de ses taux directeurs, en les réduisant d'un demi-point pour les fixer à 5,25% pour le taux de pension et 5,75% pour celui de l'escompte, à compter du 4 janvier 1999.

Sur le marché monétaire, le taux marginal des adjudications de reprise de liquidités est passé de 4,75% en novembre 1998 à 4,00% en septembre 1999. En 1999, il a oscillé

entre 3,75% et 4,00% au lieu d'une fourchette de 4,50% à 5,25% l'année précédente. Aucune adjudication d'injection n'a été effectuée, en raison de la situation de liquidité des banques.

Le taux d'intérêt réglementé applicable à l'épargne sur livret est resté inchangé à 3,50% durant l'exercice 1999. Pour leur part, les taux de base bancaire se sont relativement tendus, s'établissant en moyenne à 9,76% en 1999, contre 9,71% un an plus tôt. Les taux interbancaires se sont accrus sur la plupart des échéances. Ils sont ressortis en moyenne, à 5,04% à un jour, 5,47% à sept jours et 5,75% à un mois, contre respectivement 5,00%, 5,22% et 5,67% en 1998. Pour les maturités à quatorze jours et à trois mois, les taux se sont, par contre, détendus pour ressortir à 5,54% et 5,04% après des niveaux respectifs de 5,57% et 6,01%.

Taux directeurs et taux du marché monétaire (% l'an)

Dates de modification	Taux d'escompte	Taux des pensions	Taux spécial	Taux moyen	Appels d'offres	
			des avances aux Trésors nationaux (a)	mensuel du marché monétaire T.M.M.	Injections	Reprises
4^{ème} trimestre 1998			4,9500			
Janvier 1999				4,9500		
04 janvier 1999	5,7500	5,2500				
Février 1999				4,9500		
Mars 1999				4,9500		
1^{er} trimestre 1999			4,9500			
Avril 1999				4,9500		
Mai 1999				4,9500		
Juin 1999				4,9500		
2^{ème} trimestre 1999			4,9500			
Juillet 1999				4,9500		
Août 1999				4,9500		
23 août 99	5,7500	5,2500				4,0000
30 août 99	5,7500	5,2500				3,7500
Septembre 1999				4,9500		
13 septembre 1999	5,7500	5,2500				4,0000
3^{ème} trimestre 1999			4,9500			
Octobre 1999				4,9500		
Novembre 1999				4,9500		
Décembre 1999				4,9500		
4^{ème} trimestre 1999			4,9500			

(a) Taux applicable aux concours à l'Etat dans le cadre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale.

Source : BCEAO.

1.2.2 Politique des réserves obligatoires

Au cours de l'année 1999, l'assiette des réserves obligatoires a été maintenue inchangée. Ainsi, pour les banques, les réserves obligatoires sont restées assises sur les dépôts à vue et les crédits à court terme, hors crédits de campagne. Pour les établissements financiers, l'assiette est demeurée constituée par les crédits à l'économie diminués des concours obtenus auprès des banques.

S'agissant des coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques, ils

ont été fixés selon les Etats entre 1,5% et 3,0%, à compter du 16 décembre 1998 et ont été maintenus constants tout au long de l'année 1999, en raison du bon comportement d'ensemble des indicateurs économiques et monétaires, notamment le niveau relativement satisfaisant des crédits à l'économie, des réserves de change et des prix.

Au total, les coefficients des réserves obligatoires des banques ont évolué comme suit, depuis la mise en œuvre du dispositif en 1993 :

ETATS	Du 16 octobre 93 au 15 août 1998	Du 16 août 1998 au 15 novembre 1998	Du 16 novembre au 15 décembre 1998	A compter du 16 décembre 1998
Bénin	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%
Burkina	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%
Côte d'Ivoire	1,5%	9,0%	1,5%	1,5%
Guinée-Bissau	- (*)	5,0%	5,0%	3,0%
Mali	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%
Niger	1,5%	5,0%	5,0%	1,5%
Sénégal	1,5%	5,0%	1,5%	1,5%
Togo	1,5%	9,0%	3,0%	1,5%

(*) La Guinée-Bissau a adhéré à l'Union Monétaire Ouest Africaine le 02 mai 1997.
Source : BCEAO.

De même, les coefficients applicables aux réserves obligatoires des établissements financiers sont demeurés inchangés à 5,0% en 1999 dans tous les Etats, niveau en vigueur depuis le 16 octobre 1993.

Le montant moyen des réserves effectivement constituées par les banques a baissé, revenant de 469,0 milliards à 441,2 milliards dont 234,2 milliards de titres d'Etat

issus de la consolidation et 96,8 milliards de titres PASFI, contre des réserves requises de 57,3 milliards. L'excédent global moyen, net des déficits constatés, s'est apprécié de 6,8 milliards pour ressortir à 383,9 milliards. Le montant moyen des réserves effectives des établissements financiers s'est chiffré à 0,71 milliard, contre un volume moyen requis de 0,86 milliard, soit un déficit moyen net de 0,15 milliard.

Encadré n° 2 : Les conditions monétaires dans l'UMOA : confection d'un indice communautaire

L'efficacité de la politique monétaire dans une économie à régulation indirecte repose sur l'effectivité du contrôle qu'exercent les autorités monétaires sur le taux d'intérêt. Les variations de cet instrument influencent l'activité économique et l'inflation, en modifiant le comportement des agents économiques, notamment en matière de consommation, d'épargne et d'investissement. Cependant, les effets de la politique du taux d'intérêt sur la croissance économique peuvent être annulés ou, dans certains cas, renforcés par ceux engendrés par les mouvements du taux de change effectif réel.

A la différence des analyses traditionnelles où ces effets étaient décrits séparément, des études récentes ont préconisé la construction d'indicateurs permettant de mesurer l'impact combiné de ces instruments sur la croissance et les prix. C'est ainsi que l'indice des conditions monétaires se veut un indicateur synthétique permettant d'apprécier les effets conjugués des politiques de taux d'intérêt et des changes sur la demande globale. Il est calculé comme une moyenne pondérée des chocs associés à ces deux instruments, par rapport à une période de base.

Par ailleurs, le constat de l'absence de lien robuste entre les agrégats monétaires et l'objectif final de la politique monétaire, notamment la stabilité des prix, a conduit certaines banques centrales à se détourner progressivement des objectifs intermédiaires au profit d'un pilotage plus direct de la cible finale. Dans la recherche d'un indicateur non seulement étroitement lié à la cible finale, mais également sensible aux modifications des instruments de politique monétaire, l'indice des conditions monétaires apparaît utile.

La construction d'un indice des conditions monétaires communautaire pour l'UMOA se justifie par le fait que la politique des taux d'intérêt et des changes est commune à l'ensemble des pays de l'Union.

Il ressort des résultats de l'estimation effectuée par les services de la BCEAO, portant sur la période 1970-1997 que l'indice des conditions monétaires a connu des périodes d'assouplissement et d'affermissement qui ont correspondu, respectivement, à des phases de croissance et de récession économique.

L'étude a également mis en évidence une relation significative entre l'indice harmonisé des prix à la consommation de l'UMOA et l'indice des conditions monétaires calculé, décalé d'une période. Les simulations effectuées sur la base de la spécification proposée ont conduit en 1998 à une prévision du niveau des prix qui s'écarte peu du niveau effectivement constaté. Aussi, pourrait-il constituer un indicateur avancé de l'inflation. En particulier, cet indice pourrait être utilisé comme un repère supplémentaire d'appréciation de la cohérence entre les objectifs arrêtés en matière d'inflation et les conditions monétaires courantes.

UMOA - Evolution des réserves constituées par les banques (en millions de francs CFA)

Périodes	Réserves requises	Réserves constituées	Déficit brut (1)	Excédent brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2) - (1)
16-12-1998 au 15-01-1999	50 544	348 778		298 234	298 234
16-01-1999 au 15-02-1999	54 124	396 253		342 129	342 129
16-02-1999 au 15-03-1999	56 442	424 218	- 4	367 780	367 776
16-03-1999 au 15-04-1999	57 974	459 307		401 333	401 333
16-04-1999 au 15-05-1999	60 159	472 675		412 516	412 516
16-05-1999 au 15-06-1999	59 889	493 647		433 758	433 758
16-06-1999 au 15-07-1999	60 540	478 965		418 425	418 425
16-07-1999 au 15-08-1999	57 575	469 365		411 790	411 790
16-08-1999 au 15-09-1999	57 301	463 327		406 026	406 026
16-09-1999 au 15-10-1999	57 716	462 159		404 443	404 443
16-10-1999 au 15-11-1999	57 150	442 028	- 2 558	387 437	384 879
16-01-1999 au 15-12-1999	5 812	383 772	- 962	326 562	325 600
Moyenne	57 299	441 208	- 294	384 203	383 909

Source : BCEAO.

UMOA - Evolution des réserves constituées par les établissements financiers (en millions de francs CFA)

Périodes	Réserves requises	Réserves constituées	Déficit brut (1)	Excédent brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2) - (1)
01-01-1999 au 31-03-1999	879	727	-175	23	-152
01-04-1999 au 30-06-1999	866	658	-218	10	-208
01-07-1999 au 30-09-1999	865	728	-168	31	-137
01-10-1999 au 31-12-1999	848	742	-156	50	-106
Moyenne	865	714	-179	30	-150

Source : BCEAO.

1.2.3 Accords de classement

Le mécanisme des accords de classement a été institué en juin 1991, dans le cadre de la mise en œuvre d'instruments de politique monétaire plus flexibles et mieux adaptés aux règles du marché. Le principal objectif visé consistait, d'une part, à inciter les banques à détenir des actifs sains et, d'autre part, à encourager les entreprises à consentir des efforts pour améliorer leur gestion. En 1999, le mode de fonctionnement du mécanisme des accords de classement a connu une modification du fait de la suppression des dérogations accordées au titre des ratios de rentabilité,

d'indépendance financière et, s'agissant des sociétés de commercialisation des produits agricoles, de potentiel d'endettement.

Au cours de l'exercice 1999, cent quarante deux (142) dossiers de demande d'accord de classement d'un montant total de 706,2 milliards ont été examinés par la BCEAO, dont quatre-vingt-dix-sept (97), respectant les normes fixées par le dispositif, ont reçu une décision favorable pour un encours de 405,0 milliards, soit 57,3% des demandes instruites.

La répartition par pays se présente comme suit :

Au **Bénin**, vingt et un (21) dossiers ont été examinés parmi lesquels quatorze (14) ont été agréés pour un montant de 28,9 milliards.

Au **Burkina**, vingt (20) dossiers ont été instruits dont dix-neuf (19) en faveur des salariés ou de groupements villageois sous forme de mobilisation globale. Tous ces dossiers ont été agréés, pour un montant de 49,1 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, trente-six (36) dossiers ont été présentés dont vingt (20) agréés pour la somme de 141,0 milliards.

Au **Mali**, vingt et un (21) dossiers ont été examinés parmi lesquels neuf (9) ont donné lieu à un accord pour un montant de 99,0 milliards.

Au **Niger**, sur les deux (2) dossiers examinés, un (1) a été agréé pour 4 milliards.

Au **Sénégal**, neuf (9) accords sur onze (11) sollicités ont été notifiés pour un montant de 73,9 milliards.

Au **Togo**, sur trente et un (31) dossiers instruits, vingt quatre (24) ont été approuvés pour la somme de 9,1 milliards.

La titrisation des créances consolidées de la Banque Centrale sur les Etats, intervenue en juillet 1994, a permis de neutraliser une part importante des excédents de liquidités des banques de l'UMOA.

D'une valeur nominale totale à l'émission de 440,2 milliards, l'encours des titres d'Etat est ressorti à 258,5 milliards à fin décembre 1999, compte tenu des remboursements semestriels effectués depuis fin décembre 1994, pour un montant cumulé de 181,7 milliards. Les cessions nettes cumulées se sont établies à 234,2 milliards à fin décembre 1999, représentant 90,61% de l'encours des titres émis, contre 91,60% un an plus tôt.

Cette expérience a suscité depuis sa mise en œuvre, des initiatives de même nature. Ainsi, dans le cadre du programme de restructuration de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST), une titrisation complémentaire de 3,2 milliards a été relevée, portant le montant global à 4,5 milliards.

Le montant cumulé à l'émission des titres émis en représentation de la dette publique dans l'Union s'est élevé à 665,6 milliards, tandis que l'encours s'est chiffré à 410,0 milliards à fin décembre 1999.

1.2.4 Opérations sur les titres d'Etat

UMOA - Situation des titres au 31 décembre 1999 (en millions de francs CFA)										
Pays	Montant des titres émis	Encours des titres émis (1)	CESSIONS NETTES CUMULÉES					Solde (1) - (2)	Titres UMOA détenus par des investisseurs locaux	
			Total (2)	dont investisseurs locaux		dont investisseurs Umoa			Banques	Autres
				Banques	Autres	Banques	Autres			
Bénin	44 329,8	25 819,5	25 819,5	25 219,5	200,0	400,0	0,0	0,0	26 600,0	0,0
Burkina	9 000,0	5 000,0	5 000,0	5 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	52 150,0	550
Côte d'Ivoire	186 128,1	110 118,4	96 700,0	4 700,0	50,0	91 400,0	550,0	13 418,4	0,0	0,0
Mali	23 900,0	13 900,0	10 250,0	9 200,0	0,0	1 050,0	0,0	3 650,0	14 300,0	0,0
Niger	25 877,7	14 868,1	14 850,0	3 850,0	0,0	11 000,0	0,0	18,1	2 900,0	0,0
Sénégal	143 739,1	84 275,6	79 125,6	64 375,6	2 250,0	12 500,0	0,0	5 150,0	19 050,0	0,0
Togo	7 239,9	4 527,7	2 500,0	1 200,0	0,0	1 300,0	0,0	2 027,7	2 650,0	0,0
Total	440 214,6	258 509,3	234 245,1	113 545,1	2 500,0	117 650,0	550,0	24 264,2	117 650,0	550,0
Source : BCEAO.										

2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

La situation monétaire a été caractérisée en 1999 par une amélioration des avoirs extérieurs nets, un léger accroissement du crédit intérieur et une expansion de la masse monétaire.

qui se sont fixés à 1.533,4 milliards, contre 1.742,7 milliards en 1998. Les avoirs extérieurs nets de la BCEAO ont augmenté de 142,4 milliards pour se chiffrer à 1.043,3 milliards. En particulier les réserves officielles

UMOA - Situation Monétaire Intégrée (fin décembre)

	1996	1997	1998	1999
	Milliards de francs CFA			
Avoirs extérieurs nets	869,7	1 087,8	989,0	1 147,1
Banque Centrale	755,2	961,8	900,9	1 043,3
Banques	114,5	126,0	88,1	103,8
Crédit intérieur	2 989,8	3 262,2	3 522,3	3 616,3
Position nette des Gouvernements	946,1	1 010,9	1 102,2	1 175,0
Crédits à l'économie	2 043,7	2 251,3	2 420,1	2 441,3
ACTIF = PASSIF	3 859,5	4 350,0	4 511,3	4 763,4
Masse monétaire	3 401,2	3 654,1	3 777,5	3 994,0
Circulation fiduciaire	1 059,7	1 216,9	1 305,0	1 359,3
Dépôts en banque	2 306,6	2 399,7	2 434,3	2 594,7
Dépôts en CNE et CCP	34,9	37,5	38,2	40,0
Autres éléments nets	458,3	695,9	733,8	769,4

Source : BCEAO.

2.1 Avoirs extérieurs nets

UMOA - Evolution des avoirs extérieurs nets (fin décembre)

	1996	1997	1998	1999
	Milliards de francs CFA			
Bénin	165,4	206,8	196,6	289,0
Burkina	217,0	193,5	172,7	163,2
Côte d'Ivoire	0,2	51,5	40,0	- 27,9
Guinée-Bissau	- 5,3	20,7	20,3	14,3
Mali	190,5	183,4	150,1	112,9
Niger	2,1	- 6,7	- 18,1	- 23,0
Sénégal	- 76,2	15,6	51,4	107,8
Togo	2,2	5,6	- 4,0	15,8
UMOA*	869,7	1 087,8	989,0	1 147,1

(*) Y compris avoirs non répartis et ajustements.

Source : BCEAO.

2.1.1 Evolution d'ensemble

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est inscrite en hausse de 158,1 milliards, pour se situer à 1.147,1 milliards à fin décembre 1999. Cette amélioration s'explique par le ralentissement des sorties brutes de capitaux, reflété par l'évolution des transferts via la Banque Centrale

de change se sont accrues de 167,3 milliards, pour ressortir à 2.111,5 milliards, induisant une progression du taux de couverture de l'émission monétaire, passé ainsi de 98,2% à 104,6%.

S'agissant des banques, leurs avoirs extérieurs nets se sont inscrits en hausse de 15,7 milliards pour se fixer à 103,8 milliards.

2.1.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 289,0 milliards à fin décembre 1999, soit une hausse de 92,5 milliards. Cette évolution est imputable à la Banque Centrale dont la position extérieure nette s'est accrue de 108,8 milliards pour s'élever à 193,3 milliards. Les avoirs extérieurs nets des banques se sont, pour leur part, repliés de 16,4 milliards pour ressortir à 95,7 milliards.

Au **Burkina**, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est inscrite en baisse de 9,5 milliards en s'établissant à 163,2 milliards à fin décembre 1999. Cette dégradation a concerné exclusivement l'Institut d'émission dont la position extérieure nette a diminué de 21,4 milliards. Les avoirs extérieurs nets des banques se sont accrus de 11,9 milliards pour se fixer à 71,4 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est chiffrée à -27,9 milliards, en baisse de 67,9 milliards par rapport à fin décembre 1998. Cette évolution est exclusivement imputable à la Banque Centrale dont les avoirs extérieurs nets se sont contractés de 72,2 milliards pour ressortir à -3,2 milliards. La position extérieure des banques s'est améliorée de 4,3 milliards pour se fixer à -24,7 milliards.

En **Guinée-Bissau**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est fixée à 14,3 milliards à fin décembre 1999, en baisse de 6,0 milliards par rapport à 1998. Cette évolution a concerné aussi bien la Banque Centrale que les banques dont les positions extérieures nettes ont diminué respectivement de 0,6 et 5,4 milliards.

Au **Mali**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont ressortis à 112,9 milliards à fin décembre 1999, en recul de 37,2 milliards. Cette évolution, imputable à la fois aux banques et à la Banque Centrale, s'explique par la faiblesse des recettes d'exportation du coton et une moindre mobilisation des aides extérieures.

Au **Niger**, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires s'est dégradée de 4,9 milliards, pour ressortir à -23,0 milliards à fin décembre 1999. Cette évolution traduit une réduction de 3,9 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, ressortis à -26,1 milliards et de 1,0 milliard de ceux des banques qui se sont situés à 3,1 milliards.

Au **Sénégal**, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est située à 107,8 milliards à fin décembre 1999, en accroissement de 56,4 milliards par rapport à fin décembre 1998. Cette amélioration est imputable à la fois à la Banque Centrale et aux banques dont la position extérieure nette a progressé respectivement de 23,8 milliards et 32,5 milliards.

Au **Togo**, la position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie créditrice de 15,8 milliards à fin décembre 1999, soit un accroissement de 19,8 milliards. Cette évolution est exclusivement le fait de la Banque Centrale dont les avoirs extérieurs nets se sont améliorés de 20,7 milliards pour ressortir à 18,1 milliards. La position extérieure nette des banques s'est repliée de 0,9 milliard pour se situer à -2,3 milliards.

2.2 Crédit Intérieur

Le crédit intérieur a atteint 3.616,3 milliards à fin décembre 1999, en hausse de 94,0 milliards ou 2,7% par rapport à l'année précédente. Cette évolution a concerné aussi bien les crédits au secteur privé que les concours nets aux Etats qui se sont respectivement accrus de 0,9% et 6,6%.

2.2.1 Position nette des gouvernements

La Position nette débitrice des gouvernements a enregistré une hausse de 72,8 milliards en 1999, pour s'inscrire à 1.175,0 milliards. Cette dégradation résulte principalement de la baisse des dépôts des Etats pour un montant de 83,5 milliards et de l'augmentation de 15,6 milliards des concours statutaires dont l'effet a été atténué par le remboursement de 24,3 milliards des concours des banques.

Les concours de la Banque Centrale ont atteint 1.236,1 milliards en décembre 1999, en hausse de 1,0%. En particulier, les avances statutaires ont progressé de 4,3%, pour se situer à 377,3 milliards. Le Bénin et le Mali n'ont pas recouru aux avances statutaires de la Banque Centrale depuis 1997.

Au **Bénin**, la position nette créditrice du gouvernement est ressortie à 61,7 milliards à fin décembre 1999, en amélioration de 56,3 milliards. La consolidation de la situation de l'Etat est essentiellement liée à la hausse des dépôts publics de 52,7 milliards.

Au **Burkina**, la position nette débitrice du gouvernement a marqué une dégradation de 7,3 milliards, en s'établissant à 48,3 milliards à fin décembre 1999, contre 41,0 milliards un an plus tôt. Cette évolution est consécutive à une progression de 6,3 milliards des dettes de l'Etat, suite notamment à l'augmentation de 3,4 milliards des concours de la BCEAO au titre de l'article 16 de ses Statuts et de 2,8 milliards des dépôts en CNE.

En **Côte d'Ivoire**, l'endettement net de l'Etat s'est accru de 67,7 milliards pour s'inscrire à 675,1 milliards. Cette évolution a résulté d'un accroissement des concours statutaires de 28,1 milliards et d'une baisse des dépôts auprès du système bancaire pour une valeur de 71,5 milliards.

En **Guinée-Bissau**, la position nette débitrice du gouvernement s'est dégradée de 5,1 milliards, pour ressortir à 9,0 milliards à fin décembre 1999, en liaison principalement avec la baisse des dépôts de l'Etat à la Banque Centrale à hauteur de 4,7 milliards.

Au **Mali**, la position nette créditrice du gouvernement s'est détériorée de 6,9 milliards, pour se situer à 19,2 milliards à fin décembre 1999, essentiellement à la suite d'un accroissement des concours de la Banque Centrale.

Au **Niger**, la position nette débitrice du gouvernement s'est élevée à 71,6 milliards, en dégradation de 7,9 milliards. Cette évolution est due à une diminution des

dépôts publics de 13,0 milliards, atténuée par la baisse des recours de l'Etat aux concours statutaires de 1,3 milliard et l'accroissement des dépôts des particuliers en CCP de 0,2 milliard.

Au **Sénégal**, la position nette débitrice du gouvernement s'est dégradée de 6,7 milliards, pour ressortir à 187,8 milliards à fin décembre 1999. Cette évolution s'explique par un dégonflement des dépôts constitués auprès du système bancaire, notamment au titre des ressources de la privatisation. L'impact de cette dégradation a été atténué par les amortissements de 11,8 milliards des titres d'Etat détenus par les banques et la réduction de 9,7 milliards des concours statutaires.

Au **Togo**, la position nette débitrice du gouvernement s'est établie à 60,0 milliards, en accroissement de 0,9 milliard en liaison essentiellement avec la baisse des dépôts publics de 10,7 milliards atténuée par la contraction des concours de la BCEAO de 8,7 milliards.

2.2.2 Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se sont élevés à 2.441,3 milliards en décembre 1999, soit une hausse de 21,2 milliards, imputable exclusivement aux concours ordinaires. L'encours des crédits de campagne a diminué de 135,1 milliards, pour se situer à 92,8 milliards, en raison des remboursements effectués en fin d'année par les organismes de commercialisation des produits agricoles au Burkina et, dans une moindre mesure, en Côte d'Ivoire et la cession aux banques des crédits-intrants accordés par la Compagnie Malienne de Développement Textile aux producteurs. Ce dégonflement a résulté également du retard intervenu dans le financement de la campagne agricole 1999-2000, du fait des exigences de remboursement des crédits antérieurs formulées par les banques.

Les crédits ordinaires ont enregistré un accroissement de 156,4 milliards, soit 7,1%, pour se fixer à 2.348,5 milliards à fin décembre 1999, du fait de l'augmentation de

163,7 milliards des crédits à court terme, ceux à moyen et long terme ayant baissé de 7,3 milliards.

Au **Bénin**, les crédits à l'économie ont progressé de 61,6 milliards, pour s'élever à 161,7 milliards. Cette évolution est due à l'augmentation de 47,6 milliards des crédits à court terme et de 13,6 milliards de ceux à moyen et long terme.

Au **Burkina**, les crédits à l'économie sont ressortis à 189,3 milliards en décembre 1999, en progression de 9,1 milliards imputable à la hausse de 13,7 milliards des crédits ordinaires, les crédits de campagne s'étant repliés de 4,6 milliards. L'évolution des crédits ordinaires est exclusivement le fait des crédits à court terme qui se sont accrus de 18,5 milliards, tandis que les crédits à moyen et long terme ont baissé de 4,8 milliards, pour se situer à 47,0 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, l'encours des crédits à l'économie a diminué de 104,7 milliards, pour s'établir à 1.114,7 milliards à fin décembre 1999. Cette évolution est reflétée exclusivement par les crédits de campagne dont l'encours a baissé de 119,5 milliards pour se situer à 51,5 milliards en décembre 1999, les crédits ordinaires ayant augmenté de 14,8 milliards, particulièrement sur le compartiment à court terme. L'évolution des crédits de campagne s'explique par les difficultés dans le démarrage de la campagne de commercialisation du cacao, du fait de l'existence d'arriérés importants des sociétés de négoce vis-à-vis des banques et de la Caisse de stabilisation, ainsi que du recours accru aux financements extérieurs.

En **Guinée-Bissau**, les crédits à l'économie sont ressortis à 11,9 milliards à fin décembre 1999, en progression de 2,0 milliards. L'accroissement des crédits à l'économie est lié principalement aux intérêts débiteurs appliqués sur les arriérés de crédits de campagne octroyés en 1998.

Au **Mali**, l'encours des crédits à l'économie s'est accru de 36,8 milliards, pour s'établir à 291,7 milliards à fin décembre 1999, en liaison avec l'accroissement des

crédits ordinaires de 33,3 milliards et des crédits de campagne de 3,5 milliards. La progression des crédits ordinaires s'explique essentiellement par la cession aux banques des crédits-intrants d'un montant de 20,0 milliards, initialement accordés par la Compagnie Malienne de Développement Textile (CMDT) aux producteurs et la mise en place de divers crédits de trésorerie, notamment en faveur du secteur pétrolier. Les concours consentis au titre des investissements se sont élevés à 12,0 milliards.

Au **Niger**, les crédits à l'économie se sont fixés à 47,7 milliards en décembre 1999, en baisse de 1,7 milliard. Ce repli, lié à la réduction des crédits accordés au secteur minier, est imputable à hauteur de 0,8 milliard aux crédits à court terme et de 0,9 milliard aux concours à moyen et long terme.

Au **Sénégal**, les crédits au secteur privé ont augmenté de 27,8 milliards, pour se situer à 486,2 milliards en décembre 1999, en liaison avec la hausse de 36,7 milliards des crédits ordinaires, les crédits de campagne ayant baissé de 11,0 milliards sur la période. L'évolution des crédits ordinaires est induite essentiellement par des mises en place de financements au profit, notamment des industries manufacturières à hauteur de 26,8 milliards, du secteur énergétique pour 15,7 milliards, des bâtiments et travaux publics pour 4,0 milliards et de l'immobilier pour 3,2 milliards.

Au **Togo**, les crédits à l'économie ont enregistré une baisse de 15,6 milliards, pour se fixer à 147,3 milliards à fin décembre 1999, en raison essentiellement de la constitution d'importantes provisions sur les créances en souffrance. Les crédits de campagne se sont réduits de 5,5 milliards du fait du déclassement, par certaines banques, de crédits de cette nature en crédits ordinaires à court terme. Toutefois, les crédits ordinaires ont baissé de 9,9 milliards sous l'effet d'une réduction de 11,1 milliards des crédits à court terme, ceux à moyen et long terme ayant augmenté de 1,2 milliard.

2.2.3 Evolution des crédits recensés à la centrale des risques

Au 31 décembre 1999, les utilisations de crédits recensées à la centrale des risques, pour l'ensemble des pays de l'Union, s'élève à 2.304,2 milliards contre 2.179,2 milliards au 31 décembre 1998, soit une hausse de 125,0 milliards ou 5,7%. Cet accroissement est imputable à la progression des financements en faveur de l'industrie manufacturière (121,1 milliards), des transports (59,9 milliards), des services (33,5 milliards), de l'énergie (31,0 milliards) et du secteur des bâtiments et travaux publics (2,8 milliards). L'impact de cette progression a été partiellement compensé par la baisse des concours aux secteurs du commerce (104,7 milliards), des mines (14,7 milliards), des assurances et affaires immobilières (2,4 milliards) et de l'agriculture (1,5 milliard).

Au Bénin, les utilisations de crédits recensées se sont établies à 129,5 milliards à fin décembre 1999, en hausse de 41,2 milliards par rapport au niveau relevé un an auparavant. Cette augmentation a concerné les crédits à court terme pour 40,9 milliards et les concours à moyen et long terme pour 0,3 milliard. Les principales activités bénéficiaires de ces crédits additionnels sont les services (21,1 milliards), le commerce (18,0 milliards), le transport (1,2 milliard), l'industrie (0,5 milliard) et les bâtiments et travaux publics (0,4 milliard).

Au Burkina, l'encours des risques recensés s'élève à 129,2 milliards à fin décembre 1999, en contraction de 32,2 milliards. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des concours aux services divers (15,5 milliards), au commerce (12,8 milliards), au secteur des bâtiments et travaux publics (5,7 milliards), à l'industrie (2,7 milliards), à l'énergie (1,0 milliard), aux assurances et affaires immobilières (0,6 milliard), partiellement compensée par la hausse des crédits octroyés à l'agriculture (6,5 milliards). Les concours à moyen et long terme se sont repliés de 18,4% et ceux à court terme de 20,7%.

En Côte d'Ivoire, les crédits recensés se sont chiffrés à 1.018,6 milliards à fin décembre 1999, soit une baisse de 52,4 milliards. Cette situation s'explique essentiellement par l'augmentation des crédits en faveur de l'industrie (88,6 milliards), des transports (53,7 milliards), de l'énergie (10,6 milliards), des services divers (9,5 milliards), des bâtiments et travaux publics (2,4 milliards) et des mines (0,3 milliard), atténuée par la baisse des financements en faveur du commerce (99,5 milliards), des assurances et affaires immobilières (11,4 milliards) et de l'agriculture (1,8 milliard). Les concours à court terme ainsi que ceux à moyen et long terme, se sont accrus respectivement de 22,1 milliards et 30,3 milliards par rapport à leurs niveaux de décembre 1998.

Au Mali, l'utilisation des crédits recensée s'est inscrite à 207,0 milliards en décembre 1999, en progression de 25,0 milliards. Les financements additionnels ont bénéficié à tous les secteurs à l'exception des mines et de l'agriculture. Les progressions les plus significatives ont été observées dans les branches du commerce (17,1 milliards), des services divers (5,0 milliards), des assurances et affaires immobilières (3,4 milliards), de l'énergie (2,7 milliards), de l'industrie (1,7 milliard), des bâtiments et travaux publics (1,1 milliard) et des transports (1,0 milliard). Dans les secteurs de l'agriculture et des mines, les crédits alloués ont baissé respectivement de 5,2 milliards et 1,8 milliard. Les concours à court terme ont été prépondérants avec une hausse de 16,6%. Les financements à moyen et long terme ont augmenté de 6,5%.

Au Niger, les financements bancaires déclarés à la centrale des risques se sont inscrits à 75,3 milliards, en hausse de 2,0 milliards par rapport au niveau relevé en décembre 1998. Cette évolution est imputable essentiellement à la hausse des crédits accordés aux secteurs du commerce (6,0 milliards), de l'énergie et de l'agriculture (1,1 milliard), des services (0,8 milliard), des assurances et affaires immobilières (0,6 milliard), de l'industrie manufacturière

(0,5 milliard), des bâtiments et travaux publics (0,3 milliard) et des transports (0,3 milliard) atténuée par la baisse enregistrée dans les mines (7,6 milliards).

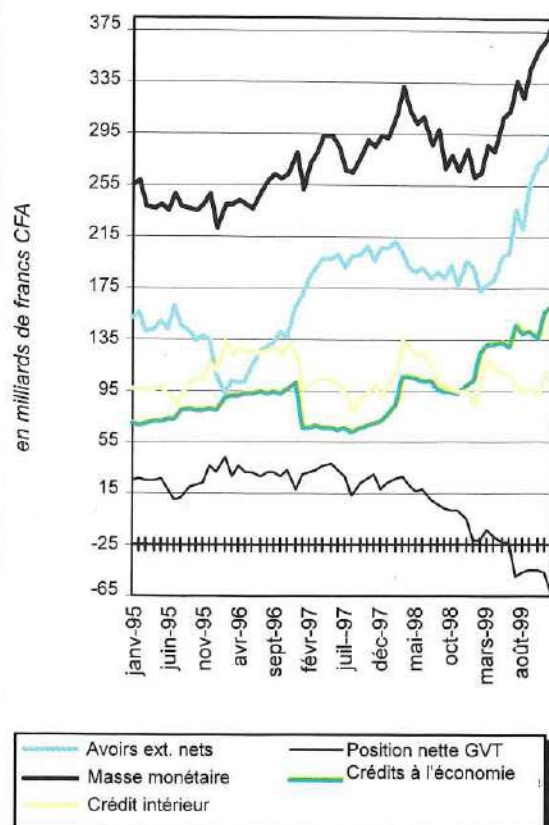
Les concours à court terme ont diminué de 0,2 milliard tandis que ceux à moyen et long terme ont légèrement progressé de 2,2 milliards.

Au Sénégal, les risques recensés ont atteint 610,9 milliards en décembre 1999, soit un accroissement de 47,5 milliards consécutif à l'augmentation des crédits accordés à l'industrie (31,5 milliards), au secteur énergétique (17,6 milliards), aux services divers (14,0 milliards), aux assurances et affaires immobilières (4,5 milliards), aux bâtiments et travaux publics (3,4 milliards), aux mines et aux transports (5,7 milliards) partiellement compensé par la baisse des

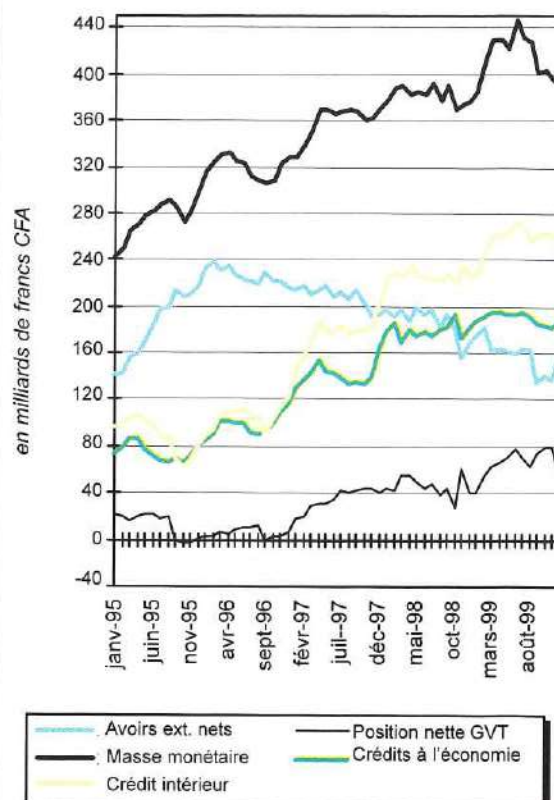
financements en faveur du commerce (28,6 milliards) et dans une moindre mesure, de l'agriculture (0,6 milliard). La hausse observée concerne à la fois les concours à court terme (10,7 milliards) et ceux à moyen et long terme (36,8 milliards).

Au Togo, les crédits déclarés ont atteint 133,7 milliards à fin décembre 1999, enregistrant ainsi une baisse de 10,9 milliards. Cette évolution est imputable à la réduction des financements accordés aux secteurs des mines (5,7 milliards), au commerce (4,6 milliards), aux services (0,8 milliard) et à l'industrie (0,6 milliard), partiellement compensée par la hausse des concours octroyés au secteur des bâtiments et travaux publics (0,8 milliard). Les crédits à court terme ont baissé de 9,4% et ceux à moyen et long terme de 4,2%.

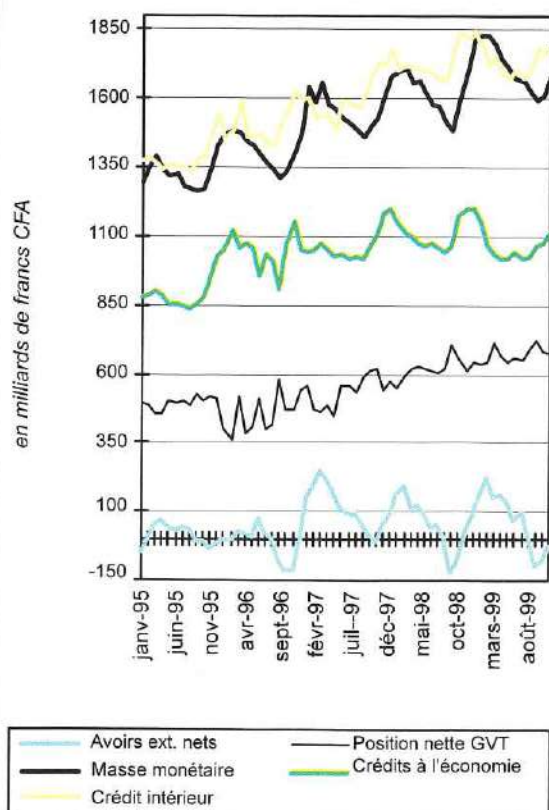
Bénin - Situation monétaire intégrée



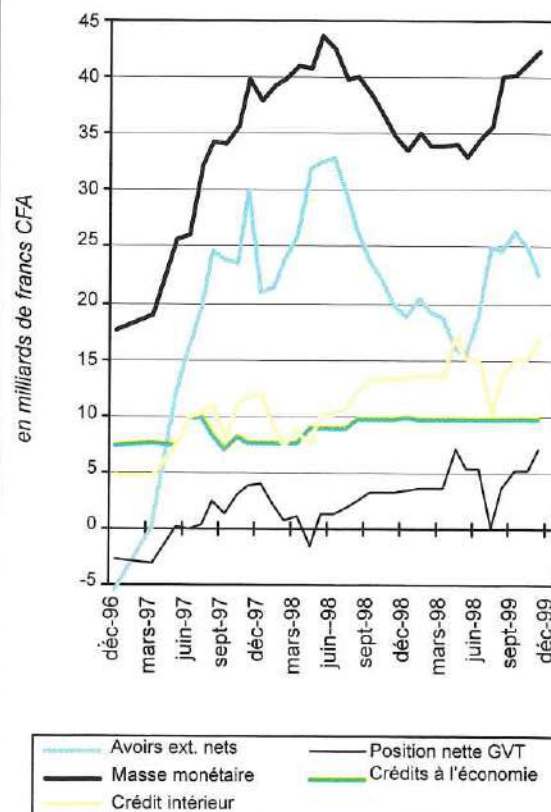
Burkina - Situation monétaire intégrée



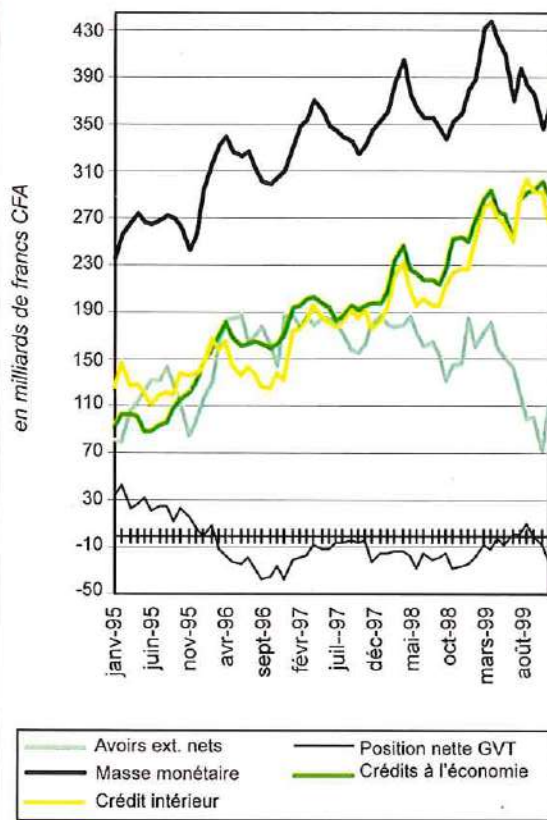
Côte d'Ivoire - Situation monétaire intégrée



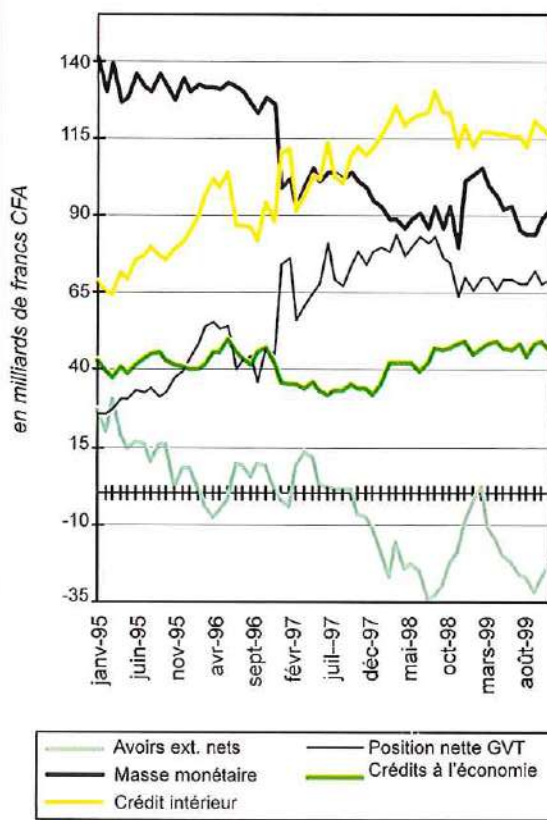
Guinée-Bissau - Situation monétaire intégrée



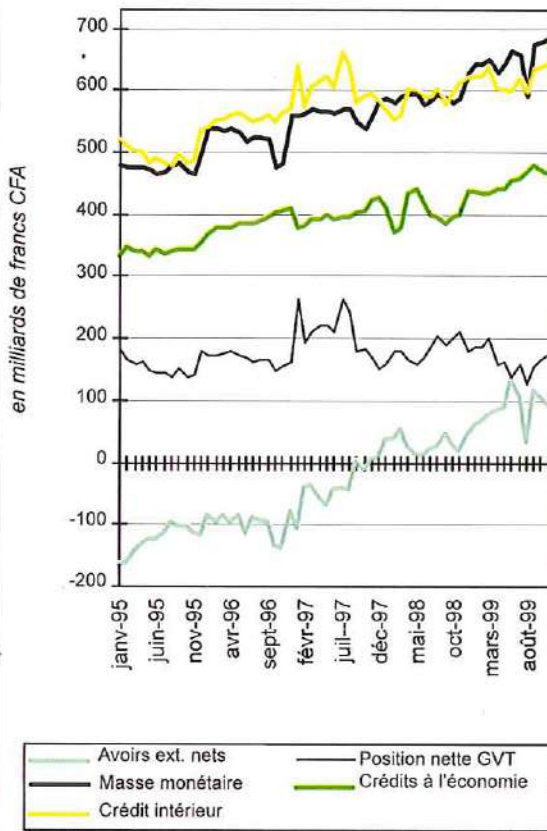
Mali - Situation monétaire intégrée



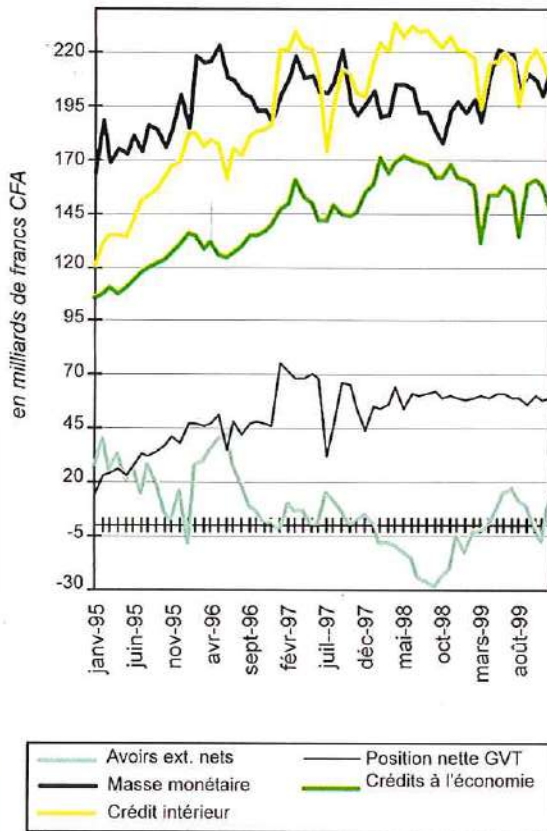
Niger - Situation monétaire intégrée

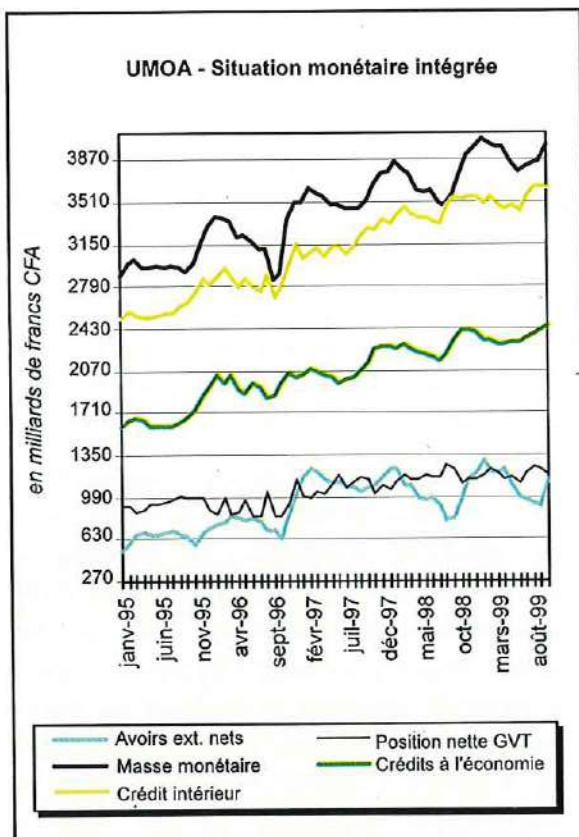


Sénégal - Situation monétaire intégrée



Togo - Situation monétaire intégrée





2.3 Masse monétaire

La masse monétaire de l'Union s'est établie à 3.994,0 milliards à fin décembre 1999, en hausse de 5,7% par rapport à décembre 1998. L'accroissement de la liquidité globale reflète la progression concomitante des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Il est porté à la fois par la circulation fiduciaire et les dépôts en banque qui ont augmenté respectivement de 4,2% et 6,6%, pour se situer à 1.359,3 milliards et 2.594,7 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a été ramenée à 34,0% en 1999, contre 34,5% un an plus tôt.

Au **Bénin**, reflétant notamment l'évolution des avoirs extérieurs nets, la masse monétaire s'est accrue de 35,3% pour se fixer à 382,5 milliards. Cette augmentation a concerné essentiellement la circulation fiduciaire, passée de 70,4 milliards à 160,3 milliards, soit une hausse de 127,7%. Les dépôts en banques ont progressé de 4,5% pour se situer à 217,1 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire est ainsi passée de 29,4% en 1998 à 41,9% en 1999.

Au **Burkina**, en contrepartie de la progression du crédit intérieur, la masse monétaire s'est accrue de 4,3%, pour se fixer à 393,1 milliards à fin décembre 1999. Cette hausse est imputable aux dépôts qui se sont relevés de 18,2%, pour se chiffrer à 250,6 milliards. En revanche, la circulation fiduciaire a enregistré une baisse de 22,5 milliards ou 13,6%, pour s'établir à 142,5 milliards. Sa part dans la masse monétaire a baissé de 7,5 points de pourcentage, pour se situer à 36,3% à fin décembre 1999.

En **Côte d'Ivoire**, la liquidité globale a connu une baisse de 2,5%, pour ressortir à 1.679,4 milliards à fin décembre 1999. Cette évolution s'est traduite par une contraction de 7,7% de la circulation fiduciaire qui s'est chiffrée à 615,5 milliards. Par contre, les dépôts ont augmenté de 0,8%, en ressortant à 1.063,8 milliards à fin décembre 1999. Le taux de préférence pour les billets s'est élevé à 36,7% à fin décembre 1999, contre 38,7% en 1998.

En **Guinée-Bissau**, la masse monétaire a augmenté de 7,2%, atteignant ainsi 38,3 milliards. Cette évolution s'est traduite par une hausse de 25,5% de la circulation fiduciaire. En revanche, les dépôts ont diminué de 14,2% en ressortant à 14,2 milliards à fin décembre 1999. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est fixée à 62,9% en 1999, contre 53,7% un an plus tôt.

Au **Mali**, la masse monétaire a atteint 364,9 milliards, en hausse de 1,3% par rapport à fin décembre 1998. L'accroissement de la liquidité globale a concerné les dépôts qui se sont relevés de 7,3%, pour ressortir à 241,3 milliards. Par contre, la circulation fiduciaire s'est repliée de 8,6%, pour s'établir à 123,6 milliards en décembre 1999. La proportion de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a connu une contraction de 3,8 points de pourcentage en ressortant à 33,9% à fin décembre 1999.

Au **Niger**, la liquidité globale a augmenté de 18,6%, en s'établissant à 95,1 milliards à fin décembre 1999. Cet accroissement de la masse monétaire a été princi-

palement porté par la circulation fiduciaire, évaluée à 34,0 milliards à fin décembre 1999, contre 24,5 milliards un an plus tôt. Les dépôts en banque se sont accrus de 5,5 milliards. Le taux de préférence pour les billets a augmenté de 5,0 points de pourcentage pour se fixer à 35,6% en 1999.

Au **Sénégal**, la masse monétaire a augmenté de 13,2%, pour s'inscrire à 713,5 milliards à fin décembre 1999. Cette évolution de la liquidité globale résulte de l'accroissement de 13,2% de la circulation fiduciaire et de 13,4% des dépôts qui se sont respectivement établis à 179,4 milliards et 534,1 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire est restée stable à 25,1%.

Au **Togo**, la liquidité intérieure s'est accrue de 9,3 milliards pour s'établir à 215,5 milliards. La progression de la liquidité intérieure a été essentiellement portée par la circulation fiduciaire qui a augmenté de 22,2%, pour se situer à 79,8 milliards. La proportion de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est renforcée de 4,6 points de pourcentage en ressortant à 37,0% en 1999.

2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

2.4.1 Evolution d'ensemble

L'épargne mobilisée par le système bancaire et les caisses d'épargne au sein des pays de l'UMOA est évaluée à 1.138,3 milliards au 31 décembre 1999, en hausse de 9,1% par rapport au niveau enregistré une année plus tôt. Cette évolution est imputable à la fois aux dépôts à terme et aux comptes à régime spécial qui ont respectivement augmenté de 12,1% et 6,8%. L'épargne monétaire détenue par les ménages et les entreprises a représenté 28,5% de la masse monétaire et 6,8% du PIB en 1999, contre respectivement 27,6% et 6,2% en 1998.

2.4.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, l'épargne du secteur privé, collectée par le système bancaire, s'est accrue de 2,3%, pour s'établir à 80,6 milliards. Cette évolution a concerné aussi bien les comptes à régime spécial que les dépôts en caisse d'épargne qui ont augmenté respectivement de 9,0% et 11,0%. La part de l'épargne financière dans le stock monétaire a diminué de 27,9% à 21,1%. Par rapport au PIB, elle a représenté 4,5%, contre 4,7% en 1998.

Au **Burkina**, l'épargne du secteur privé s'est inscrite en hausse de 49,7%, pour se fixer à 108,5 milliards. Cette évolution a été portée à hauteur de 65,0% par les dépôts à terme et à concurrence de 35,0% par les dépôts en comptes à régime spécial. La proportion de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire est ressortie à 27,6%, contre 19,2% un an auparavant. Rapportée au PIB, elle est passée de 4,8% en 1998 à 7,6% en 1999.

En **Côte d'Ivoire**, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire s'est situé à 491,6 milliards, soit une hausse de 0,4% par rapport à 1998, en liaison principalement avec l'accroissement des dépôts en comptes à régime spécial. Rapporté à la masse monétaire, il représente 29,3% en 1999, contre 28,4% en 1998. Sa part dans le PIB est de 6,5%, contre 6,8% en 1998.

En **Guinée-Bissau**, l'épargne du secteur privé, collectée par le système bancaire, s'est établie à 1,4 milliard, en stabilité par rapport à son niveau de 1998. Cette épargne est exclusivement localisée dans les banques. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire a été de 3,5%, contre 3,8% en 1998. Elle a représenté 1,0% du PIB en 1999, contre 1,1% l'année précédente.

Au **Mali**, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire s'est élevé à 88,3 milliards, en augmentation de 4,2% par rapport à 1998. Cette évolution a principalement concerné les comptes à régime spécial qui se sont renforcés de 3,7 milliards, soit 6,3%. L'épargne monétaire a représenté

respectivement 24,2% de la liquidité globale et 5,3% du PIB en 1999, contre 23,5% et 5,5% en 1998.

Au Niger, l'épargne du secteur privé collectée par le système bancaire s'est située à 22,5 milliards, en hausse de 22,3% par rapport à 1998. Cette évolution a résulté de l'accroissement de 25,2% des dépôts à terme et de 15,9% des comptes à régime spécial. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire s'est relevée de 23,0% à 23,6%. Par rapport au PIB, l'épargne privée collectée par les banques a représenté 1,7% en 1999, contre 1,5% en 1998.

Au Sénégal, l'épargne monétaire du secteur privé s'est fixée à 267,9 milliards, en hausse de 16,9%. Cette évolution est liée à l'accroissement de 18,7% des dépôts à terme et de 16,0% des dépôts en comptes à régime spécial. La proportion de l'épargne intérieure dans le stock monétaire est en progression de 1,1 point de pourcentage comparativement au niveau de 36,4% observé en 1998. Par rapport au PIB, elle est de 8,7%, contre 8,1% en 1998.

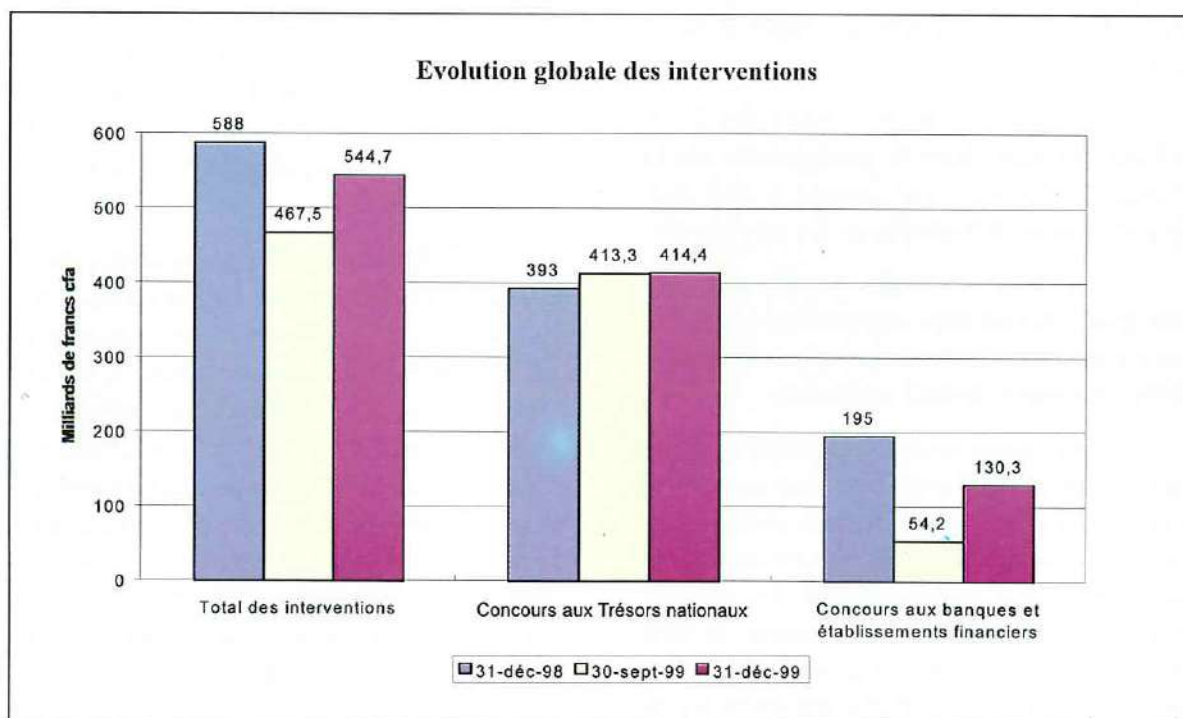
Au Togo, l'épargne constituée par les particuliers et les entreprises auprès du système bancaire a augmenté de 13,6%,

pour se chiffrer à 77,6 milliards, principalement sous l'impulsion des dépôts à terme et des placements en comptes à régime spécial qui se sont accrus respectivement de 22,3% et de 7,7%. La part de l'épargne intérieure dans la liquidité globale a évolué de 34,6% en 1998 à 36,0% en 1999. Par rapport au PIB, elle a représenté 7,4%, contre 6,9% en 1998.

2.5 Concours de la Banque Centrale

2.5.1 Evolution d'ensemble

Les interventions de l'Institut d'émission ont baissé de 43,3 milliards pour s'établir à 544,7 milliards au 31 décembre 1999. Ce mouvement a résulté d'un repli de 64,7 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers et d'un accroissement de 21,4 milliards des concours aux Trésors nationaux. A fin décembre 1999, les réalisations dégagent une marge de 305,6 milliards par rapport au repère de 850,3 milliards, en dépit des tensions observées au niveau des refinancements des crédits à l'économie qui sont ressortis à 130,3 milliards, contre une prévision de 119,5 milliards.



UMOA - Concours de la Banque Centrale

	Milliards de francs CFA				
	Déc. 98	Mars 99	Juin 99	Sept. 99	Déc. 99
Concours aux Trésors nationaux (a)	393,0	406,8	397,2	413,3	414,4
Total des concours statutaires (article 16)	361,6	376,9	367,4	385,0	383,7
- Concours au titre de l'article 13	0,0	0,0	0,0	4,5	6,4
- Découverts en comptes courants (article 14)	361,4	376,8	367,3	380,5	377,3
- Escompte d'effets publics (article 15)	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0
Titres d'Etat	24,9	23,4	23,4	21,9	24,3
Consolidations	6,5	6,5	6,4	6,4	6,4
Mobilisations d'obligations cautionnées (article 12)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours aux banques et établissements fin. (b)	195,0	76,2	44,1	54,2	130,3
- Marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Pension	102,6	58,3	43,9	34,7	49,4
- ex-ONCAD et PASFI	92,4	17,9	0,2	19,5	80,9
Total des interventions (a+b)	588,0	483,0	441,3	467,5	544,7
Variations trimestrielles (%)	19,3	-17,8	-8,6	5,9	16,5
Variations annuelles (%)	13,2	10,0	-6,8	-5,2	-7,4

Source : BCEAO

Les **concours aux Trésors nationaux** se sont accrus de 21,4 milliards pour se situer à 414,4 milliards au 31 décembre 1999. Cette progression résulte exclusivement de la hausse de 22,1 milliards des concours statutaires de la BCEAO.

En effet, les utilisations des concours au titre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale sont restées soutenues, en relation avec des découverts en comptes et des refinancements de titres publics. Toutefois, les tirages se situent à l'intérieur des plafonds statutaires pour tous les Etats de l'Union, à l'exception du Niger et de la Côte d'Ivoire.

A la même date, le volume des titres d'Etat détenus dans le portefeuille de la Banque Centrale a été ramené à 24,3 milliards, contre 24,9 milliards un an plus tôt.

Les **interventions en faveur des banques et établissements financiers** se sont situées à 130,3 milliards en décembre 1999, en baisse de 64,7 milliards.

Cette situation est imputable à l'amélioration de la liquidité bancaire en liaison avec l'évolution des transferts avec l'extérieur dont le flux net s'est inversé en faveur de l'Union. Par compartiment, les mobilisations de titres PASFI ont baissé de 11,5 milliards pour s'établir à 80,9 milliards, et les prises en pension de 53,2 milliards pour se

chiffrer à 49,4 milliards. Quant au guichet du marché monétaire, à l'instar de la fin de l'année 1998, aucune injection de liquidités n'a été effectuée à fin décembre 1999.

2.5.2 Evolution par pays

Les interventions de la Banque Centrale sont restées soutenues, tout en s'inscrivant, d'une année à l'autre, en baisse dans tous les Etats, à l'exception de la Côte d'Ivoire.

Au **Bénin**, à l'instar de l'année 1998, aucune intervention directe de la Banque Centrale n'a été enregistrée en 1999. Les refinancements de l'Institut d'émission aux banques ont été dénoués au cours de l'année. Aucun concours statutaire n'a été accordé à l'Etat.

Au **Burkina**, les interventions de la Banque Centrale se sont élevées à 39,7 milliards au 31 décembre 1999, soit une baisse de 17,3 milliards. Ce mouvement a résulté d'un repli de 20,7 milliards des refinancements consentis aux banques et établissements financiers et d'un accroissement de 3,4 milliards des concours à l'Etat, imputable exclusivement aux concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO dont les utilisations ont été contenues à l'intérieur du maximum statutaire de 36,4 milliards.

En Côte d'Ivoire, les concours de l'Institut d'émission se sont situés à 358,1 milliards au 31 décembre 1999, enregistrant ainsi une hausse de 12,4 milliards, impulsée exclusivement par les engagements de l'Etat, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ayant baissé de 23,1 milliards.

Les créances de l'Institut d'émission sur le Trésor ont augmenté de 35,5 milliards, du fait notamment de l'accroissement des utilisations au titre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale. Au 31 décembre 1999, les utilisations se sont établies à 238,5 milliards, en dépassement de 5,4 milliards par rapport au plafond. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ont, par contre baissé, évoluant de 129,3 milliards à 106,2 milliards d'une année à l'autre.

En Guinée-Bissau, les interventions de l'Institut d'émission sont ressorties à 7,3 milliards à fin décembre 1999, contre 9,1 milliards un an plus tôt, soit un recul de 1,8 milliard induit par la baisse des avances statutaires de 1,7 milliard et des concours consolidés de 0,1 milliard. Au 31 décembre 1999, les utilisations au titre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale se sont situées à 0,9 milliard, niveau inférieur au plafond statutaire de 2,6 milliards.

Au Mali, les concours de la Banque Centrale, constitués exclusivement de titres d'Etat, sont ressortis à 3,6 milliards à fin décembre 1999, en baisse de 0,5 milliard, à la suite des amortissements intervenus. Toutefois, durant l'année, les banques ont eu à recourir aux refinancements de la Banque Centrale. Par contre, le Trésor, à l'instar des

dernières années, n'a pas fait appel aux avances statutaires.

Au Niger, le montant des interventions de la Banque Centrale s'est établi à 31,7 milliards, contre 35,6 milliards à fin décembre 1998, soit une baisse de 3,9 milliards, imputable pour 2,7 milliards aux concours aux banques et établissements financiers et 1,2 milliard aux avances à l'Etat. Les concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO se sont situés à 30,4 milliards, en dépassement de 8,7 milliards par rapport au plafond statutaire.

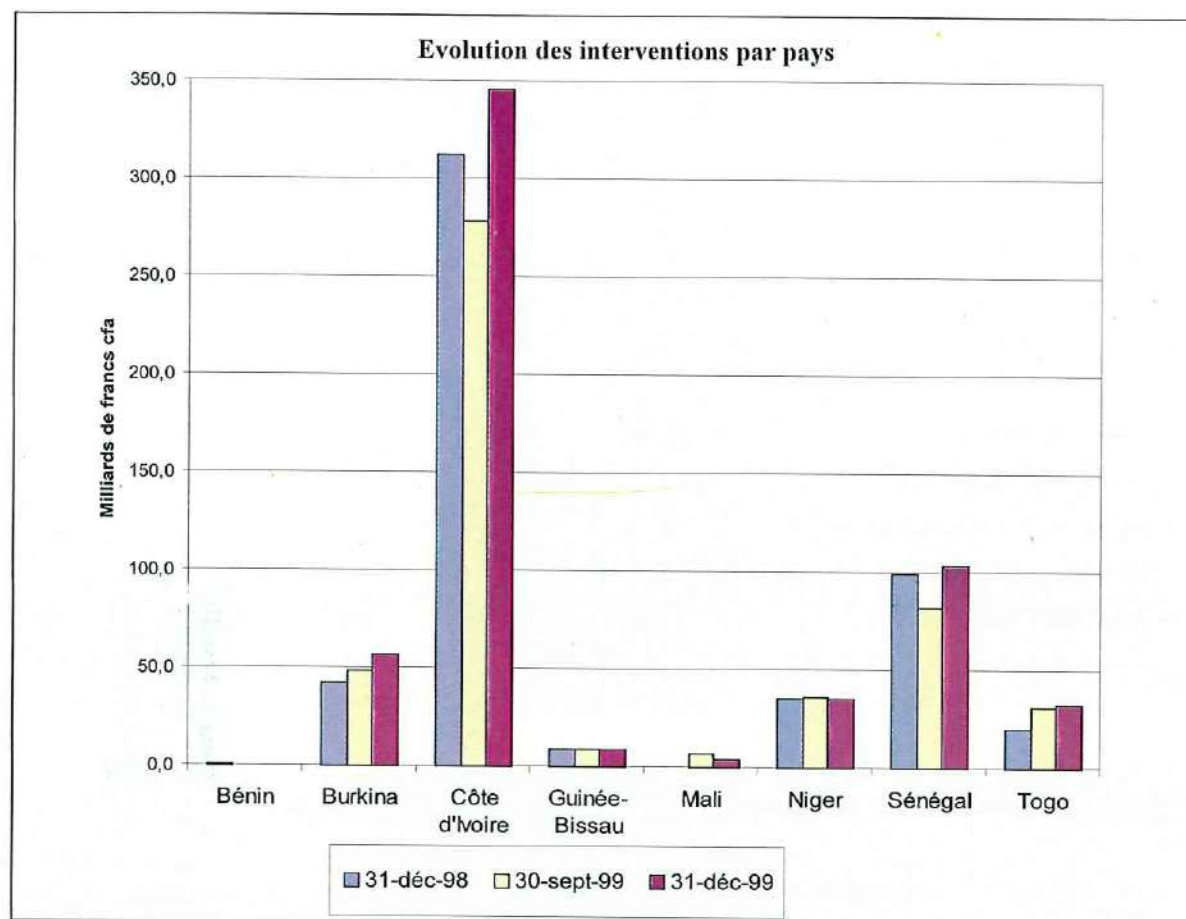
Au Sénégal, les interventions de la Banque Centrale ont reflué de 103,8 milliards au 31 décembre 1998 à 78,5 milliards au 31 décembre 1999. Cette diminution est portée à hauteur de 10,5 milliards par les concours à l'Etat et de 14,8 milliards par les refinancements en faveur des banques et établissements financiers. La baisse des créances de l'Institut d'émission au Trésor est induite, notamment par le recul des concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO, dont l'évolution durant l'année a été contenue à l'intérieur du plafond statutaire de 78,9 milliards.

Au Togo, les interventions au 31 décembre 1999 se sont chiffrées à 25,8 milliards, contre 32,7 milliards au 31 décembre 1998, soit un repli de 6,9 milliards, résultant d'une diminution de 3,4 milliards des créances sur le système bancaire et de 3,5 milliards de celles sur le Trésor. Les concours au Trésor au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO d'un montant de 18,5 milliards, se sont inscrits à l'intérieur du plafond statutaire de 20,6 milliards.

UMOA - Evolution par pays des concours de la Banque Centrale

	en milliards de francs CFA			
	1996	1997	1998	1999
BENIN	2,0	1,0		
Trésor public				
- Article 16				
- Obligations cautionnées				
- Titres d'Etat				
Banques et établissements financiers	2,0	1,0	0,0	0,0
BURKINA	25,9	42,6	57,0	39,7
Trésor public	21,6	27,3	31,3	34,7
- Article 16	21,6	27,3	31,3	34,7
- Obligations cautionnées				
- Titres d'Etat				
Banques et établissements financiers	4,3	15,3	25,7	5,0
COTE D'IVOIRE	318,9	278,5	345,7	358,1
Trésor public	178,7	239,4	216,4	251,9
- Article 16	149,2	227,5	203,9	238,5
- Obligations cautionnées				
- Titres d'Etat	29,5	11,9	12,5	13,4
Banques et établissements financiers	140,2	39,1	129,3	106,2
GUINEE-BISSAU		8,9	9,1	7,3
Trésor public		8,9	9,1	7,3
- Article 16		2,3	2,6	0,9
- Obligations cautionnées				
- Concours consolidés		6,6	6,5	6,4
Banques et établissements financiers				
MALI	3,0	7,2	4,1	3,6
Trésor public	3,0	4,2	4,1	3,6
- Article 16				
- Obligations cautionnées				
- Titres d'Etat	3,0	4,2	4,1	3,6
Banques et établissements financiers				
NIGER	39,3	36,3	35,6	31,7
Trésor public	34,7	32,3	31,7	30,5
- Article 16	31,9	32,3	31,7	30,4
- Obligations cautionnées				
- Titres d'Etat	2,8			
Banques et établissements financiers	4,6	4,0	3,9	1,2
SENEGAL	64,6	81,9	103,8	78,5
Trésor public	61,5	81,4	76,4	65,9
- Article 16	60,0	75,4	70,4	60,7
- Obligations cautionnées				
- Titres d'Etat	1,5	6,0	6,0	5,2
Banques et établissements financiers	3,1	0,5	27,4	12,6
TOGO	41,8	31,2	32,7	25,8
Trésor public	34,1	21,9	24,0	20,5
- Article 16	33,3	19,7	21,7	18,5
- Obligations cautionnées				
- Titres d'Etat	0,8	2,2	2,3	2,0
Banques et établissements financiers	7,7	9,3	8,7	5,3
UMOA	495,5	487,6	588,0	544,7

Source : BCEAO.



UMOA - Interventions de la BCEAO à fin décembre 1999 (en milliards de francs CFA)

	Concours à l'économie		Concours à l'Etat				Montant global	
	Objectifs	Réalisations	(y compris titres d'Etat et consolidations)				Objectifs	Réalisations
			Objectifs		Réalisations			
			Total	(dt art.16)*	Total	(dt art.16)		
Bénin	0,0	0,0	60,3	(34,5)	0,0	(0,0)	60,3	0,0
Burkina	0,5	5,0	41,4	(36,4)	34,7	(34,7)	41,9	39,7
Côte d'Ivoire	106,2	106,2	343,2	(233,1)	251,9	(238,5)	449,4	358,1
Guinée-Bissau	0,0	0,0	9,0	(2,6)	7,3	(0,9)	9,0	7,3
Mali	0,0	0,0	52,0	(38,1)	3,6	(0,0)	52,0	3,6
Niger	0,3	1,2	36,6	(21,7)	30,5	(30,4)	36,9	31,7
Sénégal	2,2	12,6	163,2	(78,9)	65,9	(60,7)	165,4	78,5
Togo	10,3	5,3	25,1	(20,6)	20,5	(18,5)	35,4	25,8
UMOA	119,5	130,3	730,8	(465,9)	414,4	(383,7)	850,3	544,7

(*) : Plafonds statutaires (article 16, Statuts de la BCEAO).

Source : BCEAO.

UMOA - Crédits à l'économie et refinancement

	Déc. 1998	Mars 1999	Juin 1999	Sep. 1999	Déc. 1999
	en milliards de francs CFA				
Crédits à l'économie	2.420,1	2.317,7	2.296,0	2.346,4	2.442,2
dont crédits de campagne	227,9	233,8	198,1	92,7	95,6
<i>Variations des crédits à l'économie (en %)</i>	+12,7	-4,2	-0,9	+2,2	+4,1
Refinancements des crédits à l'économie	195,0	76,2	44,1	54,2	130,3
. Concours aux banques et établissements financiers	195,0	76,2	44,1	54,2	130,3
. Obligations cautionnées	-	-	-	-	-
<i>Variations des refinancements (en %)</i>	173,5	-60,9	-42,1	+22,9	+140,4
Part des crédits à l'économie refinancés auprès de la BCEAO (en %)	8,1	3,3	1,9	2,3	5,3

Source : BCEAO.

UMOA - Répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets

	Décembre 1998		Septembre 1999		Décembre 1999	
	(milliards de francs cfa)	(en %)	(milliards de francs cfa)	(en %)	(milliards de francs cfa)	(en %)
Marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres guichets ordinaires	102,6	52,6	34,7	64,0	49,4	37,9
Guichets exceptionnels	92,4	47,4	19,5	36,0	80,9	62,1
. Refinancements titres PASFI	92,4	47,4	19,5	36,0	80,9	62,1
. Refinancements titres ex-ONCAD	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	195,0	100,0	54,2	100,0	130,3	100,0

Source : BCEAO.

Institué depuis le 1er juillet 1975, le marché monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine a pour principaux objectifs de fournir aux intervenants un outil de gestion de leur trésorerie, de promouvoir la mobilisation de l'épargne intérieure et de favoriser le maintien et le recyclage optimal des ressources excédentaires dans l'Union. Il s'agissait d'un marché mixte, regroupant à la fois les offreurs et les demandeurs de ressources et comportant des guichets à un jour, un mois et trois mois.

En octobre 1993, le marché monétaire de l'Union a été rénové, conformément aux orientations de la nouvelle politique de la monnaie et du crédit, mise en œuvre progressivement depuis octobre 1989 et privilégiant les procédures indirectes aux mécanismes administratifs de régulation monétaire. Ainsi, les trois guichets ont été fusionnés et la technique d'enchères mixtes à taux unique a été introduite, en vue de l'allocation des ressources offertes aux demandeurs à un taux d'équilibre reflétant les forces du marché.

A compter du 1er juillet 1996, le développement relativement satisfaisant du marché interbancaire, auquel échoit principalement la mission de recyclage des liquidités bancaires, et le souci de renforcer le rôle des mécanismes de marché dans la conduite de la politique monétaire, notamment par la mise en place d'une politique d'open-market, ont conduit aux aménagements additionnels ci-après :

- abandon des adjudications mixtes au profit des adjudications adressées soit aux offreurs, soit aux demandeurs de ressources, en fonction de la situation globale de la liquidité bancaire dans l'Union ;
- adoption de la technique d'adjudication à taux multiples, en vue de permettre l'allocation des ressources aux taux différenciés proposés par les intervenants eux-mêmes, en remplacement de l'adjudication à taux unique.

Par ailleurs, en vue de réguler la liquidité bancaire entre deux adjudications périodiques du marché monétaire, l'Institut d'émission s'est donné la possibilité d'intervenir sur le marché interbancaire et d'effectuer des opérations de gré à gré avec les intervenants, selon des procédures temporaires (pension, avances garanties, etc...) ou définitives (vente, achat).

Au total, les aménagements successifs apportés au fonctionnement et à l'organisation du marché monétaire ont eu pour but de permettre à cet instrument d'atteindre avec encore plus d'efficacité les objectifs initiaux qui lui sont assignés.

2.6 Opérations du marché monétaire

Au cours de l'exercice 1999, cinq appels d'offres, exclusivement de reprise de liquidités, ont été organisés sur le marché monétaire, dont deux appels d'offres à taux fixe et trois à taux variables. A l'instar de l'année précédente, les opérations du marché monétaire ont affiché un encours nul à fin décembre 1999.

En moyenne, les soumissions d'offres se sont établies à 1,9 milliard en 1999, contre 8,8 milliards un an plus tôt. Le volume moyen des offres retenues s'est inscrit en

baisse à 1,2 milliard, contre 8,4 milliards précédemment.

S'agissant des avances sur le marché monétaire, aucune opération n'a été effectuée au cours de l'année 1999, contrairement à l'année précédente où les demandes étaient ressorties en moyenne à 17,2 milliards et les avances retenues à 15,7 milliards, représentant 91,3% des besoins exprimés, induisant un taux marginal compris entre un minimum de 4,50% et un maximum de 4,95%.

Par pays, les opérations du marché monétaire, ont évolué comme suit :

Bénin

En moyenne annuelle, les soumissions de placement se sont élevées à 0,4 milliard et ont été retenues à hauteur de 0,3 milliard. En 1998, les placements proposés et retenus étaient ressortis à 1,0 milliard en moyenne.

Burkina

Les propositions de placement sont passées de 0,6 milliard en 1998 à 0,1 milliard. Elles n'ont pu être retenues, contrairement à l'exercice précédent au cours duquel toutes les soumissions avaient été retenues.

Côte d'Ivoire

Les offres se sont établies en moyenne à 1,0 milliard, contre 5,8 milliards un an plus tôt. Ces soumissions ont été retenues à hauteur de 0,8 milliard, contre 5,6 milliards en 1998.

Guinée-Bissau

Les soumissions de placement se sont élevées en moyenne à 0,2 milliard et ont été retenues à hauteur de 0,1 milliard.

Mali

Aucune soumission n'a été effectuée sur la place de Bamako au cours de l'année 1999, contre des propositions moyennes de 0,7 milliard retenues à hauteur de 0,5 milliard un an plus tôt.

Niger

La place de Niamey est ressortie inactive, contre des offres moyennes de 0,1 milliard intégralement retenues en 1998.

Sénégal

Les propositions de placement se sont situées à 0,2 milliard, contre 0,6 milliard en 1998. Ces soumissions n'ont pu être retenues, contrairement à l'exercice précédent au cours duquel toutes les soumissions avaient été retenues.

Togo

A l'instar de l'année précédente, aucune offre de placement n'a été enregistrée sur la place de Lomé en 1999.

UMOA - Evolution des opérations du marché monétaire
(moyenne par séance en milliards de francs CFA)

	ANNEE 1998		ANNEE 1999*		VARIATIONS			
	Montant proposé	Montant retenu	Montant proposé	Montant retenu	Montant proposé absolue	relative (%)	Montant retenu absolue	relative (%)
OFFRES	8,8	8,4	1,9	1,2	6,9	-78,4	7,2	-85,7
Bénin	1,0	1,0	0,4	0,3	0,6	-60,0	0,7	-70,0
Burkina	0,6	0,6	0,1	-	0,5	-83,3	0,6	-100,0
Côte d'Ivoire	5,8	5,6	1,0	0,8	4,8	-82,8	4,8	-85,7
Guinée-Bissau	-	-	0,2	0,1	0,2	-	0,1	-
Mali	0,7	0,5	-	-	0,7	-100,0	0,5	-100,0
Niger	0,1	0,1	-	-	0,1	-	0,1	-
Sénégal	0,6	0,6	0,2	-	0,4	-66,7	0,6	-100,0
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-
DEMANDES	17,2	15,7						
Bénin	0,1	0,1						
Burkina	1,4	1,2						
Côte d'Ivoire	6,7	5,9						
Guinée-Bissau	-	-						
Mali	1,7	1,6						
Niger	-	-						
Sénégal	4,9	4,5						
Togo	2,4	2,4						

* Aucune opération d'injection de liquidités n'a été effectuée en 1999.

Source : BCEAO.

2.7 Opérations du marché interbancaire

Au cours de l'année 1999, le volume hebdomadaire des opérations interbancaires a enregistré une hausse de 12,6 milliards pour se situer à 50,0 milliards. Les opérations interbancaires ont concerné une large gamme d'échéances allant d'un jour à un an. Cependant les compartiments les plus actifs ont été ceux à un jour, une semaine et un mois.

Les places ayant enregistré en termes moyens les volumes les plus importants d'opérations ont été celles de Cotonou et Dakar pour les offres de ressources, Abidjan et Dakar pour les demandes d'avances. En moyenne, les taux d'intérêt pratiqués sont ressortis à 5,0% à un jour, 5,21% à sept jours, 5,57% à deux semaines, 5,66% à un mois et 6,01% à trois mois.

UMOA - Evolution des taux interbancaires (moyenne pondérée)

	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois	3 mois
	%	%	%	%	%
Janvier	5,29	5,72	6,00	6,06	5,00
Février	5,28	5,74	5,54	6,25	néant
Mars	5,06	5,60	5,50	5,93	néant
Avril	5,00	5,87	5,80	5,79	néant
Mai	5,02	5,55	5,18	5,75	5,96
Juin	4,99	5,33	5,15	5,63	6,00
Juillet	4,98	5,36	5,25	5,40	2,25
Août	4,94	5,26	5,64	5,39	néant
Septembre	4,90	5,26	5,64	5,39	néant
Octobre	4,92	4,94	néant	6,06	6,00
Novembre	4,98	5,75	néant	6,25	néant
Décembre	5,11	5,20	5,65	5,07	néant
Moyenne	5,04	5,47	5,54	5,75	5,04

Source : BCEAO.

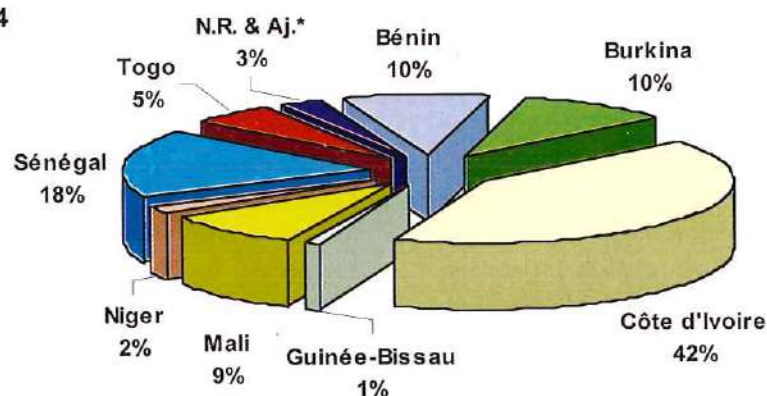
UMOA - Evolution des prêts interbancaires dans l'UMOA
(en millions de francs CFA)

	Montant moyen		Encours moyen des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durée des prêts
	Total	dont UMOA			
Janvier	41 120	11 640	40 272	3,80 à 8,25	1 jour à 6 mois
Février	23 813	10 735	38 725	3,80 à 7,00	1 jour à 6 mois
Mars	36 030	7 484	38 806	3,80 à 7,00	1 jour à 1 an
Avril	28 060	7 407	24 366	3,80 à 9,50	1 jour à 3 mois
Mai	31 321	3 400	32 294	4,50 à 8,25	1 jour à 1 mois
Juin	42 898	3 250	32 155	4,50 à 6,25	1 jour à 3 mois
Juillet	29 551	3 200	33 185	2,25 à 8,25	1 jour à 3 mois
Août	53 472	3 639	40 531	4,25 à 6,25	1 jour à 6 mois
Septembre	73 983	3 988	44 551	4,50 à 8,25	1 jour à 32 jours
Octobre	85 458	5 750	54 410	4,50 à 8,25	1 jour à 91 jours
Novembre	83 573	7 000	63 199	4,50 à 7,00	1 jour à 37 jours
Décembre	70 700	7 560	67 172	4,25 à 8,25	1 jour à 366 jours
Moyenne	49 998	6 254	42 472		

Source : BCEAO.

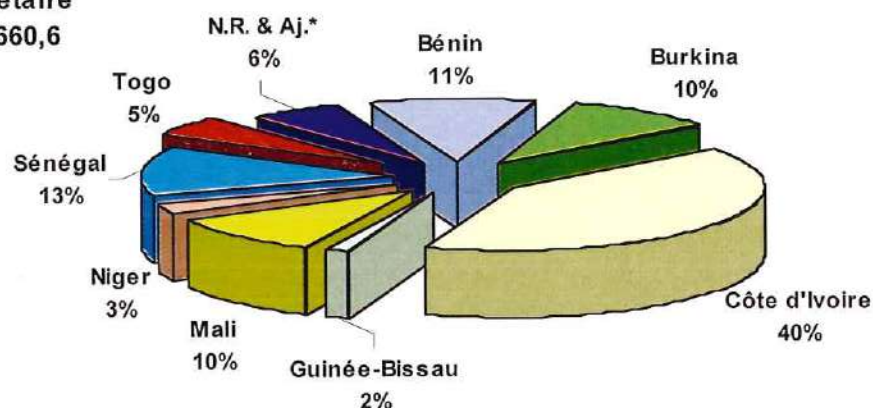
Masse monétaire

UMOA = 3 994



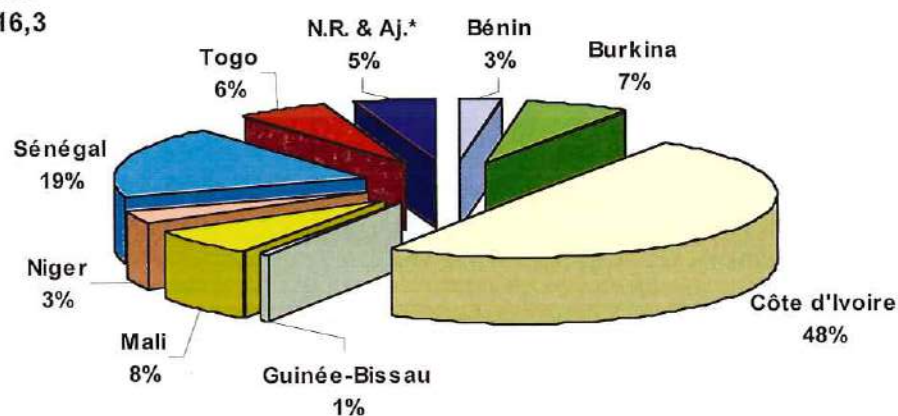
Base monétaire

UMOA = 1 660,6



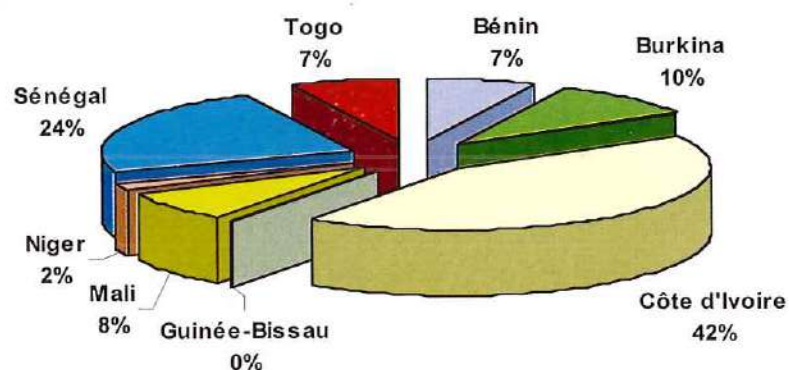
Crédit intérieur

UMOA = 3 616,3



Epargne

UMOA = 1 138



(*) N.R. & Aj.: Non répartis et ajustements.

2.8 Opérations du marché des titres de créances négociables

Les émissions de titres de créances négociables ont porté sur un montant de 54,0 milliards, contre 48,5 milliards en 1998.

Aucune émission n'a été réalisée au titre des certificats de dépôt.

Au titre des bons des établissements financiers, trois émissions d'un volume global de 6,3 milliards ont été effectuées en Côte d'Ivoire et au Burkina. En Côte d'Ivoire, les ressources levées ont porté sur des maturités de douze à vingt-quatre mois, pour un montant total de 5,5 milliards. Au Burkina, une émission d'un montant de 0,8 milliard, pour une durée initiale de trois ans et à des taux d'intérêt se situant entre 8,0% et 10,0%, a été réalisée.

S'agissant des billets de trésorerie, quatre émissions d'une valeur globale de

23,8 milliards ont été réalisées. Une émission de 4,0 milliards au taux de 7,50% a été effectuée au Niger pour une durée de deux ans. Au Sénégal, deux émissions d'un montant total de 17,1 milliards et d'une durée de dix mois, ont été effectuées aux taux de 6,25% et 6,90%. Une émission de 0,3 milliard, portant sur une durée de trois mois a été initiée au Togo au taux de 6,75%.

Au titre des bons des Institutions financières régionales, aucune émission n'a été réalisée sur la période, contrairement à l'année 1998 au cours de laquelle la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a effectué une émission d'une valeur de 12,5 milliards, au taux fixe de 6,00% et pour une durée de six ans.

Enfin, l'Etat ivoirien a réalisé deux émissions de bons du Trésor pour un montant cumulé de 23,9 milliards aux taux moyens de 6,06% et 6,59% pour une durée de cent quatre-vingts jours.

En complément aux mesures relatives à l'approfondissement du marché monétaire, notamment l'institution d'une politique d'open market, le Conseil des Ministres a adopté en décembre 1995 un cadre réglementaire régissant les émissions de titres de créances négociables. Ce cadre, entré en vigueur le 1er juillet 1996, vise à favoriser une diversification des supports utilisables sur le marché monétaire.

Les cadres réglementaires adoptés sont relatifs à l'émission de bons du Trésor, de bons de la Banque Centrale, des bons des institutions financières régionales, des certificats de dépôts, des bons des établissements financiers et des billets de trésorerie.

Les bons de la Banque Centrale, émis dans le cadre de la régulation de la liquidité bancaire, visent à absorber les liquidités excédentaires des banques, tout en leur offrant des titres négociables susceptibles d'animer le marché interbancaire.

Les bons du Trésor offrent aux Etats, la possibilité de financer les décalages temporaires de trésorerie par des ressources d'épargne.

Les bons des institutions financières régionales ont pour vocation d'offrir aux organismes financiers régionaux les supports de leurs emprunts sur le marché monétaire de l'Union.

Les certificats de dépôt et les bons des établissements financiers sont destinés à permettre respectivement aux banques et aux établissements financiers de l'Union de lever des ressources adaptées à la nature de leurs besoins.

Enfin, les billets de trésorerie offrent désormais la possibilité aux entreprises de lever des capitaux à des conditions de taux plus favorables que le financement intermédiaire du système bancaire.

Les titres de créances négociables sont émis pour une valeur nominale unitaire de 50,0 millions s'agissant des bons de la Banque Centrale et de 5,0 millions ou d'un multiple de ce montant, s'agissant des autres titres. Ils peuvent être dématérialisés ou matérialisés ; ils sont libellés au porteur. Les nouveaux instruments financiers sont assortis d'une échéance fixe comprise entre 7 jours et 7 ans, à l'exception des billets de trésorerie et des bons du Trésor dont la durée est limitée à 2 ans et des bons de la Banque Centrale dont la durée, actuellement fixée à quatre semaines, peut être modulée en fonction des besoins de la politique monétaire. Les bons de la Banque Centrale et les bons du Trésor sont émis selon une procédure d'appel d'offres à taux multiples. S'agissant des autres titres de créances négociables, les taux d'intérêt sont librement fixés par l'émetteur. Ils sont fixes pour les émissions dont la durée de vie est d'un an au plus. Lorsque la durée de vie est supérieure à un an, il peut être variable et indexé sur un taux officiel.

Hormis les bons de la BCEAO, uniquement réservés aux banques et établissements financiers, l'acquisition des titres de créances négociables est ouverte à tous les investisseurs, personnes physiques ou morales, résidents ou étrangers.

Depuis l'entrée en vigueur de ce cadre réglementaire le 1er juillet 1996, 175,6 milliards ont été levés sur le marché par les émetteurs. Ainsi, sept émissions de billets de trésorerie ont été effectuées pour un montant global de 103,9 milliards, dont cinq dans le cadre du financement des campagnes agricoles. En ce qui concerne les bons des établissements financiers, six émissions d'un montant global de 18,6 milliards, ont été réalisées. S'agissant des certificats de dépôt, une seule émission a été initiée en octobre 1997 pour un montant de 2,0 milliards. Au titre des bons des institutions financières régionales, deux émissions d'un montant global de 27,2 milliards ont été effectuées en octobre 1997 et en avril 1998. S'agissant des bons du Trésor, deux initiatives ont permis de lever globalement la somme de 23,9 milliards en 1999 avec le concours technique de la BCEAO.

Le marché des titres de créances négociables a connu un développement régulier depuis 1996 et un dynamisme en 1999 qui préfigurent son développement futur. La décision des autorités monétaires tendant à organiser le dépérissement des concours monétaires aux Etats de l'Union d'ici à l'horizon 2001, devrait favoriser un développement rapide des marchés de titres de l'Union et contribuer ainsi à réduire les coûts du financement pour les émetteurs de même que la pression sur la monnaie centrale.

2.9 Base monétaire

La base monétaire s'est établie à 1.660,6 milliards, en progression de 70,4 milliards par rapport à décembre 1998. Cette évolution résulte d'une hausse de 142,3 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et de 34,4 milliards des concours nets aux Etats. L'impact de ces mouvements a été atténué par la baisse de 56,9 milliards des concours de la BCEAO aux banques et établissements financiers. L'élargissement de la base monétaire s'est traduit par des hausses respectives de 4,2% de la circulation fiduciaire et 16,9% des autres dépôts qui se sont établis à 1.359,3 milliards et 111,8 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est fixé à 2,4 contre 2,3 en décembre 1998.

Au **Bénin**, la base monétaire a connu une expansion de 75,8% pour s'établir à 177,1 milliards. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale qui se sont accrus de 108,8 milliards et de la baisse de 33,6 milliards des concours nets à l'Etat. Ce mouvement s'est traduit par une progression de 89,9 milliards de la circulation fiduciaire. Le multiplicateur de monnaie s'est stabilisé à 2,2.

Au **Burkina**, la base monétaire s'est réduite de 14,1%; en ressortant à 160,0 milliards. Cette évolution a été induite par la contraction de 21,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 20,7 milliards des concours aux banques dont les effets ont été atténués par la hausse de 14,2 milliards des concours nets à l'Etat. Cette situation s'est traduite par une diminution de la circulation fiduciaire et des réserves des banques, respectivement de 22,5 milliards et 2,9 milliards. Le multiplicateur de monnaie a augmenté de 2,0 à 2,4.

En **Côte d'Ivoire**, la base monétaire s'est repliée de 71,3 milliards pour se chiffrer à 676,7 milliards, en relation essentiellement avec la contraction de 72,2 milliards des avoirs extérieurs nets. Cette évolution s'est traduite par une diminution de 51,4 milliards de la circulation fiduciaire et un fléchissement de 19,4 milliards des réserves des banques. Le multiplicateur de la monnaie s'est relevé de 2,3 à 2,5.

En **Guinée-Bissau**, la base monétaire ressort à 25,6 milliards à fin décembre 1999, en progression de 4,4 milliards. Cette évolution

résulte essentiellement de la hausse de 4,1 milliards des créances nettes de la BCEAO sur l'Etat. L'évolution de la base monétaire a été portée par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 4,9 milliards. Le multiplicateur de la monnaie s'est replié de 1,7 à 1,5.

Au **Mali**, la base monétaire a progressé de 19,2 milliards pour se situer à 173,1 milliards, sous l'effet de la baisse de 29,1 milliards des concours nets de la BCEAO à l'Etat et du repli de 13,1 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO. L'augmentation de la base monétaire est portée exclusivement par les réserves des banques à hauteur de 31,2 milliards, la circulation fiduciaire ayant reflué de 11,7 milliards. Le multiplicateur de la monnaie s'est contracté de 2,3 à 2,2.

Au **Niger**, la base monétaire a connu une hausse de 32,0% pour se fixer à 43,0 milliards. Cette évolution, essentiellement impulsée par les concours nets de la BCEAO à l'Etat, a été portée à hauteur de 9,5 milliards par la circulation fiduciaire. Le multiplicateur de la monnaie a baissé de 2,5 à 2,1.

Au **Sénégal**, la base monétaire a connu une hausse de 29,7 milliards en passant de 186,0 milliards en 1998 à 215,7 milliards en 1999, en raison de l'augmentation de 23,9 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 15,1 milliards des concours nets de la Banque Centrale à l'Etat. L'impact de ces variations a été atténué par la baisse de 14,8 milliards des concours aux banques et établissements financiers. L'évolution de la base monétaire s'est traduite par une augmentation de la circulation fiduciaire de 21,0 milliards et des réserves des banques de 8,6 milliards. Le multiplicateur de la monnaie s'est stabilisé à 3,3.

Au **Togo**, la base monétaire s'est accrue de 14,3% pour ressortir à 90,5 milliards, à la suite notamment d'une progression de 20,7 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO, les concours nets à l'Etat et aux banques et établissements financiers ayant baissé respectivement de 6,6 milliards et 3,4 milliards. La hausse de la base monétaire s'est reflétée au niveau de la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 14,5 milliards. Les réserves des banques se sont repliées de 3,8 milliards. Le multiplicateur de la monnaie s'est maintenu à 2,4.



Mine d'or d'Angovia - République de Côte d'Ivoire.



Récolte du sel - République du Sénégal.

III - Les autres activités de la Banque Centrale

1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées, au cours de l'année 1999, par un excédent des prélèvements sur les versements de signes monétaires. La part des billets dans la circulation fiduciaire est restée inchangée à 96,1%.

1.1 Prélèvements et versements aux guichets

Le total des prélèvements et des versements de billets et pièces s'est inscrit en baisse de 3,9% pour se situer à 1.226,5 millions de signes monétaires, contre 1.276,9 millions en 1998.

1.1.1 Prélèvements

Les prélèvements de billets ont porté sur 566,0 millions de vignettes, contre 619,7 millions en 1998. En valeur, ils se sont chiffrés à 2.898,6 milliards, en hausse de 96,0 milliards.

Les sorties les plus importantes ont été enregistrées en Côte d'Ivoire (32,7%),

au Bénin (18,1%), au Burkina (14,3%) et au Sénégal (14,2%).

Par coupure, les prélèvements se répartissent comme suit :

Coupures	millions de vignettes	en %
10.000	178,6	31,6
5.000	184,1	32,5
2.500	20,2	3,6
1.000	101,0	17,8
500	82,1	14,5
Total	566,0	100,0

En ce qui concerne les pièces de monnaie, les sorties aux guichets ont augmenté de 18,0%, passant de 78,8 millions d'unités à 93,0 millions. En valeur, elles se chiffrent à 4,0 milliards, contre 2,8 milliards en 1998.

En nombre, les sorties des billets et pièces ont été plus importantes en Côte d'Ivoire (30,1%), au Bénin (16,7%) et au Burkina (14,4%).

Par valeur faciale, les sorties de pièces de monnaies se présentent comme suit :

Pièces	millions d'unités	en %
250	0,5	0,5
100	24,1	25,9
50	16,0	17,2
25	14,0	15,1
10	22,4	24,1
5	14,4	15,5
Autres pièces (5000 f, 500 f, 2 f, 1f)	1,6	1,7
Total	93,0	100,0

1.1.2 Versements

Les versements de billets sont ressortis à 556,9 millions de coupures pour une valeur de 2.795,9 milliards, contre 565,1 millions de coupures pour 2.724,0 milliards en 1998, en diminution de 1,5% en volume et en hausse de 2,6% en valeur. Les entrées les plus importantes en valeur, ont été observées au Bénin (27,0%), en Côte d'Ivoire (21,9%), au Sénégal (16,4%) et au Burkina (14,9%).

S'agissant des pièces de monnaie, les entrées aux guichets sont passées de 13,3 millions d'unités à 10,6 millions, en baisse de 2,0%.

A l'exception de la Guinée-Bissau, du Burkina, de la Côte d'Ivoire et du Togo, une diminution des versements de pièces de monnaie a été observée dans tous les autres Etats. En valeur, les versements se sont établis à 0,7 milliard, contre 1,1 milliard en 1998. Les Agences du Sénégal et du Niger ont enregistré les baisses les plus importantes, avec des reculs respectifs de 64,8% et 59,8%.

1.2 Composition des billets et pièces en circulation

A fin décembre 1999, le montant des billets et monnaies en circulation s'est établi à 1.468,7 milliards, contre 1.383,6 milliards un an auparavant, soit une progression de 6,2%.

La part relative des billets est demeurée prépondérante avec 96,1%. Le maximum saisonnier, d'un montant de 1.383,6 milliards en 1998, est ressorti à 1.468,7 milliards en décembre 1999.

Le minimum saisonnier, atteint à fin octobre 1999, s'est chiffré à 1.270,3 milliards, contre 1.024,9 milliards un an plus tôt.

Il a été observé une progression des grosses coupures au détriment des petites vignettes, leur part relative se situant à 84,3%, contre 84,2% en 1998.

	Minimum		Maximum		Fin d'exercice	
	en pourcentage de la valeur					
	1998 Sept.	1999 Oct.	1998 Déc.	1999 Déc.	1998 Déc.	1999 Déc.
Billets	95,29	95,54	96,12	96,11	96,12	96,11
Pièces	4,71	4,46	3,88	3,89	3,88	3,89
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO.

2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des Agences

Au cours de l'exercice 1999, les mouvements de billets intra-UMOA se sont chiffrés à 993,6 milliards, contre 881,6 milliards l'exercice précédent, soit une progression de 12,7%.

Les billets émis en Côte d'Ivoire ont continué de représenter une part prépondérante des billets déplacés, soit 36,8%, suivis de ceux émis au Burkina (15,2%), au Mali (14,2%) et au Bénin (11,5%).

Les Agences du Togo, du Bénin, de Côte d'Ivoire et du Burkina ont reçu les montants les plus importants de billets émis par les autres Agences, avec des parts respectives de 19,5%, 17,0%, 16,8% et 16,1%.

Cette évolution a concerné essentiellement les transactions financières au Burkina, en Guinée-Bissau et au Togo.

Au **Bénin**, le solde négatif des échanges s'est légèrement accentué en passant de 86,0 milliards en 1998 à 88,8 milliards, en liaison avec la progression des sorties de capitaux.

Au **Burkina**, la situation nette négative des échanges de capitaux s'est accrue de 24,7 milliards, pour ressortir à 42,7 milliards. Cette évolution est due à l'accroissement de 30,3 % des émissions vers les autres Etats de l'Union.

En **Côte d'Ivoire**, le solde excédentaire des transactions s'est élevé à 278,2 milliards, contre 259,6 milliards un an plus tôt, soit un accroissement de 18,6 milliards. Cette situation s'explique par l'augmenta

BCEAO - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences (en milliards de francs CFA)

	Exercice 1998*			Exercice 1999 *			Variation		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	140,8	107,5	33,3	168,9	114,5	54,4	28,1	7,0	21,1
Burkina	145,4	130,5	14,9	159,9	151,3	8,6	14,5	20,8	- 6,3
Côte d'Ivoire	143,1	337,3	- 194,2	166,6	365,6	-199,0	23,5	28,3	- 4,8
Guinée-Bissau	-	-	-	29,6	7,6	22,0	29,6	7,6	22,0
Mali	110,1	135,1	- 25,0	113,4	141,2	- 27,8	3,3	6,1	- 2,8
Niger	47,8	81,1	- 33,3	48,3	92,7	- 44,4	0,5	11,6	- 11,1
Sénégal	104,1	65,7	38,4	112,8	94,1	18,7	8,7	28,4	- 19,7
Togo	190,3	24,4	165,9	194,1	26,6	167,5	3,8	2,2	1,6
UMOA	881,6	881,6	-	993,6	993,6	-	112,0	112,0	-

* Compte non tenu des résultats des opérations de ventilation 1998 et 1999.

Source : BCEAO.

2.2 Dispositions entre les Etats de l'UMOA

Le volume des transactions financières entre les Etats de l'UMOA a enregistré une baisse de 14,4 milliards en passant de 944,7 milliards en 1998 à 930,3 milliards.

tion des entrées de capitaux en provenance de l'ensemble des pays de l'Union.

En **Guinée-Bissau**, les échanges intra-communautaires se sont soldés par un excédent de 1,3 milliard, en passant d'un flux net négatif de 1,1 milliard en 1998 à un flux excédentaire de 0,2 milliard. Cette situation

a été favorisée par les entrées de capitaux en provenance essentiellement du Sénégal pour plus de 0,5 milliard, partiellement compensée par les émissions vers les autres pays de l'Union.

Au **Mali**, le déficit des flux nets de capitaux s'est contracté de 34 milliards, pour se situer à 100,5 milliards. Cette amélioration du solde négatif des transactions est due à la hausse des mouvements d'entrées de ressources, nonobstant un flux relativement important de sorties à destination de l'ensemble des pays de l'Union.

Au **Niger**, le solde déficitaire des échanges intra-communautaires s'est contracté de 33,5 milliards en ressortant à

15,3 milliards, en liaison essentiellement avec la hausse des entrées en provenance des autres pays de l'UMOA.

Au **Sénégal**, l'excédent des transactions financières s'est situé à 13,8 milliards, soit un repli de 8,1 milliards, à la suite d'une diminution des entrées de capitaux, notamment en provenance de la Côte d'Ivoire.

Au **Togo**, le solde excédentaire des échanges s'est contracté de 61,6 milliards en ressortant à 15,1 milliards. Cette situation est liée à la baisse des réceptions en provenance essentiellement de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, exacerbée par l'accroissement des paiements en faveur de ces deux pays.

BCEAO - Dispositions entre les pays de l'UMOA (en millions de francs CFA)

	Flux nets 1998			Flux nets 1999			Variations (2)-(1)
	Reçus	Emis	Soldes (1)	Reçus	Emis	Soldes (2)	
Bénin	63 551	149 558	-86 007	87 270	176 118	-88 848	-2 841
Burkina	109 807	92 433	17 374	89 926	132 598	-42 671	-60 045
Côte d'Ivoire	387 661	128 071	259 590	391 551	113 307	278 244	18 654
Guinée-Bissau	71	1 235	-1 164	520	339	181	1 345
Mali	33 460	168 016	-134 556	42 759	143 274	-100 516	34 040
Niger	15 174	64 011	-48 837	14 490	78 651	-64 161	-15 324
Sénégal	105 981	84 074	21 907	103 496	89 725	13 771	-8 136
Togo	174 496	97 831	76 665	115 021	99 902	15 119	-61 546
Siège	54 503	159 475	-104 972	85 247	96 366	-11 118	93 854
TOTAL	944 704	944 704	0	930 280	930 280	0	0

Source : BCEAO.

3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

3.1 Opérations sur billets

En 1999, les opérations sur billets avec l'étranger ont concerné les rapatriements de billets francs français pour un montant de 6,0 milliards, contre 30,7 milliards en 1998.

Au 31 décembre 1999, l'encaisse en billets français s'établit à la contre-valeur de 7,5 milliards au lieu de 4,3 milliards un an auparavant.

3.2 Transferts scripturaux

Les transferts de fonds, exécutés par le canal de la Banque Centrale, se sont soldés en 1999 par une sortie nette de 36,1 milliards contre 155,1 milliards un an plutôt.

Les transferts émis pour le compte des établissements de crédit se sont élevés à 850,9 milliards, en diminution de 222,8 milliards. Les fonds reçus par les banques se sont chiffrés à 1.054,6 milliards, en augmentation de 40,1 milliards. Ces évolutions se sont traduites par une entrée nette de ressources de 203,7 milliards, contre un solde déficitaire de 59,2 milliards en 1998.

Les Trésors et autres organismes publics ont transféré vers l'extérieur de l'UMOA, principalement au titre du règlement du service de la dette publique et des approvisionnements d'ambassades, 682,6 milliards, contre 699,5 milliards en 1998. Les concours financiers, reçus de la communauté internationale, se sont chiffrés à 440,5 milliards, contre 601,3 milliards une année auparavant, soit une baisse de 160,8 milliards. Le déficit des opérations financières des Trésors et autres organismes publics s'est établi à 242,1 milliards, en nette aggravation par rapport à la sortie nette de 98,2 milliards de capitaux en 1998.

Les transactions effectuées par l'intermédiaire de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) se sont soldées par un excédent de 2,3 milliards, identique à celui enregistré en 1998. Les émissions sont ressorties à 0,05 milliard en 1999, contre 0,15 milliard en 1998, tandis que les entrées de fonds se sont chiffrées à 2,3 milliards, en baisse de 0,2 milliard par rapport à l'exercice précédent.

UMOA - Flux des transferts

	Transferts reçus		Transferts émis		Soldes	
	1998	1999	1998	1999	1998	1999
Banques	1 014 552	1 054 600	1 073 738	850 900	-59 186	203 700
Trésors et organismes publics	601 293	440 500	699 502	682 600	-98 209	-242 100
AMAO	2 479	2 349	149	58	2 330	2 291
Total	1 618 324	1 497 449	1 773 389	1 533 558	-155 065	-36 109

Source : BCEAO.

4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

4.1 Evolution du réseau bancaire

L'effectif des banques agréées dans l'Union Monétaire Ouest Africaine s'est accru de trois unités pour se chiffrer à soixante-trois au 31 décembre 1999.

Le renforcement du réseau bancaire a résulté des agréments accordés à la Banco da Africa Ocidental (BAO), ECOBANK-Niger et ECOBANK-Sénégal.

Un avis conforme favorable a été également donné, lors de la session du 15 décembre 1999 de la Commission Bancaire, à la demande d'agrément en qualité de banque de la Standard Chartered Bank Côte d'Ivoire.

S'agissant des établissements financiers de l'Union, leur nombre s'est accru d'une unité pour se situer à vingt-huit établissements au 31 décembre 1999, en liaison avec l'agrément accordé à EQUIPBAIL-Mali.

4.2 Exécution des programmes de restructuration du système bancaire

Les programmes de restructuration du système bancaire de l'UMOA ont été marqués par la mise sous administration provisoire de huit établissements dont trois banques et cinq établissements financiers et la privatisation de la BIAO-CI à la suite de la cession de 80% des actions de l'Etat à la banque Belgoise.

Au **Bénin**, la Cellule du Ministère des Finances chargée des opérations de recouvrement des créances et de remboursement des dépôts des anciennes banques liquidées a poursuivi ses activités.

Au **Burkina**, la Financière du Burkina a été mise sous administration provisoire dont les termes de référence visent la réorganisation du système d'information de l'établissement, la restauration des bases d'un

Répartition des établissements de crédit par pays

	31 décembre 1998				31 décembre 1999 *			
	Banques	Ets. Fin. **	Guichets P1	P2	Banques	Ets. Fin. **	Guichets P1	P2
Bénin	5	3	23	5	5	3	26	
Burkina	7	5	70	54	7	5	72	87
Côte d'Ivoire	15	7	165	3	15	7	164	3
Guinée-Bissau	2		5		3		6	
Mali	9	2	64	1	9	3	65	1
Niger	6	1	17	0	7	1	18	
Sénégal	9	5	63	1	10	5	68	
Togo	7	4	83	3	7	4	82	1
UMOA	60	27	490	67	63	28	501	92

N.B. P1 = guichets permanents ; P2 = guichets périodiques.

* Etablissements dont les agréments ont été prononcés par arrêtés du Ministre des Finances.

** Etablissements financiers.

fonctionnement normal du gouvernement d'entreprise, le renforcement du contrôle interne et la détermination des conditions d'une poursuite viable des activités ou de l'arrêt de l'exploitation.

En Côte d'Ivoire, la privatisation de la BIAO-CI a connu une avancée décisive avec l'autorisation accordée par la Commission Bancaire pour la cession par l'Etat de 80% du capital social de l'établissement à la banque BELGOLAISE. La BIAO-Investissement, filiale à 100% de la BIAO-CI, a également été cédée au groupe COFIPA.

Au Mali, la Banque Internationale du Mali (BIM-SA) a été mise sous administration provisoire, en vue de la mise en œuvre de mesures précises et diligentes de restructuration. De même, le Crédit Initiative a été mis sous administration provisoire, en raison de la dégradation de la situation financière et des problèmes organisationnels de l'établissement. Enfin, la privatisation de la Banque Malienne de Crédit et de Dépôts (BMCD) a été amorcée avec le lancement de l'appel d'offres pour la vente de 49,98% des actions détenues par l'Etat malien.

Au Niger, eu égard aux difficultés que connaissent le Crédit du Niger et la Caisse de Prêts aux Collectivités Territoriales, les deux établissements ont été mis sous administration provisoire commune.

Au Sénégal, l'administration provisoire de la Banque Sénégal-Tunisienne a été levée à la suite de l'assainissement de sa situation financière. Une partie des parts de l'Etat et de ses démembrements dans le capital de la banque (20,4%) a été cédée à des actionnaires privés. Le Crédit Sénégalais (CRESEN) a été mis sous administration provisoire sur proposition de la Commission Bancaire lors de sa session du 13 septembre 1999.

Au Togo, la mise en œuvre du programme de privatisation de la Banque Togolaise de Développement (BTD), de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTIC) et de l'Union Togolaise

de Banques (UTB) dans le cadre du Programme d'Appui à la Restructuration et à la Privatisation des Entreprises Publiques (PAREP), n'a pas connu d'évolution significative. Par ailleurs, la Commission Bancaire a proposé, lors de sa session du 13 septembre 1999, la mise sous administration provisoire de l'UTB et de la Caisse d'Epargne du Togo, en raison de la dégradation continue de leur situation.

4.3 Dispositions réglementaires

Le dispositif prudentiel, en vigueur depuis le 1er octobre 1991, a été mis à jour au regard notamment des exigences internationales en matière de supervision bancaire, des mutations intervenues dans le paysage bancaire de l'Union, ainsi que de l'entrée en vigueur du Plan Comptable Bancaire en 1996. Le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine a, en conséquence, arrêté au cours de sa session du 17 juin 1999, de nouvelles règles prudentielles applicables aux banques et établissements financiers à compter du 1er janvier 2000. Elles portent sur les domaines ci-après :

- les conditions d'exercice de la profession ;
- la réglementation des opérations effectuées par les banques et établissements financiers ;
- les normes de gestion.

4.4 Evolution de l'activité des banques et établissements financiers de l'UMOA

4.4.1 Evolution d'ensemble

Les ressources des banques et établissements financiers de l'UMOA se sont établies à 3.886,6 milliards à fin décembre 1999, contre 3.723,6 milliards à fin décembre 1998, enregistrant ainsi une hausse de 163,0 milliards. Cette évolution a été impulsée par un accroissement de 65,8 milliards des dépôts et emprunts, 49,0 milliards des fonds

propres nets et 48,2 milliards des ressources diverses.

Les emplois ont progressé de 146,4 milliards, pour ressortir à 3.771,8 milliards au 31 décembre 1999, à la suite essentiellement de la hausse des immobilisations corporelles et des divers emplois, en liaison notamment avec les investissements effectués dans le cadre du passage informatique à l'an 2000. Les crédits à la clientèle ont augmenté de 5,7 milliards pour s'établir à 2.788,1 milliards. Ce niveau de crédits résulte de la hausse des crédits à moyen et long terme de 36,4 milliards, des crédits à court terme de 2,5 milliards et des crédits-bail et assimilés de 1,4 milliard, partiellement compensée par une contraction de 34,6 milliards des crédits en souffrance.

La progression modérée des financements à court terme s'explique par la baisse des crédits de campagne de 141,2 milliards.

La trésorerie des banques et établissements financiers a progressé de 16,6 milliards pour se chiffrer à 114,8 milliards au 31 décembre 1999.

4.4.2 Evolution par nature d'établissements

Les ressources des banques de l'Union sont ressorties à 3.799,0 milliards au 31 décembre 1999, contre 3.639,1 milliards au 31 décembre 1998, en augmentation de 159,9 milliards. Cette progression est imputable pour 64,1 milliards aux dépôts et emprunts qui se sont élevés à 3.088,6 milliards sous l'impulsion des dépôts à terme. Les fonds propres nets et les ressources diverses se sont également accrus respectivement de 46,2 milliards et 49,7 milliards.

Les emplois se sont établis à 3.643,9 milliards au 31 décembre 1999, contre 3.510,3 milliards un an auparavant, en hausse de 133,6 milliards. L'encours des crédits a enregistré une baisse de 1,3 milliard, pour se chiffrer à 2.685,8 milliards, en liaison avec le dégonflement des crédits de campagne. Le montant des titres de placement a augmenté de 26,3 milliards pour s'établir à 392,7 milliards, dont 230,2 milliards de titres d'Etat émis dans le cadre de la titrisation des concours consolidés.

S'agissant de la trésorerie des banques, elle s'est renforcée de 20,4% pour s'établir à 155,1 milliards au 31 décembre 1999.

Les activités des établissements financiers ont été caractérisées par une légère hausse des ressources et une progression plus sensible des emplois. Les ressources ont, en effet, augmenté de 3,0 milliards pour se situer à 87,5 milliards au 31 décembre 1999, en relation avec le renforcement des dépôts et emprunts et la consolidation des fonds propres nets qui sont passés de 47,8 milliards en 1998 à 50,6 milliards.

Les emplois se sont élevés à 127,9 milliards, contre 115,1 milliards en 1998. Cette évolution résulte de la hausse de 6,9 milliards des crédits, et celle de 5,8 milliards des autres emplois.

L'accroissement des crédits s'est accompagné d'une hausse des crédits en souffrance qui ressortent à 7,8 milliards en 1999 contre 5,7 milliards en 1998.

En raison d'une hausse plus marquée des emplois que des ressources, le déficit de trésorerie des établissements financiers s'est aggravé de 9,7 milliards, en s'établissant à 40,3 milliards en 1999, contre 30,6 milliards un an plus tôt.

UMOA - Evolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers de l'UMOA

UMOA	en milliards de francs CFA			
	1998	1999	Valeurs	Variations
	(1)	(2)	(3) = (2)-(1)	en % (4) = (3)/(1)
1 CREDITS	2 782,4	2 788,1	5,7	0,2
- Crédits à long terme	127,5	129,3	1,8	1,4
- Crédits à moyen terme	782,4	817,0	34,6	4,4
- Crédits à court terme	1 620,3	1 622,8	2,5	0,2
<i>dont crédits de campagne</i>	244,4	103,2	-141,2	-57,8
- Crédit-bail et assimilés	50,0	51,4	1,4	2,8
- Crédits en souffrance	202,2	167,6	-34,6	-17,1
<i>dont douteux et litigieux (a)</i>	161,4	117,2	-44,2	-27,4
(a)/crédits	5,80%	4,20%		
2 AUTRES EMPLOIS	843,0	983,7	140,7	16,7
Titres de placement	370,4	397,7	27,3	7,4
<i>dont titres d'Etat</i>	267,3	230,2	-37,1	-13,9
Immobilisations financières	188,0	175,2	-12,8	-6,8
Autres immobilisations	128,1	161,9	33,8	26,4
Divers emplois	156,5	248,9	92,4	59,0
A TOTAL EMPLOIS (1 + 2)	3 625,4	3 771,8	146,4	4,0
1 FONDS PROPRES NETS	387,2	436,2	49,0	12,6
2 DEPOTS ET EMPRUNTS	3 046,8	3 112,6	65,8	2,2
- A terme	1 475,5	1 542,0	66,5	4,5
- Comptes disponibles	1 570,4	1 570,6	0,2	0,0
3 AUTRES RESSOURCES	289,6	337,8	48,2	16,6
B TOTAL RESSOURCES (1+2+3)	3 723,6	3 886,6	163,0	4,4
DEFICIT OU EXCEDENT (B - A)	98,2	114,8	16,6	16,9
AFFECTATION DU SOLDE DE TRESORERIE				
1 DISPONIBILITES	70,6	105,9	35,3	50,0
2 BANQUES ET CORRESPONDANTS	90,0	21,4	-68,6	-76,2
- Emplois	540,9	649,5	108,6	20,1
<i>dont hors UMOA</i>	299,5	405,0	105,5	35,2
- Ressources	450,9	628,1	177,2	39,3
<i>dont hors UMOA</i>	151,0	258,9	107,9	71,4
3 BANQUE CENTRALE	-62,4	-12,6	49,8	-79,9
- Concours	189,5	139,0	-50,5	-26,7
- Dépôts	127,1	126,4	-0,7	-0,5
DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (1+2+3)	98,2	114,8	16,8	16,9

Source : BCEAO.

4.5 Activités des chambres de compensation

Au cours de l'exercice 1999, le volume des valeurs échangées en chambre de compensation est ressorti à 12.015,7 milliards, en baisse de 1,5% par rapport à 1998. Cette

situation a résulté d'un recul des activités sur les places de Côte d'Ivoire (-9,7), du Niger (-6,8%) et du Togo (-4,3%), partiellement compensé par les accroissements observés au Bénin (19,7%), au Burkina (17,1%), au Mali (14,7%) et au Sénégal (12,1%).

UMOA - Valeurs échangées en Chambre de Compensation (en milliards de francs CFA)

	1994-1995 (1)	1994-1995	1996	1997	1998	1999	Variation en %
					(a)	(b)	(b-a)/a
Bénin	409,6	327,7	448,4	469,4	615,4	736,9	19,7
Burkina	341,3	273,0	511,9	631,1	655,7	768,1	17,1
Côte d'Ivoire	6 764,7	5 411,8	6 633,5	7 003,5	7 633,0	6 894,6	- 9,7
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-
Mali	450,3	360,2	712,3	768,2	790,9	907,4	14,7
Niger	113,0	90,4	95,8	114,5	141,4	131,8	- 6,8
Sénégal	1 695,9	1 356,7	1 600,7	1 728,8	1 915,4	2 146,3	12,1
Togo	357,9	282,6	328,6	404,5	450,0	430,6	- 4,3
Totaux	10 132,7	8 102,4	10 331,2	11 120,0	12 201,8	12 015,7	- 1,5

(1) : Exercice de quinze (15) mois : octobre 1994-décembre 1995, à la suite de l'alignement de l'exercice social à l'année civile.

NB. : La place de Bissau n'a pas encore démarré ses activités.

Source : BCEAO.

4.6 Activités sur le marché financier régional

En 1999, les activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), appréciées à travers les deux indices boursiers, le BRVM10 et le BRVM composite, a révélé des performances contrastées, les périodes de baisse ayant alterné avec celles de hausse. Par rapport à la date de démarrage de ses activités, la Bourse Régionale a enregistré un recul de 11,0% de l'indice BRVM10 et 13,4% de l'indice BRVM composite.

Le volume total des transactions est ressorti à 4.797.670 titres pour les actions et 19.367 pour les obligations, représentant des valeurs respectives de 53,3 milliards et 197,2 millions.

La capitalisation boursière s'est établie à 658,2 milliards pour le BRVM10 et à 990,9 milliards pour le BRVM composite, soit des reculs respectifs de 0,3% et de 2,7% par rapport à décembre 1998. Toutefois, par rapport à la date de démarrage des activités de la Bourse, la capitalisation boursière est en progression de 30,8% pour le BRVM10 et de 18,5% pour le BRVM com-

posite. Quant à la capitalisation du marché obligataire, elle s'est établie à 83,2 millions à fin décembre 1999.

Durant l'année 1999, trois nouvelles sociétés ont été admises à la cote, portant le nombre de sociétés inscrites à trente-huit. En outre, le nombre d'obligations admises à la cote de la BRVM s'est situé à onze du fait de l'introduction de huit nouveaux emprunts.

Par ailleurs, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières a poursuivi la mise en place des mesures consistant à approfondir et à accroître la liquidité du marché. A cet égard, elle a procédé à l'adoption ou à l'amendement de règles visant, notamment :

- la mise en œuvre d'un système décentralisé de cotation électronique, permettant aux SGI de procéder à une saisie directe des ordres de bourse dans le système de négociation à travers les postes de travail installés dans chacune des Antennes Nationales de Bourse ;

- la mise en place d'un système dit de "deuxième fixing" autorisant durant les séances de bourse, des transactions sur des titres non cotés et réservés lors des opérations de "premier fixing" ;

- l'instauration d'un système d'animation du marché boursier, notamment par la désignation de spécialistes en valeurs chargés de l'animation de chacune des valeurs inscrites à la cote ;

- la mise en place de dispositions relatives aux opérations sur blocs de titres par la procédure de la règle des "achetés/vendus". Ce système prévoit la possibilité pour les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) d'effectuer une transaction entre deux ou plusieurs de leurs donneurs d'ordres, sans passer d'ordre au marché ;

- l'obligation pour les SGI et les donneurs d'ordres de présenter un ordre stabilisateur dans la limite de 5% maximum du volume des titres présentés pour les opérations concernant les "achetés/vendus" ;

- la mise en application de dispositions relatives à la réservation des titres dont l'objectif principal est d'améliorer la gestion des titres et de favoriser une évolution harmonieuse des cours du marché ;

- l'instauration d'un système d'opérations pour compte propre. Il s'agit d'opérations d'achat ou de vente de titres effectuées en Bourse par une société de gestion et d'intermédiation pour son propre compte.

Par ailleurs, dans le cadre de l'organisation du marché, le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés finan-

ciers (CREPMF) a apporté des modifications aux Règlements Généraux de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et du Dépositaire Central / Banque de Règlement. En outre, le Conseil Régional a adopté huit (8) instructions visant notamment l'homologation des tarifs des sociétés de gestion et d'intermédiation et des sociétés de gestion de patrimoine, l'introduction des valeurs mobilières sur le marché boursier, le mandat de gestion des titres cotés, la convention d'ouverture de compte-titres et les Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Le Conseil Régional a, en outre, accordé son agrément à deux Sociétés de Gestion et d'Intermédiation et une banque pour l'activité de teneur de comptes et de compensateur, portant respectivement à seize (16) et deux (2) le nombre de ces acteurs sur le marché. Quant aux Sociétés de Gestion de Patrimoine et d'Apporteurs d'Affaires, leur nombre (2) n'a pas changé. Le Conseil a également autorisé la délivrance de cinquante (50) cartes professionnelles au profit des personnes physiques appelées à exercer dans les structures agréées du marché et l'introduction à la cote de la BRVM de 11 émissions d'emprunt obligataires. En ce qui concerne les autorisations d'appel public à l'épargne, neuf (9) visas ont été délivrés pour un montant de 80 milliards de francs environ.

5 COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE

5.1 Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le Fonds Monétaire International, pour le compte des Etats de l'UMOA, se sont soldées, à fin décembre 1999, par des sorties nettes de ressources de 16,3 millions de DTS, soit 14,6 milliards, contre des entrées nettes de 125,5 millions de DTS ou 101,7 milliards un an plus tôt. Cette évolution a été essentiellement induite par la baisse des concours reçus du FMI.

Les tirages bruts, au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC, ex-FASR) et des tranches de crédit, se sont chiffrés à 52,9 millions de DTS pour une valeur de 44,1 milliards, contre 215,7 millions de DTS, soit 173,8 milliards en 1998.

Les rachats de monnaie sont ressortis à 60,2 millions de DTS, soit 50,9 milliards, contre 77,7 millions de DTS évalués à 62,0 milliards l'année précédente. Ces opérations ont dégagé des pertes de change de 4,5 milliards, contre 0,3 milliard en 1998.

Les engagements nets des Etats membres de l'UMOA, aussi bien au titre de l'utilisation des ressources générales que des prêts de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) et de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance, se sont globalement établis à 1.068,1 millions de DTS, enregistrant ainsi une baisse de 0,5%.

Les paiements d'intérêts et de commissions se sont élevés à 9,5 millions de DTS pour une contre-valeur de 8,2 milliards, contre 13,2 millions de DTS, soit 10,7 milliards l'année précédente. Ils ont concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales (4,2 millions de DTS) et le règlement des intérêts au titre

de l'utilisation des ressources administrées (5,3 millions de DTS).

Le règlement de ces charges a nécessité l'acquisition de 36,3 millions de DTS, équivalant à 30,7 milliards, pour le compte des Etats dont les avoirs en DTS ne permettaient pas les paiements requis.

Par ailleurs, le FMI a versé 0,5 million de DTS ou 0,4 milliard aux Etats membres de l'UMOA, au titre de la rémunération de leurs positions créditrices, contre 0,7 million de DTS, soit 0,6 milliard en 1998.

Enfin, au titre du réajustement de ses avoirs en monnaie des Etats membres, régi par l'article V, section 11 de ses Statuts, le FMI a revu à la hausse, au 30 avril 1999, de 21,3 milliards, ses avoirs en francs CFA dans les livres de la Banque Centrale, en relation avec la dépréciation de l'ordre de 3,1% du franc CFA vis-à-vis du DTS.

Par ailleurs, dans le cadre des consultations élargies au titre de l'article IV des Statuts du Fonds, une mission conjointe du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale a séjourné à Dakar, au Siège de la BCEAO, les 9 et 10 novembre 1999. Les discussions, abordées exclusivement sous l'angle régional, ont porté notamment sur l'évolution de la situation économique et financière des pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la politique monétaire dans l'Union, le système financier régional et l'intégration économique.

Au terme des échanges, les trois parties ont abouti aux principales conclusions ci-après :

♦ L'évolution de la situation économique et financière des Etats membres de l'Union sur la période 1994-1998 a été satisfaisante, nonobstant quelques signes de vulnérabilité aux chocs extérieurs ;

♦ la situation monétaire a connu une amélioration au cours de ces cinq dernières années, en liaison avec la mise en œuvre par la BCEAO, d'une politique dynamique et flexible des taux d'intérêt, d'une activation du système des réserves obligatoires et d'une politique active d'open-market ;

♦ des progrès appréciables ont été enregistrés en matière de renforcement de la solvabilité du système bancaire et de restauration de sa liquidité à la faveur des efforts entrepris dans la mise en œuvre des réformes visant à favoriser le renforcement de l'intégration financière sous-régionale, en vue de dynamiser et sécuriser davantage le cadre de l'activité économique de l'Union ;

♦ l'intégration économique au sein de l'UEMOA a connu des avancées importantes, avec notamment l'adoption prochaine d'un pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité et les perspectives d'application du Tarif Extérieur Commun (TEC) qui contribueront assurément à consolider davantage les fondements de la monnaie commune.

Par ailleurs, dans le cadre de l'examen de leur coopération bilatérale, les différentes parties ont saisi cette occasion, pour évoquer des questions d'intérêt commun, en particulier, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans l'Union, la préparation du système financier au passage à l'an 2000 et l'appui du FMI et de la Banque Mondiale à divers chantiers visant l'approfondissement de l'intégration financière de l'Union.

La Banque Mondiale a entrepris d'élaborer une stratégie d'assistance sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest, visant à rendre le soutien de cette institution plus efficace, accélérer la croissance et réduire la pauvreté.

La Stratégie d'Assistance Régionale (Regional Assistance Strategy -RAS-) pour l'Afrique Sub-Saharienne est un cadre institutionnel d'interventions de la Banque Mondiale, qui viendrait en complément et en renforcement des programmes mis en

œuvre dans les pays (Country Assistance Strategy -CAS-). Cette initiative devrait permettre à la Banque Mondiale d'identifier les domaines d'intervention, de les classer par priorité, d'allouer les ressources administratives et financières nécessaires aux pays de la sous-région et aux institutions sous-régionales.

La mise en œuvre de cette stratégie se ferait en étroite collaboration avec les pays et les institutions régionales dans le cadre de consultations qui devraient aboutir à la mise en place d'un document de Stratégie d'Assistance Régionale pour l'Afrique de l'Ouest (SAR) au cours de l'année 2000.

5.2 Relations avec les autres Institutions

La BCEAO a continué de s'impliquer de façon active dans les actions initiées par le Comité des Gouverneurs des Banques Centrales de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en vue du renforcement de la coopération monétaire au niveau de la sous-région. A ce titre, elle a notamment accompli les diligences requises pour la mise en circulation, à partir du 1er juillet 1999, des chèques de voyage CEDEAO dans l'ensemble des Etats membres de l'Union. Elle a également versé sa quote-part au capital du Fonds de Crédit et de Garantie, appelé à sécuriser les opérations du mécanisme de compensation de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO).

Les opérations dénouées à travers le mécanisme sous-régional de compensation sont demeurées modestes, en relation avec la libéralisation des réglementations des changes des Etats membres et le rôle accru du secteur informel dans les échanges intracommunautaires.

La Banque Centrale a également joué un rôle actif dans les travaux des experts qui ont abouti à l'élaboration de propositions relatives au cadre d'organisation de la convergence macroéconomique au sein de la CEDEAO et à l'actualisation du chro-

nogramme de mise en place de la zone monétaire unique de cette communauté. Ces propositions, motivées par le souci d'asseoir la viabilité de cette zone sur la réalisation d'une convergence effective des politiques et performances macroéconomiques des Etats membres, ont été soumises par le Comité des Gouverneurs des Banques Centrales à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, qui les a approuvées, lors de la vingt-deuxième session ordinaire de cette instance, tenue les 9 et 10 décembre 1999 à Lomé. Le chronogramme retenu dans ce cadre prévoit l'organisation, durant la période 1999-2003, de la convergence macroéconomique dont la réussite conditionnera l'institution, pour compter du 1er janvier 2004, d'une union monétaire sous-régionale.

Par ailleurs, parallèlement à l'accomplissement des diligences relatives à la liquidation du Centre Africain d'Etudes

Monétaires (CAEM) conformément au mandat qu'elle a reçu du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), la BCEAO a poursuivi ses concertations avec les autres instituts d'émission sur les modalités de relance de la coopération monétaire à l'échelle du continent. A ce titre, elle a participé aux travaux du groupe de travail commis pour soumettre au Conseil des Gouverneurs de l'ABCA des propositions quant à la révision des textes fondateurs de l'Association et aux modalités de fonctionnement de son Secrétariat. L'approbation par l'Assemblée Générale de l'ABCA, lors de sa session ordinaire du 23 février 1999, des propositions de ce groupe de travail, consistant notamment en l'institution d'un Secrétariat Exécutif de l'Association et en l'assouplissement des règles de fonctionnement de ses instances, augurent d'une prochaine redynamisation de la coopération entre les banques centrales africaines.

6 AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE

6.1 Intégration économique des Etats membres de l'UEMOA

La mise en œuvre du schéma d'intégration de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a connu de nouvelles avancées au cours de l'année 1999, en ce qui concerne en particulier le processus de convergence tarifaire devant conduire à la mise en place, pour compter du 1er janvier 2000, d'une union douanière entre les Etats membres. En outre, la poursuite des concertations entre les différentes parties a permis d'aboutir à l'adoption d'un Pacte de stabilité, de convergence, de solidarité et de croissance, dont l'application marquera un approfondissement du dispositif de surveillance multilatérale des politiques et performances macroéconomiques des pays membres.

Par ailleurs, la tenue, le 8 décembre 1999 à Lomé, de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a été l'occasion de poser de nouveaux jalons dans la construction de l'Union.

6.1.1 Unification des espaces économiques nationaux

Conformément au schéma retenu par le Conseil des Ministres lors de sa session du 28 novembre 1997, une nouvelle étape a été franchie dans le processus d'unification des espaces économiques nationaux, avec :

- l'adoption de la catégorisation des marchandises figurant dans la nomenclature tarifaire et statistique, d'un code douanier unique et d'un système communautaire d'évaluation en douane ;

- la poursuite de la convergence tarifaire préalable à la mise en place, pour compter du 1er janvier 2000, du tarif extérieur commun (TEC) ;

- l'application, à partir du 1er juillet 1999, d'un abattement tarifaire de 80% sur

les échanges intracommunautaires des produits industriels originaires agréés, en prélude au désarmement tarifaire interne intégral applicable à partir du 1er janvier 2000 ;

- la poursuite des concertations sur les contours d'un code communautaire des investissements et les modalités de mise en œuvre des libertés de circulation, de résidence, de prestation de services, ainsi que du droit d'établissement au sein de l'Union.

6.1.2 Surveillance multilatérale des politiques et performances macroéconomiques nationales

Parallèlement aux efforts visant à rendre le dispositif de surveillance multilatérale plus opérationnel, les institutions de l'Union ont poursuivi leurs réflexions sur les modalités d'un approfondissement de ce dispositif, pour l'adapter aux enjeux des défis économiques et sociaux qui interpellent les Etats membres en général et de l'arrimage de la monnaie commune à l'euro en particulier. Ces réflexions ont abouti à l'élaboration d'un Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, objet d'un Acte additionnel adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors de sa session de décembre 1999 et applicable pour compter de l'an 2000.

A travers ce Pacte, les pays de l'Union entendent approfondir le processus de convergence de leurs politiques et performances économiques de manière à rendre encore plus crédible le régime de change de leur monnaie commune, accélérer leur croissance économique et approfondir leur solidarité.

6.1.3 Politiques sectorielles communes

Les institutions de l'Union ont poursuivi leurs réflexions et les concertations sur les contours des politiques sectorielles

communes, ce qui a permis notamment l'élaboration des principes directeurs d'une politique industrielle commune (PIC), adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement en décembre 1999.

6.1.4 Financement des institutions et programmes communautaires

L'année 1999 a été marquée par la consolidation des ressources propres de l'UEMOA grâce au prélèvement communautaire de solidarité (PCS) dont le montant cumulé s'élève à 68,0 milliards au 31 décembre. L'autonomie de financement du processus d'intégration devrait être renforcée par le relèvement, pour compter du 1er janvier 2000, du taux de ce prélèvement, de 0,5 à 1,0 % de la valeur en douane des marchandises importées des Etats tiers, décidé par les Chefs d'Etat lors de leurs assises de décembre 1999.

Par ailleurs, les diligences requises ont été poursuivies, en vue de rendre opérationnel le Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale des Etats membres de l'UEMOA (FAIR). Visant la promotion d'un aménagement équilibré du territoire communautaire, ce Fonds a été doté, au titre de l'exercice 1999, de 8,0 milliards, sur les ressources propres de l'Union.

6.1.5 Axes de l'accélération du processus d'intégration

Le processus d'intégration de l'Union devrait bénéficier d'une impulsion décisive au cours des prochaines années avec la mise en œuvre des actions prévues dans la déclaration intitulée "Relever, ensemble, dans la solidarité, les défis du troisième millénaire", adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, lors de sa session du 8 décembre 1999. Cette déclaration traduit la détermination des pays de l'Union à approfondir le processus de réformes dans lequel ils se sont engagés au cours de ces dernières années, afin de relever les défis inhérents aux mutations de leur environnement, à travers notamment :

- le parachèvement de l'unification des espaces économiques nationaux, avec l'application effective du droit d'établissement et d'une réglementation communautaire sur la concurrence, de manière à conforter l'union douanière et la politique commerciale commune ;

- l'approfondissement de la convergence macroéconomique, avec l'application persévérante des dispositions du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité ;

- l'accélération de la définition et de la mise en œuvre de l'ensemble des politiques sectorielles communes prévues par le Traité de l'UEMOA.

6.2 Centrale des bilans

Les activités relatives à la réalisation de la centrale des bilans ont essentiellement porté sur l'actualisation des volets organisationnels et informatiques de l'étude de faisabilité réalisée en 1993. Cette mise à jour a permis de préciser les spécifications fonctionnelles :

- du répertoire unique des entreprises à mettre en place, pour répondre au besoin du suivi des activités des agents économiques au sein de l'espace unifié de l'Union, dans le respect des innovations introduites en la matière par l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Au terme des travaux en cours, l'Institut d'émission pourra ainsi disposer d'une immatriculation permettant d'identifier les entités économiques et de les suivre à travers leurs mutations éventuelles ;

- de la collecte des états financiers des entreprises assujetties au Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) et des informations sur leur vie juridique. La Banque Centrale a, en l'occurrence, invité les Etats à prendre les dispositions administratives et réglementaires rendant obligatoire l'adjonction à la déclaration du résultat fiscal d'un exemplaire des états financiers destiné à son propre usage ;

- des produits de la centrale des bilans, en étroite concertation avec les clients potentiels. L'Institut d'émission dispose désormais d'un catalogue des produits à réaliser graduellement ;

- du système d'information sur lequel la centrale des bilans s'appuiera en matière de traitement des données ;

- de l'organisation et du déploiement à même d'assurer un fonctionnement optimal de la centrale des bilans.

Par ailleurs, une attention particulière a été accordée :

- au suivi, en étroite concertation avec la Commission de l'UEMOA, de la mise en place des structures nationales et communautaires devant former l'environnement institutionnel du SYSCOA ;

- au suivi de la commercialisation des ouvrages du SYSCOA réalisés par la BCEAO.

La Banque Centrale a également pris part à la rédaction d'un projet d'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable de l'OHADA.

6.3 Centralisation des incidents de paiement

En 1999, les diligences accomplies dans le cadre de la centralisation des incidents de paiement ont porté essentiellement sur :

- la mise en place des bases juridiques et organisationnelles, notamment l'adoption et la promulgation de la loi uniforme sur les instruments de paiement et la mise en application par les établissements teneurs de comptes, des dispositions de l'instruction n° 1/CIP du 1er février 1999 du Gouverneur de la Banque Centrale relatives à la normalisation des instruments de paiement et à la constitution du fichier des comptes bancaires.

- la mise en œuvre du dispositif de centralisation avec le démarrage effectif le 1er juillet 1999, du système de centralisa-

tion des incidents de paiement dans toutes les Agences, à l'exception de celle de Bissau.

Ce démarrage a été rendu possible par :

- l'installation des applications informatiques pour la collecte et la diffusion des données de la Centralisation des Incidents de Paiement ;

- la mise en place du service kiosque permettant la consultation par téléphone et par vidéotex des fichiers des incidents de paiement ;

- l'organisation, dans tous les pays, d'une campagne d'information et de sensibilisation destinée au grand public.

6.4 Promotion des institutions de financement décentralisées

L'année 1999 a été marquée par la poursuite de l'insertion des systèmes de financement décentralisés (SFD) dans le paysage financier des pays membres de l'UMOA et par la consolidation de leurs performances.

Le montant des ressources mobilisées s'est établi à environ 100 milliards, contre 80,9 milliards un an plus tôt, en progression de 19,1 milliards. Les financements accordés se sont situés à 90,0 milliards.

Ces prestations de service au profit des populations n'ayant pas souvent accès aux établissements de crédit ont été réalisées par l'intermédiaire d'environ 3.000 caisses de base ou guichets répartis dans l'ensemble des pays membres de l'UMOA. Le nombre de bénéficiaires directs des interventions s'est élevé à 1,8 million, contre 1,4 million en 1998.

Le besoin de surveillance induit par le développement des activités a nécessité un renforcement en personnel des structures ministérielles de suivi, ainsi qu'une amélioration, par le biais de sessions de formation spécifiques, de la fiabilité de l'information financière produite et des compétences des agents chargés de la surveillance au niveau des autorités monétaires. Dans ce cadre, cent quatre-vingts re-

présentants provenant des pays de l'UMOA ont suivi des séminaires portant sur l'information financière telle que requise par les textes réglementaires.

Par ailleurs, vingt quatre agents ayant nouvellement pris fonction dans les structures ministérielles de suivi des institutions de microfinance et dans les Directions Nationales de la BCEAO ont été formés, au cours d'un atelier régional, aux procédures d'agrément et à la méthodologie de vérification des Systèmes de Financement Décentralisés.

Au plan institutionnel, par décision en date du 30 juillet 1999, le Gouverneur de la BCEAO a créé une Mission chargée de la Réglementation et du Développement de la Microfinance (MRDM). Rattachée au Cabinet du Gouverneur, cette Mission regroupe les deux projets d'appui de la Banque Centrale au secteur de la microfinance : le Programme d'Appui aux Structures Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit (PASMEC) et le Projet d'Appui à l'Application de la Réglementation des Coopératives d'Epargne et de Crédit (PARMEC / AARCEC).

La synergie attendue de ce regroupement et les ressources humaines affectées à cette Mission participent de la volonté de l'Institut d'émission de mettre des moyens accrus au service de la promotion des Systèmes de Financement Décentralisés.

6.5 Réforme des systèmes et moyens de paiement

L'année 1999 a été essentiellement marquée par la conduite des études techniques devant sous-tendre le projet de Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement. A cet égard, les diligences préalables ont été accomplies, notamment :

- la création et l'installation des Comités Consultatifs des Paiements dans les Etats de l'UMOA (à l'exception de la

Guinée-Bissau) dont les membres doivent se prononcer sur les différents rapports produits par le Cabinet chargé de la réalisation des études techniques ;

- la constitution d'un panel des experts en systèmes de paiement, composé des représentants de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International, de la Banque de France, de la Banque Nationale de Belgique, de la Banco do Portugal, de la Banque Nationale Suisse pour participer, avec les membres des Comités Consultatifs des Paiements, à l'examen des différents rapports élaborés par les consultants ;

- la réalisation d'une mission itinérante dans les trois pays pilotes identifiés pour la conduite des études techniques (Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal).

A la fin de l'année 1999, les rapports des phases I et II des études techniques ont été validés. Ils ont été consacrés respectivement à :

- l'état des lieux, la vision stratégique et le cadre conceptuel,

- l'architecture fonctionnelle, l'architecture technique et l'organisation des systèmes retenus, à savoir : le sous-système des paiements d'importance systémique (RTGS), le sous-système des paiements de masse (compensation) et le sous-système des cartes bancaires (carte bancaire sous-régionale).

La finalisation des études techniques, intégrant les cahiers des charges pour chacun des sous-systèmes retenus, est prévue pour le premier trimestre de l'année 2000.

Parallèlement à cet objectif principal, la Banque Centrale a poursuivi le recueil des statistiques sur les systèmes de paiement auprès des banques et établissements financiers de l'UMOA, en vue de la mise à jour du document relatif aux bilans et perspectives des systèmes de paiement dans l'UMOA.



Chantier de construction du barrage de Ziga, vue aval du déversoir et des piles du pont - Burkina Faso.



Travaux de construction de la route Cotonou (Bénin)-Lomé (Togo) - République du Bénin.

IV - L'Administration et les comptes de la Banque Centrale

1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 1999, les Instances de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et des Statuts de la Banque Centrale qui lui sont annexés.

1.1 Conférence des Chefs d'Etat

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement s'est réunie les 28 janvier et 8 décembre 1999 à Lomé, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Gnassingbé EYADEMA, Président de la République togolaise, son Président en exercice.

A l'issue des travaux du 28 janvier 1999, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont fait une déclaration axée sur le renforcement de la convergence et l'accélération de la croissance. Ils ont réaffirmé la nécessité de poursuivre les efforts d'assainissement et de renforcer les résultats obtenus, notamment dans le nouveau contexte de l'arrimage du franc cfa à l'euro, ainsi que le souci de consolider l'intégration économique, dans la perspective d'une plus grande insertion des Etats membres dans l'économie mondiale marquée par la constitution de grands ensembles économiques.

A cet effet, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a décidé :

- la poursuite des politiques visant la réalisation des grands équilibres macroéconomiques qui conditionnent une stabilité économique et monétaire renforcée ;

- le parachèvement de la réalisation du marché commun de l'Union et la mise en œuvre effective des politiques sectorielles communes, en vue d'accélérer la mise en place des conditions de relance d'une croissance endogène et durable.

En conséquence, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont arrêté un programme d'actions qui s'articule autour de trois volets :

- le renforcement de la convergence des politiques et performances macroéconomiques ;

- l'accélération de la croissance économique ;

- le financement des réformes.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UMOA a publié, à l'issue de ses travaux du 8 décembre 1999 à Lomé, une déclaration intitulée "Relever,

ensemble, dans la solidarité les défis du troisième millénaire". Dans cette déclaration, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé :

- de mettre en œuvre des politiques privilégiant la stratégie régionale ;

- de promouvoir des politiques économiques et sociales contribuant à améliorer les conditions de vie des populations et à asseoir les bases d'un développement durable ;

- d'accélérer les réformes visant le renforcement des capacités institutionnelles ;

- de mettre en œuvre, de façon diligente, le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA ;

- d'adopter une politique industrielle commune en vue d'améliorer la compétitivité du secteur manufacturier des Etats membres et de faire de l'UEMOA un acteur significatif de la mondialisation ;

- d'asseoir les conditions optimales d'exécution du processus d'intégration ;

- de mettre en place un Parlement de l'UEMOA avant la fin de l'an 2000 ;

- de renforcer la synergie entre les programmes de l'UEMOA et ceux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

A cet effet, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a entériné la mise en place effective et intégrale, à partir du 1er janvier 2000, par l'ensemble des Etats membres, de l'Union douanière, la détermination d'ici la fin de l'an 2000 des modalités de jouissance effective des libertés de circulation et de résidence des personnes, ainsi que du droit d'établissement et l'adoption diligente d'une réglementation communautaire sur la concurrence.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont, en outre, insisté sur l'application effective des directives communautaires afférentes à l'harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques, la poursuite d'une gestion transparente des finances publiques.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a également recommandé l'accélération de la définition de l'ensemble des politiques sectorielles communes prévues par le Traité de l'UEMOA et la mise en œuvre de mesures permettant la révision dudit Traité.

Enfin, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont recommandé l'adoption, par les Etats membres de l'Union, de positions communes ou harmonisées, dans le cadre de leurs relations avec les partenaires au développement et à l'occasion des négociations commerciales internationales.

1.2 Conseil des Ministres de l'UMOA

Présidé successivement par Monsieur Idé GNANDOU, Ministre des Finances, des Réformes Economiques et de la Privatisation de la République du Niger et Monsieur Saïdou SIDIBE, Ministre des Finances et des Réformes Economiques de la République du Niger, le Conseil des Ministres de l'UMOA a connu les changements ci-après dans sa composition :

- . au Bénin, M. Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, a été désigné membre du Conseil des Ministres de l'Union, en remplacement de M. Albert TEVOEDJRE ;

- . en Guinée-Bissau, M. Rui Duarte BARROS, Secrétaire d'Etat au Trésor, a été désigné membre du Conseil des Ministres de l'Union, en remplacement de M. Artur SILVA ;

- . au Niger, M. Adamou SALAO, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan, a été désigné membre du Conseil des Ministres de l'Union, en remplacement de M. Yacouba NABASSOUA et M. Saïdou SIDIBE, a été nommé Ministre des Finances et des Réformes Economiques, en remplacement de M. Idé GNANDOU ;

. au Togo, M. Abdoul-Hamid Ségoun B. TIDJANI-DOURODJAYE a été nommé Ministre de l'Economie, des Finances et des Privatisations, en remplacement de M. Barry Moussa BARQUE. Par ailleurs, M. Simféitchéou PRE, Ministre de la Planification et du Développement, a été désigné membre du Conseil des Ministres.

Le Conseil des Ministres a tenu, au cours de l'année 1999, quatre sessions ordinaires respectivement le 25 mars 1999 à Niamey, le 17 juin 1999 au Siège de la BCEAO à Dakar, le 17 septembre 1999 à Cotonou, les 20 et 21 décembre 1999 au Siège de la BCEAO à Dakar, ainsi que deux sessions extraordinaires, le 27 janvier 1999 et le 6 décembre 1999 à Lomé.

Au cours de la séance ordinaire du 25 mars 1999 à Niamey, le Conseil a approuvé les mesures appropriées de politique monétaire prises par la Banque Centrale et qui ont permis de renforcer la stabilité du cadre macroéconomique, facilitant ainsi un arrimage réussi du franc CFA à l'euro.

Afin de consolider ces performances, les membres du Conseil ont insisté sur la nécessaire mise en œuvre, dans les meilleurs délais, du programme d'actions arrêté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, en janvier 1999 à Lomé et dont les orientations majeures concernent le renforcement de la convergence des politiques et performances macroéconomiques, la poursuite des réformes structurelles, l'accélération de l'intégration régionale notamment par la mise en œuvre diligente des politiques sectorielles.

Le Conseil a instruit la Banque Centrale et la Commission Bancaire de poursuivre les actions de renforcement de la surveillance bancaire afin de préserver le caractère sain du système financier de l'Union.

Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Conseil a approuvé les comptes de cette Institution pour l'exercice clos le 31 décembre 1998

ainsi que son rapport d'activité pour l'exercice 1998. Il a également adopté les propositions relatives à la contribution de la BOAD à la mise en œuvre de l'Initiative de réduction de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE).

Le Conseil a approuvé le bilan de mise en place des bureaux de représentation de la BOAD et autorisé l'ouverture de deux nouveaux bureaux, respectivement à Bamako (Mali) et à Niamey (Niger).

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil des Ministres a adopté des actes communautaires et entendu des rapports d'information sur des activités relatives à la conduite du processus d'intégration de l'Union.

En vue de l'aménagement d'un dispositif complémentaire de taxation à l'appui du mécanisme de base du Tarif Extérieur Commun, le Conseil a édicté trois Règlements portant respectivement adoption de la Taxe Dégressive de Protection, institution d'un système de valeur de référence au sein de l'UEMOA et détermination de la valeur en douane des marchandises dans les Etats membres.

Au titre de la coopération avec l'Union Européenne, le Conseil a pris les décisions nécessaires pour la signature de la convention relative à la deuxième phase du Programme d'Appui Régional à l'Intégration (PARI II).

Au cours de la séance ordinaire du 17 juin 1999 au Siège de la BCEAO à Dakar, le Conseil des Ministres a relevé avec satisfaction la bonne orientation des agrégats macroéconomiques des Etats membres.

Les Ministres ont apprécié la contribution de la politique monétaire à la consolidation de la position extérieure nette des institutions monétaires de l'Union et à la maîtrise de l'inflation. Ils ont également relevé qu'à fin mars 1999, le taux de couverture de l'émission monétaire par les réserves officielles de change s'est élevé à 105,4%, en amélioration par rapport à celui de 98,2% constaté à fin décembre 1998. Au regard de

ces performances, le Conseil des Ministres a décidé du maintien des objectifs de balance des paiements, assignés à chacun des Etats membres pour l'année 1999.

Pour renforcer les fondements économiques de la monnaie commune, les Ministres ont, à cet égard, formulé les quatre recommandations majeures suivantes :

- l'accélération de la mise en œuvre du programme d'actions, arrêté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, lors de ses assises du 29 janvier 1999 et axé sur le renforcement des réformes budgétaires ;

- la consolidation de la croissance économique et de l'intégration des économies ;

- l'assainissement des filières agricoles ;

- l'adoption et l'application diligente de politiques sectorielles communes, aptes à conforter la compétitivité des économies des Etats membres, à renforcer la cohésion de l'Union et à assurer la promotion d'un environnement plus favorable à l'investissement privé et à l'emploi.

Ils ont renouvelé leur appel à la communauté internationale, en vue d'une accélération des consultations en cours sur la revue de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE).

Le Conseil a adopté un nouveau dispositif prudentiel applicable aux banques et établissements financiers de l'Union, à compter du 1er janvier 2000 suite aux mutations intervenues dans le paysage bancaire de l'Union et à l'entrée en vigueur depuis 1996 du Plan Comptable Bancaire. Ce nouveau dispositif est conforme aux standards internationaux en matière de supervision bancaire.

Le Conseil a décidé de l'affectation du résultat financier de la BCEAO au titre de l'exercice 1998. Il a été tenu informé de l'admissibilité, en support au refinancement de la Banque Centrale, des titres d'Etat Sénégal 2008.

Les Ministres ont procédé, conformément aux dispositions de l'article 41 des Statuts de la BCEAO, au renouvellement du mandat du Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Charles Konan BANNY, pour une période de six ans, à compter du 1er janvier 2000.

Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil a adopté le budget de cette institution pour l'exercice 1999.

En ce qui concerne la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Conseil des Ministres a pris connaissance des discussions en cours entre la BOAD et la Banque Africaine de Développement (BAD), relatives à la participation de celle-ci à l'augmentation du capital social de la BOAD. Le Conseil a autorisé le Président de la BOAD à poursuivre les discussions avec la BAD.

Il a, en outre, autorisé l'entrée de la République de Chine (Taïwan) au capital social de la BOAD et approuvé le principe de l'octroi par la République de Chine, ou par ses institutions spécialisées, de lignes de crédit à la BOAD. Le Conseil des Ministres s'est félicité de l'assistance financière que la République de Chine apporte à l'Institution communautaire à travers cette coopération.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil des Ministres a donné des orientations, en vue de l'élaboration d'un projet de Protocole additionnel définissant les règles d'origine et visant à mettre à la disposition des opérateurs économiques et des administrations une définition moderne de l'origine communautaire, à partir de critères simples, transparents et non discriminatoires.

En outre, le Conseil a arrêté des indications en vue de la définition du mécanisme d'une Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI).

Le Conseil des Ministres a été informé de l'application des réformes dans les Etats membres, notamment la mise en œuvre de

l'union douanière et la mise en place des structures nationales du SYSCOA.

Au cours de la séance ordinaire du 16 septembre 1999 à Cotonou, le Conseil des Ministres s'est félicité, à l'issue de l'examen de la situation économique, financière et monétaire de l'Union au 30 juin 1999, du maintien du profil favorable des indicateurs macroéconomiques des Etats membres.

Les Ministres ont relevé la contribution de la politique monétaire à la maîtrise de l'inflation et à la consolidation des réserves de change de l'Union. Le taux de couverture de l'émission monétaire s'est, en effet, relevé de 105,4% en mars à 107,5% en juin 1999.

En vue de consolider ces résultats et d'assurer la réalisation d'une croissance durable et suffisante pour amorcer la nécessaire réduction de la pauvreté, le Conseil des Ministres a particulièrement insisté sur l'urgence à accorder à l'approfondissement des réformes structurelles. De même, au regard de l'insuffisance de la fourniture d'énergie électrique dans certains pays et de la faiblesse structurelle des économies, le Conseil a recommandé la mise en œuvre diligente de politiques sectorielles communes aptes à assurer un approvisionnement approprié en facteurs de production essentiels et une fluidité du marché du travail, à la faveur notamment de la libre circulation des personnes et du droit d'établissement au sein de l'Union.

Par ailleurs, le Conseil a exhorté les Etats à maintenir des relations harmonieuses avec l'ensemble des partenaires au développement, singulièrement les Institutions de Bretton Woods, en vue de mobiliser un volume approprié de ressources extérieures en appui aux efforts d'ajustement interne, ainsi qu'un réaménagement conséquent de la dette publique extérieure. Les Ministres ont, à cet égard, réitéré leur appel à la communauté internationale, en vue d'une accélération des consultations en cours sur la révision des modalités d'éligibilité à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPTE).

Sur le plan de la gestion monétaire, le Conseil a arrêté les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'an 2000. Ces directives inscrivent la gestion monétaire pour l'année à venir dans la poursuite des efforts visant à préserver les équilibres, tant internes qu'externes, de manière à garantir une croissance forte et durable dans la stabilité des prix.

Le Conseil a également examiné le rapport du Gouverneur de la BCEAO sur la situation économique, monétaire et financière de l'Union en 1998. Il a adhéré au diagnostic établi sur la situation économique et financière de l'Union et approuvé les recommandations d'actions formulées pour les années à venir.

Les Ministres ont également pris connaissance, entre autres, de l'état de préparation des banques de l'Union au passage informatique à l'an 2000.

Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Conseil des Ministres a approuvé la proposition de stratégie de mobilisation de ressources pour le financement du secteur privé et les principes sur lesquels elle repose, à savoir :

- la stratégie prioritaire de mobilisation de ressources internes par la diversification des produits de placement, l'amélioration de la liquidité des titres BOAD et une meilleure couverture des réseaux de mobilisation de l'épargne (banques, caisses nationales d'épargne, système financier décentralisé) ;

- la recherche d'un accès au marché financier international dans les meilleures conditions ;

- la mise en œuvre de mesures d'accompagnement tenant notamment à l'amélioration de la politique financière, en vue de rassurer davantage les prêteurs.

Le Conseil des Ministres a également approuvé les propositions relatives à la participation de la BOAD au renforcement de l'initiative sur la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, tout en soulignant la nécessité de la prise en charge, par

les créanciers bilatéraux, des coûts induits par le renforcement du mécanisme. Il a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de la poursuite de l'assistance de la Banque Mondiale à la BOAD, en vue de la mobilisation des concours financiers extérieurs non remboursables, indispensables au financement de sa contribution à l'IPPTE.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil des Ministres a adopté le mécanisme de la Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI), destiné principalement à amortir les effets des variations erratiques des prix internationaux de certains produits sur la production communautaire.

Conformément aux dispositions régissant la gestion des ressources communautaires, le Conseil des Ministres a pris les décisions nécessaires pour la prise en compte, dans le budget 1999, de subventions reçues par l'Union en cours d'exercice, en appui à la mise en œuvre d'actions entreprises par la Commission.

Le Conseil des Ministres a dégagé une stratégie de négociations de la future Convention Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP) - Union Européenne (UE) pour permettre aux Etats membres de conformer leurs positions à ces orientations communautaires, comme le prescrit le Traité de l'UEMOA.

Partant de l'expérience actuelle de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques des Etats et des nouvelles exigences induites, à la fois, par l'accélération de l'intégration économique et l'insertion harmonieuse dans l'économie mondiale, le Conseil des Ministres a recommandé à la Conférence des Chefs d'Etat l'adoption d'un Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA.

Pour assurer davantage les conditions optimales de la consolidation et de l'approfondissement du processus d'intégration économique et monétaire dans un équilibre financier pérenne, fondé sur des ressources propres, le Conseil des Ministres a proposé à la Conférence des Chefs d'Etat

le relèvement du taux de Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS), de 0,5 à 1 %, pour compter du 1er janvier 2000.

Le Conseil a, par ailleurs, arrêté des orientations pour une évaluation du dispositif institué pour la liquidation, le recouvrement et le reversement du PCS, en application depuis juillet 1996.

Au cours de la séance ordinaire des 21 et 22 décembre 1999 au Siège de la BCEAO à Dakar, le Conseil des Ministres a procédé à l'examen de la situation économique, financière et monétaire de l'Union à fin septembre 1999 et s'est félicité de la bonne tenue des principaux indicateurs macroéconomiques.

En vue d'assurer une croissance forte et durable des économies de l'Union, susceptible d'éradiquer la pauvreté, les membres du Conseil ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer davantage l'assainissement budgétaire et de mettre en œuvre les réformes structurelles visant à diversifier et accroître la production. A cet égard, ils ont lancé un appel aux partenaires au développement des Etats membres, dans la perspective d'une mobilisation accrue de ressources externes en appui aux efforts internes de collecte de l'épargne. Aussi, ont-ils souligné la nécessité pour les Etats de l'Union, tous éligibles au mécanisme d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, de rechercher à mobiliser des ressources concessionnelles et des dons, dans le cadre de la poursuite et de la consolidation de leurs politiques et programmes de développement axés sur la stabilité macroéconomique, l'accélération de la croissance et la réduction de la pauvreté.

Le Conseil a adhéré aux programmes monétaires des Etats membres arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'année 2000, visant notamment à contenir l'inflation à 2,0% au plus et favoriser une croissance économique, en termes réels, d'au moins 5,0%.

S'agissant des relations financières internationales, le Conseil a souligné la nécessité de la mise en œuvre effective par les

Etats des engagements pris dans le cadre des négociations conclues avec les Institutions de Bretton Woods.

Les Ministres ont, en outre, pris connaissance des modalités de financement des stocks-report des produits agricoles de la campagne 1998/1999.

Dans le cadre de la modernisation du marché des capitaux dans l'Union, le Conseil a autorisé la Banque Centrale à entreprendre, en relation avec le Département du Trésor des Etats-Unis, une étude sur la création d'un marché de titres de la dette publique dans les pays de l'UMOA.

Le Conseil a également fait le point de l'état d'avancement de la mise en place des structures nationales du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) dans les Etats membres de l'UMOA.

Au titre de la gestion de la Banque Centrale, les Ministres ont pris connaissance du budget de l'Institut d'émission pour l'année 2000, adopté par le Conseil d'Administration.

Les Ministres ont, par ailleurs, pris acte des mesures de sécurisation des opérations financières prises par la Banque Centrale, en vue du passage informatique à l'an 2000.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, le Conseil a marqué son accord pour la signature d'un accord de coopération entre celle-ci et la Commission Bancaire française. Les Ministres ont réaffirmé leur soutien au renforcement de la sécurité et de la stabilité du système bancaire.

Concernant le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, les Ministres ont approuvé le budget de cet organe pour l'exercice 2000. Ils ont également procédé à la nomination du représentant de la Guinée-Bissau et d'un expert comptable au Conseil Régional.

Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement, le Conseil a procédé au renouvellement du mandat du Président de la Banque pour une nouvelle période de six ans, à compter du 1er janvier 2001.

Il a approuvé les perspectives financières actualisées 1999-2003 de la Banque, ainsi que les modalités de financement de sa participation à l'initiative des pays pauvres très endettés. Il a, en outre, pris acte de l'étude sur la concessionnalité des prêts de la BOAD.

Le Conseil a pris connaissance du budget de la BOAD pour l'exercice 2000, du rapport d'exécution de l'émission obligataire réalisée du 16 septembre au 26 octobre 1999, ainsi que de la situation du portefeuille et de l'état de recouvrement des créances.

Conformément aux dispositions de l'article 7 du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine, le Conseil a désigné Monsieur Mouhamed El Moustapha DIAGNE, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de la République du Sénégal, en qualité de Président du Conseil des Ministres de l'Union, à compter du 1er janvier 2000, pour un mandat de deux ans.

Au titre de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le Conseil des Ministres a entendu des rapports et pris des décisions, en vue de la mise en œuvre harmonieuse du processus d'intégration.

Le Conseil a ainsi examiné le deuxième rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale des politiques et des performances macro-économiques des Etats membres de l'UMOA. A cet effet, il a défini les orientations majeures en vue de meilleures performances économiques en 2000, notamment par le renforcement de l'assainissement budgétaire, la mise en œuvre de politiques sectorielles aux fins d'accroître la production, surtout de produits vivriers, et la compétitivité des économies de l'Union. Dans ce cadre, le Conseil des Ministres a arrêté les modalités de mise en œuvre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA, adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement le 08 décembre 1999 à Lomé.

Le Conseil a également discuté du rapport élaboré par la Commission sur la mise en œuvre des réformes par les Etats membres dont il a salué les efforts qui ont permis une bonne application d'ensemble des réformes communautaires. Il les a invités à poursuivre la consolidation et l'approfondissement de celles-ci, particulièrement au cours de l'année 2000, qui constitue une étape décisive dans la mise en œuvre du schéma d'intégration, avec l'entrée en vigueur effective de l'union douanière dès le 1er janvier de ladite année.

Dans cette perspective et en vue de parachever l'ensemble du dispositif du Tarif Extérieur Commun (TEC), le Conseil a amendé la liste composant les catégories de marchandises figurant dans la nomenclature tarifaire et statistique afin d'appliquer la fiscalité appropriée aux différents produits de cette liste.

Après avoir entendu le point de la mise en œuvre des directives portant harmonisation du cadre juridique, comptable et des statistiques des finances publiques, le Conseil des Ministres a décidé de modifications d'ordre technique, tenant compte de l'expérience tirée de leur application depuis 1998. Dans ce sens, le Conseil a arrêté les mesures idoines pour assurer le suivi de l'application desdites directives.

Dans le cadre du développement des ressources humaines, le Conseil des Ministres a adopté un plan d'action communautaire pour la promotion de la femme et le renforcement de son rôle dans l'intégration régionale et le développement économique et social des Etats membres.

Au titre des relations avec les Etats tiers et suite à la demande de la République Tunisienne, le Conseil des Ministres a donné mandat à la Commission pour négocier avec cet Etat, un accord économique et commercial.

Après examen du programme d'activités, le Conseil des Ministres a adopté le budget des Organes de l'Union pour l'exercice 2000.

S'agissant du placement de fonds propres de l'Union auprès de la BOAD, le Conseil a invité la Commission à en approfondir les modalités en relation avec la BOAD.

Examinant la demande d'ancrage de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande (CEBV) à l'UEMOA, formulée par le Conseil de l'Entente, le Conseil des Ministres a chargé la Commission de poursuivre l'étude du dossier et de lui faire des propositions à l'occasion de l'une de ses prochaines sessions.

1.3 Conseil d'Administration de la BCEAO

En 1999, le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu quatre réunions ordinaires sous la Présidence du Gouverneur de la Banque Centrale, Monsieur Charles Konan BANNY, son Président statutaire.

Durant cette période, la composition du Conseil d'Administration a connu les changements ci-après :

. Au Bénin, Mme Adidjath MATHYS, Directrice Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, a été nommée Administrateur de la BCEAO, en remplacement de M. Virgile ADANDE ADANGO. M. Junior Emmanuel ASSILAMEHOO, Secrétaire Technique de la Commission Nationale de Suivi de l'Application du Programme d'Ajustement Structurel auprès du Ministre des Finances et de l'Economie, a été nommé Administrateur de la BCEAO, en remplacement de M. Assouma YACOUBOU.

. En Côte d'Ivoire, MM. Noël ASSO-HOUN, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique et Ephrem ENOH, Conseiller Economique du Premier Ministre, ont succédé à MM. Julien Eba BOUADOU et Koffi Charles DIBY, en qualité d'Administrateurs de la BCEAO.

. En Guinée-Bissau, MM. Amizade MENDES et Gaston de FONSECA, respectivement Directeur Général du Trésor et Directeur du Cabinet des Relations

Internationales au Ministère de l'Economie et des Finances, ont été nommés Administrateurs de la BCEAO, en remplacement de MM. Carlos ANDRADE et Issac Antonio MONTEIRO.

. Au Sénégal, M. Adama DIEYE, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, a été nommé Administrateur de la BCEAO, en remplacement de M. Mame Cor SENE.

Au cours de la séance du 24 mars 1999 à Niamey, Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a noté la bonne orientation des principaux indicateurs macroéconomiques de l'Union.

Pour conforter ces tendances favorables, les Administrateurs ont insisté sur la nécessité d'appuyer la politique monétaire par un renforcement de la convergence des politiques et performances macroéconomiques. A cet effet, ils ont exhorté les Etats membres à mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, le Programme d'actions arrêté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA en janvier 1999 à Lomé. Ces actions concernent la poursuite des réformes structurelles, le renforcement de la convergence dans le cadre de l'intégration régionale, ainsi que le développement des politiques sectorielles communes.

Les Administrateurs ont été informés de l'exécution des programmes de restructuration du système bancaire de l'UMOA. A cet égard, ils ont invité la Banque Centrale et la Commission Bancaire à poursuivre leurs actions de promotion d'un système financier sain. Ils ont, en outre, pris connaissance de l'évolution des transactions financières de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest au cours du dernier trimestre 1998, ainsi que des opérations entre les Etats de l'Union et les Institutions de Bretton Woods.

Au cours de la séance du 16 juin 1999 au Siège de la BCEAO à Dakar, le Conseil d'Administration de la BCEAO, après analyse de la situation monétaire de l'Union

au 31 mars 1999, s'est félicité de l'évolution satisfaisante des agrégats macroéconomiques des Etats membres.

Les Administrateurs ont relevé la contribution positive de la politique monétaire mise en œuvre par la BCEAO dans la gestion de la liquidité globale et la consolidation de la position extérieure nette des institutions monétaires de l'Union.

Au regard de cette évolution, le Conseil d'Administration a émis un avis favorable sur la proposition de la Banque Centrale visant au maintien des objectifs de balance des paiements assigné à chacun des Etats membres pour l'année 1999.

Afin de consolider les résultats obtenus, les Administrateurs ont réitéré la nécessité de conforter la politique monétaire par un renforcement de la convergence des politiques et performances macroéconomiques des Etats membres. Dans cette perspective, le Conseil d'Administration a émis un avis favorable sur le projet de Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Le Conseil a adopté le nouveau dispositif prudentiel applicable, pour compter du 1er janvier 2000, aux banques et établissements financiers de l'Union.

Les membres du Conseil ont approuvé les comptes financiers et le rapport d'exécution du budget de la BCEAO pour l'exercice 1998. Ils ont, par ailleurs, décidé de l'admissibilité des titres d'Etat Sénégal 2008 au refinancement de la Banque Centrale.

Le Conseil a, enfin, pris connaissance des dossiers inscrits en information, notamment le rapport annuel de la BCEAO pour l'année 1998, l'affectation des résultats financiers de la Banque Centrale pour l'exercice 1998, les transactions financières de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) au premier trimestre 1999, les opérations entre les Etats de l'Union et les Institutions de Bretton Woods, ainsi que les rapports des Présidents des Comités Nationaux du Crédit pour le premier trimestre 1999.

Au cours de la séance du 15 septembre 1999 à Cotonou, le Conseil d'Administration s'est félicité de la bonne tenue d'ensemble des indicateurs macroéconomiques des Etats membres. A cet égard, les Administrateurs ont relevé que les mesures de politique monétaire mises en œuvre ont contribué à la maîtrise de l'inflation et à la consolidation des réserves de change de l'Union.

Afin de consolider cette tendance, le Conseil a recommandé la poursuite des politiques économiques vertueuses déjà initiées par les Etats membres, en soulignant la priorité à accorder, notamment à l'accélération des réformes structurelles et à la mise en œuvre des politiques sectorielles communes, dans le souci de renforcer la compétitivité des économies, d'intensifier les échanges intra-régionaux et d'améliorer l'approvisionnement en facteurs de production essentiels tels que l'eau et l'énergie.

Les Administrateurs ont mis un accent particulier sur la nécessité d'un renforcement des efforts déployés au plan de l'assainissement des finances publiques, en vue de réduire davantage les déficits publics et contribuer ainsi, à travers un financement accru des investissements publics, à l'accélération de la croissance économique et, partant, à la consolidation de la valeur de la monnaie commune. Aussi, ont-ils exhorté les Etats à œuvrer résolument pour une croissance forte, seule susceptible de lutter efficacement contre la pauvreté. Les Administrateurs ont également insisté sur la nécessaire convergence des politiques et des performances macroéconomiques des pays de l'Union, dans la perspective de l'approfondissement de l'intégration économique.

Au titre de la gestion de la monnaie et du crédit, le Conseil a recommandé l'approbation des directives de politique de la monnaie et du crédit dans l'Union pour l'année 2000, ainsi que du rapport du Gouverneur de la BCEAO sur l'état de l'Union.

Au chapitre des autres activités de la Banque Centrale, les Administrateurs ont pris connaissance des dossiers inscrits en information, notamment l'état d'exécution du plan d'évolution du système d'information de la BCEAO et des programmes de restructuration du système bancaire, le projet de modernisation des systèmes et moyens de paiement dans les Etats membres, l'état de préparation des établissements de crédit au passage à l'an 2000, les opérations et résultats des banques et établissements financiers pour l'exercice 1998, ainsi que les rapports des Présidents des Comités Nationaux du Crédit pour le deuxième trimestre 1999.

S'agissant des relations financières internationales, les Administrateurs ont été tenus informés des relations entre les Etats de l'Union et les Institutions de Bretton Woods, ainsi que des transactions financières de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest.

Au cours de la séance du 17 décembre 1999 à Lomé, le Conseil d'Administration de la Banque Centrale, après examen de la situation économique et monétaire de l'Union au 30 septembre 1999, s'est réjoui de la bonne orientation des principaux indicateurs macroéconomiques de l'Union. Afin de conforter les bases de la croissance économique et instaurer une dynamique d'éradication de la pauvreté dans l'Union, les administrateurs ont insisté sur la priorité à accorder au renforcement de l'assainissement des filières agricoles et de la discipline budgétaire, ainsi qu'à la mise en œuvre diligente de réformes structurelles visant à diversifier et accroître l'offre.

Le Conseil d'Administration a également mis l'accent sur l'urgence à accorder non seulement aux mesures aptes à sécuriser les sources d'approvisionnement en facteurs de production essentiels tels que l'énergie électrique et l'eau et à la promotion des investissements privés.

Dans le cadre du financement de l'activité économique, le Conseil a arrêté, sur

proposition des Comités Nationaux du Crédit, les programmes monétaires dans les Etats membres pour l'année 2000. Ces programmes visent à contenir l'inflation à 2% au maximum et à favoriser un taux de croissance économique, en termes réels, d'au moins 5%. Les membres du Conseil ont, par ailleurs, pris connaissance des rapports des Présidents des Comités Nationaux du Crédit pour le troisième trimestre 1999.

Au chapitre de l'administration et du fonctionnement de l'Institut d'émission, le Conseil a adopté le budget de la BCEAO pour l'exercice 2000, caractérisé par la maîtrise des charges.

Les Administrateurs ont été informés de la mise en place des structures natio-

nales du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) dans les Etats membres de l'UMOA et des mesures de sécurisation des opérations financières prises dans le cadre du passage à l'an 2000.

S'agissant des relations financières internationales, les Administrateurs ont passé en revue les transactions financières avec l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que les relations entre les Etats de l'Union et les Institutions de Bretton Woods au cours du troisième trimestre 1999.

Le Conseil a réaffirmé sa ferme détermination à inscrire davantage ses actions dans le sens du renforcement de la solidarité, de la coopération communautaire et de la surveillance multilatérale.

2 PERSONNEL ET SERVICE

2.1 Organigramme et mesures individuelles

L'organigramme de la Banque Centrale a enregistré au cours de l'exercice 1999, la création d'une Mission pour la réglementation et le développement de la microfinance.

Sur le plan des mesures individuelles, les décisions ci-après ont été prises :

- M. Eric Amah EKUE, précédemment Conseiller auprès du Directeur du Crédit, a été nommé Chargé de Mission pour la Réglementation et le Développement de la Microfinance dans les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;

- M. Michel Komlanvi KLOUSSEH, Secrétaire Général et Représentant du Gouverneur de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération, M. Patrice KOUAME, Conseiller Spécial du Gouverneur et Contrôleur Général, ainsi que M. Cheikh Sidya SAKHO, Chargé de Mission pour la réalisation de la Centrale des Incidents de Paiements, ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

2.1.1 Effectif

L'effectif du personnel de la Banque Centrale s'est chiffré à 3.404 agents au 31 décembre 1999, contre 3.445 un an plus tôt, en diminution de 41 agents.

Par corps, le personnel se compose de 55 Directeurs, 939 agents d'encadrement et 2.410 agents de recrutement local. Il se répartit comme suit par centre d'activité :

	nombre d'agents
- Siège	708
- Directions Nationales	2.588
- Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération	10
- Représentation auprès de la Commission de l'UEMOA	10
- Secrétariat de la Commission Bancaire de l'UMOA	88

2.1.2 Formation

Durant l'exercice 1999, le Centre Ouest-Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) a poursuivi ses actions de formation en faveur du personnel de la Banque Centrale, des administrations publiques et des établissements de crédit.

Au titre des cycles longs diplômants, la formation a concerné trois promotions regroupant des stagiaires issus des administrations centrales, des banques et des établissements financiers. Les enseignements, au titre de la 20^e promotion, composée de 21 stagiaires, se sont déroulés du 2 novembre 1997 au 30 avril 1999. La formation des 25 stagiaires de la 21^e promotion, ouverte le 2 novembre 1998, s'est poursuivie au cours de l'année 1999, tandis que celle de la 22^e promotion, composée de 34 stagiaires, a démarré le 2 novembre 1999.

De sa création en août 1977 à fin décembre 1999, le COFEB a formé 1.273 cadres, dont 612 agents de la BCEAO.

S'agissant des actions de formation continue, vingt agents ont suivi des stages auprès de l'Institut du FMI, de la Banque Centrale de Malaisie, de la Banque Mondiale et de la Banque de France.

Trente-trois agents ont été inscrits aux cours de l'Institut Technique de Banque (ITB) et trois cent neuf ont participé à ceux dispensés par le Centre International de Formation de la Profession Bancaire (CIFPB). Une centaine d'agents du Siège et de l'Agence Principale de Dakar ont participé à des cours d'anglais, de portugais et de français dispensés par le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG).

Plusieurs conférences portant sur des thèmes d'actualité ont été organisées pour compléter les programmes d'enseignement.

Le programme de renforcement des capacités des Centres de formation de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de

l'Ouest et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), mis en œuvre avec le concours financier de l'African Capacity Building Foundation (ACBF), a permis d'organiser cinq cours sur les thèmes ci-après :

- stratégies de croissance en Afrique ;
- initiation aux techniques économiques (2 sessions) ;
- statistiques et politiques de finances publiques ;
- programmation et politiques financières.

Les actions de formation menées avec l'Institut de la Banque Mondiale ont porté sur l'initiation aux marchés boursiers et la gestion du portefeuille, complétées par une session d'application en salle de marché organisée à Caen (France). Celles organisées avec l'Institut du Fonds Monétaire International (FMI) ont porté sur "la programmation et les politiques financières" et "la solidité du système bancaire" sous forme d'ateliers. La Banque de France a animé, au titre du cycle long, le cours sur "les systèmes et produits financiers contemporains".

Deux enseignants permanents du COFEB ont bénéficié du programme de formation de formateurs du projet ACBF/BCEAO/BEAC. Cette formation a été effectuée du 14 juin au 31 juillet 1999 en France, principalement auprès du Centre d'Etudes et de Recherche sur le Développement International (CERDI).

Au titre des réunions des organes, le Comité Scientifique du COFEB a adopté en sa session du 29 juillet 1999, un projet de réforme des enseignements des cycles longs.

2.2 Informatisation

La mise en œuvre du plan d'évolution du système d'information de la Banque s'est poursuivie en 1999. Tous les projets relatifs aux infrastructures techniques ont été réalisés. Les nouvelles applications ont été mises en exploitation au Siège et dans les

Agences, à l'exception de celles relatives à la gestion financière et aux opérations de caisse.

Les travaux d'installation et de configuration des réseaux locaux, des micro-ordinateurs, des serveurs intranet, des serveurs de production et des équipements de réseau VSAT ont été achevés dans les Agences et au Secrétariat de la Commission Bancaire de l'UMOA. Ainsi, les autocommutateurs téléphoniques ont été interconnectés aux réseaux locaux et la messagerie électronique a été mise en œuvre dans tous les sites de la Banque. Par ailleurs, les équipements de diffusion vidéo et de télé-enseignement ont été mis en service dans toutes les Agences. Un site intranet a été réalisé au niveau du Siège.

S'agissant des progiciels et développements spécifiques, de nouvelles applications issues de la refonte d'applications existantes ont été réalisées et mises en exploitation au Siège et dans les Agences. Elles concernent la gestion du refinancement, des accords de classement et des statistiques monétaires. Les applications relatives à la gestion des transferts, à la balance des paiements, à la centrale des risques et aux opérations de change manuel ont été installées dans tous les sites. La conception et la réalisation de la maquette de l'application de gestion des opérations de caisse a été finalisée. Le paramétrage et les tests des progiciels de gestion des comptabilités générale et budgétaire, des achats et des fournisseurs se sont poursuivis en relation avec la refonte du cadre comptable. Un interpréteur comptable permettant de générer des écritures sur la base d'événements comptables en provenance d'autres applications a été testé. Sa mise en exploitation sera concomitante à celle du progiciel comptable. Le progiciel de gestion des ressources humaines et de la paye a été mis en production au Siège et dans les Agences du Sénégal. Une application permettant d'accéder à une base de données statistiques a été réalisée à la suite de l'installation d'un logiciel de gestion de séries temporelles.

2.3 Réseau

Le programme d'extension du réseau de la BCEAO s'est poursuivi en 1999 avec la réception provisoire de l'Agence auxiliaire de Daloa. La réception de celle de Sikasso et du bâtiment annexe du Siège est prévue en 2000.

Les travaux de renforcement des clôtures et l'installation d'un nouveau système de contrôle d'accès aux entrées des diffé-

rents sites de la Banque se sont également poursuivis.

Concernant les clôtures, seules celles des Agences Auxiliaires de la Côte d'Ivoire, (à l'exception de celle de Daloa) de Kara et de Mopti ne sont pas encore exécutées.

S'agissant du contrôle d'accès, sa réalisation est au stade de l'attribution des marchés en Côte d'Ivoire, au Togo et au Mali. En revanche, pour le Siège et les autres Agences, le projet est dans sa phase d'exécution.

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

L'exercice financier de la Banque Centrale a été marqué par une hausse des principaux postes du bilan, à l'exception des créances sur les établissements de crédits et les Trésors, les autres immobilisations, les dépôts ainsi que les transferts à exécuter.

3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan de la BCEAO est ressorti à 4.371,8 milliards, en augmentation

de 287,3 milliards, soit 7 % par rapport à l'exercice précédent. A l'actif, la progression est due à l'ensemble des composantes, à l'exception des créances sur les établissements de crédit, les Trésors et des autres immobilisations.

Au passif, les accroissements ont concerné la circulation fiduciaire, les opérations avec le FMI, les comptes d'ordre et le résultat net.

Evolution du bilan de la BCEAO

	1998	1999	Variation	
			Valeur	%
ACTIF			Milliards de F CFA	
Avoirs en or	158,2	195,1	36,9	23,3
Fonds Monétaire International	24,2	29,5	5,3	21,9
Avoirs en monnaies étrangères	1.764,2	1.887,2	123,0	7,0
Créances sur Ets de crédit et Trésors	793,5	723,4	-70,1	-8,8
Opérations p/c Trésors Nationaux	886,6	892,4	5,8	0,7
Participations	165,9	166,0	0,1	0,1
Autres immobilisations	135,6	135,0	-0,6	-0,4
Comptes d'ordre et divers	156,3	343,2	186,9	119,6
TOTAL	4.084,5	4.371,8	287,3	7,0
PASSIF				
Billets et monnaies en circulation	1.383,6	1.468,7	85,1	6,2
Comptes courants ordinaires et dépôts	635,5	614,0	-21,5	-3,4
Transferts à exécuter	20,4	8,2	-12,2	-59,8
Engagements en monnaies étrangères étrangères	0,2	0,0	-	-
Fonds Monétaire International	963,0	988,0	25,0	2,6
Capital et réserves	806,9	825,5	18,6	2,3
Provisions pour risques et charges	28,8	39,9	11,1	38,5
Résultat	16,9	21,4	4,5	26,6
Comptes d'ordre et divers	229,2	406,1	176,9	77,2
TOTAL	4.084,5	4.371,8	287,3	7,0

3.1.1 Analyse des postes de l'Actif

Les **avoirs en or** se sont élevés à 195,1 milliards contre 158,2 milliards au 31 décembre 1998, soit une hausse de 36,9 milliards, imputable aux acquisitions effectuées et à l'appréciation de 16,9% du cours moyen de l'or qui est passé de 165.042 F CFA en 1998 à 192.914 F CFA. Le stock d'or détenu par la Banque Centrale s'est accru de 1.647,3 kg, pour se situer à 31.463,5 kg correspondant à 1.011.575,2 d'onces.

Les **créances sur le Fonds Monétaire International** se sont accrues de 5,3 milliards pour se fixer à 29,5 milliards, en raison de l'augmentation des quotes-parts des Etats membres et de la hausse de 3,5 % du cours des droits de tirages spéciaux (DTS) qui a évolué de 810,69 FCFA à 836,41 FCFA.

La position de réserve des Etats de l'Union auprès du FMI s'est établie à 23,9 milliards contre 23,1 milliards à la fin de l'exercice précédent.

Les disponibilités en droits de tirages spéciaux ont augmenté de 4,4 milliards à la suite des opérations ci-après :

	en milliards de F CFA
	1999
Acquisitions	+30,7
Cessions	-24,2
Rémunérations perçues	+0,5
Commissions payées	-3,5
Bonifications reçues	+0,5
Réévaluation	+0,4
TOTAL	+4,4

Les **avoirs en monnaies étrangères** se sont consolidés de 123,0 milliards, ou 7%, pour ressortir à 1.887,2 milliards. Cette situation s'est traduite principalement par la hausse de 341,8 milliards des avoirs en compte d'opérations.

	1998	1999	Variation Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Compte d'opérations	1.470,8	1.812,6	341,8	23,2
Correspondants de la Zone Franc	6,3	4,3	-2,0	-31,8
Encaisses Billets de la Zone Franc	4,3	7,5	3,2	74,4
Correspondants hors Zone Franc	276,3	54,2	-221,7	-80,2
Encaisses Billets hors Zone Franc	-	0,3	N/A	N/A
Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest	6,5	8,2	1,7	26,2
TOTAL	1.764,2	1.887,2	123,0	7,0

Les **créances de la BCEAO** ont baissé de 70,1 milliards, ou 8,8 %, en relation avec les concours aux établissements de crédit et aux Trésors nationaux. En effet, les concours de l'Institut d'émission aux établissements de crédit sont passés de 793,5 milliards en 1998 à 723,4 milliards, soit une diminution de 56,9 milliards ou 29,1 %. Ceux destinés aux Trésors nationaux ont suivi la même tendance en se contractant de 13,1 milliards pour se situer à 585,0 milliards.

La décomposition des créances de la Banque Centrale au 31 décembre 1999 se présente de la manière suivante :

	1998	1999	Variation Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Créances sur les Etablissements de crédit	195,3	138,4	-56,9	-29,1
Créances sur les banques	178,9	122,7	-56,2	-31,4
Créances sur les établissements financiers	16,5	15,7	-0,8	-4,9
Créances sur les Trésors Nationaux	598,1	585,0	-13,1	-2,2
- dont créances financières	201,6	173,4	-28,2	-14
TOTAL	793,5	723,4	-70,1	-8,8

Les **opérations effectuées pour le compte des Trésors nationaux** se sont élevées à 892,2 milliards contre 886,6 milliards en 1998, soit une hausse de 5,8 milliards induite par l'accroissement des tirages au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR). En effet, l'encours des prêts au titre de ce mécanisme s'est chiffré à 798,4 milliards, contre 785,1 milliards en 1998. Par contre, en raison des remboursements intervenus, les encours au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) ont été ramenés de 41,3 milliards à 27,9 milliards tandis que celui des autres concours du FMI ont été portés de 60,2 milliards à 66,0 milliards.

	FAS	FASR	Autres	TOTAL
	Milliards de F CFA			
Solde au 31 décembre 1998	41,3	785,1	60,2	886,6
Tirages	-	42,3	1,8	44,1
Remboursements	-13,5	-29,0	-4,1	46,6
Réévaluation dépôt Koweït	-	-	8,1	8,1
Solde au 31 décembre 1999	27,8	798,4	66,0	892,2

Les participations de l'Institut d'émission et autres immobilisations nettes n'ont pas connu de variation significative en se situant respectivement à 166,0 milliards et 135,0 milliards.

La variation des **comptes d'ordre** d'actif résulte surtout de l'enregistrement des produits à recevoir au titre de la garantie de change.

3.1.2 Analyse des postes du Passif

Les **billets et monnaies** sont ressortis à 1.468,7 milliards, en progression de 85,1 milliards par rapport à l'exercice précédent.

Les **dépôts auprès de l'Institut d'émission** se sont établis à 614,0 milliards, soit une baisse de 21,5 milliards, en liaison avec la contraction des avoirs des banques et des structures publiques.

	1998	1999	Variation	
	Milliards de F CFA			
			Valeur	%
Banques et institutions étrangères	72,8	84,4	11,6	15,9
Banques et institutions communes de l'Union	80,0	98,5	18,5	23,1
Banques inscrites dans les Etats	128,5	99,7	-28,8	-22,4
Trésors Nationaux et autres organismes publics	338,2	316,5	-21,7	-6,4
Autres comptes de dépôts (y compris Ets financiers dans les Etats)	16,0	14,9	-1,1	-6,9
TOTAL	635,5	614,0	-21,5	-3,4

Au titre des **opérations avec le Fonds Monétaire International** les engagements se sont établis à 987,9 milliards, contre 963,0 milliards en 1998, en hausse de 24,9 milliards.

Le **poste capital et réserves** est ressorti à 825,5 milliards, en augmentation de 18,6 milliards, à la suite de l'affectation des résultats de l'exercice 1998 aux postes des réserves et de la réévaluation des avoirs en or.

	1998	1999	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Capital	134,1	134,1	-	-
Prime de fusion	43,6	43,6	-	-
Réserves	152,7	171,3	18,6	12,2
Ecart de réévaluation des immobilisations	106,6	106,6	-	-
Report à nouveau	369,9	369,9	-	-
TOTAL	806,9	825,5	18,6	2,3

Les **comptes d'ordre** du passif se sont fixés à 406,1 milliards, en accroissement de 176,9 milliards, soit 77,2%, en raison notamment du renforcement du Fonds de réévaluation des avoirs en devises.

3.2 Compte de résultat

Les principales composantes du compte de résultat sont présentées dans le tableau ci-après :

	1998	1999	Variation	
	Valeur %			
	Milliards de F CFA			
PRODUITS				
Produits des opérations de crédit	17,9	17,4	-0,5	-2,8
Produits sur avoirs extérieurs	88,3	80,9	-7,3	-8,4
Autres produits	22,2	217,9	195,7	881,5
TOTAL	128,4	316,2	187,8	146,3
CHARGES				
Charges d'exploitation	94,7	89,4	-5,3	-5,6
- Charges financières	33,4	24,4	-9,0	-26,9
- Dépenses de fonctionnement	61,3	65,0	3,7	6,0
Entretien circulation fiduciaire	13,5	12,9	-0,6	-4,4
Frais généraux	47,8	52,1	4,3	9,0
Dotations	16,8	55,2	38,4	228,6
- Amortissements	13,2	12,0	-1,2	-9,1
- Provisions	3,6	43,2	39,6	1.100,0
Autres charges	-	150,2	150,2	-
TOTAL	111,5	294,8	186,3	167,1
Résultat de l'exercice	16,9	21,4	4,5	26,6

3.2.1 Produits

Les produits sont ressortis à 316,2 milliards, en hausse de 187,8 milliards, ou 146,3%, résultant exclusivement des revenus générés par les produits de change.

Les **produits des opérations de crédit** sont restés quasiment stables en passant de 17,9 milliards en 1998 à 17,4 milliards, en liaison avec la faiblesse des activités du marché monétaire.

	1998	1999	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Refinancement des Ets de crédit	3,4	3,6	0,2	5,9
Marché Monétaire	0,9	-	-0,9	-
Concours aux Trésors nationaux	12,2	12,6	0,4	3,3
Produits sur titres d'Etat	0,6	0,7	0,1	16,7
Soldes débiteurs et créances consolidées	0,8	0,5	-0,3	-37,5
TOTAL	17,9	17,4	-0,5	-2,8

Les **produits sur les avoirs extérieurs** ont baissé de 7,4 milliards en passant de 88,3 milliards en 1998 à 80,9 milliards, soit une contraction de 8,4 %, imputable à la chute du rendement des placements et autres devises.

Les **autres produits** se sont établis à 217,9 milliards dont 198,4 milliards versés par le Trésor français au titre de la garantie de change.

3.2.2 Charges

Les charges de l'exercice se sont élevées à 294,8 milliards contre 111,5 milliards en 1998, soit une augmentation 186,3 milliards, liée essentiellement à la progression des autres charges.

Les **charges financières** se sont établies à 24,4 milliards, en diminution de 9,0 milliards par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est liée à la faible rémunération des comptes des organismes régionaux dont les taux sont passés de 4,6 % en 1998 à 3,7 % en 1999.

Les **dépenses de fonctionnement** ont atteint 65,0 milliards, soit une augmentation de 3,7 milliards imputable aux frais généraux, les dépenses d'entretien de la circulation fiduciaire s'étant orientées à la baisse.

Les **dotations aux amortissements et aux provisions** ont été constituées respectivement à hauteur de 12,0 milliards et 43,2 milliards, pour assurer le renouvellement des éléments constitutifs du patrimoine de l'Institut d'émission et la couverture des risques généraux.

Les **autres charges** se sont élevées à 150,2 milliards en raison du renforcement

du fonds de réévaluation des avoirs en devises.

3.2.3 Résultat

L'exercice 1999 s'est soldé par un bénéfice net de 21,4 milliards, en hausse de 4,5 milliards par rapport à l'exercice précédent.

3.3 Contrôle des comptes

La vérification des comptes des Agences de la BCEAO a été effectuée par les Contrôleurs nationaux désignés par les Ministres chargés des finances, en application de l'article 64 des Statuts, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres.

- au Bénin, le cabinet SAFECO, représenté par M. Toïdi MOUTAIROU ;

- au Burkina, le cabinet SECCAPI, représenté par Mme Françoise TOE SAWADOGO ;

- en Côte d'Ivoire, le cabinet DELOITTE & TOUCHE, représenté par M. René EDI ;

- en Guinée-Bissau, le cabinet BDO/MBA, représenté par Mme Marie BA ;

- au Mali, le cabinet SARECI, représenté par M. Bourahima SIBY ;

- au Niger, le cabinet EFIC/PRICE-WATERHOUSE, représenté par M. Hadi Goni BOULAMA ;

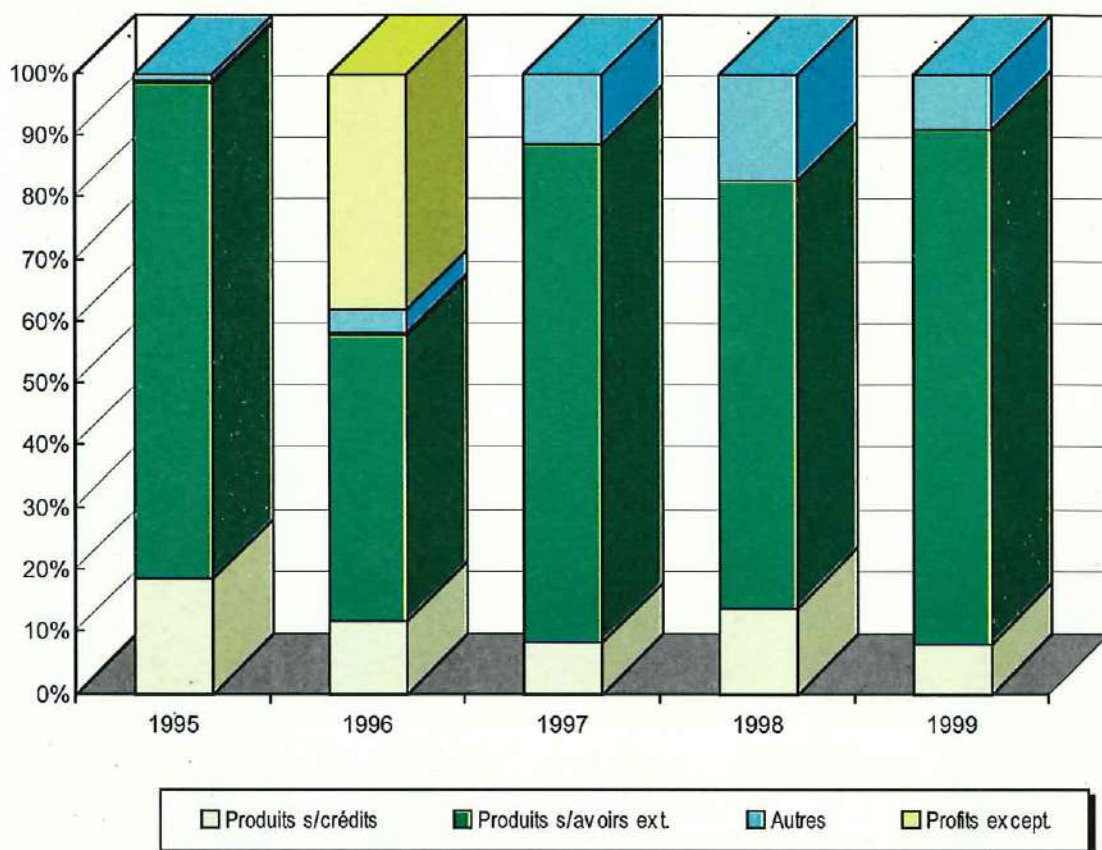
- au Sénégal, le cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE représenté par M. Aziz DIEYE ;

- au Togo, le cabinet AFRIQUE AUDIT & CONSULTING, représenté par M. Anani CLOMEGAH

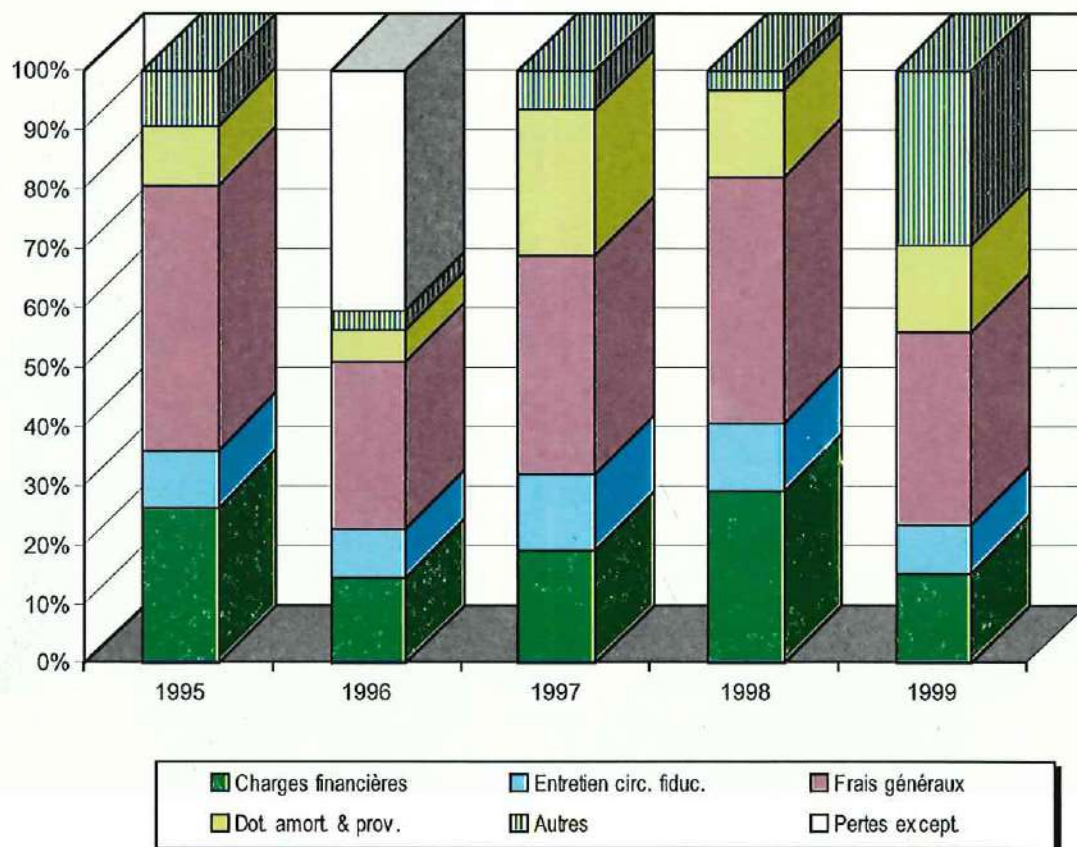
- le contrôle de la comptabilité centralisée a été réalisé par le Cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE représenté par M. Aziz DIEYE

Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de Compte d'opérations signée le 4 décembre 1973 entre la France et les Etats de l'Union a été effectué, pour la République Française, par Monsieur Pierre HUEL et, pour l'Union par le cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE, Commissaire Contrôleur.

Ventilation des produits par nature



Ventilation des charges par nature





Rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Exercice clos le 31 décembre 1999

RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS

Coopers & Lybrand Dièye

2, Place de l'Indépendance
Immeuble BIAO - 1er étage
B.P. 188 - DAKAR
Tél. : 821.85.88 - 831.86.71
Télex : 61352 CADEXCO
Télécopie : 821.75.94

Messieurs les Administrateurs de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest-BCEAO
Avenue Abdoulaye FADIGA
DAKAR

Membre de Coopers & Lybrand (international)

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Ministres en date du 17 Février 1996, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle du bilan et du compte de résultat de la BCEAO tels qu'ils sont annexés au présent rapport, relatifs à l'exercice clos le 31.12.1999.

Notre mission de Commissaire Contrôleur comporte l'audit des comptes du Siège de la BCEAO et de la centralisation des comptes des agences nationales eux-mêmes audités par les Contrôleurs Nationaux des différents pays membres de l'UMOA.

La préparation des états financiers est du ressort exclusif du Management de la Banque Centrale, notre rôle étant d'en vérifier la conformité aux normes comptables internationales.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les différentes rubriques des états financiers. Un audit consiste également à apprécier que les principes comptables ont fait l'objet d'une application constante et que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes sont raisonnables.

Nous pensons que nos travaux de contrôle peuvent valablement servir de base à l'expression d'une opinion sur les états financiers de la Banque Centrale.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit admises au plan international et a comporté toutes les diligences que nous avons jugées nécessaires, compte tenu de l'utilisation pour ce qui concerne les directions nationales, des travaux réalisés sous leur responsabilité par les contrôleurs nationaux.

Nous n'avons pas obtenu d'éléments nouveaux nous conduisant à reviser notre conclusion sur le Dossier C2I et restons persuadés de la justesse d'une imputation des risques de perte finale aux Trésors Nationaux

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que les comptes de la BCEAO arrêtés au 31 décembre 1999 sont réguliers et sincères et reflètent la situation financière de la Banque ainsi que le résultat de ses opérations closes à la même date.

Fait à Dakar, le 02 Juin 2000

Aziz DIEYE
Associé-Directeur

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Annexe aux comptes de l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 1999

Les états financiers vérifiés au 31 décembre 1999 comprennent :

- les notes relatives aux états financiers ;
- le bilan ;
- le compte de pertes et profits.

I - LES PRINCIPES COMPTABLES ET LES METHODES D'EVALUATION

Les opérations de la Banque Centrale sont exécutées et comptabilisées selon les règles et usages commerciaux et bancaires.

Les procédures et les schémas comptables sont définis dans le Règlement de Comptabilité.

· *Avoirs en or*

Le stock d'or détenu est évalué sur la base de la moyenne trimestrielle des cours de l'once d'or à la Bourse de Londres. L'écart de réévaluation de l'or est comptabilisé en compte de réserves.

· *Avoirs en monnaie étrangères*

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées au cours du jour de clôture. Les différences résultant de l'évaluation des comptes de position de change au cours de clôture comparée aux montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change, sont inscrits au compte de résultat.

· *Autres postes*

Les titres de participation détenus sont évalués à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur au bilan est inférieure à la quote-part dans la situation nette de la société émettrice, une provision est constituée.

L'évaluation du stock de billets et monnaies non émis à la clôture de l'exercice est faite selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon le mode linéaire au prorata temporis.

II - NOTES SUR LE BILAN

Trois Fonds ont été créés au cours de l'exercice :

- un Fonds intitulé "Fonds pour Risques Généraux" destiné à la couverture des risques généraux inhérents aux activités monétaires et bancaires. Cette disposition permet de se conformer à la pratique observée dans les établissements bancaires en application des dispositions réglementaires définies par le Plan Comptable Bancaire ;

- un "Fonds d'actions communautaires", pour le renforcement des actions monétaires et financières sous-régionales ;

- un "Fonds d'actions spécifiques", tourné notamment vers les actions de renforcement des capacités.

Une provision destinée à couvrir les pertes latentes sur les engagements en DTS a été constituée à la clôture de l'exercice. Le risque de change résulte des écarts entre le cours du jour où les fonds sont versés par le FMI (qui sert de base pour le remboursement des Etats) et le cours du jour de règlement des échéances.

III - NOTES SUR LE COMPTE DE PERTES ET PROFITS

· *Produits exceptionnels*

Les produits exceptionnels se sont chiffrés à 198 390 millions dont la quasi totalité représente la compensation financière versée par le Trésor français au titre de la garantie de change.

· *Charges exceptionnelles*

Le montant total comptabilisé en charges exceptionnelles s'élève à 148 610 millions au 31 décembre 1999 à la suite des dotations aux Fonds créés au cours de l'exercice et de la dotation complémentaire destinée au renforcement du fonds de réévaluation des avoirs en devises, en contrepartie des produits exceptionnels tirés de la garantie de change.

BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST AU 31 DECEMBRE 1999 (montants en francs CFA)

ACTIF			PASSIF		
AVOIRS EN OR		195 147 023 919	BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION		1 468 704 689 924
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL		29 474 171 449	BANQUES ET INSTITUTIONS ETRANGERES		84 410 347 343
Position de réserve	23 937 893 658		BANQUES ET INSTITUTIONS COMMUNES DE L'UNION		98 491 052 636
Droits de Tirage Spéciaux détenus	5 536 277 791		BANQUES INSCRITES DANS LES ETATS		99 726 786 439
AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES		1 887 222 031 945	ETS. FINANCIERS INSCRITS DANS LES ETATS		669 404 134
Compte d'opérations	1 812 566 686 027		TRESORS NATIONAUX ET AUTRES COMPTABLES		316 452 385 310
Correspondants dans la zone franc	4 256 853 582		AUTRES COMPTES DE DEPOTS		14 262 050 573
Billets de la zone franc	7 519 813 035		TRANSFERTS A EXECUTER		8 206 165 656
Correspondants en dehors de la zone franc	54 255 650 711		Transferts Umoa-Extérieur émis	1 555 998 415	
Bons d'Institutions financières	-		Transferts Extérieur-Umoa reçus	5 311 936 760	
Billets étrangers	321 860 183		Dispositions intra-Umoa émises	1 088 663 103	
Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest	8 256 270 925		Dispositions internes émises	249 567 378	
Créances à rattacher	44 897 482		ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES		794 567
CREANCES SUR LES BANQUES		122 740 606 255	Correspondants dans la zone franc	794 551	
Court terme	24 542 156 255		Correspondants en dehors de la zone franc	16	
Moyen terme	83 128 450 000		FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL		987 910 072 937
Long terme	15 070 000 000		Recours au crédit du Fonds	1 781 562 087	
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		15 661 301 360	Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	99 212 432 462	
Court terme	15 408 301 360		Concours Facilités d'Ajustement Structurel	30 609 787 718	
Moyen terme	253 000 000		Concours Facilités d'Ajustement Structurel Renforcées	856 306 290 670	
Long terme	-		CAPITAL ET RESERVES		825 523 165 696
CREANCES SUR LES TRESORS NATIONAUX		585 010 587 503	PROVISIONS POUR RISQUES		39 913 833 230
Chèques Postaux	1 174 536		RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION		21 414 315 392
Article 14 : découvert	377 299 000 000		COMPTES D'ORDRE ET DIVERS		406 169 012 601
Article 15	-				
Obligations cautionnées	-				
Titres d'Etat	24 264 186 143				
Créances à rattacher	3 642 049 904				
Créances consolidées	6 362 045 137				
<i>Créances financières des Trésors Nationaux</i>	<i>173 442 131 783</i>				
OPERATIONS P/C TRESORS NATIONAUX		892 358 158 535			
Recours au crédit du Fonds	1 845 042 210				
Facilités d'Ajustement Structurel	27 853 976 536				
Facilités d'Ajustement Structurel Renforcées	798 429 139 789				
Autres concours	64 230 000 000				
PARTICIPATIONS (- Provisions)		165 972 040 221			
AUTRES IMMOBILISATIONS (- Amortissements)		135 000 386 784			
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS		343 267 768 467			
		4 371 854 076 438			4 371 854 076 438

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE LA B.C.E.A.O.

	Montants en francs CFA
CHARGES	
1 - CHARGES FINANCIERES	24 403 573 533
1.1 - Banques	5 096 197 705
1.2 - Trésors nationaux	6 550 386 963
1.3 - Autres organismes	2 903 379 584
1.4 - F.M.I.	3 458 931 175
1.5 - Pertes de change	6 323 198 478
1.6 - Correspondants	71 479 628
2 - ENTRETIEN DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	12 949 144 627
3 - FRAIS GENERAUX	52 076 955 130
4 - CESSIION D'ELEMENT D'ACTIF	2 205 900
5 - CHARGES / EXERCICES ANTERIEURS	1 501 017 613
6 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	148 610 437 511
7 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12 077 219 993
8 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	43 217 750 322
TOTAL DES CHARGES	294 768 304 629
PRODUITS	
9 - PRODUITS DES OPERATIONS DE CREDITS	17 377 953 974
9.1 - Refinancement	3 622 628 544
9.2 - Marché monétaire	-
9.3 - Concours aux Trésors	12 605 246 154
9.4 - Intérêts sur créances consolidées	401 075 993
9.5 - Découverts accidentels	4 805 477
9.6 - Produits sur titres d'Etat	685 029 045
9.7 - Pénalités réserves obligatoires	59 168 761
10 - PRODUITS SUR AVOIRS EXTERIEURS	80 943 621 180
10.1 - Compte d'opérations	67 222 718 708
10.2 - Intérêts sur avoirs en devises	7 105 532 975
10.3 - Gains de change	6 615 369 497
11 - AUTRES PRODUITS	16 654 956 870
12 - PRODUITS / EXERCICES ANTERIEURS	2 815 616 391
13 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	198 390 471 606
TOTAL DES PRODUITS	316 182 620 021
RESULTAT	21 414 315 392

Annexe statistique

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	A.2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A.3 à A.6
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	A.7 à A.8
Production des principales cultures vivrières	A.9 à A.10
Elevage et pêche	A.11 à A.12
Mines et pétrole	A.13
Prix à la production des cultures d'exportation	A.14
Indice harmonisé des prix à la consommation	A.15 à A.16
Tableaux des Opérations Financières des Etats	A.17 à A.25
Balances des paiements	A.26 à A.30
Situation des Institutions monétaires	A.31 à A.39
Situation de la Banque Centrale	A.40 à A.48
Situation des banques	A.49 à A.57
Position nette des Gouvernements	A.58 à A.66
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées	A.67 à A.71
Evolution de la base monétaire	A.72 à A.80
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme	A.81 à A.88
- Crédits à moyen et long termes	A.89 à A.96
Décomposition de la circulation fiduciaire	A.97
Mouvements de billets entre agences	A.98
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O.	A.99

A.2

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS CFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	1996	1997	1998	1999	1998				1999			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Indices moyens - Base 100 année 1980												
INDICE GENERAL	125,5	134,8	169,3	155,9	202,6	162,2	159,5	153,3	163,8	154,1	154,3	149,2
dont produits végétaux	133,2	143,8	185,5	167,5	226,8	176,8	173,2	166,0	177,3	165,2	165,6	159,6
- Cacao	67,2	85,8	89,6	63,7	93,0	95,6	89,7	80,5	74,0	64,0	61,2	54,7
- Café	66,8	75,4	78,5	66,9	81,4	84,5	74,8	73,2	73,7	67,9	61,9	63,2
- Oléagineux	117,4	137,6	135,0	167,8	142,4	138,5	132,9	126,4	132,5	150,3	190,9	189,4
- Bois	352,8	352,8	491,8	492,3	510,1	484,7	485,3	487,0	510,1	485,3	487,0	487,0
- Coton	117,4	137,6	98,7	87,2	107,5	100,5	101,5	86,0	88,9	92,1	83,0	84,1
NB. : Données provisoires pour 1999.												
Sources : Cotations des Marchés ; BCEAO.												

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre				
		1995	1996	1997	1998	1999
Millions de D.T.S.						
U.M.O.A. - Position globale						
Département des D.T.S.	- Allocations	117,4	117,4	118,6	118,6	118,6
	- Disponibilités	10,2	5,7	2,3	1,3	6,7
Département général	- Quote-part	618,1	618,1	628,6	628,6	855,8
	- Positions de réserve	28,0	28,2	28,5	28,5	28,7
	- Encours des tirages	91,1	58,1	26,3	5,3	2,1
	dont : .Tranches de crédits	56,5	42,0	26,3	5,3	2,1
	.Financt. compensatoire	-	-	-	-	-
	.Facilité élargie	-	-	-	-	-
	.Financt. supplém.	-	-	-	-	-
	.Accès élargi	34,6	16,1			
	.Financt. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	.Financt. comp. et pour imprévus					
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	611,3	755,6	816,8	1.014,0	1.030,0
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	129,6	101,4	75,5	54,0	36,0
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Bénin						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,1	0,2	0,1	-	0,2
Département général	- Quote-part	45,3	45,3	45,3	45,3	61,9
	- Positions de réserve	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	35,8	49,4	53,9	53,5	58,1
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	20,8	19,5	16,4	12,9	9,0
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Burkina						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	5,5	1,8	1,6	0,5	0,5
Département général	- Quote-part	44,2	44,2	44,2	44,2	60,2
	- Positions de réserve	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	28,4	35,0	48,3	61,1	72,1
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	22,1	21,5	20,2	18,5	15,8
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre				
		1995	1996	1997	1998	1999
		Millions de D.T.S.				
Côte d'Ivoire						
Département des D.T.S.	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8	37,8
	- Disponibilités	1,2	0,8	-	0,1	2,5
Département général	- Quote-part	238,2	238,2	238,2	238,2	325,2
	- Positions de réserve	-	0,1	0,2	0,2	0,2
	- Recours au crédit du Fonds	48,9	16,1	-	-	-
	dont : .Tranches de crédits	14,5	-	-	-	-
	.Financ. compensatoire	-	-	-	-	-
	.Facilité élargie	-	-	-	-	-
	.Financ. supplément.	-	-	-	-	-
	.Financ. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	.Accès élargi	34,4	16,1	-	-	-
.Financ. comp. et pour imprévus	-	-	-	-	-	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	-Encours des prêts	238,2	333,5	333,5	457,3	451,4
Fonds fiduciaire	-Encours des prêts	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau						
Département des D.T.S.	- Allocations	-	-	1,2	1,2	1,2
	- Disponibilités	-	-	0,1	-	0,1
Département général	- Quote-part	-	-	10,5	10,5	14,2
	- Positions de réserve	-	-	-	-	-
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	2,1
	dont : .Tranches de crédits	-	-	-	-	2,1
	.Financ. compensatoire	-	-	-	-	-
	.Facilité élargie	-	-	-	-	-
	.Financ. supplément.	-	-	-	-	-
	.Financ. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	.Accès élargi	-	-	-	-	-
.Financ. comp. et pour imprévus	-	-	-	-	-	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	-	-	8,1	10,5	10,5
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	-	0,9	0,5	-
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre				
		1995	1996	1997	1998	1999
		Millions de D.T.S.				
Mali						
Département des D.T.S.	- Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9	15,9
	- Disponibilités	0,3	0,2	0,1	0,1	0,4
Département général	- Quote-part	68,9	68,9	68,9	68,9	93,3
	- Positions de réserve	8,7	8,7	8,7	8,7	8,8
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
	dont : .Tranches de crédits	-	-	-	-	-
	.Accès élargi	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	69,1	89,7	98,6	119,2	132,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	30,0	24,9	19,8	13,2	8,1
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Niger						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,2	1,3	-	0,1	1,0
Département général	- Quote-part	48,3	48,3	48,3	48,3	65,8
	- Positions de réserve	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
	- Recours au crédit du Fonds	11,1	11,1	7,0	1,4	
	dont :.Tranches de crédits	11,1	11,1	7,0	1,4	
	.Financt. compensatoire	-	-	-	-	-
	.Accès élargi	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	13,6	19,9	26,2	51,8	49,6
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	10,3	5,6	2,2	0,9	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

31 décembre					
	1995	1996	1997	1998	1999
Millions de D.T.S.					
Sénégal					
Département des D.T.S.	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5
	- Disponibilités	2,6	1,2	0,4	0,4
Département général	- Quote-part	118,9	118,9	118,9	118,9
	- Positions de réserve	1,2	1,3	1,3	1,3
	- Recours au crédit du Fonds	30,9	30,9	19,3	3,9
	dont : .Tranches de crédits	30,9	30,9	19,3	3,9
	.Financt. compensatoire	-	-	-	-
	.Facilité élargie	-	-	-	-
	.Financt. supplément	-	-	-	-
	.Accès élargi	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	175,8	180,0	191,9	200,3
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	26,6	15,5	7,0	3,6
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-
Togo					
Département des D.T.S.	- Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0
	- Disponibilités	0,3	0,2	-	0,1
Département général	- Quote-part	54,3	54,3	54,3	54,3
	- Positions de réserve	0,2	0,2	0,3	0,3
	- Recours au crédit du Fonds	0,2	-	-	-
	dont : .Tranches de crédits	-	-	-	-
	.Financt. supplément.	-	-	-	-
	.Accès élargi	0,2	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	50,4	48,1	56,3	60,3
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	19,8	14,4	9,0	4,4
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.					
N.B. La Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance a remplacé, le 22 novembre 1999, la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée.					

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Tonnes						
BENIN						
Arachides	73 822	77 626	57 570	65 532	102 341	98 897
Coton graine	270 530	265 822	349 620	348 793	359 161	335 057
Karité	-	-	-	-	-	-
Régime de palme	54 300	25 700	-	-	-	-
Palmistes	-	723	-	-	-	-
BURKINA						
Arachides	203 200	206 300	213 300	223 800	151 100	214 807
Coton graine	117 000	143 000	150 892	214 305	338 141	284 468
Karité	76 200	70 100	75 700	-	-	-
Sésame	8 253	1 676	7 761	13 251	7 523	9 454
COTE D'IVOIRE						
Café	145 615	197 306	176 063	322 735	310 980	130 089
Cacao	887 474	862 000	1 264 831	1 129 954	1 090 304	1 175 390
Coton graine	238 784	209 000	221 785	265 145	337 097	360 000
Régime de palme	965 453	-	-	-	-	-
Palmistes	26 760	-	-	-	-	-
Caoutchouc	71 420	76 918	78 947	-	-	-
Canne à sucre	-	-	-	-	-	-
Tabac	214	255	-	-	-	-
Bananes(2)	155 705	181 24	209 330	199 026	216 517	245 852
Ananas(2)	143 428	149 536	190 210	180 083	137 254	222 891
Bois en grume (1)	421	371	286	185	102	120*
Bois débité (1)	759	641	375	380	366	415*
GUINEE-BISSAU						
Arachides	-	16 326	15 810	15 820	-	-
Noix de cajou	-	24 793	29 007	38 580	57 887	40 000
Palmistes	-	1 154	1 786	252	-	-
Coton	-	1 181	784	520	-	-
MALI						
Arachides	147 070	173 408	155 541	132 788	142 887	163 677
Coton graine	246 362	293 769	405 939	470 129	538 312	518 752
Karité	-	-	-	-	-	-
Tabac	692	692	618	667	659	648

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION (suite)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Tonnes						
NIGER						
Arachides	25 500	67 400	102 600	196 000	87 900	99 000
Coton graine	5 800	8 250	14 000	10 370	-	6 100
SENEGAL						
Arachides	259 300	301 800	337 800	148 600	239 414	319 745
Coton graine	38 769	28 664	31 364	38 399	41 000	11 629
Tomate industrielle	34 300	21 700	13 100	3 400	21 000	26 080
TOGO						
Café	11 000	10 600	6 500	22 400	10 300	19 300
Cacao	7 200	5 500	6 000	14 200	5 600	7 200
Coton graine	93 000	131 700	102 100	146 400	176 200	187 700
Arachides	34 700	38 600	35 100	55 400	34 200	27 200
Karité	-	-	3 704	-	-	-
Régime de palme	-	-	-	-	-	-
Palmistes	15 700	16 000	17 000	18 000	19 200	20 300
UMOA						
Cacao	894 674	867 500	1 270 831	1 144 154	1 095 904	1 182 590
Café	156 615	207 906	182 563	345 135	321 280	149 389
Coton graine	1 010 245	1 081 386	1 276 484	1 494 051	1 789 911	1 703 706
Régime de palme	1 019 753	25 700	-	-	-	-
Palmistes	42 460	17 877	18 786	18 252	19 200	20 300
Karité	76 200	70 100	79 404	-	-	-
Sésame	8 253	1 676	7 761	13 251	7 523	9 454
Arachides	743 592	881 460	917 721	837 940	757 842	923 326
Caoutchouc	71 420	76 918	78 947	-	-	-
Tabac	906	947	618	667	659	648
Bananes (2)	155 705	181 724	209 330	199 026	216 517	245 852
Ananas (2)	143 428	149 536	190 210	180 083	137 254	222 891
Bois en grume (1)	421	371	286	185	102	120*
Bois débité (1)	759	641	375	380	366	415*
Canne à sucre	-	-	-	-	-	-
Tomate industrielle	34 300	21 700	13 100	3 400	21 000	26 080
Noix de cajou	-	24 793	29 007	38 580	57 887	40 000
(1) : Milliers de m3.						
(2) : Exportations.						
* Chiffres des onze premiers mois.						
Source : Organismes nationaux de commercialisation.						

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Milliers de tonnes.						
BENIN						
Maïs	483,4	491,5	432,1	555,8	701,0	662,2
Mil et sorgho	105,6	112,8	109,5	134,5	147,0	167,9
Riz paddy	11,8	13,9	14,8	22,3	26,9	35,6
Igname	1 185,1	1 250,5	1 400,0	1 346,1	1 407,7	1 583,7
Manioc	1 143,1	1 145,8	1 342,6	1 456,6	1 918,4	1 989,0
Haricot et niébé	43,7	48,1	52,4	61,0	73,7	75,5
BURKINA						
Maïs	270,7	350,3	212,5	293,7	331,5	377,8
Mil et sorgho	2 209,6	2 063,8	1 999,9	2 065,5	1 679,7	2 175,6
Riz paddy	53,8	61,0	84,0	111,8	98,6	89,0
COTE D'IVOIRE						
Maïs	535,9	556,2	569,0	512,1	766,0	795,5*
Riz paddy	701,0	764,0	833,0	789,7	749,4	779,8*
Mil et sorgho	77,7	75,4	78,4	74,4	72,6	76,5*
Igname	2 823,6	2 869,0	2 924,0	2 684,2	2 806,6	2 888,6*
Manioc	1 233,0	1 276,2	1 356,0	1 220,4	1 227,4	1 287,5*
Banane plantain	1 564,1	1 608,0	1 653,0	1 553,8	1 701,9	1 739,7*
GUINEE-BISSAU						
Riz paddy	-	131,0	133,3	135,5	-	-
Manioc	-	15,7	16,2	21,1	-	-
Patate douce	-	18,3	18,8	22,5	-	-
MALI						
Maïs	260,7	296,7	243,3	266,6	316,2	354,2
Mil et sorgho	1 336,0	1 479,4	1 275,3	1 151,2	1 081,0	1 271,3
Riz paddy	384,9	422,2	416,4	552,6	518,7	634,1

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES (suite)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Milliers de tonnes						
NIGER						
Haricot et niébé	162,8	382,6	184,1	380,0	324,0	569,0
Mil et sorgho	2 766,4	2 368,6	2 306,4	2 270,3	1 844,4	2 530,7
Riz paddy	9,0	62,0	51,0	52,5	43,6	53,5
SENEGAL						
Maïs	138,3	108,2	106,5	88,6	60,3	44,3
Mil et sorgho	752,6	670,9	794,1	734,4	544,8	561,0
Riz paddy	193,4	175,2	155,2	148,8	173,7	123,5
Manioc	23,0	22,0	35,0	47,0	46,6	65,6
Haricot et niébé	55,9	29,0	41,9	20,6	19,3	40,6
Pastèques	0,5	122,1	232,0	219,5	261,3	274,5
TOGO						
Maïs	393,1	347,6	290,4	387,6	452,2	350,5
Mil et sorgho	201,5	167,4	246,5	211,0	200,5	177,3
Riz paddy	34,0	50,1	51,2	76,5	86,2	86,7
Igname	530,4	484,0	530,5	604,7	683,0	696,1
Manioc	389,5	430,9	602,2	548,3	595,8	579,4
Haricot et niébé	38,6	27,7	29,0	42,6	46,7	32,7
UMOA						
Maïs	2 082,1	2 150,5	1 853,8	2 104,4	2 627,2	1 789,1
Mil et sorgho	7 449,4	6 938,3	6 810,1	6 641,3	5 570,0	6 883,7
Riz paddy	1 387,9	1 679,4	1 738,9	1 889,7	1 697,1	1 022,4
Igname	4 539,1	4 603,5	4 854,5	4 635,0	4 897,3	2 279,8
Manioc	2 788,6	2 890,6	3 352,0	3 293,4	3 788,2	2 634,0
Banane plantain	1 564,1	1 608,0	1 653,0	1 553,8	1 701,9	1 739,7*
Haricot et niébé	301,0	487,4	307,4	504,2	463,8	717,8
Pastèques	0,5	122,1	232,0	219,5	261,3	274,5
Patate douce	-	18,3	18,8	22,5	-	-
*Données provisoires.						
Source : Ministères de l'Agriculture des Etats.						

U.M.O.A. - ELEVAGE ET PECHE

Pays / Produits	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Milliers de têtes						
ELEVAGE						
BENIN						
Bovins	1 223	1 294	1 350	1 345	1 402	1 463
Ovins et caprins	1 573	1 575	1 607	1 721	1 755	1 791
Porcins	555	566	581	234	234	234
Volaille	-	8 944	9 194	9 451	9 716	9 988
BURKINA						
Bovins	4 261	4 346	4 433	4 522	4 612	4 704
Ovins et caprins	12 923	13 310	13 709	14 121	14 544	14 981
Porcins	552	563	575	587	-	-
Volailles	18 776	19 340	19 920	20 518	21 133	21 767
Asins	445	454	463	472	-	-
Equins	23	23	24	24	-	-
Camelins	13	13	14	14	-	-
COTE D'IVOIRE (1)						
Bovins	19 791	20 291	20 818	21 367	21 944	22 524
Ovins et caprins	6 189	6 345	6 502	6 664	6 831	6 950
Porcins	7 728	7 950	6 491	4 985	5 125	5 124
Volailles	18 711	19 176	23 036	23 431	22 916	23 232
GUINEE-BISSAU						
Bovins	2 037	2 094	2 199	2 858	-	-
Ovins et caprins	496	510	536	696	-	-
Volailles	772	773	928	1 206	-	-
MALI						
Asins	646	617	-	-	670	-
Bovins	5 350	5 554	5 879	6 056	6 240	6 833
Ovins et caprins	12 700	13 306	13 838	14 530	15 226	18 560
Porcins	65	45	-	-	65	-
Equins	105	116	-	-	150	-
Volailles	22 500	22 700	-	-	-	-
Camelins	252	364	-	-	414	-

U.M.O.A - ELEVAGE ET PECHE (suite)

Pays / Produits	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Milliers de têtes						
NIGER						
Bovins	1 997	2 048	2 142	2 241	2 344	2 173
Ovins et caprins	9 576	9 784	10 267	10 774	11 307	10 826
SENEGAL						
Bovins	2 760	2 829	2 870	2 898	2 912	2 927
Ovins et caprins	7 034	7 350	7 485	7 776	8 048	8 330
Porcins	161	177	171	191	214	240
Equins	800	860	793	819	836	822
Volailles	15 773	16 656	16 882	18 081	20 342	22 987
TOGO						
Bovins	263	268	274	206	223	231
Ovins et caprins	2 600	2 669	2 742	1 598	1 850	2 072
Porcins	290	292	294	360	320	336
Volailles	5 338	5 579	5 830	6 448	7 500	8 262
UMOA(*)						
Asins	1 091	1 071	463	472	670	-
Camelins	265	377	14	14	414	-
Bovins	17 891	18 433	19 146	20 126	17 733	18 331
Ovins et caprins	46 406	47 994	49 648	50 520	52 730	56 560
Porcins	1 623	1 643	1 621	1 372	833	810
Equins	928	999	817	843	986	822
Volailles	63 160	73 992	52 754	55 704	58 691	63 004
PECHE						
Tonnes						
BENIN	37 023	44 378	42 175	41 771	40 361	40 000
BURKINA	-	-	-	-	-	-
COTE D'IVOIRE	27 935	25 570	30 229	23 534	26 449	27 864
GUINEE-BISSAU	-	-	-	-	-	-
MALI	43 269	42 945	43 500	44 017	44 711	45 416
NIGER	2 516	3 616	4 156	6 341	7 013	-
SENEGAL	314 750	356 170	416 682	453 183	447 579	362 774
TOGO	15 551	11 902	15 063	11 509	15 075	14 500
UMOA	398 652	442 056	507 249	530 203	528 173	445 713
(1) En tonnes.						
*Non compris la Côte d'Ivoire.						
Sources : Ministères des ressources animales des Etats.						

UMOA - MINES ET PETROLE

Périodes	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire		Mali	Niger	Sénégal			Togo
	Pétrole <i>barils</i>	Or <i>kg</i>	Pétrole <i>Milliers de barils</i>	Or <i>kg</i>	Or <i>kg</i>	Uranium <i>tonnes</i>	Phosphates de calcium <i>tonnes</i>	Phosphates d'alumine <i>tonnes</i>	Sel marin <i>tonnes</i>	Phosphates de calcium <i>tonnes</i>
PRODUCTION										
1988	1 637 443	3 380	77 499	-	-	287	2 326 131	61 300	75 000	3 344 003
1989	1 315 300	2 378	74 422	404	-	2 957	2 272 600	92 700	75 000	3 355 540
1990	1 415 800	3 572	69 108	288	-	2 831	2 147 000	90 800	100 000	2 438 674
1991	1 352 700	2 926	73 050	1 245	4 597	2 777	1 740 500	65 800	100 000	2 964 702
1992	933 300	2 404	69 371	1 776	5 467	2 966	2 283 501	53 800	95 000	2 030 702
1993	1 061 900	1 857	63 035	1 907	5 939	2 851	1 667 000	21 538	85 000	1 800 000
1994	884 577	1 275	-	1 872	4 599	2 956	1 587 300	19 200	87 600	2 121 489
1995	653 615	1 336	2 294	2 008	6 291	2 974	1 483 700	1 500	110 000	2 591 213
1996	552 144	897	5 815	2 054	6 584	3 322	1 376 807	-	100 000	2 730 869
1997	456 127	1 047	5 266	2 485	18 521	3 499	1 584 405	-	110 000	2 631 353
1998	355 900	1 060	3 806	1 995	21 156	3 516	1 514 897	-	137 197	2 253 411
1999	-	936	3 547	2 967	25 265	2 948	1 646 150	-	145 000	1 714 530
VENTES										
1988	1 656 477	3 155	77 499	-	-	-	1 849 846	68 000	46 773	2 867 486
1989	1 370 400	2 038	74 422	404	-	-	1 499 619	82 300	64 408	3 013 147
1990	1 265 300	3 471	69 108	288	-	3 030	1 367 493	98 400	78 241	2 309 313
1991	1 366 600	835	73 050	1 245	-	2 945	1 304 030	55 100	71 373	3 046 599
1992	979 700	-	69 371	1 776	-	2 841	1 185 553	53 400	67 688	2 081 436
1993	1 085 100	723	63 035	1 907	-	3 748	959 354	23 472	68 535	1 567 391
1994	971 115	533	-	1 872	-	2 787	603 136	26 464	105 425	2 181 489
1995	664 419	1 487	2 294	2 008	6 291	3 116	857 884	-	88 713	2 906 900
1996	569 235	878	5 815	2 054	6 584	2 970	836 410	-	81 481	2 633 725
1997	408 527	1 022	5 266	2 485	16 323	3 921	615 063	-	131 495	2 686 640
1998	419 900	1 051	3 806	1 995	20 589	3 627	373 463	-	126 024	2 242 641
1999	-	869	3 547	2 967	23 689	2 960	655 325	-	107 508	1 616 751

Sources : Organismes nationaux chargés des mines et du pétrole.

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Francs CFA le kilogramme						
BENIN						
Arachide en coque	85	115	120	120	125	125
Café	155	155	300	300	300	325
Coton graine	100	140	165	200	200	225
Régimes de palme	55	-	-	-	-	-
Palmistes	30	40	40	40	45	45
BURKINA						
Arachide décortiquée (a)	60	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	112	112	140	160	160	160
COTE D'IVOIRE						
Cacao	240	398	320	320	455	libre
Café	275	675	700	520	520	libre
Coton graine	104	145	155	155	155	170
Régimes de palme	19	21	21	26	30	23
GUINEE-BISSAU						
Arachide	-	-	-	-	-	-
Noix de cajou	-	-	-	-	-	-
Palmistes	-	-	-	-	-	-
Coton	-	-	-	-	-	-
MALI						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	97	125	125	125	140	145
NIGER						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	77	140	165	175	180	210
SENEGAL						
Arachide en coque	100	120	126	131	150	160
Coton graine	110	150	170	170	185	185
TOGO						
Arachide décortiquée	124	206	246	238	267	322
Cacao	506	550	450	545	743	517
Café	233	650	750	568	777	604
Coton graine	110	145	170	180	190	200
Palmistes	54	59	62	64	66	68
Source : Journaux officiels des Etats.						
(a) Décortiquée et triée à partir de 1994-1995.						

U.M.O.A. - INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100 = 1996 à l'exception de la Guinée-Bissau

	1994	1995	1996	1997	1998	1999
COTONOU						
1er trimestre	82,0	93,9	98,0	102,3	108,2	109,6
2e trimestre	82,9	95,9	99,5	104,5	111,6	111,4
3e trimestre	83,7	95,9	101,2	103,3	109,2	110,4
4e trimestre	91,1	97,3	101,3	104,8	109,7	108,6
Année	84,9	95,7	100,0	103,7	109,7	110,0
OUAGADOUGOU						
1er trimestre	80,0	92,0	96,8	100,8	104,0	104,8
2e trimestre	88,5	94,1	98,9	103,2	110,4	107,8
3e trimestre	89,8	95,1	102,7	104,0	110,2	107,8
4e trimestre	91,9	95,7	101,5	103,9	107,8	107,0
Année	87,6	94,2	100,0	103,0	108,1	106,8
ABIDJAN						
1er trimestre	77,8	96,9	98,3	102,4	107,5	108,9
2e trimestre	84,8	99,0	100,7	104,0	111,4	109,4
3e trimestre	89,0	98,3	100,9	105,3	109,5	111,1
4e trimestre	89,9	97,6	100,3	104,8	107,2	109,3
Année	85,4	98,0	100,0	104,1	108,9	109,7
GUINEE-BISSAU Base 100 : Février 1986						
1er trimestre	4 573,2	5 902,4	8 733,6	14 249,5	16 229,0	18 016,5
2e trimestre	4 742,8	6 614,0	9 713,2	15 673,7	16 649,3	17 087,5
3e trimestre	4 903,8	7 558,9	11 398,7	17 204,3	17 569,8	16 676,2
4e trimestre	5 400,9	8 446,7	13 146,5	16 974,3	18 790,8	16 013,8
Année	4 905,2	7 130,6	10 748,0	16 025,5	17 309,7	16 948,5
BAMAKO						
1er trimestre	75,5	87,9	96,2	98,2	98,6	99,6
2e trimestre	82,2	93,7	101,3	99,4	103,0	101,7
3e trimestre	87,6	96,8	102,8	100,7	107,2	105,0
4e trimestre	88,1	97,4	99,7	98,9	104,4	102,0
Année	83,3	93,9	100,0	99,3	103,3	102,1

U.M.O.A. - INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION (suite)*Base 100 = 1996 à l'exception de la Guinée-Bissau*

	1994	1995	1996	1997	1998	1999
NIAMEY						
1er trimestre	74,3	91,2	95,9	101,9	104,0	104,7
2e trimestre	86,5	93,5	100,1	103,4	109,3	105,8
3e trimestre	91,2	98,8	104,3	104,8	112,0	107,1
4e trimestre	91,1	96,4	99,7	104,0	107,6	105,3
Année	85,8	95,0	100,0	103,5	108,2	105,7
DAKAR						
1er trimestre	81,8	93,7	97,5	101,3	102,1	102,9
2e trimestre	87,3	94,8	98,2	100,2	100,9	102,2
3e trimestre	94,6	99,9	102,3	102,3	104,3	104,8
4e trimestre	96,7	100,9	102,1	102,5	103,8	104,5
Année	90,1	97,3	100,0	101,6	102,8	103,6
LOME						
1er trimestre	73,7	94,4	98,2	104,1	106,2	105,0
2e trimestre	80,8	100,5	99,4	106,3	109,1	105,6
3e trimestre	82,5	95,5	100,8	105,4	107,3	107,0
4e trimestre	91,1	97,1	101,7	105,4	102,8	107,4
Année	82,0	96,9	100,0	105,3	106,3	106,3
UEMOA(*)						
1er trimestre	78,5	94,2	97,6	101,7	105,0	105,9
2e trimestre	85,1	96,7	99,8	102,8	107,9	106,6
3e trimestre	89,4	97,9	101,7	103,9	108,1	108,3
4e trimestre	91,7	98,1	100,9	103,7	106,1	107,0
Année	86,2	96,7	100,0	103,0	106,8	106,9
(*) Non compris la Guinée-Bissau dont l'indice ne concerne que l'Alimentation.						
Source : Directions Nationales de la Statistique.						

BENIN - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1996	1997	1998	1999
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	216,3	238,3	256,7	279,5
RECETTES TOTALES	171,9	182,0	211,3	234,9
Recettes courantes	171,9	182,0	211,3	234,9
Recettes fiscales	142,6	158,9	182,6	200,8
Directes	47,4	44,5	49,7	
Indirectes	95,2	114,4	132,9	
Sur biens et services	64,8	81,2	83,9	
Taxes sur les transactions internationales	22,8	22,9	37,9	
Taxes sur les importations	18,5	18,0	15,5	
Autres	7,6	10,3	11,1	
Recettes non fiscales	29,3	23,1	28,7	34,1
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONS	44,4	56,3	45,4	44,6
DEPENSES ET PRÊTS NETS	220,4	234,4	224,0	251,6
DEPENSES TOTALES	219,7	235,1	222,1	247,1
Dépenses courantes	147,9	151,4	144,7	159,5
Salaires et traitements	58,2	62,0	64,6	66,3
Transferts de sécurité sociale				
Subsides aux entreprises publiques				
Autres dépenses courantes	27,3	21,1	13,6	13,8
Intérêts sur la dette publique	27,3	21,1	13,6	13,8
Intérieure	3,2	2,7	2,6	2,4
Extérieure	24,1	18,4	11,0	11,4
Dépenses en capital	71,8	83,7	77,5	87,6
Sur financement interne	7,3	11,9	15,0	22,8
Sur financement externe	64,5	71,8	62,5	64,8
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	0,7	-0,7	1,9	4,5
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	44,0	39,7	65,2	66,4
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-48,5	-52,5	-12,7	-16,7
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-4,1	3,8	32,7	27,9
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-13,7	-7,9	-11,6	-11,3
Sur dette intérieure	-25,6	-15,8	-11,6	-11,3
Intérêts				
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure	11,9	7,9		
Paiement période complémentaire	-5,9	-6,6	-9,0	-1,1
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-23,7	-10,7	12,1	15,5
FINANCEMENT	23,6	10,7	-11,4	-15,2
INTERIEUR NET	-18,2	3,5	-27,2	-32,9
Bancaire	-16,7	-1,2	-26,3	-43,4
Non bancaire	0,7	-0,3		
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation	0,5		1,4	10,7
Autres	-2,7	5,0	-2,3	-0,2
EXTERIEUR	41,8	7,2	15,8	17,7
Tirages sur emprunts	51,1	27,7	33,3	41,6
Amortissements dus	-18,8	-20,5	-17,5	-23,9
Allègements obtenus	8,0			
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)				
Autres	1,5			
ERREURS ET OMISSIONS	0,1		-0,7	-0,3
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

BURKINA - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1996	1997	1998	1999
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DON	269,1	279,2	302,4	379,1
RECETTES TOTALES	160,0	181,4	198,7	238,4
Recettes courantes	160,0	181,3	198,5	238,3
Recettes fiscales	149,0	166,4	183,1	222,5
Directes	42,1	42,6	43,5	
Indirectes	106,9	123,8	139,6	
Sur biens et services	53,4	64,8	82,0	
Taxes sur les transactions internationales	45,2	49,6	51,8	
Taxes sur les importations	44,7	48,9	48,9	
Autres	8,3	9,4	5,8	
Recettes non fiscales	11,0	14,9	15,4	15,8
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital		0,1	0,2	0,1
DONS	109,1	97,8	103,7	140,7
DEPENSES ET PRÊTS NETS	276,9	323,2	347,8	439,5
DEPENSES TOTALES	278,6	325,7	348,4	439,2
Dépenses courantes	134,9	140,5	158,0	179,3
Salaires et traitements	64,7	67,7	72,0	82,6
Transferts de sécurité sociale				
Subsides aux entreprises publiques				
Autres dépenses courantes	11,5	11,7	12,7	14,9
Intérêts sur la dette publique	11,5	11,7	12,7	14,9
Intérieure	2,6	3,0	3,2	3,3
Extérieure	8,9	8,7	9,5	10,4
Dépenses en capital	143,7	185,2	190,4	259,9
Sur financement interne	16,9	39,7	47,6	67,3
Sur financement externe	126,8	135,0	140,4	191,2
Autres dépenses en capital		10,5	2,4	1,4
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-1,7	-2,5	-0,6	0,3
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	19,7	12,9	5,8	6,7
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-116,9	-141,8	-149,1	-201,1
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-7,8	-44,0	-45,4	-60,4
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-17,2	-6,5	-5,5	-8,3
Sur dette intérieure	-17,0	-6,5	-5,5	-8,3
Intérêts				
Dépenses engagées non payées				-1,6
Sur dette extérieure	-0,2			
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-25,0	-50,5	-50,9	-70,3
FINANCEMENT	24,0	50,5	50,7	70,2
INTERIEUR NET	-8,8	19,5	-2,0	2,0
Bancaire	0,1	22,0	-6,7	11,8
Non bancaire	-9,7	-3,2	-1,8	-13,5
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation	0,8	0,7	6,5	3,7
Autres				
EXTERIEUR	32,8	31,0	52,7	68,2
Tirages sur emprunts	47,7	50,1	69,6	90,2
Amortissements dus	-16,0	-19,1	-19,8	-26,2
Allègements obtenus	1,1		2,9	4,2
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)				
Autres				
ERREURS ET OMISSIONS	1,0		0,2	0,1
BESOIN DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

COTE D'IVOIRE - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1996	1997	1998	1999
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONNS	1 272,5	1 372,1	1 439,2	1 336,5
RECETTES TOTALES	1 232,0	1 328,0	1 388,7	1 271,6
Recettes courantes	1 232,0	1 328,0	1 388,7	1 271,6
Recettes fiscales	1 040,7	1 112,8	1 142,2	1 149,1
Directes	252,2	303,6	327,7	322,3
Indirectes	788,5	809,4	814,5	826,8
Sur biens et services	200,1	425,7	372,5	241,2
Taxes sur les transactions internationales	560,0	346,8	403,5	585,6
Taxes sur les importations	382,7	173,6	185,4	408,7
Autres	28,4	36,9	38,5	
Recettes non fiscales	191,3	215,2	246,5	122,5
Excédents de stabilisation	70,1	84,0	131,6	1,0
Cotisations de sécurité sociale	74,3	83,1	79,2	83,7
Autres	46,9	48,1	35,7	37,8
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONS	40,5	44,1	50,5	64,9
DEPENSES ET PRÊTS NETS	1 385,1	1 494,5	1 557,4	1 522,2
DEPENSES TOTALES	1 385,1	1 494,5	1 557,4	1 522,2
Dépenses courantes	1 081,1	1 122,2	1 101,5	1 169,7
Salaires et traitements	389,6	408,1	415,2	425,3
Transferts de sécurité sociale				
Subsides aux entreprises publiques				
Autres dépenses courantes	322,2	303,2	286,3	298,6
Intérêts sur la dette publique	322,2	303,2	286,3	298,6
Intérieure	35,7	38,6	34,6	35,6
Extérieure	286,5	264,6	251,7	263,0
Dépenses en capital	304,0	372,3	455,9	352,5
Sur financement interne	165,0	241,6	304,8	202,8
Sur financement externe	139,0	130,7	151,1	149,7
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS				
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	308,1	267,4	268,7	197,7
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-153,1	-166,5	-168,7	-250,6
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-112,6	-122,4	-118,2	-185,7
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)				
Sur dette intérieure				
Intérêts				
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure				
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-112,6	-122,4	-118,2	-185,7
FINANCEMENT	98,6	125,5	106,8	227,5
INTERIEUR NET	-66,6	63,8	59,4	213,5
Bancaire	-26,3	4,2	48,9	105,7
Non bancaire	-6,7	-77,3	-68,0	58,3
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	-112,2	-31,7		
Recettes de privatisation	53,0	143,5	30,6	12,4
Autres	25,6	25,1	47,9	37,1
EXTERIEUR	165,2	61,7	47,4	14,0
Tirages sur emprunts	283,4	164,8	320,6	145,0
Amortissements dus	-307,5	-275,4	-352,4	-359,3
Allègements obtenus	189,4	62,0	334,4	195,9
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	2,1	120,9	-120,9	32,4
Autres	-2,2	-10,6	-134,3	
ERREURS ET OMISSIONS	14,0	-3,1	11,4	- 41,8
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

GUINEE-BISSAU - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1996	1997	1998	1999
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	29,7	44,0	10,5	27,0
RECETTES TOTALES	17,3	24,0	6,6	20,5
Recettes courantes	17,3	24,0	6,6	20,5
Recettes fiscales	9,5	12,5	4,5	10,4
Directes				
Indirectes				
Sur biens et services				
Taxes sur les transactions internationales				
Taxes sur les importations				
Autres				
Recettes non fiscales	7,8	11,5	2,1	10,1
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONS	12,4	20,0	3,9	6,5
DEPENSES ET PRÊTS NETS	63,0	65,6	30,3	37,8
DEPENSES TOTALES	42,4	44,9	30,4	37,8
Dépenses courantes	22,0	17,0	22,9	25,8
Salaires et traitements	4,4	4,9	5,7	6,9
Transferts de sécurité sociale				
Subsides aux entreprises publiques				
Autres dépenses courantes	9,2	1,6	8,3	8,7
Intérêts sur la dette publique	9,2	1,6	8,3	8,7
Intérieure		0,3		
Extérieure	9,2	1,3	8,3	8,7
Dépenses en capital	20,4	27,9	7,5	12,0
Sur financement interne	1,6	2,0	3,6	4,5
Sur financement externe	18,8	25,9	3,9	7,5
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	20,6	20,6	-0,1	
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	2,9	6,6	-11,6	-1,1
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-45,7	-41,5	-23,7	-17,3
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-33,3	-21,6	-19,8	-10,8
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)		-3,8	11,6	3,0
Sur dette intérieure	0,2	-3,8	5,6	-2,0
Intérêts	0,2	-3,8	5,6	-2,0
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure	-0,2		6,0	5,0
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-33,3	-25,4	-8,2	-7,8
FINANCEMENT	17,1	26,3	9,3	6,7
INTERIEUR NET	4,4	0,7	4,7	6,1
Bancaire	4,4	0,7	5,1	6,1
Non bancaire			-0,4	
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation				
Autres				
EXTERIEUR	12,7	25,6	4,6	0,6
Tirages sur emprunts	10,5	15,0	6,1	1,8
Amortissements dus	-15,1	-3,1	-10,5	-12,0
Allègements obtenus	24,7		2,2	
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	-7,4		6,8	10,8
Autres		13,7		
ERREURS ET OMISSIONS		-0,9	-1,1	1,1
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)	16,2			

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

MALI - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1996	1997	1998	1999
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	302,4	320,5	344,8	355,6
RECETTES TOTALES	205,9	236,3	254,9	272,2
Recettes courantes	205,9	236,3	254,9	272,2
Recettes fiscales	172,8	196,3	223,0	235,8
Directes	44,5	46,6	44,6	
Indirectes	128,3	149,7	178,4	
Sur biens et services	63,5	62,9	87,2	
Taxes sur les transactions internationales	64,8	86,8	91,2	
Taxes sur les importations	35,6	43,3	49,2	
Autres				
Recettes non fiscales	12,2	18,2	8,7	11,6
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes	20,9	21,8	23,2	24,8
Recettes en capital				
DONS	96,5	84,2	89,9	83,4
DEPENSES ET PRÊTS NETS	314,0	350,3	383,8	417,6
DEPENSES TOTALES	324,6	350,3	387,4	419,8
Dépenses courantes	142,3	172,2	168,2	193,3
Salaires et traitements	50,6	56,8	58,9	65,3
Transferts de sécurité sociale				
Subsides aux entreprises publiques				
Autres dépenses courantes	14,5	13,8	11,7	14,0
Intérêts sur la dette publique	14,5	13,8	11,7	14,0
Intérieure	0,6	0,6	0,8	0,5
Extérieure	13,9	13,2	10,9	13,5
Dépenses en capital	161,6	156,3	196,0	201,7
Sur financement interne	24,3	31,8	46,6	54,3
Sur financement externe	137,3	124,5	149,4	147,4
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-10,6		-3,6	-2,2
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	33,1	24,3	28,6	13,8
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-108,1	-114,0	-128,9	-145,4
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-11,6	-29,8	-39,0	-62,0
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-18,0	-7,0	-10,0	-9,3
Sur dette intérieure	-18,0	-7,0	-10,0	-9,3
Intérêts				
Dépenses engagées non payées		-1,4		
Sur dette extérieure				
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-29,6	-38,2	-49,0	-71,3
FINANCEMENT	30,5	38,6	49,2	59,4
INTERIEUR NET	-51,6	-10,4	-8,8	-0,9
Bancaire	-46,0	-1,7	-4,1	3,4
Non bancaire	-5,9	-8,7	-5,9	
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation	0,3		1,2	10,4
Autres				-14,7
EXTERIEUR	82,1	49,0	58,0	60,3
Tirages sur emprunts	102,1	72,7	83,9	91,7
Amortissements dus	-60,9	-39,0	-25,9	-31,4
Allègements obtenus	2,0	15,3		
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)				
Autres	38,9			
ERREURS ET OMISSIONS	-0,9	-0,4	-0,2	0,1
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				11,8

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

NIGER - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1996	1997	1998	1999
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONNS	129,0	140,0	162,8	144,6
RECETTES TOTALES	79,0	90,8	108,4	103,0
Recettes courantes	79,0	90,8	108,4	103,0
Recettes fiscales	68,5	78,1	97,5	97,3
Directes	16,2	15,5	19,6	
Indirectes	52,3	62,6	77,9	
Sur biens et services	24,9	31,1	25,4	
Taxes sur les transactions internationales	27,4	31,5	52,5	
Taxes sur les importations	16,4	19,0		
Autres				
Recettes non fiscales	6,7	7,4	8,4	3,8
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes	3,8	5,3	2,5	1,9
Recettes en capital				
DONS	50,0	49,2	54,4	41,6
DEPENSES ET PRÊTS NETS	131,1	168,8	188,0	203,0
DEPENSES TOTALES	133,5	171,8	188,4	204,4
Dépenses courantes	86,1	112,3	116,3	126,4
Salaires et traitements	33,4	44,2	44,9	50,8
Transferts de sécurité sociale				
Subsides aux entreprises publiques				
Autres dépenses courantes	16,8	16,5	18,9	19,0
Intérêts sur la dette publique	16,8	16,5	18,9	19,0
Intérieure	0,9	0,7	1,0	0,8
Extérieure	15,9	15,9	17,9	18,2
Dépenses en capital	41,2	54,7	58,3	65,3
Sur financement interne	3,6	5,7	8,9	16,9
Sur financement externe	37,6	49,0	49,4	48,4
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-2,4	-3,0	-0,4	-1,4
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-0,1	-15,5	-11,7	-34,0
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-52,1	-78,0	-79,6	-100,0
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-2,1	-28,8	-25,2	-58,4
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-36,5	-11,9	-17,3	47,1
Sur dette intérieure	-18,0	-13,8	-19,3	21,5
Intérêts				
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure	-18,5	1,9	2,0	25,6
Païement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-38,6	-40,7	-42,5	-11,3
FINANCEMENT	40,9	43,6	41,5	14,9
INTERIEUR NET	-0,3	5,9	-11,8	4,6
Bancaire	4,3	9,4	-9,2	5,2
Non bancaire	-4,6	-3,5	-2,7	-0,6
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation				
Autres				
EXTERIEUR	41,2	37,7	53,3	10,3
Tirages sur emprunts	16,0	42,1	50,6	24,2
Amortissements dus	-19,1	-18,5	-25,7	-23,8
Allégements obtenus	44,3	14,1	28,5	9,9
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)				
Autres				
ERREURS ET OMISSIONS	-2,3	-2,9	0,9	-3,6
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)			0,2	

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

SENEGAL - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1996	1997	1998	1999
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	551,2	497,8	541,9	568,4
RECETTES TOTALES	394,3	432,2	460,1	506,8
Recettes courantes	394,3	432,2	460,1	506,8
Recettes fiscales	369,3	401,1	438,9	491,2
Directes	85,0	94,3	107,2	
Indirectes	284,3	306,8	331,7	
Sur biens et services	159,6	188,7	209,0	
Taxes sur les transactions internationales	115,8	108,7	110,7	
Taxes sur les importations	115,8	108,7	110,7	
Autres	8,9	9,4	12,0	
Recettes non fiscales	25,0	31,1	21,2	15,6
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONS	156,9	65,6	81,8	61,6
DEPENSES ET PRÊTS NETS	497,9	484,3	550,6	609,9
DEPENSES TOTALES	495,6	481,4	507,0	593,4
Dépenses courantes	312,6	317,6	310,1	351,1
Salaires et traitements	162,6	160,4	162,6	166,6
Transferts de sécurité sociale				
Subsides aux entreprises publiques				
Autres dépenses courantes	55,9	58,6	34,8	42,5
Intérêts sur la dette publique	55,9	58,6	34,8	42,5
Intérieure	10,0	11,1	7,0	10,2
Extérieure	45,9	47,5	27,8	32,3
Dépenses en capital	183,0	163,8	196,9	242,3
Sur financement interne	41,6	57,5	78,5	111,3
Sur financement externe	141,4	106,3	118,4	131,0
Autres dépenses en capital				
COMPTES SPEC. & CORRESP. DU TRESOR	7,9	7,3	8,3	11,2
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-5,6	-4,4	35,3	5,3
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	96,0	115,7	106,3	86,9
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-103,6	-52,1	-90,5	-103,1
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	53,3	13,5	-8,7	-41,5
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)		2,7	-2,7	
Sur dette intérieure				
Intérêts				
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure		2,7	-2,7	
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	53,3	16,2	-11,4	-41,5
FINANCEMENT	-38,1	-13,8	21,7	41,5
INTERIEUR NET	-48,5	-60,4	-28,6	18,6
Bancaire	-21,5	-148,3	-6,2	6,8
Non bancaire	-27,0	87,9	-22,4	11,8
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation				
Autres				
EXTERIEUR	10,4	46,6	50,3	22,9
Tirages sur emprunts	83,1	101,4	108,7	80,2
Amortissements dus	-72,7	-72,0	-58,4	-57,3
Allégements obtenus		17,2		
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)				
Autres				
ERREURS ET OMISSIONS	-15,2	-2,4	-10,3	
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TOGO - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1996	1997	1998	1999
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONNS	126,6	140,4	140,5	140,4
RECETTES TOTALES	110,5	128,5	126,8	125,6
Recettes courantes	110,5	128,5	126,8	125,6
Recettes fiscales	98,2	115,7	115,0	112,7
Directes	34,1	34,4	29,6	
Indirectes	64,1	81,3	85,4	
Sur biens et services	35,5	48,4	52,2	
Taxes sur les transactions internationales	25,2	29,7	29,4	
Taxes sur les importations	23,2	28,0	27,8	
Autres	3,4	3,2	3,8	
Recettes non fiscales	12,3	12,8	11,8	12,9
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONNS	16,1	11,9	13,7	14,8
DEPENSES ET PRÊTS NETS	150,7	157,4	188,3	174,2
DEPENSES TOTALES	150,7	157,4	187,8	173,7
Dépenses courantes	135,6	139,8	153,6	144,7
Salaires et traitements	53,6	57,0	58,7	58,8
Transferts de sécurité sociale				
Subsides aux entreprises publiques				
Autres dépenses courantes	20,5	20,3	19,0	20,8
Intérêts sur la dette publique	20,5	20,3	19,0	20,8
Intérieure	3,1	2,7	1,0	2,0
Extérieure	17,4	17,6	18,0	18,8
Dépenses en capital	15,1	17,6	34,2	29,0
Sur financement interne	5,1	3,3	7,2	2,0
Sur financement externe	10,0	14,3	27,0	27,0
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS			0,5	0,5
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-9,8	5,7	-14,9	-0,3
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-40,3	-28,9	-61,5	-48,6
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-24,2	-17,0	-47,8	-33,8
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-2,6	-29,7	12,7	32,7
Sur dette intérieure	1,9	-15,4	5,7	18,4
Intérêts	1,9	-15,4	5,7	18,4
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure	-4,5	-14,3	7,0	14,3
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-26,8	-46,7	-35,1	-1,1
FINANCEMENT	28,8	46,7	35,1	1,1
INTERIEUR NET	7,1	12,5	10,0	-7,1
Bancaire	1,5	-12,9	14,5	-7,1
Non bancaire	5,6	25,4	-4,5	0,1
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation				
Autres				
EXTERIEUR	21,7	34,2	25,1	8,2
Tirages sur emprunts	22,7	28,2	29,7	15,2
Amortissements dus	-23,9	-17,5	-20,6	-7,0
Allégements obtenus	20,7	15,6	8,1	
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	1,1	-29,2	7,9	
Autres	1,1	37,1		
ERREURS ET OMISSIONS	-2,0			
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				
Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.				

UMOA - TABLEAU CONDOLIDE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1996	1997	1998	1999
	En milliards de francs CFA			
RECETTES ET DON	2 867,1	3 032,3	3 198,8	3 231,1
RECETTES TOTALES	2 353,6	2 603,2	2 755,5	2 773,0
Recettes courantes	2 353,6	2 603,1	2 755,3	2 772,9
Recettes fiscales	2 041,1	2 241,8	2 386,8	2 519,8
Directes	521,5			
Indirectes	1 519,6			
Sur biens et services	601,8			
Taxes sur les transactions internationales	861,2			
Taxes sur les importations	636,9			
Autres	56,6			
Recettes non fiscales	287,8	334,2	342,8	226,4
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes	24,7	27,1	25,7	26,7
Recettes en capital		0,1	0,2	0,1
DONS	513,5	429,1	443,3	458,1
DEPENSES ET PRÊTS NETS	3 039,1	3 278,5	3 470,1	3 655,8
DEPENSES TOTALES	2 987,8	3 261,1	3 428,8	3 637,6
Dépenses courantes	2 040,5	2 173,0	2 175,2	2 349,8
Salaires et traitements	812,7	861,1	882,5	922,6
Transferts de sécurité sociale				
Subsides aux entreprises publiques				
Autres dépenses courantes	468,7	446,8	405,3	432,3
Intérêts sur la dette publique	468,7	446,8	405,3	431,1
Intérieure	56,1	59,7	50,2	54,8
Extérieure	412,6	387,2	355,1	376,3
Dépenses en capital	920,4	1 061,5	1 216,6	1 250,3
Sur financement interne	263,8	393,5	512,2	481,9
Sur financement externe	656,6	657,5	702,1	767,0
Autres dépenses en capital		10,5	2,4	1,4
COMPTES SPEC. & CORRESP. DU TRESOR	7,9	7,3	8,3	11,2
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-19,6	10,0	33,0	7,0
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	491,0	456,9	436,5	336,1
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-685,6	-675,2	-714,6	-882,8
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-172,1	-246,3	-271,3	-424,7
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-88,0	-64,1	-22,8	53,9
Sur dette intérieure	-76,7	-62,3	-35,1	9,0
Intérêts	1,9	-19,2	11,3	16,4
Dépenses engagées non payées		-1,4		-1,6
Sur dette extérieure	-11,3	-1,8	12,3	44,9
Paiement période complémentaire	-5,9	-6,6	-9,0	-1,1
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-266,0	-317,0	-303,1	-371,9
FINANCEMENT	208,3	328,1	302,9	406,1
INTERIEUR NET	-186,9	35,1	-4,3	203,9
Bancaire	-104,6	-127,8	16,0	88,5
Non bancaire	-47,6	20,3	-105,7	56,1
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	-112,2	-31,7		
Recettes de privatisation	54,6	144,2	39,7	37,2
Autres	22,9	30,1	45,9	22,1
EXTERIEUR	395,2	293,0	307,2	202,2
Tirages sur emprunts	606,1	502,0	702,5	480,9
Amortissements dus	-518,9	-465,1	-530,8	-540,9
Allégements obtenus	265,5	124,2	376,1	210,0
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	3,2	91,7	-106,2	43,2
Autres	39,3	40,2	-134,3	
ERREURS ET OMISSIONS	57,7	-11,1	0,2	-44,4
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)				10,2

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

Guinée-Bissau : Données prises en compte dans le total UEMOA à partir de 1997.

BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1996 A 1999

	1996	1997	1998	1999*
	Milliards de francs CFA			
Balance commerciale	-16,4	-89,2	-93,4	-109,2
Exportations FOB	269,9	247,5	244,4	237,2
<i>dont coton</i>	111,6	89,9	119,2	111,2
Importations FOB	-286,3	-336,7	-337,8	-346,4
<i>dont pétrole</i>	-17,6	-47,7	-27,3	-40,4
Services	-32,0	-32,9	-28,9	-31,2
<i>dont frêt et assurances</i>	-41,3	-46,3	-49,9	-51,6
Revenus	-10,7	-11,7	-7,9	-11,1
<i>dont intérêts de la dette</i>	-16,4	-11,8	-11,0	-16,2
Transferts sans contrepartie	38,2	43,9	52,1	80,5
Privés	30,6	35,6	42,2	59,4
Publics	7,6	8,3	9,9	21,1
Balance des paiements courants	-20,9	-89,8	-78,1	-71,0
Compte de capital et d'opérations financières	39,9	131,5	56,6	165,8
Compte de capital	3,3	49,3	39,3	27,5
Compte d'opérations financières	36,6	82,1	17,3	138,3
<i>Investissements directs</i>	6,9	8,0	19,3	14,4
<i>Investissements de portefeuille</i>	-3,6	-5,4	15,6	101,4
<i>Autres investissements</i>	33,3	79,5	-17,6	22,5
<i>dont financement exceptionnel</i>	170,6	19,0	79,3	
Erreurs et omissions nettes	3,2	3,9	4,2	
Balance globale	22,2	45,6	-17,3	94,8
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1996 A 1999

	1996	1997	1998	1999*
	Milliards de francs CFA			
Balance commerciale	-168,8	-164,1	-183,8	-215,8
Exportations FOB	119,0	133,6	190,4	156,6
<i>dont : coton</i>	62,0	79,2	120,9	83,6
<i>or</i>	7,2	9,0	9,5	9,2
Importations FOB	-287,8	-297,7	-374,2	-372,4
<i>dont biens d'équipement</i>	55,0	-40,0	-42,0	-54,0
Services	-60,7	-65,1	-73,5	-73,5
<i>dont frêt et assurances</i>	-46,0	-51,0	-69,5	64,7
Revenus	-4,0	-7,8	-7,0	-7,8
<i>dont intérêts sur la dette</i>	-10,7	-11,3	-9,5	-11,5
Transferts sans contrepartie	104,8	95,6	111,4	97,7
Privés	43,0	43,4	43,8	44,0
Publics	61,8	52,2	67,6	53,7
Balance des paiements courants	-128,7	-141,4	-152,9	-199,4
Compte de capital et d'opérations financières	130,0	123,0	130,6	185,0
Compte de capital	87,5	91,6	89,5	122,9
Compte d'opérations financières	42,5	31,5	41,1	62,1
<i>Investissements directs</i>	8,3	6,7	2,6	2,0
<i>Investissements de portefeuille</i>	-0,9	-0,7	-2,0	-1,5
<i>Autres investissements</i>	35,1	25,5	40,5	61,6
<i>dont financement exceptionnel</i>	4,2			
Erreurs et omissions nettes	-2,0	-1,8	2,6	2,4
Balance globale	-0,7	-20,2	-19,7	-12,0
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

COTE-D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1996 A 1999

	1996	1997*	1998*	1999*
	Milliards de francs CFA			
Balance commerciale	932,9	1 046,3	1 101,4	1 233,6
Exportations FOB	2 274,3	2 597,9	2 636,4	2 790,2
<i>dont : café</i>	138,3	206,7	233,9	128,5
<i>cacao</i>	811,9	863,2	787,9	790,0
Importations FOB	-1 341,4	-1 551,6	-1 535,0	-1 556,6
<i>dont produits pétroliers</i>	-336,2	-317,6	-262,5	-328,6
Services	-447,4	-524,7	-541,4	-549,2
<i>dont frêt et assurances</i>	-178,8	-208,3	-226,6	-228,9
Revenus	-393,2	-389,8	-418,6	-425,1
<i>dont intérêts de la dette</i>	-286,5	-264,6	-251,7	-263,0
Transferts sans contrepartie	-175,2	-222,1	-231,9	-245,0
Privés	-242,6	-264,1	-281,5	-285,3
Publics	67,3	42,0	49,6	40,3
Balance des paiements courants	-82,9	-90,3	-90,5	14,3
Compte de capital et d'opérations financières	105,1	156,9	91,7	-67,2
Compte de capital hors remise de dette	24,2	23,6	19,8	17,6
Compte d'opérations financières	80,9	133,3	71,9	-84,8
<i>Investissements directs</i>	137,7	242,6	243,9	154,9
<i>Investissements de portefeuille</i>	2,9	-6,2	13,2	4,7
<i>Autres investissements</i>	-59,7	-103,1	-185,2	-244,4
<i>dont financement exceptionnel</i>	191,5	182,9	69,1	228,2
Erreurs et omissions nettes	-8,7	-23,4	-15,0	-15,0
Balance globale	13,4	43,2	-13,8	-67,9
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

GUINEE - BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1997 A 1999

	1997	1998	1999*
	Milliards de francs CFA		
Balance commerciale	-13,9	-15,4	5,2
Exportations FOB	28,1	15,3	31,5
<i>dont noix d'anacarde</i>	26,4	14,1	30,0
Importations FOB	-42,0	-30,7	-26,3
<i>dont produits pétroliers</i>	-4,5	-3,0	-4,0
Services	-15,0	-9,6	-7,5
<i>dont frêt et assurances</i>	-9,1	-6,5	-4,8
Revenus nets	-8,2	-8,3	-9,0
<i>dont intérêts sur la dette</i>	-8,2	-8,3	-9,0
Transferts sans contrepartie	22,7	15,0	17,4
Privés	1,0	9,5	2,1
Publics	21,7	5,5	15,3
Balance des paiements courants	-14,4	-18,3	6,1
Compte de capital et d'opérations financières	33,8	11,9	5,8
Compte de capital	18,2		
Compte d'opérations financières	15,6	11,9	5,8
<i>Investissements directs</i>			
<i>Investissements de portefeuille</i>			
<i>Autres investissements</i>	15,6	11,9	5,8
<i>dont financement exceptionnel</i>	14,7	14,9	18,0
Erreurs et omissions nettes	-1,7	5,5	-12,3
Balance globale	17,7	-0,9	-0,4
* Données provisoires.			
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.			

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1996 A 1999

	1996	1997	1998	1999*
	Milliards de francs CFA			
Balance commerciale	-60,7	9,2	-1,2	-14,1
Exportations FOB	221,4	327,7	328,1	350,3
<i>dont coton</i>	137,6	161,2	147,5	151,7
Importations FOB	-282,1	-318,5	-329,3	-364,4
<i>dont produits pétroliers</i>	-52,3	-61,1	-52,0	-71,0
Services	-149,1	-156,9	-159,2	-168,1
<i>dont frêt et assurances</i>	-114,9	-117,7	-120,7	-126,8
Revenus	-22,0	-30,2	-27,1	-27,5
<i>dont intérêts sur la dette extérieure</i>	-20,3	-13,2	-11,2	-13,5
Transferts sans contrepartie	98,4	73,7	67,6	65,7
Privés	46,1	42,6	40,0	41,6
Publics	52,3	31,1	27,6	24,1
Balance des paiements courants	-133,4	-104,2	-120,0	-144,0
Compte de capital et d'opérations financières	191,2	100,3	90,8	117,7
Compte de capital	70,6	65,0	70,3	68,8
Compte d'opérations financières	120,6	35,3	20,5	48,9
<i>Investissements directs</i>	22,2	40,7	0,5	6,0
<i>Investissements de portefeuille</i>	0,3	-4,4		4,1
<i>Autres investissements</i>	98,1	-1,0	20,0	38,8
<i>dont financement exceptionnel</i>	41,0	15,3		
Erreurs et omissions nettes	7,0	-8,2	-7,8	-7,4
Balance globale	64,8	-12,1	-37,0	33,7
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1996 A 1999

	1996	1997	1998*	1999*
	Milliards de francs CFA			
Balance commerciale	-13,4	-16,5	-41,2	-17,7
Exportations FOB	166,3	158,5	197,0	177,3
<i>dont uranium</i>	69,9	75,0	78,5	65,1
Importations FOB	-179,7	-175,0	-238,2	-195,0
Services	-60,7	-66,8	-69,1	-61,0
<i>dont frêt et assurances</i>	-41,3	-46,5	-51,1	-51,8
Revenus	-14,2	-16,8	-13,9	-14,1
<i>dont intérêt sur la dette</i>	-15,4	-15,1	-17,7	-18,7
Transferts sans contrepartie	32,8	22,2	34,4	21,6
Privés	-9,6	-3,8	-3,4	-3,0
Publics	42,4	26,0	37,8	24,6
Balance des paiements courants	-55,5	-77,9	-89,8	-71,2
Compte de capital et d'opérations financières	61,6	77,5	71,7	57,1
Compte de capital	28,3	37,3	41,1	31,8
Compte d'opérations financières	33,3	40,2	30,6	25,3
<i>Investissements directs</i>	1,2	9,7	-0,7	1,0
<i>Investissements de portefeuille</i>		-0,5	-0,5	
<i>Autres investissements</i>	32,1	31,0	31,8	24,3
<i>dont financement exceptionnel</i>	26,6	16,4	29,7	35,4
Erreurs et omissions nettes	-15,0	-8,1	9,2	9,6
Balance globale	-8,9	-8,5	-8,9	-4,5
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1996 A 1999

	1996	1997	1998	1999*
	Milliards de francs CFA			
Balance commerciale	-141,1	-158,4	-184,6	-189,7
Exportations FOB	505,4	528,0	570,9	605,3
Importations FOB	-646,6	-686,4	-755,5	-795,0
<i>dont produits pétroliers</i>	-93,1	-111,4	-91,9	113,2
Services	-8,8	-11,7	-10,5	-8,4
<i>dont fret et assurances</i>	-81,4	-87,6	-103,0	-108,4
Revenus	-37,3	-42,0	-51,9	-43,8
<i>dont intérêts de la dette</i>	-58,6	-58,7	-56,0	-52,3
Transferts sans contrepartie	85,2	104,2	101,0	63,2
Privés	20,4	83,7	21,4	19,2
Publics	64,8	20,5	79,6	44,0
Balance des paiements courants	-102,0	-107,9	-146,0	-178,7
Compte de capital et d'opérations financières	117,8	212,2	170,9	237,5
Compte de capital	86,5	56,0	58,0	73,0
Compte d'opérations financières	31,3	156,2	112,9	164,5
<i>Investissements directs</i>	2,8	103,2	35,6	104,5
<i>Investissements de portefeuille</i>	-2,9	-4,7	-13,6	-4,3
<i>Autres investissements</i>	31,4	57,7	90,9	64,3
<i>dont financement exceptionnel</i>	29,2	19,9	27,7	33,3
Erreurs et omissions nettes	4,0	-5,0	6,6	
Balance globale	19,8	99,3	31,4	58,8
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1996 A 1999

	1996	1997	1998	1999*
	Milliards de francs CFA			
Balance commerciale	-65,1	-63,0	-78,6	-40,3
Exportations FOB	225,4	246,6	247,9	236,9
<i>dont : café</i>	4,7	18,9	9,9	17,6
<i>cacao</i>	8,0	14,3	5,0	5,4
<i>coton</i>	48,0	62,9	52,2	58,0
Importations FOB	-290,5	-309,6	-326,5	-277,2
Services	-43,6	-46,3	-43,1	-38,4
<i>dont fret et assurances</i>	-48,5	-51,6	-52,9	-49,5
Revenus	-13,5	-16,8	-13,8	-10,5
<i>dont intérêts sur la dette</i>	-17,4	-17,6	-19,9	-18,9
Transferts sans contrepartie	43,4	58,0	52,9	39,0
Privés	4,9	5,4	6,5	8,0
Publics	38,5	52,6	46,4	31,0
Balance des paiements courants	-78,8	-68,1	-82,6	-50,2
Compte de capital et d'opérations financières	69,6	76,7	74,7	69,5
Compte de capital	2,7	3,4	3,6	12,5
Compte d'opérations financières	66,9	73,3	71,1	57,0
<i>Investissements directs</i>	7,4	10,8	11,5	12,1
<i>Investissements de portefeuille</i>	3,5	2,9	3,3	2,3
<i>Autres investissements</i>	56,0	59,6	56,2	42,6
<i>dont financement exceptionnel</i>	18,3	-16,6	3,2	19,2
Erreurs et omissions nettes	-4,5	-1,5	1,4	
Balance globale	-13,7	7,1	-6,5	19,3
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

UMOA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1996 A 1999

	1996*	1997*	1998*	1999*
	Milliards de francs CFA			
Balance commerciale	467,4	550,4	503,2	652,0
Exportations FOB	3 781,8	4 267,9	4 430,4	4 585,3
Importations FOB	-3 314,4	-3 717,5	-3 927,2	-3 933,3
Services	-802,3	-919,4	-935,3	-937,3
<i>dont frêt et assurances</i>	<i>-552,2</i>	<i>-618,1</i>	<i>-680,2</i>	<i>-557,1</i>
Revenus	-494,9	-523,3	-548,5	-548,9
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>-427,7</i>	<i>-400,5</i>	<i>-385,3</i>	<i>-403,1</i>
Transferts sans contrepartie	227,6	198,2	202,5	140,1
Privés	-107,2	-56,2	-121,5	-114,0
Publics	334,7	254,4	324,0	254,1
Balance des paiements courants	-602,2	-694,0	-778,2	-694,1
Compte de capital et d'opérations financières	715,2	911,9	698,8	771,2
Compte de capital	303,1	344,4	321,6	354,1
Compte d'opérations financières	412,1	567,5	377,2	417,1
<i>Investissements directs</i>	<i>186,5</i>	<i>421,7</i>	<i>312,7</i>	<i>294,9</i>
<i>Investissements de portefeuille</i>	<i>-0,7</i>	<i>-19,0</i>	<i>16,0</i>	<i>106,7</i>
<i>Autres investissements</i>	<i>226,3</i>	<i>164,8</i>	<i>48,5</i>	<i>15,5</i>
<i>dont financement exceptionnel</i>	<i>481,4</i>	<i>251,6</i>	<i>223,9</i>	<i>334,1</i>
Erreurs et omissions nettes	-16,0	-45,8	6,7	-22,7
Balance globale	97,0	172,1	-72,7	54,4
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

UMOA - IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS ANNEES 1997-1999

	1997	1998	1999
BENIN	36,1	37,5	40,4
BURKINA	40,1	35,0	50,1
COTE D'IVOIRE	296,1	255,4	286,6
GUINEE-BISSAU	4,5	3,0	5,2
MALI	61,1	52,0	71,0
NIGER	16,3	16,3	20,1
SENEGAL	111,4	91,9	128,4
TOGO	38,1	27,2	25,3

UMOA -IMPORTATIONS DE RIZ 1997-1999

	1997	1998	1999
BENIN	18,4	15,0	14,2
BURKINA	13,4	11,7	11,7
COTE D'IVOIRE	64,6	74,2	
GUINEE-BISSAU	42,0	30,7	42,0
MALI*	12,2	17,8	15,7
NIGER *	15,7	22,1	17,1
SENEGAL	69,9	83,1	102,4
TOGO	3,6	3,6	45,1
NB : * céréales (riz, blé, etc..).			

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	869 745,7	1 087 804,4	1 223 046,9	986 511,9	922 189,1	989 031,2	1 299 364,6	1 231 847,8	963 034,6	1 147 070,3
Banque Centrale	755 164,4	961 823,4	1 018 536,9	914 030,9	819 534,4	900 918,7	1 094 347,9	1 019 079,1	807 779,9	1 043 253,6
Banques	114 581,3	125 981,0	204 510,0	72 481,0	102 654,7	88 112,5	205 016,7	212 768,7	155 254,7	103 816,7
Crédit intérieur	2 989 814,2	3 262 205,9	3 385 961,1	3 368 264,8	3 309 674,3	3 522 242,4	3 502 891,0	3 437 156,8	3 545 558,8	3 616 312,2
Position nette des Gouvernements	946 128,0	1 010 948,5	1 123 923,8	1 143 169,1	1 162 239,9	1 102 212,7	1 185 224,7	1 141 086,8	1 198 699,4	1 174 971,2
Crédits à l'économie	2 043 686,2	2 251 257,4	2 262 037,3	2 225 095,7	2 147 434,4	2 420 029,7	2 317 666,3	2 296 070,0	2 346 859,4	2 441 341,0
Crédits de campagne	196 544,9	286 880,0	301 979,0	223 560,0	127 582,1	227 892,0	233 854,0	198 070,0	147 183,0	92 805,0
Crédits ordinaires	1 847 141,3	1 964 377,4	1 960 058,3	2 001 535,7	2 019 852,3	2 192 137,7	2 083 812,3	2 098 000,0	2 199 676,4	2 348 536,0
dont douteux et litigieux	101 074,1	121 743,0	136 057,0	124 559,0	125 429,0	154 721,0	115 719,0	107 511,0	105 276,0	107 013,0
ACTIF = PASSIF	3 859 559,9	4 350 010,3	4 609 008,0	4 354 776,7	4 231 863,4	4 511 273,6	4 802 255,6	4 669 004,6	4 508 593,4	4 763 382,5
Masse monétaire	3 401 231,3	3 654 082,2	3 850 224,0	3 610 202,2	3 512 269,8	3 777 510,7	4 047 252,9	3 979 282,5	3 799 997,1	3 994 016,5
Circulation fiduciaire	1 059 718,6	1 216 860,0	1 261 302,4	1 160 057,2	1 046 588,7	1 305 015,8	1 367 119,1	1 266 135,5	1 182 553,5	1 359 264,9
Dépôts en CCP	16 993,9	18 247,4	18 405,1	18 381,6	17 074,5	17 486,9	17 522,4	22 015,7	16 043,4	16 484,2
Dépôts en CNE	17 874,8	19 260,3	19 260,3	19 260,3	21 391,2	20 750,9	22 168,0	23 525,7	23 525,7	23 525,7
Dépôts en banque	2 306 644,0	2 399 714,5	2 551 256,2	2 412 503,1	2 427 215,4	2 434 257,1	2 640 443,4	2 667 605,6	2 577 874,5	2 594 741,7
Sociétés d'Etat et EPIC	343 289,9	367 780,5	400 508,9	368 650,8	388 515,9	367 155,1	315 061,5	323 875,1	291 067,8	323 149,8
- à vue	226 273,6	220 561,5	265 488,9	252 597,8	266 662,9	254 021,1	216 437,5	208 797,1	166 617,8	202 598,8
- à terme	117 016,3	147 219,0	135 020,0	116 053,0	121 853,0	113 134,0	98 624,0	115 078,0	124 450,0	120 551,0
Particuliers et entreprises privées	1 963 354,1	2 031 934,0	2 150 747,3	2 043 852,3	2 038 699,5	2 067 102,0	2 325 381,9	2 343 730,5	2 286 806,7	2 271 591,9
- à vue	977 186,4	1 020 435,0	1 094 007,3	1 048 541,3	1 010 332,7	1 086 995,2	1 225 166,1	1 204 386,7	1 201 617,9	1 217 843,1
- à terme	986 167,7	1 011 499,0	1 056 740,0	995 311,0	1 028 366,8	980 106,8	1 100 215,8	1 139 343,8	1 085 188,8	1 053 748,8
Autres éléments nets	458 328,6	695 928,1	758 784,0	744 574,5	719 593,6	733 762,9	755 002,7	689 722,1	708 596,3	769 366,0
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	1292995,0	1 473 177,4	1 458 794,3	1 432 076,7	1 347 634,5	1 584 889,8	1 554 159,3	1 518 447,0	1 548 916,4	1 613 486,0
- Crédits à moyen et long terme	750 691,2	778 080,0	803 243,0	793 019,0	799 799,9	835 139,9	763 507,0	777 623,0	797 943,0	827 855,0
Source : BCEAO.										

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	165 365,8	206 823,9	204 136,4	191 461,4	183 608,0	196 551,0	177 662,0	202 941,8	256 948,3	289 043,3
Banque Centrale	72 771,5	79 945,9	89 995,4	89 755,4	80 500,0	84 464,0	59 929,0	79 736,8	152 712,3	193 305,3
Banques	92 594,3	126 878,0	114 141,0	101 706,0	103 108,0	112 087,0	117 733,0	123 205,0	104 236,0	95 738,0
Crédit intérieur	121 516,9	90 370,5	135 354,4	122 853,7	97 680,3	94 699,2	117 701,6	107 197,1	96 447,0	99 912,5
Position nette du Gouvernement	19 121,0	18 675,5	28 079,4	19 021,7	3 031,3	-5 430,8	-13 676,4	-22 801,9	-45 155,0	-61 742,5
Crédits à l'économie	102 395,9	71 695,0	107 275,0	103 832,0	94 649,0	100 130,0	131 378,0	129 999,0	141 602,0	161 655,0
Crédits de campagne	5 541,0		19 350,0	14 421,0	4 223,0	2 000,0	17 685,0	9 139,0	3 985,0	2 331,0
Crédits ordinaires	96 854,9	71 695,0	87 925,0	89 411,0	90 426,0	98 130,0	113 693,0	120 860,0	137 617,0	159 324,0
dont douteux et litigieux	5 736,8	2 198,0	1 169,0	1 098,0	1 713,0	1 551,0	2 536,0	3 705,0	4 571,0	4 030,0
ACTIF = PASSIF	286 882,7	297 194,4	339 490,8	314 315,1	281 288,3	291 250,2	295 363,6	310 138,9	353 395,3	388 955,8
Masse monétaire	280 205,3	293 491,1	330 718,4	308 356,4	268 876,3	282 794,2	285 073,8	312 924,3	346 109,1	382 534,1
Circulation fiduciaire	68 873,5	80 754,7	99 018,9	86 921,8	57 659,0	70 391,3	49 444,0	54 621,3	106 739,8	160 326,9
Dépôts en CCP	5 294,5	4 412,5	4 323,7	1 300,2	4 610,9	4 655,6	5 223,0	5 597,4	4 963,8	5 114,0
Dépôts en CNE										
Dépôts en banque	206 037,3	208 323,9	227 375,8	217 134,4	206 606,4	207 747,3	230 406,8	252 705,6	234 405,5	217 093,2
Sociétés d'Etat et EPIC	69 235,9	73 649,2	80 870,7	69 392,9	75 995,9	74 333,7	48 608,5	75 708,4	72 881,3	59 151,0
- à vue	32 399,9	32 157,2	37 340,7	30 744,9	37 740,9	40 062,7	24 060,5	38 301,4	29 833,3	13 397,0
- à terme	36 836,0	41 492,0	43 530,0	38 648,0	38 255,0	34 271,0	24 548,0	37 407,0	43 048,0	45 754,0
Particuliers et entreprises privées	136 801,4	134 674,7	146 505,1	147 741,5	130 610,5	133 413,6	181 798,3	176 997,2	161 524,2	157 942,2
- à vue	83 167,6	76 549,7	83 661,1	80 124,5	65 042,5	69 339,6	98 921,3	94 375,2	89 298,2	93 473,2
- à terme	53 633,8	58 125,0	62 844,0	67 617,0	65 568,0	64 074,0	82 877,0	82 622,0	72 226,0	64 469,0
Autres éléments nets	6 677,4	3 703,3	8 772,4	5 958,7	12 412,0	8 456,0	10 289,8	-2 785,4	7 286,2	6 421,7
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	73 680,8	40 142,0	75 113,0	72 093,0	61 667,0	67 199,0	96 800,0	93 171,0	100 903,0	115 077,0
- Crédits à moyen et long terme	28 715,1	31 553,0	32 162,0	31 739,0	32 982,0	32 931,0	34 578,0	36 828,0	40 699,0	46 578,0
Source : BCEAO.										

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	216 988,5	193 485,5	197 636,3	194 500,7	194 512,3	172 651,4	165 918,8	160 295,0	136 538,9	163 160,6
Banque Centrale	124 522,1	125 779,5	129 949,3	124 588,7	127 190,3	113 165,4	111 992,8	93 118,0	76 440,9	91 750,6
Banques	92 466,4	67 706,0	67 687,0	69 912,0	67 322,0	59 486,0	53 926,0	67 177,0	60 098,0	71 410,0
Crédit intérieur	122 299,1	206 518,8	224 203,0	223 986,4	227 945,1	221 262,9	259 229,8	271 860,8	262 034,2	237 677,2
Position nette du Gouvernement	6 295,1	40 747,4	55 072,6	45 001,5	44 643,1	41 033,9	63 564,0	77 434,8	74 573,2	48 343,2
Crédits à l'économie	116 004,0	165 771,4	169 130,4	178 984,9	183 302,0	180 229,0	195 665,8	194 426,0	187 461,0	189 334,0
Crédits de campagne	3 358,0	17 620,0	31 806,0	27 096,0	18 584,0	20 964,0	35 072,0	40 849,0	39 067,0	16 336,0
Crédits ordinaires	112 646,0	148 151,4	137 324,4	151 888,9	164 718,0	159 265,0	160 593,8	153 577,0	148 394,0	172 998,0
dont douteux et litigieux	2 509,0	4 824,0	4 156,0	3 486,0	2 651,0	5 005,0	4 121,0	3 408,0	2 463,0	4 926,0
ACTIF = PASSIF	339 287,6	400 004,3	421 839,3	418 487,1	422 457,4	393 914,3	425 148,6	432 155,8	398 573,1	400 837,8
Masse monétaire	328 548,4	371 784,9	390 382,2	382 785,2	390 070,1	376 993,0	428 963,7	445 826,7	401 410,3	393 142,9
Circulation fiduciaire	138 017,1	170 107,1	177 513,0	160 982,9	179 093,2	165 021,3	164 632,6	154 298,4	149 932,1	142 496,1
Dépôts en CCP	2 709,3	2 070,7	2 070,7	2 314,7	2 089,6	2 318,0	2 318,6	2 318,6	2 318,6	2 318,6
Dépôts en CNE	17 874,8	19 260,3	19 260,3	21 378,0	21 391,2	20 750,9	22 168,0	23 525,7	23 525,7	23 525,7
Dépôts en banque	169 947,2	180 346,8	191 538,2	198 109,6	187 496,1	188 902,8	239 844,5	265 684,0	225 633,9	224 802,5
Sociétés d'Etat et EPIC	46 799,1	37 599,9	41 892,1	40 708,5	34 670,2	38 896,2	50 720,3	48 980,8	44 671,1	42 015,4
- à vue	23 015,6	18 042,9	20 200,1	18 354,5	13 510,2	17 139,2	24 500,3	20 434,8	21 690,1	16 624,4
- à terme	23 783,5	19 557,0	21 692,0	22 354,0	21 160,0	21 757,0	26 220,0	28 546,0	22 981,0	25 391,0
Particuliers et entreprises privées	123 148,1	142 746,9	149 646,1	157 401,1	152 825,9	150 006,6	189 124,2	216 703,2	180 962,8	182 787,1
- à vue	69 377,4	78 637,9	81 531,1	85 311,1	78 758,9	77 502,6	105 980,2	110 800,2	90 848,8	99 722,1
- à terme	53 770,7	64 109,0	68 115,0	72 090,0	74 067,0	72 504,0	83 144,0	105 903,0	90 114,0	83 065,0
Autres éléments nets	10 739,2	28 219,4	31 457,1	35 701,9	32 387,3	16 921,3	-3 815,1	-13 670,9	-2 837,2	7 694,9
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	86 767,1	124 552,4	128 480,4	129 791,0	137 044,0	128 463,0	150 695,8	149 862,0	144 303,0	142 382,0
- Crédits à moyen et long terme	29 236,9	41 219,0	40 650,0	49 193,0	46 258,0	51 766,0	44 970,0	44 564,0	43 158,0	46 952,0
Source : BCEAO.										

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	176,8	51 149,5	197 783,8	92 841,7	-1 466,3	39 955,0	229 386,5	143 435,5	-3 062,4	-27 915,4
Banque Centrale	22 976,8	68 269,5	153 769,8	55 079,7	13 203,7	68 977,0	176 195,5	111 705,5	-16 207,4	-3 233,4
Banques	-22 800,0	-17 120,0	44 014,0	37 762,0	-14 670,0	-29 022,0	53 191,0	31 730,0	13 145,0	-24 682,0
Crédit intérieur	1 593 062,2	1 722 886,7	1 716 002,5	1 702 876,0	1 665 036,5	1 826 859,5	1 715 891,3	1 661 656,8	1 714 048,6	1 789 844,2
Position nette du Gouvernement	539 977,1	540 062,0	598 616,9	632 747,3	621 251,4	607 374,8	647 151,5	644 188,4	687 516,8	675 101,3
Crédits à l'économie	1 053 085,1	1 182 824,7	1 117 385,6	1 070 128,7	1 043 785,1	1 219 484,7	1 068 739,8	1 017 468,4	1 026 531,8	1 114 742,9
Crédits de campagne	178 034,0	248 397,0	201 056,0	133 078,0	78 061,0	171 027,0	106 987,0	77 932,0	57 890,0	51 531,0
Crédits ordinaires	875 051,1	934 427,7	916 329,6	937 050,7	965 724,1	1 048 457,7	961 752,8	939 536,4	968 641,8	1 063 211,9
dont douteux et litigieux	42 726,0	64 932,0	77 953,0	68 873,0	68 748,0	99 763,0	64 463,0	50 656,0	44 163,0	47 223,0
ACTIF = PASSIF	1 593 239,0	1 774 036,2	1 913 786,3	1 795 717,7	1 663 570,2	1 866 814,5	1 945 277,8	1 805 092,3	1 710 986,2	1 761 928,8
Masse monétaire	1 486 915,5	1 609 420,8	1 716 573,0	1 615 734,5	1 513 027,4	1 722 376,9	1 826 777,6	1 710 748,5	1 625 284,2	1 679 359,5
Circulation fiduciaire	473 231,0	571 822,8	580 502,0	513 253,6	449 891,2	666 872,2	691 348,9	620 755,2	523 415,7	615 506,6
Dépôts en CCP	2 416,9	3 600,0	3 600,0	3 600,0	2 250,6	2 500,0	2 551,9	2 245,4	3 000,0	3 000,0
Dépôts en CNE										
Dépôts en banque	1 011 267,6	1 033 998,0	1 132 471,0	1 098 880,9	1 060 885,6	1 053 004,7	1 132 876,8	1 087 747,9	1 098 868,5	1 060 852,9
Sociétés d'Etat et EPIC	103 936,7	116 556,6	142 797,6	137 578,9	141 929,5	129 075,7	95 174,1	76 711,5	85 896,5	68 726,2
- à vue	76 184,7	72 140,6	112 619,6	112 116,9	113 823,5	103 251,7	74 302,1	57 021,5	63 324,5	51 225,2
- à terme	27 752,0	44 416,0	30 178,0	25 462,0	28 106,0	25 824,0	20 872,0	19 690,0	22 572,0	17 501,0
Particuliers et entreprises privées	907 330,9	917 441,4	989 673,4	961 302,0	918 956,1	923 929,0	1 037 702,7	1 011 036,4	1 012 972,0	992 126,7
- à vue	414 723,9	432 528,4	474 092,4	452 081,0	433 077,1	462 023,0	515 346,7	487 292,4	532 117,0	528 260,7
- à terme	492 607,0	484 913,0	515 581,0	509 221,0	485 879,0	461 906,0	522 356,0	523 744,0	480 855,0	463 866,0
Autres éléments nets	106 323,5	164 615,4	197 213,3	179 983,2	150 542,8	144 437,6	118 500,2	94 343,8	85 702,0	82 569,3
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	718 787,1	837 708,7	761 636,6	709 045,7	669 120,1	809 538,7	702 365,8	663 550,4	659 776,8	732 993,9
- Crédits à moyen et long terme	334 298,0	345 116,0	355 749,0	361 083,0	374 665,0	409 946,0	366 374,0	353 918,0	366 755,0	381 749,0
Source : BCEAO.										

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-5 277,5	20 690,7	26 457,2	33 012,0	23 826,2	20 333,3	17 950,9	19 145,9	26 394,4	14 300,0
Banque Centrale	-6 289,3	-16 210,4	21 976,9	29 133,0	20 233,5	16 740,6	14 358,2	15 553,2	22 801,7	16 100,0
Banques	1 011,8	4 480,3	4 480,3	3 879,0	3 592,7	3 592,7	3 592,7	3 592,7	3 592,7	-1 800,0
Crédit intérieur	4 666,8	11 831,3	8 834,6	10 253,0	13 173,0	13 778,9	13 595,6	15 258,2	15 035,5	20 900,0
Position nette du Gouvernement	-2 717,1	4 180,2	1 183,5	1 320,0	3 313,2	3 919,1	3 736,7	5 399,3	5 176,6	9 000,0
Crédits à l'économie	7 383,9	7 651,1	7 651,1	8 933,0	9 859,8	9 859,8	9 858,9	9 858,9	9 858,9	11 900,0
Crédits de campagne		1 560,8	1 560,8							
Crédits ordinaires	7 383,9	6 090,3	6 090,3	8 933,0	9 859,8	9 859,8	9 858,9	9 858,9	9 858,9	11 900,0
dont douteux et litigieux		316,0	316,0							
ACTIF = PASSIF	-610,7	32 522,0	35 291,8	43 265,0	36 999,2	34 112,2	31 546,5	34 404,1	41 429,9	35 200,0
Masse monétaire	17 621,7	38 155,6	40 712,7	42 558,1	38 491,6	35 729,5	33 163,6	34 399,7	40 165,8	38 300,0
Circulation fiduciaire	6 242,7	20 535,5	23 050,3	27 628,8	22 584,6	19 180,3	16 614,4	17 800,6	23 422,6	24 100,0
Dépôts en CCP										
Dépôts en CNE										
Dépôts en banque	11 379,0	17 620,1	17 662,4	14 929,3	15 907,0	16 549,2	16 549,2	16 599,1	16 743,2	14 200,0
Sociétés d'Etat et EPIC	419,0	648,9	650,8	9,0	9,0	630,6	630,6	631,0	749,6	
- à vue	359,7	557,0	558,9	9,0	9,0	630,6	630,6	631,0	749,6	
- à terme	59,3	91,9	91,9							
Particuliers et entreprises privées	10 960,0	16 971,2	17 011,6	14 920,3	15 898,0	15 918,6	15 918,6	15 968,1	15 993,6	14 200,0
- à vue	10 288,6	15 931,5	15 971,9	13 595,3	14 543,2	14 563,8	14 563,8	14 613,3	14 638,8	12 600,0
- à terme	671,4	1 039,7	1 039,7	1 325,0	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 600,0
Autres éléments nets	-18 232,4	-5633,6	-5420,9	706,9	-1492,4	-1 617,3	-1 617,1	4,4	1 264,1	-3 100,0
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	6 719,8	6781,5	6781,5	8447,0	9 358,8	9 358,9	9 358,9	9 358,9	9 358,9	11 400,0
- Crédits à moyen et long terme	680,2	8 696,0	8 696,0	486,0	500,0	500,9	500,0	500,0	500,0	500,0
Source : BCEAO.										

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	190 467,8	183 391,8	176 722,3	174 033,3	154 946,2	150 063,9	174 158,3	154 586,8	101 011,8	112 930,5
Banque Centrale	131 855,8	129 835,8	137 139,3	127 246,3	107 615,2	107 272,9	129 093,3	104 984,8	68 217,8	94 179,5
Banques	58 612,0	53 556,0	39 583,0	46 787,0	47 331,0	42 791,0	45 065,0	49 602,0	32 794,0	18 751,0
Crédit intérieur	137 567,5	178 017,3	221 969,7	197 207,6	196 812,0	228 810,3	281 001,1	267 098,6	304 620,7	272 448,1
Position nette du Gouvernement	-35 624,0	-22 396,7	-13 634,3	-27 730,4	-19 586,0	-26 086,7	-8 648,9	-8 972,4	10 699,7	-19 247,9
Crédits à l'économie	173 191,5	200 414,0	235 604,0	224 938,0	216 398,0	254 897,0	289 650,0	276 071,0	293 921,0	291 696,0
Crédits de campagne	2 852,0	986,0	38 875,0	40 001,0	20 661,0	12 161,0	48 371,0	48 047,0	27 234,0	15 682,0
Crédits ordinaires	170 339,5	199 428,0	196 729,0	184 937,0	195 737,0	242 736,0	241 279,0	228 024,0	266 687,0	276 014,0
dont douteux et litigieux	10 774,0	13 073,0	11 427,0	11 436,0	13 293,0	13 985,0	12 837,0	18 231,0	19 536,0	17 326,0
ACTIF = PASSIF	328 035,3	361 409,1	398 692,0	371 240,9	351 758,2	378 874,2	455 159,4	421 685,4	405 632,5	384 378,6
Masse monétaire	317 752,2	345 331,6	385 111,8	363 971,8	346 804,2	360 217,3	430 724,6	410 063,9	383 609,0	364 948,2
Circulation fiduciaire	120 252,6	129 464,7	146 828,3	137 152,1	125 548,5	135 325,9	160 487,6	155 141,8	132 525,7	123 641,7
Dépôts en CCP										
Dépôts en CNE										
Dépôts en banque	197 499,6	215 866,9	238 283,5	226 819,7	221 255,7	224 891,4	270 237,0	254 922,1	251 083,3	241 306,5
Sociétés d'Etat et EPIC	13 411,3	16 194,0	13 372,0	16 350,0	15 740,1	13 819,0	20 403,0	16 919,0	32 470,0	30 847,0
- à vue	7 096,3	10 004,0	10 534,0	11 793,0	10 279,1	6 641,0	9 153,0	9 412,0	24 502,0	21 466,0
- à terme	6 315,0	6 190,0	2 838,0	4 557,0	5 461,0	7 178,0	11 250,0	7 507,0	7 968,0	9 381,0
Particuliers et entreprises privées	184 088,3	199 672,9	221 911,5	210 469,7	205 515,6	211 072,4	249 834,0	238 003,1	218 613,3	210 459,5
- à vue	112 957,4	116 816,9	139 231,5	116 262,7	110 139,6	125 890,4	155 521,0	150 014,1	121 378,3	113 759,5
- à terme	71 130,9	82 856,0	85 680,0	94 207,0	95 376,0	85 182,0	94 313,0	87 989,0	97 235,0	96 700,0
Autres éléments nets	10 283,1	16 077,5	13 580,2	7 269,1	4 954,0	18 656,9	24 434,8	11 621,5	22 023,5	19 430,4
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	102 387,0	125 292,0	164 230,0	155 165,0	144 576,0	181 011,0	218 998,0	205 172,0	219 084,0	218 567,0
- Crédits à moyen et long terme	70 804,5	75 122,0	71 374,0	69 773,0	71 822,0	73 886,0	70 652,0	70 899,0	74 837,0	73 129,0
Source : BCEAO.										

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	2 087,3	-6 730,0	-25 775,4	-21 936,4	-32 514,0	-18 070,7	-3 926,4	-19 399,9	-26 087,1	-23 028,7
Banque Centrale	5 551,9	-11 450,0	-28 320,4	-23 813,4	-31 985,0	-22 201,7	-8 878,4	-24 115,9	-30 618,1	-26 092,7
Banques	-3 464,6	4 758,0	2 545,0	1 877,0	-529,0	4 131,0	4 952,0	4 716,0	4 531,0	3 064,0
Crédit intérieur	88 566,5	110 055,4	121 172,0	122 555,5	131 353,6	113 085,6	118 400,1	117 306,0	116 463,7	119 290,8
Position nette du Gouvernement	45 229,7	74 484,7	78 113,3	79 808,5	83 392,6	63 716,6	70 137,1	68 701,0	71 373,7	71 572,8
Crédits à l'économie	43 336,8	35 570,7	43 058,7	42 747,0	47 961,0	49 369,0	48 263,0	48 605,0	45 090,0	47 718,0
Crédits de campagne										
Crédits ordinaires	43 336,8	35 570,7	43 058,7	42 747,0	47 961,0	49 369,0	48 263,0	48 605,0	45 090,0	47 602,0
dont douteux et litigieux	8 552,0	2 224,0	3 066,0	2 531,0	1 327,0	1 502,0	1 201,0	1 105,0	1 407,0	1 516,0
ACTIF = PASSIF	90 653,8	103 325,4	95396,6	100 619,1	98 839,6	95 014,9	114 473,7	97 906,1	90 376,6	96 262,1
Masse monétaire	125 030,3	99 118,9	89 655,1	89 581,2	93 479,8	80 206,0	105 496,5	92 184,5	86 934,8	95 149,9
Circulation fiduciaire	57 723,1	41 664,5	30 929,7	32 071,6	34 941,1	24 501,3	43 219,2	35 066,7	29 961,5	33 971,5
Dépôts en CCP	2 578,1	2 464,2	2 467,1	2 467,1	2 693,8	2 693,8	2 693,8	2 693,8	3 004,2	2 902,8
Dépôts en CNE										
Dépôts en banque	64 729,1	54 990,2	56 258,3	55 042,5	55 844,9	53 010,9	59 583,5	54 424,0	53 969,1	58 275,6
Sociétés d'Etat et EPIC	5 464,8	4 838,0	3 298,0	5 829,0	3 961,0	3 853,0	4 268,0	4 514,0	4 004,0	3 602,0
- à vue	2 103,3	2 582,0	1 769,0	3 228,0	1 850,0	1 698,0	2 303,0	2 012,0	1 632,0	1 484,0
- à terme	3 361,5	2 256,0	1 529,0	2 601,0	2 111,0	2 155,0	1 965,0	2 502,0	2 372,0	2 118,0
Particuliers et entreprises privées	59 264,3	50 152,2	52 960,3	49 213,5	51 883,9	49 157,9	55 315,5	49 910,0	49 965,1	54 673,6
- à vue	28 293,1	27 147,2	31 168,3	28 946,5	31 310,9	30 719,9	34 597,5	29 504,0	28 718,1	33 243,6
- à terme	30 971,2	23 005,0	21 792,0	20 267,0	20 573,0	18 438,0	20 718,0	20 406,0	21 247,0	21 430,0
Autres éléments nets	-34 376,5	4 206,5	5 741,5	11 037,9	5 359,8	14 808,9	8 977,2	5 721,6	3 441,8	1 112,2
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	23 610,3	27 376,7	28 459,7	27 423,0	34 206,0	35 731,0	34 874,0	35 690,0	32 831,0	34 954,0
- Crédits à moyen et long terme	19 726,5	8 194,0	14 599,0	15 324,0	13 755,0	13 638,0	13 389,0	12 915,0	12 259,0	12 764,0

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-76 201,9	15 552,7	59 367,4	22 052,4	51 436,1	51 426,1	79 870,3	136 747,3	120 110,9	107 787,1
Banque Centrale	-98 060,9	-21 155,3	-9 316,6	-21 096,6	-13 593,9	-6 439,7	4 440,3	47 128,3	40 870,9	17 435,1
Banques	21 859,0	36 708,0	68 684,0	43 149,0	65 030,0	57 865,8	75 430,0	89 619,0	79 240,0	90 352,0
Crédit intérieur	575 486,8	583 253,7	562 008,0	601 407,7	579 490,9	621 481,9	642 382,6	599 713,6	636 655,3	674 067,6
Position nette du Gouvernement	160 955,4	187 276,1	181 596,4	184 000,3	191 260,5	162 999,8	204 197,4	139 022,9	154 203,9	187 833,7
Crédits à l'économie	414 531,4	395 977,6	380 411,6	417 407,4	388 230,4	458 482,1	438 185,2	460 690,7	482 451,4	486 233,9
Crédits de campagne	1 692,0	2 025,0	1,0	1,0	0,1	12 691,0	18 427,0	15 032,0	13 141,0	1 732,0
Crédits ordinaires	412 839,4	393 952,6	380 411,5	417 406,4	388 230,3	445 791,1	419 758,2	445 658,7	469 310,4	484 501,9
dont douteux et litigieux	24 643,5	27 075,0	29 198,0	29 180,0	27 682,0	24 089,0	21 489,0	20 985,0	20 278,0	16 716,0
ACTIF = PASSIF	499 284,9	598 806,4	621 375,4	623 460,1	630 927,0	672 908,0	722 252,9	736 460,9	756 766,2	781 854,7
Masse monétaire	559 994,6	580 387,2	589 196,9	584 563,2	586 751,3	630 170,9	651 544,9	664 814,5	676 599,7	713 474,3
Circulation fiduciaire	141 907,8	142 777,5	145 421,6	128 070,7	117 541,6	158 464,9	170 482,1	154 674,1	146 257,0	179 357,9
Dépôts en CCP	2 835,1	2 970,5	4 243,6	4 595,7	4 229,6	4 119,5	3 777,2	4 505,4	3 623,7	3 914,3
Dépôts en CNE										
Dépôts en banque	415 251,7	434 639,2	439 531,7	451 896,8	464 980,1	467 586,5	477 285,6	505 635,0	526 719,0	530 202,1
Sociétés d'Etat et EPIC	26 521,6	36 388,3	33 003,9	36 188,5	37 304,9	26 547,1	12 229,0	17 520,7	28 412,8	25 674,5
- à vue	15 489,7	8 149,3	6 706,9	16 157,9	14 559,9	12 650,1	4 342,0	6 475,7	10 000,8	9 337,5
- à terme	11 031,9	28 234,0	26 297,0	20 030,6	22 745,0	13 897,0	7 887,0	11 045,0	18 412,0	16 337,0
Particuliers et entreprises privées	388 730,1	398 255,9	406 527,8	415 708,3	427 675,2	441 039,4	465 056,6	488 114,3	498 306,2	504 527,6
- à vue	183 390,1	188 805,9	186 225,8	198 414,3	203 362,2	221 743,4	222 850,6	233 930,3	241 624,2	247 167,6
- à terme	205 340,0	209 450,0	220 302,0	217 294,0	224 413,0	219 296,0	242 206,0	254 184,0	256 682,0	257 360,0
Autres éléments nets	-60 709,7	18 419,2	32 178,5	38 896,9	44 175,7	42 737,1	70 708,0	71 646,4	80 166,5	68 380,4
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	212 579,7	220 743,6	198 060,6	232 605,4	203 400,0	281 775,1	259 095,2	275 775,7	298 321,4	293 990,9
- Crédits à moyen et long terme	201 951,7	175 234,0	182 351,0	184 802,0	184 800,0	176 707,0	179 090,0	184 915,0	184 130,0	192 243,0
Source : BCEAO.										

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	2 160,0	5 563,8	-7 540,6	-13 889,5	-27 396,7	-4 020,9	-2 758,5	16 273,2	9 791,3	15 780,5
Banque Centrale	-9 770,3	8 910,8	-8 208,6	7 235,0	-11 125,7	-2 643,9	3 649,5	14 864,2	9 455,3	18 068,5
Banques	11 930,3	-3 347,0	668,0	-14 613,0	-16 271,0	-1 377,0	-6 408,0	1 409,0	336,0	-2 288,0
Crédit intérieur	187 102,3	199 973,4	221 465,6	233 081,4	225 848,9	221 795,0	194 635,4	220 502,7	216 320,0	207 275,7
Position nette du Gouvernement	45 960,8	44 261,4	56 121,6	61 517,2	62 599,8	59 116,9	60 896,3	61 551,7	56 376,7	59 989,4
Crédits à l'économie	141 141,5	155 712,0	165 344,0	171 564,2	163 249,1	162 678,1	133 739,1	158 951,0	159 943,3	147 286,3
Crédits de campagne	5 067,9	7 906,0	8 638,0	8 253,0	6 053,0	9 049,0	7 312,0	7 071,0	5 866,0	3 599,0
Crédits ordinaires	136 073,6	147 806,0	156 706,0	163 311,2	157 196,1	153 629,1	126 427,1	151 880,0	154 077,3	143 687,3
dont douteux et litigieux	6 132,8	7 101,0	8 772,0	8 654,0	10 015,0	8 826,0	9 072,0	9 421,0	12 858,0	15 276,0
ACTIF = PASSIF	189 262,3	205 537,2	213 925,0	219 191,9	198 452,2	217 774,1	191 876,9	236 775,9	226 111,3	223 056,2
Masse monétaire	187 192,8	196 626,7	191 519,9	202 860,0	182 834,9	197 183,1	188 187,1	219 837,7	210 247,1	215 531,8
Circulation fiduciaire	59 713,3	59 833,0	57 918,4	72 855,3	59 326,4	65 258,6	70 530,6	73 775,5	70 299,1	79 778,2
Dépôts en CCP	1 160,0	1 700,0	1 700,0	1 700,0	1 200,0	1 200,0	1 200,0	4 655,1	1 882,3	1 882,3
Dépôts en CNE										
Dépôts en banque	126 319,5	135 093,7	131 901,5	128 304,7	122 308,5	130 724,5	116 456,5	141 407,1	138 065,7	133 871,3
Sociétés d'Etat et EPIC	19 824,0	15 648,8	21 678,2	14 607,7	13 166,8	16 768,0	15 340,1	16 547,3	14 615,1	10 132,8
- à vue	11 887,6	10 666,8	12 814,2	9 796,7	9 151,8	8 716,0	9 458,1	8 166,3	7 518,1	6 063,8
- à terme	7 936,4	4 982,0	8 864,0	4 811,0	4 015,0	8 052,0	5 882,0	8 381,0	7 097,0	4 069,0
Particuliers et entreprises privées	106 495,5	119 444,9	110 223,3	113 697,0	109 141,7	113 956,5	101 116,4	124 859,8	123 450,6	123 738,5
- à vue	48 197,1	50 633,9	48 887,3	52 534,0	48 005,7	56 604,5	47 869,4	61 718,8	57 975,6	58 234,5
- à terme	58 298,4	68 811,0	61 336,0	61 163,0	61 136,0	57 352,0	53 247,0	63 141,0	65 475,0	65 504,0
Autres éléments nets	2 069,5	8 910,5	22 405,1	16 331,9	15 617,3	20 591,0	3 689,8	16 938,2	15 864,2	7 524,4
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	75 183,0	90 580,0	96 078,0	98 945,2	88 244,1	89 913,1	79 785,1	85 867,0	84 338,3	73 346,3
- Crédits à moyen et long terme	65 958,5	65 132,0	69 266,0	72 619,0	75 005,0	72 765,0	53 954,0	73 084,0	75 605,0	73 940,0
Source : BCEAO.										

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	755 164,4	961 823,4	1 018 536,9	914 030,9	819 534,4	900 918,7	1 094 347,9	1 019 079,1	807 779,9	1 043 253,6
Avoirs extérieurs bruts	1 611 740,2	1 889 109,9	2 049 312,5	1 989 393,7	1 835 381,4	1 944 157,7	2 138 121,9	2 084 805,4	1 960 353,4	2 111 464,4
Engagements extérieurs	856 575,8	927 286,5	1 030 775,6	1 075 362,8	1 015 847,0	1 043 239,0	1 043 774,0	1 065 726,3	1 152 573,5	1 068 210,8
Créances sur les Etats	975 761,3	1 122 386,7	1 198 282,2	1 253 310,3	1 284 368,9	1 282 838,1	1 295 243,2	1 279 802,6	1 310 791,3	1 295 118,9
Créances sur les banques	146 364,8	159 450,5	68 499,2	59 015,8	55 024,3	178 523,0	59 231,0	26 466,9	37 044,6	122 520,2
Créances sur les établissements financiers	15 552,6	14 893,1	17 073,0	15 891,1	16 268,2	16 500,7	17 017,8	17 641,2	17 180,8	15 629,9
ACTIF = PASSIF	1 892 843,1	2 258 553,7	2 302 391,3	2 242 248,1	2 175 195,8	2 378 780,5	2 465 839,9	2 342 989,8	2 172 796,6	2 476 522,6
Circulation fiduciaire	1 059 718,6	1 216 860,0	1 261 302,4	1 160 057,2	1 046 588,7	1 305 015,8	1 367 119,1	1 266 135,5	1 182 553,5	1 359 264,9
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	230 937,8	325 200,6	295 704,5	308 431,5	317 004,9	352 356,6	291 730,9	318 264,9	295 839,9	330 243,0
Dépôts des banques (y compris encaisses)	179 576,3	168 080,4	180 802,6	250 990,9	292 051,8	189 477,8	212 353,6	225 901,4	247 043,1	189 478,9
Autres dépôts	95 509,4	102 236,5	98 905,2	91 252,1	97 921,7	95 654,6	98 438,7	96 654,9	39 266,8	111 813,0
Autres postes nets	327 101,0	446 176,2	465 676,6	431 516,4	421 628,7	436 275,7	496 197,6	436 033,1	408 093,3	485 722,8
Source : BCEAO.										

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	72 771,5	79 945,9	89 995,4	89 755,4	80 500,0	84 464,0	59 929,0	79 736,8	152 712,3	193 305,3
Avoirs extérieurs bruts	137 109,9	151 517,7	160 458,9	160 513,1	144 615,5	147 433,0	124 998,4	146 607,7	219 242,0	258 149,6
Engagements extérieurs	64 338,4	71 571,8	70 463,5	70 757,7	64 115,5	62 969,0	65 069,4	66 870,9	66 529,7	64 844,3
Créances sur l'Etat	42 627,4	55 079,9	54 336,2	53 822,2	52 489,8	51 975,8	52 876,7	52 362,8	52 725,8	52 725,8
Créances sur les banques	2 000,0	1 000,0						3 260,0	2 115,0	
Créances sur les établissements financiers										
ACTIF = PASSIF	117 398,9	136 025,8	144 331,6	143 577,6	132 989,8	136 439,8	112 805,7	135 359,6	207 553,1	246 031,1
Circulation fiduciaire	68 873,5	80 754,7	99 018,9	86 921,8	57 659,0	70 391,3	49 444,0	54 621,3	106 739,8	160 326,9
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	37 028,2	31 112,9	26 425,5	35 167,7	37 211,4	36 678,2	48 293,1	51 462,1	63 602,6	71 062,3
Dépôts des banques (y compris encaisses)	18 448,0	23 960,0	18 566,7	19 743,9	36 283,1	29 562,1	16 157,1	30 473,6	38 946,3	15 772,7
Autres dépôts	589,3	671,9	528,8	764,4	771,4	780,3	628,8	553,6	702,5	950,2
Autres postes nets	-7 540,1	-473,7	-208,3	979,8	1 064,9	-972,1	-1 717,3	-1 751,0	-2 438,1	-2 081,0
Source : BCEAO.										

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	124 522,1	125 779,5	129 949,3	124 588,7	127 190,3	113 165,4	111 992,8	93 118,0	76 440,9	91 750,6
Avoirs extérieurs bruts	177 278,7	206 377,9	213 380,8	213 869,7	224 710,0	210 127,9	212 994,9	200 860,2	192 255,6	192 193,9
Engagements extérieurs	52 756,6	80 598,4	83 431,5	89 281,0	97 519,7	96 962,5	101 002,1	107 742,2	115 814,7	100 443,3
Créances sur l'Etat	59 269,6	80 108,7	88 454,2	92 040,8	95 727,9	92 866,8	97 425,9	99 248,5	104 333,8	103 673,2
Créances sur les banques	3 950,0	14 603,8	5 913,5	4 725,0	14 430,0	24 655,1	11 515,0	2 400,0	1 490,0	3 915,0
Créances sur les établissements financiers	428,0	735,0	845,0	842,0	1025,0	1 070,0	1 070,0	1 112,0	1 112,0	1 112,0
ACTIF = PASSIF	188 169,7	221 227,0	225 162,0	222 196,5	238 373,2	231 757,3	222 003,7	195 878,5	183 376,7	200 450,8
Circulation fiduciaire	138 017,1	170 107,1	177 513,0	160 982,9	179 093,2	165 021,3	164 632,6	154 298,4	149 932,1	142 496,1
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	38 052,6	29 474,9	24 819,2	30 868,1	37 852,6	48 387,8	29 063,7	23 949,0	16 928,9	45 028,3
Dépôts des banques (y compris encaisses)	11 437,2	16 970,2	15 935,6	22 303,1	16 541,9	16 064,3	24 232,9	17 075,5	13 504,0	13 196,9
Autres dépôts	6 131,3	6 026,8	6 367,2	5 998,6	4 643,1	5 175,8	4 854,5	4 892,0	5 219,9	4 294,5
Autres postes nets	-5 468,5	-1 352,0	537,0	2 043,8	242,4	-2 891,9	-780,0	-4 336,4	-2 208,2	-4 565,0
Source : BCEAO.										

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	22 976,8	68 269,5	153 769,8	55 079,7	13 203,7	68 977,0	176 195,5	111 705,5	-16 207,4	-3 233,4
Avoirs extérieurs bruts	317 239,4	370 283,1	535 574,2	433 206,8	388 472,6	479 047,6	584 435,3	533 040,9	399 025,7	413 848,8
Engagements extérieurs	294 262,6	302 013,6	381 804,4	378 127,1	375 268,9	410 070,6	408 239,8	421 335,4	415 233,1	417 082,2
Créances sur l'Etat	439 750,8	449 291,9	513 097,9	557 730,8	563 329,1	572 259,2	583 897,2	599 948,3	612 688,8	596 434,5
Créances sur les banques	125 753,8	104 700,7	25 000,7	30 054,8	24 580,3	114 585,9	19 548,0	199,0	19 536,0	99 799,3
Créances sur les établissements financiers	14 423,6	13 437,1	15 507,0	14 323,1	14 488,2	14 712,7	15 319,8	15 901,2	15 418,8	14 217,9
ACTIF = PASSIF	602 905,0	635 699,2	707 375,4	657 188,4	615 601,3	770 534,8	794 960,5	727 754,0	631 436,2	707 218,3
Circulation fiduciaire	473 231,0	571 822,8	580 502,0	513 253,6	449 891,2	666 872,2	691 348,9	620 755,2	523 415,7	615 506,6
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	49 547,1	27 834,3	21 179,4	30 192,9	18 767,4	36 206,4	33 087,6	39 284,1	35 759,0	56 737,2
Dépôts des banques (y compris encaisses)	75 756,2	42 098,7	75 317,3	122 560,0	151 696,6	77 809,4	72 087,8	90 097,4	91 950,6	58 406,6
Autres dépôts	1 771,6	1 792,0	1 937,0	2 148,9	3 354,6	3 249,7	2 969,8	2 354,9	2 594,5	2 762,9
Autres postes nets	2 599,1	-7 848,6	28 439,7	-10 967,0	-8 108,5	-13 602,9	-4 533,6	-24 737,6	-22 283,6	-26 195,0
Source : BCEAO.										

GUINEE-BISSAU - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-6 289,3	16 210,4	21 976,9	29 133,0	20 233,5	16 740,6	14 358,2	15 553,2	22 801,7	16 100,0
Avoirs extérieurs bruts	6 000,0	20 109,6	27 416,3	34 382,6	25 096,4	21 157,9	18 412,9	20 163,6	29 774,7	23 800,0
Engagements extérieurs	12 289,3	3 899,2	5 439,4	5 249,6	4 862,9	4 417,3	4 054,7	4 610,4	6 973,0	7 700,0
Créances sur l'Etat	6 624,9	10 689,5	10 462,9	12 635,9	12 453,4	12 664,7	12 482,3	11 192,4	12 925,4	13 100,0
Créances sur les banques	94,6									
Créances sur les établissements financiers	883,9									
ACTIF = PASSIF	1 314,1	26 899,9	32 439,8	41 768,9	32 686,9	29 405,3	26 840,5	26 745,6	35 727,1	29 200,0
Circulation fiduciaire	6 242,7	20 535,5	23 050,3	27 628,8	22 584,6	19 180,3	16 614,4	17 800,6	23 422,6	24 100,0
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	8 879,4	5 710,9	8 481,0	10 079,9	8 147,8	7 753,2	7 753,2	4 800,7	6 756,4	3 000,0
Dépôts des banques (y compris encaisses)	3 221,7	1 727,8	1 207,4	1 453,8	1 293,3	1 317,6	1 317,6	3 246,5	2 549,9	700,0
Autres dépôts	0,0	57,5	99,8	76,3	76,3	718,5	718,5	768,4	912,5	800,0
Autres postes nets	-17 029,7	-1 131,8	-398,7	2 530,1	584,9	435,7	436,8	129,4	2 085,7	600,0
Source : BCEAO.										

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	131 855,8	129 835,8	137 139,3	127 246,3	107 615,2	107 272,9	129 093,3	104 984,8	68 217,8	94 179,5
Avoirs extérieurs bruts	225 958,3	248 329,4	256 454,4	248 627,3	230 699,7	228 563,4	259 897,6	238 937,5	203 157,2	227 416,9
Engagements extérieurs	94 102,5	118 493,6	119 315,1	121 381,0	123 084,5	121 290,5	130 804,3	133 952,7	134 939,4	133 237,4
Créances sur l'Etat	76 988,6	99 829,0	101 015,4	101 315,4	106 666,2	105 900,9	112 080,8	111 315,5	113 631,3	112 866,1
Créances sur les banques			11 400,0		3 000,0		4 514,9	3 394,9	1 566,7	
Créances sur les établissements financiers										
ACTIF = PASSIF	208 844,4	229 664,8	249 554,7	228 561,7	217 281,4	213 173,8	245 689,0	219 695,2	183 415,8	207 045,6
Circulation fiduciaire	120 252,6	129 464,7	146 828,3	137 152,1	125 548,5	135 325,9	160 487,6	155 141,8	132 525,7	123 641,7
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	63 013,6	70 643,7	63 012,7	57 540,8	65 836,2	63 697,6	54 282,7	44 977,9	31 201,6	41 549,0
Dépôts des banques (y compris encaisses)	30 186,4	32 917,8	40 249,8	40 521,5	31 755,1	17 947,7	35 654,8	27 576,2	27 163,4	49 131,8
Autres dépôts	625,6	369,9	192,5	243,7	328,7	392,4	312,0	232,1	262,3	365,5
Autres postes nets	-5 233,8	-3 731,3	-728,6	-6 896,4	-6 187,1	-4 189,8	-5 048,1	-8 232,8	-7 737,2	-7 642,4
Source : BCEAO.										

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	5 551,9	-11 449,9	-28 320,4	-23 813,4	-31 985,0	-22 201,7	-8 878,4	-24 115,9	-30 618,1	-26 092,7
Avoirs extérieurs bruts	41 057,6	32 112,1	14 621,7	24 855,5	22 968,1	29 851,7	41 310,6	27 581,3	20 146,6	24 778,2
Engagements extérieurs	35 505,7	43 562,0	42 942,1	48 668,9	54 953,1	52 053,4	50 189,0	51 697,2	50 764,7	50 870,9
Créances sur l'Etat	57 185,3	67 671,0	66 277,7	72 669,0	76 655,8	74 282,0	73 690,9	69 440,9	70 353,2	69 485,1
Créances sur les banques	4 600,0	3 212,0	1 512,0	3 912,0	4 012,0	3 912,0	1 212,0	3 912,0	2 112,0	1 212,0
Créances sur les établissements financiers										
ACTIF = PASSIF	67 337,2	59 433,1	39 469,3	52 767,6	48 682,8	55 992,3	66 024,5	49 237,0	41 847,1	44 604,4
Circulation fiduciaire	57 723,1	41 664,5	30 929,7	32 071,6	34 941,1	24 501,3	43 219,2	35 066,7	29 961,5	33 971,5
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	8 097,9	8 454,8	2 372,8	7 132,6	3 393,0	16 382,2	6 707,6	5 529,7	4 814,7	4 138,1
Dépôts des banques (y compris encaisses)	6 455,2	8 809,0	5 871,8	12 955,7	9 958,2	7 663,1	15 365,1	10 435,7	8 630,9	8 449,6
Autres dépôts	177,5	178,2	219,3	336,5	554,9	382,9	404,5	414,0	481,1	535,6
Autres postes nets	-5 116,5	326,6	75,7	271,2	-164,4	7 062,8	328,1	-2 209,1	-2 041,1	-2 490,4
Source : BCEAO.										

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-98 060,9	-21 155,3	-9 316,6	-21 096,6	-13 593,9	-6 439,7	4 440,3	47 128,3	40 870,9	17 435,1
Avoirs extérieurs bruts	150 971,6	231 234,7	238 835,2	232 522,6	232 589,5	243 529,0	248 970,5	292 686,0	298 960,6	266 861,7
Engagements extérieurs	249 032,5	252 390,0	248 151,8	253 619,2	246 183,4	249 968,7	244 530,2	245 557,7	258 089,7	249 426,6
Créances sur l'Etat	229 737,0	293 698,8	287 838,3	286 517,0	299 602,5	296 356,8	289 257,6	266 005,7	274 739,9	279 054,7
Créances sur les banques	2 600,0	31 725,0	17 505,0	11 385,0		26 910,0	16 310,1	6 540,9	6 045,9	12 555,0
Créances sur les établissements financiers	471,0	471,0	471,0	471,0	471,0	440,0	350,0	350,0	350,0	
ACTIF = PASSIF	134 747,1	304 739,5	296 497,7	277 276,4	286 479,6	317 267,1	310 358,0	320 024,9	322 006,7	309 044,8
Circulation fiduciaire	141 907,8	142 777,5	145 421,6	128 070,7	117 541,6	158 464,9	170 482,1	154 674,1	146 257,0	179 357,9
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	26 841,2	141 623,6	140 262,9	131 249,2	138 853,2	137 409,4	107 328,2	144 026,5	132 810,3	104 978,4
Dépôts des banques (y compris encaisses)	26 459,8	31 346,9	14 639,5	24 389,3	34 537,8	27 154,5	40 184,2	31 887,1	54 116,2	35 743,5
Autres dépôts	333,6	627,2	434,7	790,6	1 193,1	374,7	698,6	999,0	722,0	602,1
Autres postes nets	-60 795,3	-11 635,7	-4 261,0	-7 223,4	-5 646,1	-6 136,4	-8 335,1	-11 561,8	-11 898,8	-11 637,1
Source : BCEAO.										

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-9 770,3	8 910,8	-8 208,6	723,5	-11 125,7	-2 643,9	3 649,5	14 864,2	9 455,3	18 068,5
Avoirs extérieurs bruts	46 343,6	71 021,9	61 335,7	73 453,7	57 836,1	66 006,0	73 159,4	77 993,6	71 197,8	79 862,7
Engagements extérieurs	56 113,9	62 111,1	69 544,3	72 730,2	68 961,8	68 649,9	69 509,9	63 129,4	61 742,5	61 794,2
Créances sur l'Etat	70 202,6	66 017,9	76 799,6	76 579,2	77 444,2	76 531,8	73 531,8	70 288,5	69 393,1	67 798,3
Créances sur les banques	7 461,0	4 209,0	7 168,0	8 939,0	9 002,0	8 460,0	6 131,0	6 760,1	4 179,0	5 039,0
Créances sur les établissements financiers	230,0	250,0	250,0	255,0	284,0	278,0	278,0	278,0	300,0	300,0
ACTIF = PASSIF	68 123,3	79 387,7	76 009,0	86 496,7	75 604,5	82 625,9	83 590,3	92 190,8	83 327,4	91 205,8
Circulation fiduciaire	59 713,3	59 833,0	57 918,4	72 855,3	59 326,4	65 258,6	70 530,6	73 775,5	70 299,1	79 778,2
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	8 357,2	10 345,5	9 271,0	6 898,8	6 943,3	5 841,8	5 574,4	4 234,9	3 966,4	3 755,9
Dépôts des banques (y compris encaisses)	10 833,5	10 250,2	9 014,7	7 482,6	9 985,8	11 959,1	7 354,1	15 109,4	10 181,8	8 160,2
Autres dépôts	139,5	703,7	875,5	1 059,7	1 506,5	1 783,5	1 975,5	1 990,1	2 128,7	2 354,3
Autres postes nets	-10 920,2	-1 744,7	-1 070,6	-1 799,7	-2 157,5	-2 217,1	-1 844,3	-2 919,1	-3 248,6	-2 842,8
Source : BCEAO.										

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	114 581,3	125 981,0	204 510,0	72 481,0	102 654,7	88 112,5	205 016,7	212 768,7	155 254,7	103 816,7
Avoirs extérieurs bruts	391 051,2	388 701,0	443 190,0	421 338,0	413 245,2	405 987,2	604 030,2	654 122,2	551 867,2	517 392,2
Engagements extérieurs	-276 469,9	-262 720,0	-238 680,0	-348 857,0	-310 590,5	-317 874,7	-399 013,5	-441 353,5	-396 612,5	-413 575,5
Réserves	178 227,6	187 814,0	190 643,0	178 853,0	222 998,6	175 041,6	234 554,6	224 319,6	251 647,6	194 816,6
Créances sur les Etats	827 189,0	807 080,0	792 207,0	791 775,0	802 516,4	823 616,4	784 488,4	777 673,4	773 229,4	799 299,4
Crédits à l'économie	1 998 155,1	2 204 458,0	2 216 826,0	2 177 589,0	2 115 402,8	2 376 869,8	2 273 011,9	2 253 723,9	2 303 139,9	2 399 981,9
Crédits à court terme	1 247 463,9	1 426 378,0	1 413 583,0	1 384 570,0	1 310 602,9	1 541 729,9	1 509 504,9	1 476 100,9	1 505 196,9	1 572 126,9
Crédits de campagne	196 544,9	286 880,0	301 979,0*	223 560,0	127 582,1	227 892,0	233 854,0	198 070,0	147 183,0	92 805,0
Crédits ordinaires	1 050 919,0	1 139 498,0	1 111 604,0	1 161 010,0	1 183 020,8	1 313 837,9	1 275 650,9	1 278 030,9	1 358 013,9	1 479 321,9
Crédits à moyen terme	604 821,2	641 492,0	671 447,0	683 773,0	697 825,9	737 384,9	665 522,0	678 791,0	698 697,0	727 861,0
Crédits à long terme	145 870,0	136 588,0	131 796,0	109 246,0	101 974,0	97 755,0	97 985,0	98 832,0	99 246,0	99 994,0
ACTIF = PASSIF	3 118 153,0	3 325 333,0	3 404 186,0	3 220 698,0	3 238 572,5	3 463 640,3	3 497 071,6	3 468 485,6	3 483 271,6	3 497 914,6
Dépôts des particuliers et entreprises	2 211 134,6	2 297 478,0	2 452 351,0	2 321 251,0	2 329 293,7	2 338 602,5	2 542 004,7	2 570 950,7	2 538 607,7	2 482 928,7
Sociétés d'Etat et EPIC*	277 948,7	294 811,0	330 979,0	305 027,0	317 051,0	298 170,0	241 971,0	251 848,0	277 986,0	236 104,0
- à vue	160 932,4	147 592,0	195 959,0	188 974,0	195 198,0	185 036,0	143 347,0	136 770,0	153 536,0	115 553,0
- à terme	117 016,3	147 219,0	135 020,0	116 053,0	121 853,0	113 134,0	98 624,0	115 078,0	124 450,0	120 551,0
Particuliers et entreprises privées	1 933 185,9	2 002 667,0	2 121 372,0	2 016 224,0	2 012 242,7	2 040 432,5	2 300 033,7	2 319 102,7	2 260 621,7	2 246 824,7
- à vue	947 018,2	991 168,0	1 064 632,0	1 020 913,0	983 875,9	1 060 325,7	1 199 817,9	1 179 758,9	1 175 432,9	1 193 075,9
- à terme	986 167,7	1 011 499,0	1 056 740,0	995 311,0	1 028 366,8	980 106,8	1 100 215,8	1 139 343,8	1 085 188,8	1 053 748,8
Dépôts des Etats	630 774,7	598 919,0	580 388,0	599 511,0	625 342,8	663 463,8	614 829,8	618 960,8	602 511,8	603 484,8
Crédits de la Banque Centrale	148 175,0	158 747,0	66 200,0	58 256,0	52 915,1	180 486,1	69 757,0	27 358,0	42 781,0	114 080,0
Autres postes nets	128 068,7	270 189,0	305 247,0	241 680,0	231 020,9	281 087,9	270 480,1	251 216,1	299 371,1	297 421,1
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	92 594,3	126 878,0	114 141,0	101 706,0	103 108,0	112 087,0	117 733,0	123 205,0	104 236,0	95 738,0
Avoirs extérieurs bruts	145 993,3	158 664,0	153 073,0	144 004,0	141 727,0	162 422,0	173 399,0	190 346,0	170 907,0	165 793,0
Engagements extérieurs	-53 399,0	-31 786,0	-38 932,0	-42 298,0	-38 619,0	-50 335,0	-55 666,0	-67 141,0	-66 671,0	-70 055,0
Réserves	17 116,6	31 926,0	22 049,0	20 905,0	37 850,0	31 493,0	27 609,0	31 877,0	36 627,0	16 517,0
Créances sur l'Etat	44 151,6	32 934,0	30 662,0	30 639,0	28 770,0	30 721,0	27 050,0	28 723,0	25 908,0	25 855,0
Crédits à l'économie	102 395,5	71 695,0	107 275,0	103 832,0	94 649,0	100 130,0	131 378,0	129 999,0	141 602,0	161 655,0
Crédits à court terme	73 680,8	40 142,0	75 113,0	72 093,0	61 667,0	67 199,0	96 800,0	93 171,0	100 903,0	115 077,0
Crédits de campagne	5 541,0	0,0	19 350,0	14 421,0	4 223,0	2 000,0	17 685,0	9 139,0	3 985,0	2 331,0
Crédits ordinaires	68 139,8	40 142,0	55 763,0	57 672,0	57 444,0	65 199,0	79 115,0	84 032,0	96 918,0	112 746,0
Crédits à moyen terme	28 585,8	31 181,0	31 988,0	31 540,0	32 769,0	32 351,0	33 976,0	36 252,0	39 882,0	45 650,0
Crédits à long terme	129,3	372,0	174,0	199,0	213,0	580,0	602,0	576,0	817,0	928,0
ACTIF = PASSIF	256 258,0	263 433,0	274 127,0-	257 082,0	264 377,0	274 431,0	303 770,0	313 804,0	308 373,0	299 765,0
Dépôts des particuliers et entreprises	205 448,0	207 652,0	226 847,0	216 370,0	205 835,0	206 967,0	229 778,0	252 152,0	233 703,0	216 143,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	68 770,2	73 110,0	80 567,0	68 828,0	75 452,0	73 815,0	48 260,0	75 405,0	72 463,0	58 522,0
- à vue	31 934,2	31 618,0	37 037,0	30 180,0	37 197,0	39 544,0	23 712,0	37 998,0	29 415,0	12 768,0
- à terme	36 836,0	41 492,0	43 530,0	38 648,0	38 255,0	34 271,0	24 548,0	37 407,0	43 048,0	45 754,0
Particuliers et entreprises privées	136 677,8	134 542,0	146 280,0	147 542,0	130 383,0	133 152,0	181 518,0	176 747,0	161 240,0	157 621,0
- à vue	83 044,0	76 417,0	83 436,0	79 925,0	64 815,0	69 078,0	98 641,0	94 125,0	89 014,0	93 152,0
- à terme	56 633,8	58 125,0	62 844,0	67 617,0	65 568,0	64 074,0	82 877,0	82 622,0	72 226,0	64 469,0
Dépôts de l'Etat	35 924,3	42 638,0	34 817,0	34 572,0	45 628,0	56 105,0	50 533,0	58 023,0	65 150,0	74 375,0
Crédits de la Banque Centrale	4 000,0	1 000,0	1 031,0		0,1	0,1	9 500,0	3 260,0	2 115,0	
Autres postes nets	10 886,1	12 143,0	11 432,0	6 140,0	12 913,9	11 358,9	13 959,0	369,0	7 405,0	9 247,0
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	92 466,4	67 706,0	67 687,0	69 912,0	67 322,0	59 486,0	53 926,0	67 177,0	60 098,0	71 410,0
Avoirs extérieurs bruts	119 305,2	100 320,0	96 444,0	114 459,0	108 724,0	97 157,0	112 815,0	134 950,0	155 158,0	155 694,0
Engagements extérieurs	-26 838,8	-32 614,0	-28 757,0	-44 547,0	-41 402,0	-37 671,0	-58 889,0	-67 773,0	-95 060,0	-84 284,0
Réserves	11 189,9	15 701,0	17 136,0	19 364,0	13 804,0	14 358,0	33 462,0	19 096,0	20 131,0	13 197,0
Créances sur l'Etat	26 216,7	28 105,0	27 182,0	22 677,0	21 741,0	32 707,0	27 508,0	20 929,0	18 722,0	25 441,0
Crédits à l'économie	114 016,0	163 212,0	166 461,0	177 036,0	180 916,0	177 921,0	193 839,0	192 241,0	185 276,0	187 149,0
Crédits à court terme	84 779,1	121 993,0	125 811,0	127 843,0	134 658,0	126 155,0	148 869,0	147 677,0	142 118,0	140 197,0
Crédits de campagne	3 358,0	17 620,0	31 806,0	27 096,0	18 584,0	20 964,0	35 072,0	40 849,0	39 067,0	16 336,0
Crédits ordinaires	81 421,1	104 373,0	94 005,0	100 747,0	116 074,0	105 191,0	113 797,0	106 828,0	103 051,0	123 861,0
Crédits à moyen terme	27 790,9	38 499,0	37 885,0	46 273,0	43 330,0	48 758,0	42 022,0	41 029,0	40 435,0	39 432,0
Crédits à long terme	1 446,0	2 720,0	2 765,0	2 920,0	2 928,0	3 008,0	2 948,0	3 535,0	2 723,0	7 520,0
ACTIF = PASSIF	243 889,0	274 724,0	278 466,0	288 989,0	283 783,0	284 472,0	308 735,0	299 443,0	284 227,0	297 197,0
Dépôts des particuliers et entreprises	163 815,9	174 320,0	185 181,0	182 111,0	182 853,0	183 727,0	234 990,0	260 792,0	220 414,0	220 508,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	40 780,7	31 875,0	35 863,0	35 046,0	30 844,0	34 718,0	46 929,0	45 191,0	40 599,0	38 966,0
- à vue	16 997,2	12 318,0	14 171,0	12 696,0	9 684,0	12 961,0	20 709,0	16 645,0	17 618,0	13 563,0
- à terme	23 783,5	19 557,0	21 692,0	22 354,0	21 160,0	21 757,0	26 220,0	28 546,0	22 981,0	25 403,0
Particuliers et entreprises privées	123 035,2	142 445,0	149 318,0	157 065,0	152 009,0	149 009,0	188 061,0	215 601,0	179 815,0	181 542,0
- à vue	69 264,5	78 336,0	81 203,0	84 975,0	77 942,0	76 505,0	104 917,0	109 698,0	89 701,0	98 477,0
- à terme	53 770,7	64 109,0	68 115,0	72 090,0	74 067,0	72 504,0	83 144,0	105 903,0	90 114,0	83 065,0
Dépôts de l'Etat	60 162,7	57 498,0	55 251,0	61 434,0	57 093,0	57 983,0	56 036,0	43 565,0	56 325,0	60 514,0
Crédits de la Banque Centrale	3 954,0	14 608,0	5 913,0	5 478,0	13 409,0	25 159,0	12 018,0	2 400,0	1 490,0	3 915,0
Autres postes nets	15 956,4	28 298,0	32 121,0	29 966,0	30 428,0	17 603,0	5 691,0	-7 314,0	5 998,0	12 260,0
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-22 800,0	-17 120,0	44 014,0	37 762,0	-14 670,0	-29 022,0	53 191,0	31 730,0	13 145,0	-24 682,0
Avoirs extérieurs bruts	140 598,0	159 780,0	200 455,0	199 062,0	186 566,0	175 039,0	278 769,0	292 913,0	218 224,0	229 778,0
Engagements extérieurs	-163 398,0	-176 900,0	-156 441,0	-161 300,0	-201 236,0	-204 061,0	-225 578,0	-261 183,0	-205 079,0	-254 460,0
Réserves	74 681,0	45 440,0	76 978,0	45 486,0	85 371,0	67 233,0	74 131,0	84 957,0	96 371,0	60 701,0
Créances sur l'Etat	413 355,0	415 931,0	400 994,0	395 451,0	398 710,0	412 572,0	407 805,0	385 434,0	382 712,0	382 763,0
Crédits à l'économie	1 016 008,0	1 147 398,0	1 079 889,0	1 033 816,0	1 017 596,0	1 186 672,0	1 036 784,0	986 707,0	995 113,0	1 084 525,0
Crédits à court terme	681 710,0	802 282,0	724 140,0	672 733,0	642 931,0	776 726,0	670 410,0	632 789,0	628 358,0	702 776,0
Crédits de campagne	178 034,0	248 397,0	201 056,0	133 078,0	78 061,0	171 027,0	106 987,0	77 932,0	57 890,0	51 531,0
Crédits ordinaires	503 676,0	553 885,0	523 084,0	539 655,0	564 870,0	605 699,0	563 423,0	554 857,0	570 468,0	651 245,0
Crédits à moyen terme	269 800,0	291 412,0	303 053,0	309 320,0	322 229,0	357 709,0	314 152,0	301 896,0	314 487,0	328 875,0
Crédits à long terme	64 498,0	53 704,0	52 696,0	51 763,0	52 436,0	52 237,0	52 222,0	52 022,0	52 268,0	52 874,0
ACTIF = PASSIF	1 481 244,0	1 591 649,0	1 601 875,0	1 512 515,0	1 487 007,0	1 637 455,0	1 571 911,0	1 488 828,0	1 487 341,0	1 503 307,0
Dépôts des particuliers et entreprises	1 009 496,0	1 032 206,0	1 130 534,0	1 096 732,0	1 057 531,0	1 049 755,0	1 129 907,0	1 085 393,0	1 096 274,0	1 058 090,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	103 220,0	116 293,0	142 673,0	137 252,0	141 702,0	129 004,0	95 048,0	76 474,0	85 883,0	68 696,0
- à vue	75 468,0	71 877,0	112 495,0	111 790,0	113 596,0	103 180,0	74 176,0	56 784,0	63 311,0	51 195,0
- à terme	27 752,0	44 416,0	30 178,0	25 462,0	28 106,0	25 824,0	20 872,0	19 690,0	22 572,0	17 501,0
Particuliers et entreprises privées	906 276,0	915 913,0	987 861,0	959 480,0	915 829,0	920 751,0	1 034 859,0	1 008 919,0	1 010 391,0	989 394,0
- à vue	413 669,0	431 000,0	472 280,0	450 259,0	429 950,0	458 845,0	512 503,0	485 175,0	529 536,0	525 528,0
- à terme	492 607,0	484 913,0	515 581,0	509 221,0	485 879,0	461 906,0	522 356,0	523 744,0	480 855,0	463 866,0
Dépôts de l'Etat	243 345,0	278 937,0	275 906,0	271 852,0	312 570,0	325 650,0	297 379,0	289 295,0	259 125,0	234 359,0
Crédits de la Banque Centrale	124 321,0	104 700,0	25 001,0	31 310,0	24 580,0	116 039,0	19 547,0	199,0	24 036,0	91 011,0
Autres postes nets	104 082,0	175 806,0	170 434,0	112 621,0	92 326,0	146 011,0	125 078,0	113 941,0	107 906,0	119 847,0
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES BANQUES

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	1 011,9	4 480,3	4 480,3	3 879,0	3 592,7	3 592,7	3 592,7	3 592,7	3 592,7	-1 800,0
Avoirs extérieurs bruts	7 808,1	11 478,6	11 478,6	11 024,0	10 827,2	10 827,2	10 827,2	10 827,2	10 827,2	5 700,0
Engagements extérieurs	-6 796,2	-6 998,3	-6 998,3	-7 145,0	-7 234,5	-7 234,5	-7 234,5	-7 234,5	-7 234,5	-7 500,0
Réserves	2 891,7	4 391,9	4 391,9	3 338,0	2 727,6	2 727,6	2 727,6	2 727,6	2 727,6	3 700,0
Créances sur l'Etat	132,6	21,4	21,4	21,0	21,4	21,4	21,4	21,4	21,4	21,4
Crédits à l'économie	6 500,0	7 651,1	7 651,1	8 933,0	9 859,8	9 859,8	9 858,9	9 858,9	9 858,9	11 900,0
Crédits à court terme	5 819,8	6 781,5	6 781,5	8 447,0	9 358,9	9 358,9	9 358,9	9 358,9	9 358,9	11 700,0
Crédits de campagne		1 560,8	1 560,8							
Crédits ordinaires	5 819,8	5 220,7	5 220,7	8 447,0	9 358,9	9 358,9	9 358,9	9 358,9	9 358,9	11 700,0
Crédits à moyen terme	680,2	869,6	869,6	486,0	500,9	500,9	500,0	500,0	500,0	200,0
Crédits à long terme										
ACTIF = PASSIF	10 536,2	16 544,7	16 544,7	16 171,0	16 201,5	16 201,5	16 200,6	16 200,6	16 200,6	13 821,4
Dépôts des particuliers et entreprises	11 834,3	17 562,6	17 562,6	14 853,0	15 830,7	15 830,7	15 830,7	15 830,7	15 830,7	13 400,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	455,2	617,7	617,7							
- à vue	386,9	525,8	525,8							
- à terme	68,3	91,9	91,9							
Particuliers et entreprises privées	11 379,1	16 944,9	16 944,9	14 853,0	15 830,7	15 830,7	15 830,7	15 830,7	15 830,7	13 400,0
- à vue	10 743,5	15 905,2	15 905,2	13 528,0	14 475,9	14 475,9	14 475,9	14 475,9	14 475,9	12 045,2
- à terme	635,6	1 039,7	1 039,7	1 325,0	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8
Dépôts de l'Etat	595,3	819,8	819,8	1 257,0	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 100,0
Crédits de la Banque Centrale	94,6									
Autres postes nets	-1 988,0	-1 837,7	-1 837,7	61,0	-643,0	-643,0	-643,9	-643,9	-643,9	-678,6
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	58 612,0	53 556,0	39 583,0	46 787,0	47 331,0	42 791,0	45 065,0	49 602,0	32 794,0	18 751,0
Avoirs extérieurs bruts	71 570,0	70 434,0	58 653,0	71 968,0	78 921,0	70 389,0	72 447,0	85 620,0	83 713,0	76 155,0
Engagements extérieurs	-12 958,0	-16 878,0	-19 070,0	-29 602,0	-31 590,0	-27 598,0	-27 382,0	-36 018,0	-50 919,0	-57 404,0
Réserves	29 476,6	32 108,0	40 720,0	35 222,0	30 482,0	16 531,0	31 978,0	30 643,0	26 660,0	47 652,0
Créances sur l'Etat	23 973,0	21 119,0	15 448,0	10 118,0	16 103,0	13 602,0	13 889,0	15 752,0	14 708,0	13 967,0
Crédits à l'économie	171 153,5	195 893,0	234 709,0	221 229,0	212 273,0	250 964,0	284 500,0	270 329,0	287 991,0	286 522,0
Crédits à court terme	100 349,0	120 771,0	163 335,0	151 456,0	140 451,0	177 078,0	213 848,0	199 430,0	213 154,0	209 472,0
Crédits de campagne	2 852,0	986,0	38 875,0	40 001,0	20 661,0	12 161,0	48 371,0	48 047,0	27 234,0	15 682,0
Crédits ordinaires	97 497,0	119 785,0	124 460,0	111 455,0	119 790,0	164 917,0	165 477,0	151 383,0	185 920,0	193 790,0
Crédits à moyen terme	62 461,2	68 897,0	67 270,0	63 424,0	65 078,0	66 813,0	62 864,0	63 260,0	66 700,0	68 574,0
Crédits à long terme	8 343,3	3 225,0	4 104,0	6 349,0	6 744,0	7 073,0	7 788,0	7 639,0	8 137,0	8 476,0
ACTIF = PASSIF	283 215,0	302 676,0	330 460,0	313 356,0	306 189,0	323 888,0	375 432,0	366 326,0	362 153,0	366 892,0
Dépôts des particuliers et entreprises	196 874,0	215 497,0	238 091,0	226 576,0	220 927,0	224 499,0	269 925,0	254 690,0	250 821,0	240 941,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	13 411,3	16 194,0	13 372,0	16 350,0	15 740,0	13 819,0	20 403,0	16 919,0	32 470,0	29 079,0
- à vue	7 096,3	10 004,0	10 534,0	11 793,0	10 279,0	6 641,0	9 153,0	9 412,0	24 502,0	20 258,0
- à terme	6 315,0	6 190,0	2 838,0	4 557,0	5 461,0	7 178,0	11 250,0	7 507,0	7 968,0	8 821,0
Particuliers et entreprises privées	183 462,7	199 303,0	224 719,0	210 226,0	205 187,0	210 680,0	249 522,0	237 771,0	218 351,0	211 862,0
- à vue	112 331,8	116 447,0	139 039,0	116 019,0	109 811,0	125 498,0	155 209,0	149 782,0	121 116,0	122 039,0
- à terme	71 130,9	82 856,0	85 680,0	94 207,0	95 376,0	85 182,0	94 313,0	87 989,0	97 235,0	89 823,0
Dépôts de l'Etat	71 534,0	68 180,0	66 190,0	77 914,0	72 394,0	77 959,0	75 186,0	85 320,0	80 508,0	102 304,0
Crédits de la Banque Centrale	90,0	5,0	8 000,0	5,0	3 507,0	6,0	3 802,0	4 515,0	2 289,0	
Autres postes nets	14 717,1	18 994,0	18 179,0	8 861,0	9 361,0	21 424,0	26 519,0	21 801,0	28 535,0	23 647,0
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-3 464,6	4 758,0	2 545,0	1 877,0	-529,0	4 131,0	4 952,0	4 716,0	4 531,0	3 064,0
Avoirs extérieurs bruts	18 391,1	24 471,0	16 510,0	23 400,0	18 915,0	21 287,0	21 798,0	24 392,0	20 862,0	28 860,0
Engagements extérieurs	-21 855,7	-19 713,0	-13 965,0	-21 523,0	-19 444,0	-17 156,0	-16 846,0	-19 676,0	-16 331,0	-25 796,0
Réserves	5 938,2	8 126,0	4 947,0	9 191,0	8 635,0	7 665,0	14 835,0	11 116,0	7 309,0	8 804,0
Créances sur l'Etat	14 136,3	16 749,0	16 149,0	17 162,0	13 275,0	12 899,0	12 193,0	12 630,0	12 385,0	12 126,0
Crédits à l'économie	43 313,1	35 547,0	43 035,0	42 747,0	47 961,0	49 369,0	48 263,0	48 605,0	45 090,0	47 718,0
Crédits à court terme	23 586,6	27 353,0	28 436,0	27 423,0	34 206,0	35 731,0	34 874,0	35 690,0	32 831,0	35 048,0
Crédits de campagne										95,0
Crédits ordinaires	23 586,6	27 353,0	28 436,0	27 423,0	34 206,0	35 731,0	34 874,0	35 690,0	32 831,0	34 953,0
Crédits à moyen terme	18 725,7	7 492,0	13 452,0	14 050,0	12 270,0	12 039,0	11 237,0	10 683,0	10 059,0	10 500,0
Crédits à long terme	1 000,8	702,0	1 147,0	1 274,0	1 485,0	1 599,0	2 152,0	2 232,0	2 200,0	2 170,0
ACTIF = PASSIF	59 923,0	65 180,0	66 676,0	70 977,0	69 342,0	74 064,0	80 243,0	77 067,0	69 315,0	71 712,0
Dépôts des particuliers et entreprises	64 551,6	54 812,0	56 039,0	54 706,0	55 290,0	52 628,0	59 179,0	54 010,0	53 488,0	57 740,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	5 464,8	4 838,0	3 298,0	5 829,0	3 961,0	3 853,0	4 268,0	4 514,0	4 004,0	3 474,0
- à vue	2 103,3	2 582,0	1 769,0	3 228,0	1 850,0	1 698,0	2 303,0	2 012,0	1 632,0	2 182,0
- à terme	3 361,5	2 256,0	1 529,0	2 601,0	2 111,0	2 155,0	1 965,0	2 502,0	2 372,0	1 292,0
Particuliers et entreprises privées	59 086,8	49 974,0	52 741,0	48 877,0	51 329,0	48 775,0	54 911,0	49 496,0	49 484,0	54 266,0
- à vue	28 115,6	26 969,0	30 949,0	28 610,0	30 756,0	30 337,0	34 193,0	29 090,0	28 237,0	31 795,0
- à terme	30 971,2	23 005,0	21 792,0	20 267,0	20 573,0	18 438,0	20 718,0	20 406,0	21 247,0	22 471,0
Dépôts de l'Etat	20 548,4	3 921,0	4 384,0	5 357,0	5 839,0	9 776,0	11 733,0	10 534,0	9 554,0	8 803,0
Crédits de la Banque Centrale	4 600,0	2 000,0	1 502,0	3 912,0	3 013,0	3 912,0	1 212,0	3 912,0	2 112,0	1 212,0
Autres postes nets	-29 777,0	4 447,0	4 751,0	7 002,0	5 200,0	7 748,0	8 119,0	8 611,0	4 161,0	3 957,0
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	21 859,0	36 708,0	68 684,0	43 149,0	65 030,0	57 865,8	75 430,0	89 619,0	79 240,0	90 352,0
Avoirs extérieurs bruts	76 848,6	93 026,0	104 802,0	97 163,0	111 526,0	123 901,0	163 812,0	159 042,0	152 835,0	168 613,0
Engagements extérieurs	-54 989,6	-56 318,0	-36 118,0	-54 014,0	-46 496,0	-66 035,2	-88 382,0	-69 423,0	-73 595,0	-78 261,0
Réserves	24 920,9	31 346,9	14 639,5	24 384,0	34 534,0	27 148,0	40 178,0	32 545,0	54 116,0	35 743,0
Créances sur l'Etat	119 986,6	144 678,0	137 475,0	132 867,0	128 338,0	122 442,0	118 144,0	117 984,0	111 643,0	110 631,0
Crédits à l'économie	411 045,5	392 659,0	376 733,0	413 379,0	384 707,0	437 078,0	435 452,0	457 816,0	478 826,0	483 012,0
Crédits à court terme	209 093,8	217 425,0	194 382,0	228 577,0	199 895,0	260 371,0	256 362,0	272 901,0	294 696,0	290 769,0
Crédits de campagne	1 692,0	2 025,0	0,1	1,0	0,1	12 691,0	18 427,0	15 032,0	13 141,0	1 732,0
Crédits ordinaires	207 401,8	215 400,0	194 381,9	228 576,0	199 894,9	247 680,0	237 935,0	257 869,0	281 555,0	289 037,0
Crédits à moyen terme	133 620,7	140 864,0	148 950,0	149 862,0	149 462,0	146 289,0	148 506,0	154 961,0	153 977,0	162 570,0
Crédits à long terme	68 331,0	34 370,0	33 401,0	34 940,0	35 350,0	30 418,0	30 584,0	29 954,0	30 153,0	29 673,0
ACTIF = PASSIF	577 812,0	605 391,9	597 531,5	613 779,0	612 609,0	644 533,8	669 204,0	697 964,0	723 825,0	719 738,0
							0,0			
Dépôts des particuliers et entreprises	414 918,1	434 012,0	439 097,0	451 106,2	463 787,0	467 211,8	476 587,0	504 636,0	525 997,0	529 600,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	26 514,3	36 272,0	32 941,0	35 784,2	36 414,0	26 409,0	11 907,0	16 883,0	28 003,0	25 389,0
- à vue	15 482,4	8 038,0	6 644,0	15 753,6	13 669,0	12 512,0	4 020,0	5 838,0	9 591,0	9 052,0
- à terme	11 031,9	28 234,0	26 297,0	20 030,6	22 745,0	13 897,0	7 887,0	11 045,0	18 412,0	16 337,0
Particuliers et entreprises privées	388 403,8	397 740,0	406 156,0	415 322,0	427 373,0	440 802,8	464 680,0	487 753,0	497 994,0	504 211,0
- à vue	183 063,8	188 290,0	185 854,0	198 028,0	202 960,0	221 506,8	222 474,0	233 569,0	241 312,0	246 851,0
- à terme	205 340,0	209 450,0	220 302,0	217 294,0	224 413,0	219 296,0	242 206,0	254 184,0	256 682,0	257 360,0
Dépôts de l'Etat	161 747,2	109 600,0	104 490,0	105 172,8	99 004,0	101 545,0	97 270,0	102 921,0	99 717,0	97 566,0
Crédits de la Banque Centrale	3 600,0	31 725,0	17 505,0	11 385,0		26 910,0	16 311,0	6 541,0	6 046,0	12 555,0
Autres postes nets	-2 453,3	30 054,9	36 439,5	46 115,0	49 818,0	48 867,0	79 036,0	83 866,0	92 065,0	80 017,0
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	11 930,3	-3 347,0	668,0	-14 613,0	-16 271,0	-1 377,0	-6 408,0	1 409,0	336,0	-2 288,0
Avoirs extérieurs bruts	52 675,7	39 672,0	49 384,0	41 079,0	34 689,0	38 849,0	32 312,0	38 811,0	47 564,0	38 986,0
Engagements extérieurs	-40 745,4	-43 019,0	-48 716,0	-55 692,0	-50 960,0	-40 226,0	-38 720,0	-37 402,0	-47 228,0	-41 274,0
Réserves	14 904,4	17 741,0	10 801,0	6 945,0	9 595,0	7 886,0	9 634,0	11 358,0	7 706,0	8 413,0
Créances sur l'Etat	16 492,1	17 422,0	18 138,0	18 485,0	17 827,0	16 656,0	11 948,0	12 593,0	13 795,0	14 942,0
Crédits à l'économie	140 223,1	154 762,0	164 850,0	170 774,0	162 441,0	161 876,0	132 937,0	158 168,0	159 383,0	146 726,0
Crédits à court terme	74 264,6	89 630,0	95 584,0	98 155,0	87 436,0	89 111,0	78 983,0	85 084,0	83 778,0	72 786,0
Crédits de campagne	5 067,9	7 906,0	8 638,0	8 253,0	6 053,0	9 049,0	7 312,0	7 071,0	5 866,0	3 599,0
Crédits ordinaires	69 196,7	81 724,0	86 946,0	89 902,0	81 383,0	80 062,0	71 671,0	78 013,0	77 912,0	69 187,0
Crédits à moyen terme	63 836,9	62 277,0	66 479,0	69 782,0	72 187,0	69 925,0	52 265,0	70 210,0	72 657,0	71 053,0
Crédits à long terme	2 121,6	2 855,0	2 787,0	2 837,0	2 818,0	2 840,0	1 689,0	2 874,0	2 948,0	2 887,0
ACTIF = PASSIF	183 549,9	186 578,0	194 457,0	181 591,0	173 592,0	185 041,0	148 111,0	183 528,0	181 220,0	167 793,0
Dépôts des particuliers et entreprises	126 180,0	134 390,0	131 026,0	127 245,0	120 802,0	128 941,0	114 481,0	139 417,0	135 937,0	131 517,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	19 787,4	15 611,0	21 647,0	14 567,0	12 938,0	16 552,0	15 156,0	16 462,0	14 564,0	10 082,0
- à vue	11 851,0	10 629,0	12 783,0	9 756,0	8 923,0	8 500,0	9 274,0	8 081,0	7 467,0	6 013,0
- à terme	7 936,4	4 982,0	8 864,0	4 811,0	4 015,0	8 052,0	5 882,0	8 381,0	7 097,0	4 069,0
Particuliers et entreprises privées	106 392,6	118 779,0	107 379,0	112 678,0	107 864,0	112 389,0	99 325,0	122 955,0	121 373,0	121 435,0
- à vue	48 094,2	49 968,0	48 043,0	51 515,0	46 728,0	55 037,0	46 078,0	59 814,0	55 898,0	55 931,0
- à terme	58 298,4	68 811,0	61 336,0	61 163,0	61 136,0	57 352,0	53 247,0	63 141,0	65 475,0	65 504,0
Dépôts de l'Etat	32 848,3	29 833,0	31 001,0	27 813,0	26 404,0	28 905,0	19 685,0	21 245,0	24 467,0	20 617,0
Crédits de la Banque Centrale	7 610,0	4 709,0	7 208,0	10 936,0	8 406,0	8 460,0	7 367,0	6 531,0	4 693,0	4 991,0
Autres postes nets	16 911,6	17 646,0	25 222,0	15 597,0	17 980,0	18 735,0	6 578,0	16 335,0	16 123,0	10 668,0
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	230 937,8	325 200,6	295 704,5	308 431,5	317 004,9	352 356,6	291 730,9	318 264,9	295 839,9	330 243,0
Billets et monnaies	13 312,4	14 418,4	14 928,3	15 377,0	17 075,8	16 074,0	17 107,8	17 509,5	17 621,1	17 402,3
Dépôts	217 625,4	310 782,2	280 776,2	293 054,5	299 929,1	336 282,6	274 623,1	300 755,4	278 218,8	312 840,7
Créances sur les Banques	630 774,7	598 919,0	580 388,0	599 511,0	625 342,8	663 463,8	614 829,8	618 960,8	602 511,8	603 484,8
Dépôts	630 774,7	598 919,0	580 388,0	599 511,0	625 342,8	663 463,8	614 829,8	618 960,8	602 511,8	603 484,8
Autres										
Obligations cautionnées	29 978,5	31 906,3	28 138,3	31 615,6	20 763,4	26 659,2	27 636,6	24 704,9	26 538,7	25 729,2
TOTAL DES CREANCES (-)	891 691,0	956 025,9	904 230,8	939 558,1	963 111,1	1 042 479,6	934 197,3	961 930,6	924 890,4	959 457,0
Concours de la Banque Centrale	943 750,3	1 063 466,7	1 142 918,4	1 194 245,7	1 225 304,3	1 223 773,5	1 236 178,6	1 220 738,0	1 251 726,7	1 236 054,3
Escompte d'obligations cautionnées			4 112,0							
Escomptes d'effets publics (art 15)										
Concours article 16	296 040,8	325 932,2	329 752,6	367 304,6	390 663,2	361 664,5	376 859,2	367 387,1	385 035,0	377 299,0
Compte courant postal	1,4	0,9	2,4	2,5	2,2	2,2	2,2	1,7	1,4	1,2
Titres d'Etat	37 598,6	18 974,6	23 611,2	31 311,2	30 909,2	31 440,4	29 938,3	29 835,3	28 276,2	30 626,2
Concours FMI	610 109,5	718 559,0	785 440,2	795 627,4	803 729,7	830 666,4	829 378,9	823 513,9	838 414,1	828 127,9
Autres concours										
Concours des banques	827 189,0	807 080,0	792 207,0	791 775,0	82 516,4	823 616,4	784 488,4	777 673,4	773 229,4	799 299,4
Compte courant postal										
Effets publics et emprunts										
Autres										
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	16 993,9	18 247,4	18 405,1	18 381,6	17 074,5	17 486,9	17 522,4	22 015,7	16 043,4	16 484,2
Dépôts en CNE	17 874,8	19 260,3	19 260,3	19 260,3	21 391,2	20 750,9	22 168,0	23 525,7	23 525,7	23 525,7
Autres concours	32 011,0	58 920,0	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6
TOTAL DES DETTES	1 837 819,0	1 966 974,4	2 031 855,4	2 082 727,2	1 405 351,0	2 144 692,3	2 119 422,0	2 103 017,4	2 123 589,8	2 134 428,2
POSITION NETTE	946 128,0	1 010 948,5	1 127 624,6	1 143 169,1	442 239,9	1 102 212,7	1 185 224,7	1 141 086,8	1 198 699,4	1 174 971,2
Source : BCEAO.										

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	37 028,2	31 112,9	26 425,5	35 167,7	37 211,4	36 678,2	48 293,1	51 462,1	63 602,6	71 062,3
Billets et monnaies	1 510,9	1 833,6	1 833,6	1 833,6	1 584,5	2 100,0	2 442,2	1 984,7	1 984,7	1 984,7
Dépôts	35 517,3	29 279,3	24 591,9	33 334,1	35 626,9	34 578,2	45 850,9	49 477,4	61 617,9	69 077,6
Créances sur les Banques	35 924,3	42 638,0	34 817,0	34 572,0	45 628,0	56 105,0	50 533,0	58 023,0	65 150,0	74 375,0
Dépôts	35 924,3	42 638,0	34 817,0	34 572,0	45 628,0	56 105,0	50 533,0	58 023,0	65 150,0	74 375,0
Autres										
Obligations cautionnées										
TOTAL DES CREANCES (-)	72 952,5	73 750,9	61 242,5	69 739,7	82 839,4	92 783,2	98 826,1	109 485,1	128 752,6	145 437,3
Concours de la Banque Centrale	42 627,4	55 079,9	54 336,2	53 822,2	52 489,8	51 975,8	52 876,7	52 362,8	52 725,8	52 725,8
Escompte d'obligations cautionnées										
Escomptes d'effets publics (art. 15)										
Concours article 16										
Compte courant postal										
Titres d'Etat										
Concours FMI	42 627,4	55 079,9	54 336,2	53 822,2	52 489,8	51 975,8	52 876,7	52 362,8	52 725,8	52 725,8
Autres concours										
Concours des banques	44 151,6	32 934,0	30 662,0	30 639,0	28 770,0	30 721,0	27 050,0	28 723,0	25 908,0	25 855,0
Compte courant postal										
Effets publics et emprunts										
Autres										
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	5 294,5	4 412,5	4 323,7	4 300,2	4 610,9	4 655,6	5 223,0	5 597,4	4 963,8	5 114,0
Dépôts en CNE										
Autres concours										
TOTAL DES DETTES	92 073,5	92 426,4	89 321,9	88 761,4	85 870,7	87 352,4	85 149,7	86 683,2	83 597,6	83 694,8
POSITION NETTE	19 121,0	18 675,5	28 079,4	19 021,7	3 031,3	-5 430,8	-13 676,4	-22 801,9	-45 155,0	-61 742,5
Source : BCEAO.										

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	38 052,6	29 474,9	24 819,2	30 868,1	37 852,6	48 387,8	29 063,7	23 949,0	16 928,9	45 028,3
Billets et monnaies	2 248,0	1 132,9	1 132,9	1 831,4	2 407,3	2 155,7	2 155,7	2 449,8	2 449,8	2 449,8
Dépôts	35 804,6	28 342,0	23 686,3	29 036,7	35 445,3	46 232,1	26 908,0	21 499,2	14 479,1	42 578,5
Créances sur les Banques	60 162,7	57 498,0	55 251,0	61 434,0	57 093,0	57 983,0	56 036,0	43 565,0	56 325,0	60 514,0
Dépôts	60 162,7	57 498,0	55 251,0	61 434,0	57 093,0	57 983,0	56 036,0	43 565,0	56 325,0	60 514,0
Autres										
Obligations cautionnées	1 560,0	1 824,4	1 824,4	1 106,9	1 361,0	1 238,0	756,8	1 073,0	1 073,0	1 073,0
TOTAL DES CREANCES (-)	99 775,3	88 797,3	81 894,6	93 409,0	96 306,6	107 608,8	85 856,5	68 587,0	74 326,9	106 615,3
Concours de la Banque Centrale	59 269,6	80 108,7	88 043,0	92 040,8	95 727,9	92 866,8	97 425,9	99 248,5	104 333,8	103 673,2
Escompte d'obligations cautionnées										
Escomptes d'effets publics (art 15)										
Concours article 16	21 613,0	27 258,0	35 680,0	34 383,0	33 452,0	31 266,0	36 313,0	33 230,0	34 672,0	34 687,0
Compte courant postal	0,7		0,4	0,6	0,4	0,9	1,0	0,9	0,4	0,4
Titres d'Etat										
Concours FMI	37 655,9	52 850,7	52 362,6	57 657,2	62 275,5	61 599,9	61 111,9	66 017,6	69 661,4	68 985,8
Autres concours										
Concours des banques	26 216,7	28 105,0	27 182,0	22 677,0	21 741,0	32 707,0	27 508,0	20 929,0	18 722,0	25 441,0
Compte courant postal										
Effets publics et emprunts										
Autres										
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 709,3	2 070,7	2 070,7	2 314,7	2 089,6	2 318,0	2 318,6	2 318,6	2 318,6	2 318,6
Dépôts en CNE	17 874,8	19 260,3	19 260,3	21 378,0	21 391,2	20 750,9	22 168,0	23 525,7	23 525,7	23 525,7
Autres concours										
TOTAL DES DETTES	106 070,4	129 544,7	136 967,2	138 410,5	140 949,7	148 642,7	149 420,5	146 021,8	148 900,1	154 958,5
POSITION NETTE	6 295,1	40 747,4	55 072,6	45 001,5	44 643,1	41 033,9	63 564,0	77 434,8	74 573,2	48 343,2
Source : BCEAO.										

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	58 228,5	27 834,3	21 179,4	30 192,9	18 767,4	36 206,4	33 087,6	39 284,1	35 759,0	56 737,2
Billets et monnaies	9 646,0	1 400,0	1 400,0	1 400,0	2 100,0	1 650,0	2 689,1	2 079,5	2 300,0	2 300,0
Dépôts	48 582,5	26 434,3	19 779,4	28 792,9	16 667,4	34 556,4	30 398,5	37 204,6	33 459,0	54 437,2
Créances sur les Banques	243 345,0	278 937,0	275 906,0	271 852,0	312 570,0	325 650,0	297 379,0	289 295,0	259 125,0	234 359,0
Dépôts	243 345,0	278 937,0	275 906,0	271 852,0	312 570,0	325 650,0	297 379,0	289 295,0	259 125,0	234 359,0
Autres										
Obligations cautionnées	22 653,5	21 989,6	21 989,6	21 989,6	11 700,9	18 100,0	16 636,0	14 860,2	16 000,0	16 000,0
TOTAL DES CREANCES (-)	315 545,6	328 760,9	319 075,0	324 034,5	343 038,3	379 956,4	347 102,6	343 439,3	310 884,0	307 096,2
Concours de la Banque Centrale	439 750,8	449 291,9	513 097,9	557 730,8	563 328,2	572 259,2	583 897,2	599 948,3	612 688,8	596 434,5
Escompte d'obligations cautionnées										
Escomptes d'effets publics (art 15)										
Concours article 16	149 205,0	181 759,0	177 289,0	221 422,0	227 471,0	203 948,0	216 437,0	232 488,0	250 626,0	232 022,0
Compte courant postal	0,2	0,5	0,8	0,7	0,1		0,1	0,2	0,6	0,3
Titres d'Etat	29 474,5	12 322,6	11 871,6	12 371,6	11 920,6	12 520,6	11 669,5	11 669,5	11 068,4	13 418,4
Concours FMI	261 071,1	255 209,8	323 936,5	323 936,5	323 936,5	355 790,6	355 790,6	355 790,6	350 993,8	350 993,8
Autres concours										
Concours des banques	413 355,0	415 931,0	400 994,0	395 451,0	398 710,0	412 572,0	407 805,0	385 434,0	382 712,0	382 763,0
Compte courant postal										
Effets publics et emprunts										
Autres										
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 416,9	3 600,0	3 600,0	3 600,0	2 250,6	2 500,0	2 551,9	2 245,4	3 000,0	3 000,0
Dépôts en CNE										
Autres concours										
TOTAL DES DETTES	855 522,7	868 822,9	917 691,9	956 781,8	964 289,7	987 331,2	994 254,1	987 627,7	998 400,8	982 197,5
POSITION NETTE	539 977,1	540 062,0	598 616,9	632 747,3	621 251,4	607 374,8	647 151,5	644 188,4	687 516,8	675 101,3
Source : BCEAO.										

GUINEE-BISSAU - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	8 879,4	5 710,9	8 481,0	10 079,9	8 147,8	7 753,2	7 753,2	4 800,7	6 756,4	3 000,0
Billets et monnaies										
Dépôts	8 879,4	5 710,9	8 481,0	10 079,9	8 147,8	7 753,2	7 753,2	4 800,7	6 756,4	3 000,0
Créances sur les Banques	595,3	819,8	819,8	1 257,0	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 100,0
Dépôts	595,3	819,8	819,8	1 257,0	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 100,0
Autres										
Obligations cautionnées										
TOTAL DES CREANCES (-)	9 474,7	6 530,7	9 300,8	11 336,9	9 161,6	8 767,0	8 767,0	5 814,5	7 770,2	4 100,0
Concours de la Banque Centrale	6 624,9	10 689,5	10 462,9	12 635,9	12 453,4	12 664,7	12 482,3	11 192,4	12 925,4	13 081,3
Escompte d'obligations cautionnées										
Escomptes d'effets publics (art 15)										
Concours article 16		207,8	146,0	2 319,0	2 319,0	2 599,1	2 599,1	1 409,0	791,0	947,0
Compte courant postal										
Titres d'Etat	6 624,9	6 629,8	6 568,4	6 568,4	6 568,4	6 499,6	6 499,6	6 396,6	6 362,0	6 362,0
Concours FMI		3 851,9	3 748,5	3 748,5	3 566,0	3 566,0	3 383,6	3 386,8	5 772,4	5 772,3
Autres concours										
Concours des banques	132,6	21,4	21,4	21,0	21,4	21,4	21,4	21,4	21,4	21,4
Compte courant postal										
Effets publics et emprunts										
Autres	132,6									
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises										
Dépôts en CNE										
Autres concours										
TOTAL DES DETTES	6 757,5	10 710,9	10 484,3	12 656,9	12 474,8	12 686,1	12 503,7	11 213,8	12 946,8	13 081,3
POSITION NETTE	-2 717,2	4 180,2	1 183,5	1 320,0	3 313,2	3 919,1	3 736,7	5 399,3	5 176,6	8 981,3
Source : BCEAO.										

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	63 013,6	70 643,7	63 012,7	57 540,8	65 836,2	63 697,6	54 282,7	44 977,9	31 201,6	41 549,0
Billets et monnaies	6 588,0	7 642,0	8 675,0	8 627,0	8 679,0	8 423,0	8 450,0	8 286,0	7 161,0	7 822,0
Dépôts	56 425,6	63 001,7	54 337,7	48 913,8	57 157,2	55 274,6	45 832,7	36 691,9	24 040,6	33 727,0
Créances sur les Banques	71 534,0	68 180,0	66 190,0	77 914,0	72 394,0	77 959,0	75 186,0	85 320,0	80 508,0	99 358,0
Dépôts	71 534,0	68 180,0	66 190,0	77 914,0	72 394,0	77 959,0	75 186,0	85 320,0	80 508,0	99 358,0
Autres										
Obligations cautionnées	2 038,0	4 521,0	895,0	3 709,0	4 125,0	3 933,0	5 150,0	5 742,0	5 930,0	5 174,0
TOTAL DES CREANCES (-)	136 585,6	143 344,7	130 097,7	139 163,8	142 355,2	145 589,6	134 618,7	136 039,9	117 639,6	146 081,0
Concours de la Banque Centrale	76 988,6	99 829,0	101 015,4	101 315,4	106 666,2	105 900,9	112 080,8	111 315,5	113 631,3	112 866,1
Escompte d'obligations cautionnées										
Escomptes d'effets publics (art 15)										
Concours article 16										
Compte courant postal										
Titres d'Etat	3 050,0		3 950,0	4 250,0	4 150,0	4 150,0	3 900,0	3 900,0	3 650,0	3 650,0
Concours FMI	73 938,6	99 829,0	97 065,4	97 065,4	102 516,2	101 750,9	108 180,8	107 415,5	109 981,3	109 216,1
Autres concours										
Concours des banques	23 973,0	21 119,0	15 448,0	10 118,0	16 103,0	13 602,0	13 889,0	15 752,0	14 708,0	13 967,0
Compte courant postal										
Effets publics et emprunts										
Autres										
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises										
Dépôts en CNE										
Autres concours										
TOTAL DES DETTES	100 961,6	120 948,0	116 463,4	111 433,4	122 769,2	119 502,9	125 969,8	127 067,5	128 339,3	126 833,1
POSITION NETTE	-35 624,0	-22 396,7	-13 634,3	-27 730,4	-19 586,0	-26 086,7	-8 648,9	-8 972,4	10 699,7	-19 247,9
Source : BCEAO.										

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	8 097,9	8 454,8	2 372,8	7 132,6	3 393,0	16 382,0	6 707,6	5 529,7	4 814,7	4 138,1
Billets et monnaies	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9
Dépôts	7 699,0	8 055,9	1 973,9	6 733,7	2 994,1	15 983,1	6 308,7	5 130,8	4 415,8	3 739,2
Créances sur les Banques	20 548,4	3 921,0	4 384,0	5 357,0	5 839,0	9 776,0	11 733,0	10 534,0	9 554,0	8 803,0
Dépôts	20 548,4	3 921,0	4 384,0	5 357,0	5 839,0	9 776,0	11 733,0	10 534,0	9 554,0	8 803,0
Autres										
Obligations cautionnées	23,7	23,7	23,7							
TOTAL DES CREANCES (-)	28 670,0	12 399,5	6 780,5	12 489,6	9 232,0	26 158,0	18 440,6	16 063,7	14 368,7	12 941,1
Concours de la Banque Centrale	57 185,3	67 671,0	66 277,7	72 669,0	76 655,8	74 282,0	73 690,9	69 440,9	70 353,2	69 485,1
Escompte d'obligations cautionnées										
Escomptes d'effets publics (art 15)										
Concours article 16	31 918,8	32 125,2	33 061,6	33 437,6	32 258,2	31 700,4	33 439,1	29 189,1	31 303,0	30 435,0
Compte courant postal				0,1	0,1					
Titres d'Etat	2 774,1	22,2	21,2	21,2	20,2	20,2	19,2	19,2	18,1	18,1
Concours FMI	22 492,4	35 523,6	33 194,9	39 210,1	44 377,3	42 561,4	40 232,6	40 232,6	39 032,1	39 032,0
Autres concours										
Concours des banques	14 136,3	16 749,0	16 149,0	17 162,0	13 275,0	12 899,0	12 193,0	12 630,0	12 385,0	12 126,0
Compte courant postal										
Effets publics et emprunts										
Autres										
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 578,1	2 464,2	2 467,1	2 467,1	2 693,0	2 693,8	2 693,8	2 693,8	3 004,2	2 902,8
Dépôts en CNE										
Autres concours										
TOTAL DES DETTES	73 899,7	86 884,2	84 893,8	92 298,1	92 624,6	89 874,8	88 577,7	84 764,7	85 742,4	84 513,9
POSITION NETTE	45 229,7	74 484,7	78 113,3	79 808,5	83 392,6	63 716,8	70 137,1	68 701,0	71 373,7	71 572,8
Source : BCEAO.										

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	26 841,2	141 623,6	140 262,9	131 249,2	138 853,2	137 409,4	107 328,2	144 026,5	132 810,3	104 978,4
Billets et monnaies	1 244,9	1 111,0	1 370,8	1 821,0	1 810,9	1 251,2	1 236,4	1 870,6	2 919,6	2 039,8
Dépôts	25 596,3	140 512,6	138 892,1	129 428,2	137 042,3	136 158,2	106 091,8	142 155,9	129 890,7	102 938,6
Créances sur les Banques	161 747,2	109 600,0	104 490,0	105 172,8	99 004,0	101 545,0	97 270,0	102 921,0	99 717,0	97 566,0
Dépôts	161 747,2	109 600,0	104 490,0	105 172,8	99 004,0	101 545,0	97 270,0	102 921,0	99 717,0	97 566,0
Autres										
Obligations cautionnées	3 014,9	2 847,6	3 207,6	3 557,4	3 052,4	20 964,0	2 383,2	2 524,7	3 275,4	3 221,9
TOTAL DES CREANCES (-)	191 603,3	254 071,2	247 960,5	239 979,4	240 909,6	259 918,4	206 981,4	249 472,2	235 802,7	205 766,3
							0,0			
Concours de la Banque Centrale	197 726,0	234 778,8	228 773,7	227 452,4	240 537,9	237 292,2	230 193,0	206 941,1	215 675,3	219 990,1
Escompte d'obligations cautionnées										
Escomptes d'effets publics (art 15)										
Concours article 16	60 031,0	66 797,0	66 410,0	56 754,0	75 459,0	70 416,0	69 186,0	52 486,0	49 881,0	60 747,0
Compte courant postal	0,2	0,1	0,9	0,8	0,4	1,0	0,8	0,3	0,1	0,2
Titres d'Etat	1 500,0			6 000,0	6 000,0	6 000,0	5 750,0	5 750,0	5 150,0	5 150,0
Concours FMI	136 194,8	167 981,7	162 362,8	164 697,6	159 078,5	160 875,2	155 256,2	148 704,8	160 644,2	154 092,9
Autres concours										
Concours des banques	119 986,6	144 678,0	137 475,0	132 867,0	128 338,0	122 442,0	118 144,0	117 984,0	111 643,0	110 631,0
Compte courant postal										
Effets publics et emprunts										
Autres										
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 835,1	2 970,5	4 243,6	4 595,7	4 229,6	4 119,5	3 777,2	4 505,4	3 623,7	3 914,3
Dépôts en CNE										
Autres concours	32 011,0	58 920,0	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6
TOTAL DES DETTES	352 558,7	441 347,3	429 556,9	423 979,7	432 170,1	422 918,3	411 178,8	388 495,1	390 006,6	393 600,0
POSITION NETTE	160 955,4	187 276,1	181 596,4	184 000,3	191 260,5	162 999,9	204 197,4	139 022,9	154 203,9	187 833,7
Source : BCEAO.										

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	8 357,2	10 255,5	9 271,0	6 898,8	6 943,3	5 841,8	5 574,4	4 234,9	3 966,4	3 755,9
Billets et monnaies	357,1	810,0	237,1	163,6	95,2	95,2	95,2	440,0	407,1	407,1
Dépôts	8 000,1	9 445,5	9 033,9	6 735,2	6 848,1	5 746,6	5 479,2	3 794,9	3 559,3	3 348,8
Créances sur les Banques	32 848,3	29 833,0	31 001,0	27 813,0	26 404,0	28 905,0	19 685,0	21 245,0	24 467,0	20 617,0
Dépôts	32 848,3	29 833,0	31 001,0	27 813,0	26 404,0	28 905,0	19 685,0	21 245,0	24 467,0	20 617,0
Autres										
Obligations cautionnées	688,4	790,0	244,0	535,2	524,1	524,1	524,1	505,0	260,3	260,3
TOTAL DES CREANCES (-)	41 893,9	40 878,5	40 516,0	35 247,0	33 871,4	35 270,9	25 783,5	25 984,9	28 693,7	24 633,2
Concours de la Banque Centrale	70 202,6	66 017,9	76 799,6	76 579,2	77 444,2	76 531,8	73 531,8	70 288,5	69 393,1	67 798,3
Escompte d'obligations cautionnées										
Escomptes d'effets publics (art 15)										
Concours article 16	33 273,0	15 915,0	17 166,0	18 989,0	19 704,0	21 735,0	18 885,0	18 585,0	17 762,0	18 461,0
Compte courant postal	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Titres d'Etat	800,0		1 200,0	2 100,0	2 250,0	2 250,0	2 100,0	2 100,0	2 027,7	2 027,7
Concours FMI	36 129,3	50 102,6	58 433,3	55 489,9	55 489,9	52 546,5	52 546,5	49 603,2	49 603,1	47 309,3
Autres concours										
Concours des banques	16 492,1	17 422,0	18 138,0	18 485,0	17 827,0	16 656,0	11 948,0	12 593,0	13 795,0	14 942,0
Compte courant postal										
Effets publics et emprunts										
Autres										
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1 160,0	1 700,0	1 700,0	1 700,0	1 200,0	1 200,0	1 200,0	4 655,1	1 882,3	1 882,3
Dépôts en CNE										
Autres concours										
TOTAL DES DETTES	87 854,7	85 139,9	96 637,6	96 764,2	96 471,2	94 387,8	86 679,8	87 536,6	85 070,4	84 622,6
POSITION NETTE	45 960,8	44 261,4	56 121,6	61 517,2	62 599,8	59 116,9	60 896,3	61 551,7	56 376,7	59 989,4
Source : BCEAO.										

UMOA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Dépôts dans les banques	984 367,7	1 009 871,0	1 054 012,0	990 363,0	1 023 240,8	976 980,8	1 096 568,8	1 133 306,8	1 081 643,8	1 067 616,8
- Dépôts à terme	487 558,2	498 791,0	507 743,0	499 891,0	498 348,1	456 260,1	553 738,1	576 080,1	522 105,1	511 617,1
- Comptes à régime spécial	496 809,5	511 080,0	546 269,0	490 472,0	524 892,7	520 720,7	542 830,7	557 226,7	559 538,7	555 999,7
. Comptes sur livret	436 191,1	448 720,4	479 615,8	430 626,9	460 847,7	457 184,8	476 605,4	489 245,0	491 275,0	488 277,8
. Comptes d'épargne-logement	37 678,8	38 761,1	41 429,9	37 198,2	39 808,7	39 492,3	41 255,1	42 349,2	42 524,9	43 888,0
. Autres comptes d'épargne	22 939,6	23 598,5	25 223,3	22 647,0	24 236,3	24 043,7	24 970,2	25 632,4	25 738,8	23 833,9
Dépôts en caisse d'épargne	17 874,8	19 260,3	25 636,0	25 648,1	26 612,8	65 882,0	67 762,3	70 169,3	68 301,4	70 641,9
TOTAL	1 002 242,5	1 029 131,3	1 079 648,0	1 016 011,1	1 049 853,6	1 042 862,8	1 164 331,1	1 203 476,1	1 149 945,2	1 138 258,7
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	29,5	28,2	28,0	28,1	29,9	27,6	28,8	30,2	30,3	28,5
Source : BCEAO.										

BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Dépôts dans les banques	53 633,8	58 125,0	62 844,0	67 617,0	65 568,0	64 074,0	82 877,0	82 622,0	72 226,0	64 469,0
- Dépôts à terme	32 155,0	33 128,0	36 819,0	41 389,0	39 910,0	39 560,0	58 024,0	56 973,0	45 969,0	37 758,0
- Comptes à régime spécial	21 478,8	24 997,0	26 025,0	26 228,0	25 658,0	24 514,0	24 853,0	25 649,0	26 257,0	26 711,0
. Comptes sur livret	20 903,9	24 327,9	25 328,4	25 525,9	24 971,2	23 857,8	24 182,0	24 956,5	25 548,1	25 989,8
. Comptes d'épargne-logement	399,9	465,4	484,6	488,4	477,8	456,4	472,2	487,3	498,9	507,5
. Autres comptes d'épargne	175,0	203,7	212,1	213,7	209,1	199,7	198,8	205,2	210,1	213,7
Dépôts en caisse d'épargne			14 845,0	14 727,1	15 586,8	14 754,5	15 691,1	16 731,7	16 917,8	16 167,3
TOTAL	53 633,8	58 125,0	77 689,0	82 344,1	81 154,8	78 828,5	98 568,1	99 353,7	89 143,8	80 636,3
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	19,1	19,8	23,5	26,7	30,2	27,9	34,6	31,8	25,8	21,1
Source : BCEAO.										

Source : BCEAO.

A.68

BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Dépôts dans les banques	53 770,7	64 109,0	68 115,0	72 090,0	74 067,0	72 504,0	83 144,0	105 903,0	90 114,0	108 456,0
- Dépôts à terme	25 062,7	32 470,0	33 907,0	35 375,0	37 789,0	37 683,0	43 577,0	65 965,0	49 768,0	70 455,0
- Comptes à régime spécial	28 708,0	31 639,0	34 208,0	36 715,0	36 278,0	34 821,0	39 567,0	39 938,0	40 346,0	38 001,0
. Comptes sur livret	28 618,9	31 540,8	34 101,8	36 601,1	36 165,4	34 712,9	39 448,3	39 818,2	40 225,0	37 887,0
. Comptes d'épargne-logement	89,1	98,2	106,2	113,9	112,6	108,1	118,7	119,8	121,0	114,0
. Autres comptes d'épargne										
Dépôts en caisse d'épargne										
TOTAL	53 770,7	64 109,0	68 115,0	72 090,0	74 067,0	72 504,0	83 144,0	105 903,0	90 114,0	108 456,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	16,4	17,2	17,4	18,8	19,0	19,2	19,4	23,8	22,4	27,6
Source : BCEAO.										

Source : BCEAO.

COTE D IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Dépôts dans les banques	491 807,0	483 285,0	512 853,0	507 250,0	483 230,0	459 257,0	519 709,0	520 207,0	477 310,0	460 237,0
- Dépôts à terme	259 929,0	252 906,0	270 630,0	266 321,0	249 313,0	221 478,0	267 281,0	264 570,0	230 547,0	220 149,0
- Comptes à régime spécial	231 878,0	230 379,0	242 223,0	240 929,0	233 917,0	237 779,0	252 428,0	255 637,0	246 763,0	240 088,0
. Comptes sur livret	199 302,7	198 014,2	208 194,3	207 082,1	201 055,2	204 374,7	217 088,1	219 847,8	212 216,2	206 475,7
. Comptes d'épargne-logement	13 216,2	13 130,8	13 805,9	13 732,1	13 332,4	13 552,6	14 388,4	14 571,3	14 065,5	13 685,0
. Autres comptes d'épargne	19 359,1	19 234,0	20 222,8	20 114,8	19 529,3	19 851,8	20 951,5	21 217,9	20 481,3	19 927,3
Dépôts en caisse d'épargne						30 100,0	30 100,0	30 600,0	28 400,0	31 400,0
TOTAL	491 807,0	483 285,0	512 853,0	507 250,0	483 230,0	489 357,0	549 809,0	550 807,0	505 710,0	491 637,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	33,1	30,0	29,9	31,4	31,9	28,4	30,1	32,2	31,1	29,3
Source : BCEAO.										

GUINEE-BISSAU - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Dépôts dans les banques	725,3	1 039,7	1 039,7	1 325,0	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8
- Dépôts à terme	700,4	1 032,1	1 032,1	1 315,0	1 346,0	1 346,1	1 346,1	1 346,1	1 346,1	1 346,1
- Comptes à régime spécial	24,9	7,6	7,6	10,0	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7
. Comptes sur livret	24,9	7,6	7,6	10,0	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7
. Comptes d'épargne-logement										
. Autres comptes d'épargne										
Dépôts en caisse d'épargne										
TOTAL	725,3	1 039,7	1 039,7	1 325,0	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	4,1	2,7	2,6	3,1	3,5	3,8	4,1	3,9	3,4	3,5
Source : BCEAO.										

A.70

Source : BCEAO

Source : BCEAO.

A.71

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Dépôts dans les banques	58 298,4	68 811,0	61 336,0	61 163,0	61 136,0	57 352,0	53 247,0	63 141,0	65 475,0	65 504,0
- Dépôts à terme	22 757,1	36 364,0	27 548,0	27 246,0	27 965,0	25 066,0	22 483,0	28 427,0	30 867,0	30 689,0
- Comptes à régime spécial	35 541,3	32 447,0	33 788,0	33 917,0	33 171,0	32 286,0	30 764,0	34 714,0	34 608,0	34 815,0
. Comptes sur livret	35 289,6	32 217,2	33 548,7	33 676,8	32 936,0	32 057,3	30 548,7	34 471,0	34 365,7	34 571,3
. Comptes d'épargne-logement	48,4	44,1	46,0	46,1	45,1	43,9	30,8	34,7	34,6	34,8
. Autres comptes d'épargne	203,4	185,7	193,3	194,1	189,8	184,7	184,6	208,3	207,6	208,9
Dépôts en caisse d'épargne		10 515,0	10 791,0	10 921,0	11 026,0	10 950,0	11 438,0	11 879,0	12 025,0	12 116,0
TOTAL	58 298,4	79 326,0	72 127,0	72 084,0	72 162,0	68 302,0	64 685,0	75 020,0	77 500,0	77 620,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	31,1	40,3	37,7	35,5	39,5	34,6	34,4	34,1	36,9	36,0
Source : BCEAO.										

UMOA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire	1 334 804,3	1 487 176,9	1 541 010,2	1 502 300,2	1 436 562,2	1 590 148,2	1 677 911,4	1 588 691,8	1 468 863,4	1 660 556,8
Circulation fiduciaire	1 059 718,6	1 216 860,0	1 261 302,4	1 160 057,2	1 046 588,7	1 305 015,8	1 367 119,1	1 266 135,5	1 182 553,5	1 359 264,9
Réserves des banques	179 576,3	168 080,4	180 802,6	250 990,9	292 051,8	189 477,8	212 353,6	225 901,4	247 043,1	189 478,9
Autres dépôts	95 509,4	102 236,5	98 905,2	91 252,1	97 921,7	95 654,6	98 438,7	96 654,9	39 266,8	111 813,0
Contrepartie de la base monétaire	1 334 804,3	1 487 176,9	1 541 010,2	1 502 300,2	1 436 562,2	1 590 148,2	1 677 911,4	1 588 691,8	1 468 863,4	1 660 556,8
Avoirs extérieurs nets	755 164,4	961 823,4	1 018 536,9	914 030,9	819 534,4	900 918,7	1 094 347,9	1 019 079,1	807 779,9	1 043 253,6
Position nette des gouvernements	744 823,5	797 186,1	902 577,7	944 878,8	967 364,0	930 481,5	1 003 512,3	961 537,7	1 014 951,4	964 875,9
Concours aux banques et établi. financiers	161 917,4	174 343,6	85 572,2	74 906,9	71 292,5	195 023,7	76 248,8	44 108,1	54 225,4	138 150,1
Autres postes nets	-327 101,0	-446 176,2	-465 676,6	-431 516,4	-421 628,7	-436 275,7	-496 197,6	-436 033,1	-408 093,3	-485 722,8
Masse monétaire	3 401 231,3	3 654 082,2	3 850 224,0	3 610 202,2	3 512 269,8	3 777 510,7	4 047 252,9	3 979 282,5	3 799 997,1	3 994 016,5
Multiplicateur (M2/BM)	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3	2,4	2,6	2,4
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	31,3	33,5	32,7	32,1	29,7	34,5	33,7	31,8	31,1	34,0
Dépôts en banque	67,8	65,6	66,4	66,8	69,1	64,4	65,2	67,0	67,8	65,0
Dépôts en CCP	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4
Dépôts en CNE	0,5	0,5	0,5	0,5	0,7	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
Coefficient de réserves (a)				0,1	0,1				0,1	0,1
(a) Rapport réserves/dépôts banques										
Source : BCEAO										

BENIN - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire	87 910,8	105 386,6	118 114,4	107 430,1	94 713,5	100 733,7	66 229,9	85 648,5	146 388,6	177 049,8
Circulation fiduciaire	68 873,5	80 754,7	99 018,9	86 921,8	57 659,0	70 391,3	49 444,0	54 621,3	106 739,8	160 326,9
Réserves des banques	18 448,0	23 960,0	18 566,7	19 743,9	36 283,1	29 562,1	16 157,1	30 473,6	38 946,3	15 772,7
Autres dépôts	589,3	671,9	528,8	764,4	771,4	780,3	628,8	553,6	702,5	950,2
Contrepartie de la base monétaire	80 370,7	104 912,9	117 906,1	108 409,9	95 778,4	99 761,6	64 512,6	83 897,5	143 950,5	174 968,8
Avoirs extérieurs nets	72 771,5	79 945,9	89 995,4	89 755,4	80 500,0	84 464,0	59 929,0	79 736,8	152 712,3	193 305,3
Position nette du gouvernement	5 599,2	23 967,0	27 910,7	18 654,5	15 278,4	15 297,6	4 583,6	900,7	-10 876,8	-18 336,5
Concours aux banques et établi. financiers	2 000,0	1 000,0						3 260,0	2 115,0	
Autres postes nets	7 540,1	473,7	208,3	-979,8	-1 064,9	972,1	1 717,3	1 751,0	2 438,1	2 081,0
Masse monétaire	280 205,3	293 491,1	330 718,4	308 356,4	268 876,3	282 794,2	285 073,8	312 924,3	346 109,1	382 534,1
Multiplicateur (M2/BM)	3,0	3,1	3,5	3,3	2,8	3,0	4,1	3,5	2,4	2,2
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	24,7	27,5	29,9	28,3	21,4	24,8	17,3	17,4	30,8	41,9
Dépôts en banque	73,5	70,9	68,8	70,4	76,8	73,4	80,8	80,7	67,7	56,8
Dépôts en CCP	1,8	1,5	1,3	1,3	1,7	1,6	1,8	1,7	1,4	1,3
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)		0,1			0,1	0,1		0,1	0,2	0,1
(a) Rapport réserves/dépôts banques										
Source : BCEAO										

BURKINA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire	155 585,6	193 104,1	199 805,8	189 284,6	200 278,2	186 261,4	193 720,0	176 265,9	168 656,0	159 987,5
Circulation fiduciaire	138 017,1	170 107,1	177 513,0	160 982,9	179 093,2	165 021,3	164 632,6	154 298,4	149 932,1	142 496,1
Réserves des banques	11 437,2	16 970,2	15 935,6	22 303,1	16 541,9	16 064,3	24 232,9	17 075,5	13 504,0	13 196,9
Autres dépôts	6 131,3	6 026,8	6 357,2	5 998,6	4 643,1	5 175,8	4 854,5	4 892,0	5 219,9	4 294,5
Contrepartie de la base monétaire	155 585,6	193 104,1	199 805,8	189 284,6	200 278,2	186 261,4	193 720,0	176 265,9	168 656,0	159 987,5
Avoirs extérieurs nets	124 522,1	125 779,5	129 949,3	124 588,7	127 190,3	113 165,4	111 992,8	93 118,0	76 440,9	91 750,6
Position nette du gouvernement	21 217,0	50 633,8	63 635,0	61 172,7	57 875,3	44 479,0	68 362,2	75 299,5	87 404,9	58 644,9
Concours aux banques et établi. financiers	4 378,0	15 338,8	6 758,5	5 567,0	15 455,0	25 725,1	12 585,0	3 512,0	2 602,0	5 027,0
Autres postes nets	5 468,5	1 352,0	-537,0	-2 043,8	-242,4	2 891,9	780,0	4 336,4	2 208,2	4 565,0
Masse monétaire	328 548,4	371 784,9	390 382,2	382 785,2	390 070,1	376 993,0	428 963,7	445 826,7	401 410,3	388 848,9
Multiplicateur (M2/BM)	2,1	1,9	2,0	2,0	1,9	2,0	2,1	2,4	2,4	2,4
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	42,1	45,9	45,6	42,1	45,9	43,7	38,3	34,6	37,4	36,7
Dépôts en banque	51,7	48,5	4,9	51,7	48,2	50,1	55,9	59,5	56,2	56,7
Dépôts en CCP	0,8	0,5	0,5	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6
Dépôts en CNE	5,4	5,1	49,0	5,5	5,4	5,5	5,1	5,2	5,9	6,1
Coefficient de réserves (a)				0,1			0,1		0,1	0,1
(a) Rapport réserves/dépôts banques										
Source : BCEAO										

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire	550 758,8	615 713,5	657 756,3	637 962,5	604 942,4	747 931,3	766 406,5	713 207,5	617 960,8	676 676,1
Circulation fiduciaire	473 231,0	571 822,8	580 502,0	513 253,6	449 891,2	666 872,2	691 348,9	620 755,2	523 415,7	615 506,6
Réserves des banques	75 756,2	42 098,7	75 317,3	122 560,0	151 696,6	77 809,4	72 087,8	90 097,4	91 950,6	58 406,6
Autres dépôts	1 771,6	1 792,0	1 937,0	2 148,9	3 354,6	3 249,7	2 969,8	2 354,9	2 594,5	2 762,9
Contrepartie de la base monétaire	550 758,8	615 713,5	657 756,3	637 962,5	604 942,4	747 931,3	766 406,5	713 207,5	617 960,8	676 676,1
Avoirs extérieurs nets	22 976,8	68 269,5	153 769,8	55 079,7	13 203,7	68 977,0	176 195,5	111 705,5	-16 207,4	-3 233,4
Position nette du gouvernement	390 203,7	421 457,6	491 918,5	527 537,9	544 561,7	536 052,8	550 809,6	560 664,2	576 929,8	539 697,3
Concours aux banques et établi. financiers	140 177,4	118 137,8	40 507,7	44 377,9	39 068,5	129 298,6	34 867,8	16 100,2	34 954,8	114 017,2
Autres postes nets	-2 599,1	7 848,6	-28 439,7	10 967,0	8 108,5	13 602,9	4 533,6	24 737,6	22 283,6	26 195,0
Masse monétaire	1 486 915,5	1 609 420,8	1 716 573,0	1 615 734,5	1 513 027,4	1 722 376,9	1 826 777,6	1 710 748,5	1 625 284,2	1 679 359,5
Multiplicateur (M2/BM)	2,6	2,6	2,6	2,5	2,4	2,3	2,3	2,3	2,6	2,5
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	31,9	35,6	33,9	31,7	29,7	38,7	37,8	36,2	32,2	36,7
Dépôts en banque	68,0	64,2	65,9	68,0	70,1	61,1	62,0	63,5	67,6	63,2
Dépôts en CCP	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)				0,1	0,1				0,1	0,1
(a) Rapport réserves/dépôts banques										
Source : BCEAO										

GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire	22 320,8	22 320,8	24 357,5	29 158,9	23 954,2	21 216,4	18 650,5	21 815,5	26 885,0	25 600,0
Circulation fiduciaire	20 535,5	20 535,5	23 050,3	27 628,8	22 584,6	19 180,3	16 614,4	17 800,6	23 422,6	24 100,0
Réserves des banques	1 727,8	1 727,8	1 207,4	1 453,8	1 293,3	1 317,6	1 317,6	3 246,5	2 549,9	700,0
Autres dépôts	57,5	57,5	99,8	76,3	76,3	718,5	718,5	768,4	912,5	800,0
Contrepartie de la base monétaire	22 320,8	22 320,8	22 574,5	29 158,9	23 954,2	21 216,4	18 650,5	21 815,5	26 885,0	25 600,0
Avoirs extérieurs nets	16 292,4	16 210,4	21 976,9	29 133,0	20 233,5	16 740,6	14 358,2	15 553,2	22 801,7	16 100,0
Position nette du gouvernement	4 978,6	4 978,6	198,9	2 556,0	4 305,6	4 911,5	4 729,1	6 391,7	6 169,0	9 000,0
Concours aux banques et établi. financiers										
Autres postes nets	1 049,8	1 131,8	398,7	-2 530,1	-584,9	-435,7	-436,8	-129,4	-2 085,7	500,0
Masse monétaire	38 155,6	38 155,6	40 712,7	42 558,1	38 491,6	35 729,5	33 163,6	34 399,7	40 165,8	38 300,0
Multiplicateur (M2/BM)	1,7	1,7	1,7	1,5	1,6	1,7	1,7	1,5	1,5	1,5
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	35,4	53,9	56,7	57,8	58,6	53,7	50,1	51,7	58,3	62,9
Dépôts en banque	64,6	46,1	43,3	42,2	41,4	46,3	49,9	48,3	41,7	37,1
Dépôts en CCP										
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)							0,1	0,2	0,2	
(a) Rapport réserves/dépôts banques										
Source : BCEAO										

MALI - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire	151 064,6	162 752,4	187 270,6	177 917,3	157 632,3	153 666,0	196 454,4	182 950,1	159 951,4	173 139,0
Circulation fiduciaire	120 252,6	129 464,9	146 828,3	137 152,1	125 548,5	135 325,9	160 487,6	155 141,8	132 525,7	123 641,7
Réserves des banques	30 186,4	32 917,8	40 249,8	40 521,5	31 755,1	17 947,7	35 654,8	27 576,2	27 163,4	49 131,8
Autres dépôts	625,6	369,7	192,5	243,7	328,7	392,4	312,0	232,1	262,3	365,5
Contrepartie de la base monétaire	151 064,6	162 752,4	187 270,6	177 917,3	157 632,3	153 666,0	196 454,4	182 950,1	159 951,4	173 139,0
Avoirs extérieurs nets	131 855,8	129 835,8	137 139,3	127 246,3	107 615,2	107 272,9	129 093,3	104 984,8	68 217,8	94 179,5
Position nette du gouvernement	13 975,0	29 185,3	38 002,7	43 774,6	40 830,0	42 203,3	57 798,1	66 337,6	82 429,7	71 317,1
Concours aux banques et établi. financiers			11 400,0		3 000,0		4 514,9	3 394,9	1 566,7	
Autres postes nets	5 233,8	3 731,3	728,6	6 896,4	6 187,1	4 189,8	5 048,1	8 232,8	7 737,2	7 642,4
Masse monétaire	317 752,2	345 331,6	385 111,8	363 971,8	346 804,2	360 217,3	430 724,6	410 063,9	383 609,0	372 921,2
Multiplicateur (M2/BM)	2,1	2,1	2,1	2,0	2,2	2,3	2,1	2,1	2,4	2,2
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	37,8	37,4	38,1	37,6	36,2	37,5	37,2	37,8	34,5	33,2
Dépôts en banque	62,1	62,5	61,8	62,3	63,7	62,5	62,7	62,1	65,5	66,8
Dépôts en CCP										
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		0,1	0,1	0,1	0,2
(a) Rapport réserves/dépôts banques										
Source : BCEAO										

NIGER - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1996	1997	1998				1999			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire	64 355,8	50 651,7	37 020,8	45 363,8	45 454,2	32 547,3	58 988,8	45 916,4	39 073,5	42 956,7
Circulation fiduciaire	57 723,1	41 664,5	30 929,7	32 071,6	34 941,1	24 501,3	43 219,2	35 066,7	29 961,5	33 971,5
Réserves des banques	6 455,2	8 809,0	5 871,8	12 955,7	9 958,2	7 663,1	15 365,1	10 435,7	8 630,9	8 449,6
Autres dépôts	177,5	178,2	219,3	336,5	554,9	382,9	404,5	414,0	481,1	535,6
Contrepartie de la base monétaire	64 355,8	50 651,7	37 020,8	45 363,8	45 454,2	32 547,3	58 988,8	45 916,4	39 073,5	42 956,7
Avoirs extérieurs nets	5 551,9	-11 777,6	-28 320,4	-23 813,4	-31 985,0	-22 201,7	-8 878,4	-24 115,9	-30 618,1	-26 092,7
Position nette du gouvernement	49 087,4	59 216,2	63 904,9	65 536,4	73 262,8	57 899,8	66 983,3	63 911,2	65 538,5	65 347,0
Concours aux banques et établi. financiers	4 600,0	3 212,0	1 512,0	3 912,0	4 012,0	3 912,0	1 212,0	3 912,0	2 112,0	1 212,0
Autres postes nets	5 116,5	1,1	-75,7	-271,2	164,4	-7 062,8	-328,1	2 209,1	2 041,1	2 490,4
Masse monétaire	125 030,3	99 118,9	89 655,1	89 581,2	93 479,8	80 206,0	105 496,5	92 184,5	84 185,6	91 162,1
Multiplicateur (M2/BM)	1,9	2,0	2,4	2,0	2,1	2,5	1,7	1,9	2,2	2,1
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	46,1	42,1	34,5	35,7	37,4	30,5	40,9	38,0	35,6	37,3
Dépôts en banque	52,6	55,4	62,7	61,4	59,7	66,0	56,4	59,0	64,1	62,5
Dépôts en CCP	1,2	2,4	2,7	2,7	2,8	3,4	2,5	2,9	0,3	0,3
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2
(a) Rapport réserves/dépôts banques										
Source : BCEAO										

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire	168 701,2	174 751,6	160 495,8	153 250,6	153 272,5	185 994,1	211 364,9	187 560,2	201 095,2	215 703,5
Circulation fiduciaire	141 907,8	142 777,5	145 421,6	128 070,7	117 541,6	158 464,9	170 482,1	154 674,1	146 257,0	179 357,9
Réserves des banques	26 459,8	31 346,9	14 639,5	24 389,3	34 537,8	27 154,5	40 184,2	31 887,1	54 116,2	35 743,5
Autres dépôts	333,6	627,2	434,7	790,6	1 193,1	374,7	698,6	999,0	722,0	602,1
Contrepartie de la base monétaire	168 701,2	174 751,6	160 495,8	153 250,6	153 272,5	185 994,1	211 364,9	187 560,2	201 095,2	215 703,5
Avoirs extérieurs nets	-98 060,9	-21 155,3	-9 316,6	-21 096,6	-13 593,9	-6 439,7	4 440,3	47 128,3	40 870,9	17 435,1
Position nette du gouvernement	202 895,8	152 075,2	147 575,4	155 267,8	160 749,3	158 947,4	181 929,4	121 979,2	141 929,6	174 076,3
Concours aux banques et établi. financiers	3 071,0	32 196,0	17 976,0	11 856,0	471,0	27 350,0	16 660,1	6 890,9	6 395,9	12 555,0
Autres postes nets	60 795,3	11 635,7	4 261,0	7 223,4	5 646,1	6 136,4	8 335,1	11 561,8	11 898,8	11 637,1
Masse monétaire	559 994,6	580 387,2	589 196,9	584 563,2	586 751,3	630 170,9	651 544,9	664 814,5	676 599,7	713 474,3
Multiplieur (M2/BM)	3,3	3,3	3,7	3,8	3,8	3,3	3,0	3,5	3,4	3,3
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	25,4	24,7	24,8	21,9	20,1	25,1	26,1	23,2	21,6	25,1
Dépôts en banque	74,1	74,8	74,5	77,4	79,2	74,2	74,2	76,0	77,8	74,3
Dépôts en CCP	0,5	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)									0,1	0,1
(a) Rapport réserves/dépôts banques										
Source : BCEAO										

TOGO - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1996	1997	1998			1999				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire	70 686,3	70 786,9	67 808,6	81 397,6	70 818,7	79 001,2	79 860,2	90 875,0	82 609,6	90 292,7
Circulation fiduciaire	59 713,3	59 833,0	57 918,4	72 855,3	59 326,4	65 258,6	70 530,6	73 775,5	70 299,1	79 778,2
Réserves des banques	10 833,5	10 250,2	9 014,7	7 482,6	9 985,8	11 959,1	7 354,1	15 109,4	10 181,8	8 160,2
Autres dépôts	139,5	703,7	875,5	1 059,7	1 506,5	1 783,5	1 975,5	1 990,1	2 128,7	2 354,3
Contrepartie de la base monétaire	70 686,3	70 786,9	67 808,6	81 397,6	70 818,7	79 001,2	79 860,2	90 875,0	82 609,6	90 292,7
Avoirs extérieurs nets	-9 770,3	8 910,8	-8 208,6	723,5	-11 125,7	-2 643,9	3 649,5	14 864,2	9 455,3	18 068,5
Position nette du gouvernement	61 845,4	55 672,4	67 528,6	69 680,4	70 500,9	70 690,0	67 957,4	66 053,6	65 426,7	64 042,4
Concours aux banques et établi. financiers	7 691,0	4 459,0	7 418,0	9 194,0	9 286,0	8 738,0	6 409,0	7 038,1	4 479,0	5 339,0
Autres postes nets	10 920,2	1 744,7	1 070,6	1 799,7	2 157,5	2 217,1	1 844,3	2 919,1	3 248,6	2 842,8
Masse monétaire	187 192,8	196 626,7	191 519,9	202 860,0	182 834,9	197 183,1	188 187,1	219 837,7	210 247,1	215 531,8
Multiplicateur (M2/BM)	2,6	2,7	2,8	2,4	2,5	2,4	2,3	2,4	2,5	2,4
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	31,8	30,4	30,4	35,9	32,6	33,0	37,4	33,5	33,4	37,0
Dépôts en banque	67,6	68,8	68,8	63,3	66,8	66,2	61,8	64,3	65,7	62,1
Dépôts en CCP	0,6	0,8	0,8	0,8	0,6	0,6	0,6	2,1	0,9	0,9
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)								0,1	0,1	0,1
(a) Rapport réserves/dépôts banques										
Source : BCEAO										

UMOA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	82 684	82 855	49 296	89 791	85 436	82 634	66 116	90 309	124 265	102 868	93 772	88 267
- Agriculture, chasse	64 086	62 987	39 268	64 919	82 710	61 900	42 742	67 310	101 371	81 216	76 344	69 383
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	18 598	19 868	10 028	24 872	2 726	20 734	23 374	22 999	22 894	21 652	17 428	18 884
Industries extractives	25 918	29 432	28 231	32 972	37 160	39 355	37 161	41 852	34 665	35 810	32 034	26 791
- Pétrole brut et gaz naturel	52	54	-	1 460	-	1 945	1 449	958	753	1 235	465	1 238
- Autres	25 866	29 378	28 231	31 512	37 160	37 410	35 712	40 894	33 912	34 575	31 569	25 553
Industries manufacturières	234 316	229 790	106 632	217 248	167 476	245 419	242 167	237 375	250 612	281 273	303 475	336 422
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	84 272	81 835	32 234	69 172	52 603	76 243	79 801	82 185	84 866	103 560	120 207	123 601
- Textiles, habillement, cuir	23 864	24 953	16 692	28 297	19 210	26 439	31 083	26 069	27 930	29 670	31 731	37 392
- Industries chimiques	66 632	59 474	25 444	54 604	37 514	64 270	48 982	51 629	53 309	62 490	64 443	83 776
- Autres	59 548	63 528	32 262	65 175	58 149	78 467	82 301	77 492	84 516	85 553	87 094	91 653
Electricité, gaz, eau	10 419	13 037	13 343	6 905	8 686	15 450	11 199	9 861	17 518	17 009	25 407	43 344
Bâtiment, travaux publics	65 968	68 174	65 332	72 437	55 306	82 724	65 480	60 043	60 483	61 093	65 230	65 806
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	788 504	675 725	675 292	807 262	605 022	685 784	634 787	766 192	680 969	682 400	652 674	652 200
- Commerce de gros	630 490	529 525	518 629	646 656	472 369	533 063	478 452	606 112	533 524	533 715	504 299	504 834
- Commerce de détail	146 350	140 619	145 191	148 646	123 791	141 719	145 782	149 031	137 155	139 833	137 710	137 277
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	11 664	11 581	11 472	11 960	8 862	11 002	10 553	11 049	10 290	8 852	10 665	10 089
Transports, entrepôts et communications	63 660	60 337	68 326	62 994	58 010	79 603	80 563	80 993	76 093	90 053	101 845	111 828
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	50 848	46 150	49 511	45 661	40 880	50 780	52 598	50 251	52 426	53 132	48 953	49 085
- Etablissements financiers, assurances	18 229	12 871	17 284	14 363	14 454	17 610	18 643	17 473	19 138	18 104	15 622	17 168
- Affaires immobilières, service aux entreprises	32 619	33 279	32 227	31 298	26 426	33 170	33 955	32 778	33 288	35 028	33 331	31 917
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	166 065	175 204	173 443	194 425	174 884	224 110	148 246	144 620	172 979	146 992	149 816	172 182
- Services divers fournis à la collectivité	38 346	49 615	49 799	66 220	4 607	10 560	10 991	10 220	11 437	11 536	10 348	4 223
- Prêts aux particuliers	39 080	37 308	43 844	37 532	38 990	46 713	42 772	40 660	39 511	41 416	39 239	41 264
- Autres	88 639	88 281	79 800	90 673	131 287	166 837	94 483	93 740	122 031	94 040	100 229	126 695
TOTAL	1 488 382	1 386 704	1 229 406	1 529 695	1 232 860	1 505 859	1 338 317	1 481 496	1 470 082	1 470 630	1 473 206	1 545 925
Source : BCEAO.												

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	329	561	302	130	223	452	668	358	1 851	1 246	1 057	1 568
- Agriculture, chasse	174	223	147	130	145	274	583	216	1 552	963	736	1 364
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	155	338	155	-	78	178	85	142	299	283	321	204
Industries extractives	218	288	59	72	197	297	303	382	376	417	443	419
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	218	288	59	72	197	297	303	382	376	417	443	419
Industries manufacturières	4 085	4 841	2 391	4 610	5 782	7 988	9 831	4 691	9 635	6 761	6 803	6 362
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 260	1 268	394	1 526	1 226	4 347	4 556	1 259	1 356	1 681	1 586	1 357
- Textiles, habillement, cuir	1 125	1 277	842	2 159	3 385	2 379	1 534	518	3 608	2 052	962	2 620
- Industries chimiques	210	282	97	190	183	187	255	271	344	236	398	355
- Autres	1 490	2 014	1 058	735	988	1 075	3 486	2 643	4 327	2 792	3 857	2 030
Electricité, gaz, eau	27	-	-	-	91	104	115	124	84	86	72	72
Bâtiment, travaux publics	3 807	4 801	1 138	2 687	2 395	2 686	3 279	2 919	3 352	3 034	3 510	3 467
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	33 886	29 171	8 268	20 229	43 779	38 705	33 769	31 590	53 681	53 500	49 950	51 472
- Commerce de gros	23 675	20 180	4 142	14 952	39 144	33 211	28 290	25 223	45 919	46 782	41 231	42 143
- Commerce de détail	10 066	8 819	3 981	5 301	4 606	5 470	5 421	6 319	7 652	6 619	8 601	8 880
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	145	172	145	46	29	24	58	48	110	99	118	449
Transports, entrepôts et communications	1 106	796	173	1 074	987	1427	1 359	1 378	1 439	1 215	1 559	2 013
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	385	383	159	232	283	511	737	581	1 148	906	2 070	1 444
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	10	10	6	66	73	131	99	634	693
- Affaires immobilières, services aux entreprises	385	383	159	222	273	505	671	508	1 017	807	1 436	751
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	13 759	10 155	969	11 621	18 010	23 612	15 387	18 131	25 744	24 795	23 787	34 277
- Services divers fournis à la collectivité	190	297	18	279	274	263	338	263	541	553	490	590
- Prêts aux particuliers	201	528	106	373	361	334	344	611	836	887	1 570	2 003
- Autres	13 368	9 330	845	10 969	17 375	23 015	14 705	17 257	24 367	23 355	21 727	31 684
TOTAL	57 602	50 996	13 459	40 725	71 747	75 782	65 448	60 154	97 310	91 960	89 251	101 094

Source : BCEAO.

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	5 771	4 743	4 686	3 139	5 102	4 606	4 448	3 044	2 971	10 445	9 235	8 664
- Agriculture, chasse	5 771	4 743	4 686	3 139	5 102	4 606	4 448	3 044	2 971	10 445	9 235	8 664
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	453	34	18	12	16	26	28	30	60	58	8	15
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	453	34	18	12	16	26	28	30	60	58	8	15
Industries manufacturières	7 714	9 424	10 192	10 445	9 699	9 854	8 381	12 756	13 957	16 529	13 650	9 935
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 460	3 841	5 016	4 973	4 556	3 199	2 770	6 782	6 099	6 710	6 089	4 416
- Textiles, habillement, cuir	240	226	341	260	265	251	339	325	320	374	331	13
- Industries chimiques	1 033	1 900	515	588	199	207	425	566	898	2 226	986	944
- Autres	2 981	3 457	4 320	4 624	4 679	6 197	4 847	5 083	6 640	7 219	6 244	4 562
Electricité, gaz, eau	209	129	496	1 120	2	318	-	1 052	674	817	-	123
Bâtiment, travaux publics	10 526	12 247	14 262	17 938	15 078	30 479	9 325	4 203	4 679	5 443	4 944	4 648
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	43 926	33 106	19 998	40 740	44 036	41 876	55 014	53 766	55 500	61 355	56 220	43 286
- Commerce de gros	38 214	28 118	14 502	35 351	38 932	36 541	49 101	47 046	48 656	54 475	49 654	37 957
- Commerce de détail	5 614	4 847	5 339	5 256	4 975	5 233	5 770	6 666	6 772	6 505	6 380	5 165
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	98	141	157	133	129	102	143	54	72	375	186	164
Transports, entrepôts et communications	2 828	1 627	2 870	2 058	2 875	2 625	1 701	1 959	1 731	1 480	1 313	1 592
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	554	477	389	584	607	601	539	563	430	542	457	435
- Etablissements financiers, assurances	42	43	61	103	37	68	103	78	69	74	85	37
- Affaires immobilières, services aux entreprises	512	434	328	481	570	533	436	485	361	468	372	398
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	29 902	26 006	35 651	23 954	34 856	35 855	38 506	28 645	33 656	18 955	23 920	15 337
- Services divers fournis à la collectivité	398	219	80	94	259	116	148	86	80	193	202	92
- Prêts aux particuliers	4 311	3 754	11 051	5 093	13 274	13 652	12 416	7 478	8 022	4 044	4 027	3 744
- Autres	25 193	22 033	24 520	18 767	21 323	22 087	25 942	21 081	25 554	14 718	19 691	11 501
TOTAL	101 883	87 793	88 562	99 990	112 271	126 240	117 942	106 018	113 658	115 624	109 747	84 035
Source : BCEAO.												

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	18 909	21 192	20 720	25 159	19 094	17 433	18 730	20 671	18 695	16 764	15 330	19 193
- Agriculture, chasse	10 151	10 303	8 431	9 751	18 981	7 026	6 675	8 011	6 981	6 056	7 414	8 949
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8 758	10 889	12 289	15 408	113	10 407	12 055	12 660	11 714	10 708	7 916	10 244
Industries extractives	1 117	1 052	1 052	2 430	5 643	2 897	2 400	2 107	1 900	2 340	1 258	2 157
- Pétrole brut et gaz naturel	52	54	55	1 460	-	1 945	1 449	958	753	1 235	465	1 238
- Autres	1 065	998	997	970	5 643	952	951	1 149	1 147	1 105	793	919
Industries manufacturières	119 179	122 260	132 336	104 669	103 443	123 732	132 759	123 110	128 070	155 295	174 790	202 128
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	47 321	47 170	48 907	38 220	32 487	40 479	47 654	46 066	50 607	70 283	89 896	93 740
- Textiles, habillement, cuir	7 809	8 686	8 287	8 494	6 449	8 047	11 474	9 625	8 217	10 536	12 862	16 310
- Industries chimiques	31 802	33 792	39 432	25 183	28 797	32 025	29 688	27 654	27 077	30 903	29 762	42 788
- Autres	32 247	32 612	35 710	32 772	35 710	43 181	43 943	39 765	42 169	43 573	42 270	49 290
Electricité, gaz, eau	7 068	7 017	6 946	1 131	7 175	8 776	5 039	395	6 545	6 842	8 995	20 663
Bâtiment, travaux publics	17 256	15 795	13 420	13 524	12 779	12 549	12 712	12 699	12 844	13 154	15 332	14 149
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	463 174	380 951	400 608	477 570	333 205	326 281	276 346	372 794	269 982	263 703	230 069	261 200
- Commerce de gros	417 716	331 181	348 168	425 045	289 268	282 526	229 094	323 317	232 462	225 863	198 589	226 435
- Commerce de détail	39 565	43 858	46 524	46 650	38 834	39 104	42 892	45 039	33 646	35 010	27 864	32 357
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 893	5 912	5 916	5 875	5 103	4 651	4 360	4 438	3 874	2 830	3 616	2 408
Transports, entrepôts et communications	26 621	28 374	33 198	25 317	29 414	38 889	43 961	43 712	35 910	52 055	62 546	69 146
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	20 570	17 290	20 834	16 240	16 708	18 598	19 418	19 500	20 400	20 408	11 269	10 793
- Etablissements financiers, assurances	5 550	1 136	5 602	1 842	1 893	4 083	4 713	5 423	6 272	6 337	2 617	3 255
- Affaires immobilières, services aux entreprises	15 020	16 154	15 232	14 398	14 815	14 515	14 705	14 077	14 128	14 071	8 652	7 538
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	56 935	74 992	75 201	90 676	80 711	86 982	26 121	27 869	40 848	31 329	29 184	45 519
- Services divers fournis à la collectivité	33 797	45 309	45 952	62 555	2 557	5 768	5 687	5 586	5 813	5 254	3 922	1 282
- Prêts aux particuliers	17 421	16 093	15 636	15 026	13 084	13 428	12 803	13 911	13 032	15 473	12 590	13 665
- Autres	5 717	13 590	13 613	13 095	65 070	67 786	7 631	8 372	22 003	10 602	12 672	30 572
TOTAL	730 829	668 923	704 315	756 716	608 172	636 137	537 486	622 857	535 194	561 890	548 773	644 948
Source : BCEAO.												

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	40 856	40 540	27 079	44 662	53 850	42 758	23 676	48 649	82 321	56 635	51 988	43 311
- Agriculture, chasse	40 856	40 540	27 079	44 662	53 850	42 758	23 676	48 649	82 321	56 635	51 988	43 311
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	741	93	93	93	93	2182	450	2 565	1 481	409	364	698
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	741	93	93	93	93	2182	450	2 565	1 481	409	364	698
Industries manufacturières	9 325	8 944	10 937	11 111	12 161	14 140	12 979	14 503	14 355	14 871	13 887	16 426
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 199	2 800	3 617	2 822	3 515	4 006	3 864	4 682	4 768	5 303	3 766	4 581
- Textiles, habillement, cuir	932	1 039	1 091	1 344	1 433	1 969	2 179	2 390	2 309	2 292	2 296	2 324
- Industries chimiques	1 774	1 499	1 984	2 254	2 964	4 203	2 483	2 585	2 252	2 163	2 248	2 708
- Autres	2 420	3 606	4 245	4 691	4 249	3 962	4 453	4 846	5 026	5 103	5 577	6 813
Electricité, gaz, eau	209	459	578	399	384	395	346	356	379	618	533	755
Bâtiment, travaux publics	2 809	2 773	2 330	2 565	3 046	3 010	3 301	3 778	3 936	4 716	4 136	4 575
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	40 503	37 708	41 501	40 856	42 794	44 740	46 769	47 343	49 840	56 399	66 170	64 945
- Commerce de gros	29 522	26 665	29 476	29 647	32 350	33 617	35 795	35 700	35 936	41 029	49 706	49 810
- Commerce de détail	10 504	10 583	11 593	10 715	10 022	10 474	10 438	11 281	13 674	15 078	15 835	14 155
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	477	460	432	494	422	649	536	362	230	292	629	980
Transports, entrepôts et communications	3 729	3 340	3 655	2 953	4 669	4 663	3 835	3 696	5 233	5 656	6 825	4 990
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	3 660	1 960	2 111	2 968	3 059	2 335	2 416	2 122	2 719	4 031	5 055	5 185
- Etablissements financiers, assurances	2 681	1 464	1 744	2 445	2 090	1 194	1 067	1 273	1 830	670	1 252	1 882
- Affaires immobilières, services aux entreprises	979	496	367	523	969	1 141	1 349	849	889	3 361	3 803	3 303
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 999	8 206	7 549	9 022	9 219	10 937	8 054	8 291	8 742	11 151	11 402	12 151
- Services divers fournis à la collectivité	372	342	271	475	394	420	499	567	515	514	586	869
- Prêts aux particuliers	2 711	2 329	1 974	1 981	2 528	2 525	1 230	1 476	2 127	6 094	5 628	6 185
- Autres	5 916	5 535	5 304	6 566	6 297	7 992	6 325	6 248	6 100	4 543	5 188	5 097
TOTAL	110 831	104 023	95 833	114 629	129 275	125 160	101 826	131 303	169 006	154 486	160 360	153 036
Source : BCEAO.												

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	1 262	1 268	1 289	1 205	1 230	1 173	1 188	1 102	1 358	1 403	1 329	1 169
- Agriculture, chasse	1 262	1 268	1 289	1 205	1 230	1 173	1 188	1 102	1 358	1 403	1 329	1 169
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	657	4 657	6 213	5 441	6 367	6 041	9 070	8 923	5 087	9 841	4 341	1 278
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	657	4 657	6 213	5 441	6 367	6 041	9 070	8 923	5 087	9 841	4 341	1 278
Industries manufacturières	7 335	7 412	7 293	6 574	6 231	6 429	6 102	6 798	6 370	6 728	6 702	7 222
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 260	3 300	3 198	2 911	2 986	3 184	2 883	3 530	3 084	3 230	3 005	3 186
- Textiles, habillement, cuir	878	874	854	146	129	129	174	139	156	145	128	146
- Industries chimiques	1 140	1 193	1 135	1 103	1 078	1 062	1 012	1 086	1 124	1 310	1 372	1 603
- Autres	2 057	2 045	2 106	2 414	2 038	2 054	2 033	2 043	2 006	2 043	2 197	2 287
Electricité, gaz, eau	219	135	199	310	639	541	543	475	717	979	1 164	1 480
Bâtiment, travaux publics	6 697	6 906	6 822	7 014	7 019	7 072	7 080	7 451	7 509	7 590	8 006	7 797
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	27 852	28 125	28 410	26 137	27 098	29 226	29 664	29 953	30 908	29 860	30 888	35 116
- Commerce de gros	13 177	13 014	14 654	11 612	12 365	14 749	14 636	14 440	14 753	15 187	15 472	19 997
- Commerce de détail	14 030	14 472	13 120	13 887	13 644	13 276	13 756	13 978	14 791	13 734	14 443	14 374
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	645	639	636	638	1 089	1 201	1 272	1 535	1 364	939	973	745
Transports, entrepôts et communications	3 008	3 069	3 330	3 134	3 081	3 078	2 911	3 151	3 396	3 175	3 560	3 674
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	253	281	292	218	1 466	1 427	1 501	1 180	1 044	807	952	1 837
- Etablissements financiers, assurances	74	105	123	53	1 087	1 025	719	437	252	12	75	392
- Affaires immobilières, services aux entreprises	179	176	169	165	379	402	782	743	792	795	877	1 445
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	9 245	8 798	6 307	9 018	8 936	7 606	8 813	8 022	8 306	7 082	6 225	7 196
- Services divers fournis à la collectivité	97	103	71	94	44	218	112	186	438	499	541	464
- Prêts aux particuliers	671	729	641	834	783	862	1 194	966	1 198	1 009	929	1 364
- Autres	8 477	7 966	5 595	8 090	8 109	6 526	7 507	6 870	6 670	5 574	4 755	5 368
TOTAL	56 528	60 631	60 155	59 051	62 067	62 593	66 872	67 055	64 695	67 465	63 167	66 769
Source : BCEAO.												

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	15 191	14 157	15 562	15 102	5 360	15 881	16 877	15 809	16 306	15 492	14 109	13 751
- Agriculture, chasse	5 521	5 531	5 704	5 653	2 856	5 773	5 693	5 708	5 604	5 117	5 076	5 501
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9 670	8 626	9 858	9 449	2 504	10 108	11 184	10 101	10 702	10 375	9 033	8 250
Industries extractives	1 164	1 285	1 277	1 522	161	1 647	1 783	1 474	1 433	1 254	1 940	2 373
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 164	1 285	1 277	1 522	161	1 647	1 783	1 474	1 433	1 254	1 940	2 373
Industries manufacturières	74 909	65 743	66 137	71 411	21 634	72 350	62 256	67 202	71 384	73 875	79 023	84 504
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	19 575	20 249	19 207	17 759	6 804	19 673	17 157	19 071	18 300	15 615	14 990	15 363
- Textiles, habillement, cuir	11 201	11 081	11 156	13 609	5 742	10 879	13 227	10 893	11 176	12 375	13 305	13 829
- Industries chimiques	28 526	18 163	19 256	22 233	1 239	22 713	11 263	16 234	19 734	22 871	26 541	32 582
- Autres	15 607	16 250	16 518	17 810	7 849	19 085	20 609	21 004	22 174	23 014	24 187	22 730
Electricité, gaz, eau	2 498	5 294	4 541	3 936	119	5 133	4 171	7 360	8 924	7 561	14 336	20 108
Bâtiment, travaux publics	22 768	24 154	25 652	27 147	13 010	24 829	27 087	26 532	25 480	24 748	26 411	27 670
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	132 940	133 267	133 610	156 418	60 874	154 912	146 427	188 629	180 205	175 677	176 450	156 458
- Commerce de gros	95 912	96 877	95 923	116 803	45 848	115 134	107 876	147 585	141 347	137 885	136 076	115 497
- Commerce de détail	33 073	32 596	33 953	35 352	13 685	35 887	34 841	36 912	34 770	34 032	35 784	36 195
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 955	3 794	3 734	4 263	1 341	3 891	3 710	4 132	4 088	3 760	4 590	4 766
Transports, entrepôts et communications	20 052	18 509	19 344	19 632	7 688	20 315	18 546	18 436	19 348	18 670	19 093	23 801
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	24 251	24 595	24 829	24 519	17 808	26 005	26 408	24 965	25 394	24 944	27 672	27 927
- Etablissements financiers, assurances	9 874	10 105	9 742	9 891	9 321	11 201	11 649	9 769	10 212	10 289	10 274	10 233
- Affaires immobilières, service aux entreprises	14 377	14 490	15 087	14 628	8 487	14 804	14 759	15 196	15 182	14 655	17 398	17 694
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	44 652	43 942	44 772	47 282	20 168	56 239	47 150	49 989	51 916	50 300	51 868	54 527
- Services divers fournis à la collectivité	3 171	2 961	3 079	2 313	1 072	3 355	3 294	2 891	2 917	3 585	3 774	3 301
- Prêts aux particuliers	12 645	12 375	12 939	12 700	7 401	14 479	13 001	14 719	12 831	12 534	13 041	12 797
- Autres	28 836	28 606	28 754	32 269	11 695	38 405	30 855	32 379	36 168	34 181	35 053	38 429
TOTAL	338 425	330 946	335 724	366 969	146 822	377 311	350 705	400 396	400 390	392 521	410 902	411 119
Source : BCEAO.												

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	366	394	378	394	577	331	529	676	763	883	724	611
- Agriculture, chasse	351	379	363	379	546	290	479	580	584	597	566	509
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	15	15	15	15	31	41	50	96	179	286	158	102
Industries extractives	21 568	22 043	20 571	23 402	24 683	26 265	23 217	26 371	24 328	21 491	23 680	19 851
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	21 568	22 043	20 571	23 402	24 683	26 265	23 127	26 371	24 328	21 491	23 680	19 851
Industries manufacturières	11 769	11 166	9 682	8 428	8 526	10 926	9 859	8 315	6 850	7 214	8 620	9 845
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 197	3 207	802	961	1 029	1 355	917	795	652	738	875	958
- Textiles, habillement, cuir	1 679	1 770	2 408	2 285	1 807	2 785	2 156	2 179	2 144	1 896	1 847	2 150
- Industries chimiques	2 147	2 645	2 457	3 053	3 054	3 873	3 856	3 233	1 880	2 781	3 136	2 796
- Autres	2 746	3 544	4 015	2 129	2 636	2 913	2 930	2 108	2 174	1 799	2 762	3 941
Electricité, gaz, eau	189	3	583	9	276	183	985	99	258	106	307	143
Bâtiment, travaux publics	2 105	1 498	1 708	1 562	1 979	2 099	2 696	2 461	2 683	2 408	2 891	3 500
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	46 223	39 397	42 897	45 242	53 236	50 044	46 798	42 117	40 853	41 906	42 927	39 723
- Commerce de gros	12 274	13 490	11 764	13 246	14 462	17 285	13 660	12 801	14 451	12 494	13 571	12 995
- Commerce de détail	33 498	25 444	30 681	31 485	38 025	32 275	32 664	28 836	25 850	28 855	28 803	26 151
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	451	463	452	511	749	484	474	480	552	557	553	577
Transports, entrepôts et communications	6 316	4 622	5 756	8 826	9 296	8 606	10 250	8 661	9 036	7 802	6 949	6 612
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 175	1 164	897	900	949	1 303	1 579	1 340	1 291	1 494	1 478	1 464
- Etablissements financiers, assurances	8	18	12	19	16	33	326	420	372	623	685	676
- Affaires immobilières, service aux entreprises	1 167	1 146	885	881	933	1 270	1 253	920	919	871	793	788
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 573	3 105	2 994	2 852	2 984	2 879	4 215	3 673	3 767	3 380	3 430	3 175
- Services divers fournis à la collectivité	321	384	328	410	7	420	913	641	1 133	886	833	624
- Prêts aux particuliers	1 120	1 500	1 497	1 525	1 559	1 433	1 784	1 499	1 465	1 375	1 454	1 506
- Autres	1 132	1 221	1 169	917	1 418	1 026	1 518	1 533	1 169	1 119	1 143	1 045
TOTAL	92 284	83 392	85 466	91 615	102 506	102 636	100 038	93 713	89 829	86 684	91 006	84 924
Source : BCEAO.												

UMOA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	35 683	35 599	26 873	75 373	31 604	33 446	33 646	29 596	33 111	32 885	30 341	30 083
- Agriculture, chasse	30 172	27 400	21 147	69 223	29 968	26 747	26 679	22 259	26 273	23 944	22 834	21 950
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	5 511	5 199	5 726	6 150	1 636	6 699	6 967	7 337	6 838	8 941	7 507	8 133
Industries extractives	20 791	19 828	4 302	13 197	14 249	16 493	16 001	14 966	15 068	13 118	14 526	15 318
- Pétrole brut et gaz naturel	6 429	5 993		7 843	-	-	-	-	-	5 406	5 962	6 462
- Autres	14 362	13 835	4 302	5 354	14 249	16 493	16 001	14 966	15 068	7 712	8 564	8 856
Industries manufacturières	130 369	129 442	60 904	116 911	89 718	128 838	128 630	128 414	121 739	122 167	137 828	150 512
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	57 114	59 975	21 876	50 775	39 843	52 777	39 072	45 849	45 310	44 978	59 014	61 896
- Textiles, habillement, cuir	13 298	13 857	7 016	10 308	10 341	14 238	13 865	15 352	14 529	14 591	15 720	16 768
- Industries chimiques	29 750	27 241	15 093	26 779	20 287	28 610	31 131	34 085	29 914	30 478	29 889	36 239
- Autres	30 207	28 369	16 919	29 049	19 362	33 113	30 331	33 129	31 986	32 120	33 205	35 609
Electricité, gaz, eau	41 710	42 651	10 131	42 972	32 349	40 141	39 605	39 687	42 170	37 936	41 713	37 249
Bâtiment, travaux publics	15 924	17 465	16 173	20 043	13 189	19 891	32 409	22 582	17 173	16 459	19 210	19 565
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	243 240	234 972	138 543	223 153	134 134	181 894	143 119	130 174	134 333	143 249	143 802	139 446
- Commerce de gros	204 605	195 166	105 963	184 877	107 522	140 260	109 381	87 670	92 010	95 277	100 479	96 241
- Commerce de détail	25 211	25 069	20 253	23 492	17 783	26 491	18 467	24 217	27 316	33 771	28 510	28 894
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	13 424	14 737	12 327	14 784	8 849	15 143	15 271	15 169	15 007	14 201	14 813	14 311
Transports, entrepôts et communications	33 602	36 805	24 765	38 353	32 973	43 841	38 626	37 011	45 112	50 322	58 847	66 128
Assurances, aff. Immob, serv. aux entreprises	26 681	26 266	15 741	24 205	20 254	25 758	25 157	23 705	21 235	23 119	21 960	22 497
- Etablissements financiers, assurances	1 018	1 019	33	306	1 046	2 740	2 496	1 862	3 860	4 176	4 273	3 927
- Affaires immobilières, service aux entreprises	25 663	25 247	15 708	23 899	19 208	23 018	22 268	21 843	17 375	18 943	17 687	18 570
Services fournis à la collec, serv. soc. et pers.	177 801	200 908	54 312	175 312	156 720	201 807	253 982	271 592	266 655	268 245	272 820	277 495
- Services divers fournis à la collectivité	103 942	106 472	4 250	105 808	105 434	105 721	108 339	107 923	107 625	100 149	99 395	3 583
- Prêts aux particuliers	38 290	38 538	31 581	39 300	31 026	42 959	46 028	44 503	45 863	46 136	52 629	52 698
- Autres	35 569	55 898	18 481	30 204	20 260	53 127	99 615	119 170	113 167	121 960	120 796	221 214
TOTAL	725 801	740 936	351 744	729 519	525 240	692 109	711 175	697 727	696 596	707 500	741 047	758 293

Source : BCEAO.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	119	313	75	462	2 392	2 356	2 676	4 171	2 787	2 763	2 744	2 566
- Agriculture, chasse	79	279	75	191	2 131	2 112	2 442	3 954	2 581	2 574	2 566	2 332
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	40	34	-	271	261	244	234	217	206	189	178	234
Industries extractives	753	753	388	300	269	239	184	158	131	105	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	753	753	388	300	269	239	184	158	131	105	-	-
Industries manufacturières	8 205	11 210	5 773	5 305	6 722	6 379	6 611	6 284	5 980	5 919	5 035	5 169
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 345	3 328	2 165	1 026	1 492	1 423	1 615	1 562	1 654	1 899	1 859	2 318
- Textiles, habillement, cuir	470	456	282	127	2 820	2 580	2 331	2 042	2 010	1 781	1 167	792
- Industries chimiques	4 211	4 489	3 289	1 609	130	114	119	326	306	287	162	133
- Autres	-	-	-	-	2 280	2 213	2 546	2 354	2 010	1 952	1 847	1 926
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	926	909	885	1 014	12	11	35	218	18	37	42	63
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	12 525	14 330	10 204	4 053	5 059	5 328	5 132	5 223	4 629	4 399	3 094	3 206
- Commerce de gros	8 536	8 412	6 718	1 584	2 484	2 669	2 470	2 702	2 085	1 964	713	551
- Commerce de détail	3 209	3 394	2 846	645	809	883	940	882	969	910	903	1 250
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	780	2 524	640	1 824	1 766	1 776	1 722	1 639	1 575	1 525	1 478	1 405
Transports, entrepôts et communications	976	992	131	706	670	638	656	488	499	447	1 100	1 047
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	941	1 156	797	375	342	274	304	288	500	504	365	325
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	153	157	145	141
- Affaires immobilières, services aux entreprises	941	1 156	797	375	342	274	304	288	347	347	220	184
Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.	17 073	13 330	1 171	13 574	11 556	11 269	10 523	11 344	10 600	12 522	7 099	16 075
- Services divers fournis à la collectivité	428	2 898	16	2 812	4 330	4 095	3 984	3 716	3 898	4 474	3 407	3 261
- Prêts aux particuliers	1 339	1 651	614	1 224	1 258	983	1 324	1 428	1 382	1 530	1 293	1 173
- Autres	15 306	8 751	541	9 538	5 968	6 191	5 215	6 200	5 320	6 518	2 399	11 641
TOTAL	41 518	42 963	19 424	25 789	27 022	26 494	26 121	28 174	25 144	26 696	19 479	28 451
Source : BCEAO.												

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	999	971	1 065	965	1 340	1 305	1 278	1 368	1 159	2 913	2 411	2 206
- Agriculture, chasse	999	971	1 065	965	1 340	1 305	1 278	1 368	1 159	2 913	2 411	2 206
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	-	-	-	-	-	-	28	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	28	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	5 897	5 697	5 377	4 853	4 931	5 136	4 957	4 384	5 289	4 865	5 984	4 492
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 516	3 246	2 423	2 122	2 461	3 023	2 719	2 403	3 127	2 944	3 994	2 516
- Textiles, habillement, cuir	13	20	10	25	16	24	24	9	15	15	9	281
- Industries chimiques	1 073	930	907	874	643	639	328	312	1 234	1 094	398	359
- Autres	2 295	1 501	2 037	1 832	1 811	1 450	1 886	1 660	913	812	1 583	1 336
Electricité, gaz, eau	15	15	15	12	12	12	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	476	325	226	292	277	232	7 271	6 173	222	216	297	41
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	5 462	4 223	5 073	5 895	5 805	7 442	6 610	10 915	10 797	17 615	10 724	8 548
- Commerce de gros	2 848	1 843	2 542	3 175	3 150	3 878	3 319	7 222	6 769	7 355	7 230	6 543
- Commerce de détail	1 808	1 585	1 744	1 686	1 477	2 325	2 233	2 462	2 830	9 273	2 363	1 245
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	806	795	787	1 034	1 198	1 239	1 058	1 231	1 198	987	1 131	760
Transports, entrepôts et communications	8 195	10 087	9 522	12 161	12 798	14 085	11 821	11 311	12 114	12 067	12 351	11 307
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	5 751	5 574	2 968	4 723	4 516	4 196	3 875	2 989	2 026	3 118	2 006	2 554
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	24	22	21	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	5 751	5 574	2 968	4 723	4 516	4 196	3 875	2 989	2 002	3 096	1 985	2 554
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	7 280	6 717	8 081	9 216	11 460	12 219	12 019	18 253	14 028	11 408	12 141	16 042
- Services divers fournis à la collectivité	511	472	603	543	638	622	581	447	498	417	388	329
- Prêts aux particuliers	2 746	2 712	3 094	3 257	4 031	4 735	6 543	4 384	4 606	3 734	3 619	3 528
- Autres	4 023	3 533	4 384	5 416	6 791	6 862	4 895	13 422	8 924	7 257	8 134	12 185
TOTAL	34 075	33 609	32 327	38 117	41 159	44 627	47 859	55 393	45 635	52 202	45 914	45 190
Source : BCEAO.												

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	445	401	381	1 227	1 953	1 979	1 958	2 345	2 300	3 195	1 377	2 016
- Agriculture, chasse	299	273	255	1 149	1 767	1 812	1 745	1 449	1 418	1 552	1 255	1 320
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	146	128	126	78	186	167	213	896	882	1 643	122	696
Industries extractives	6 429	5 993	6 393	7 843	7 644	7 331	7 130	6 540	6 935	5 406	6 344	6 799
- Pétrole brut et gaz naturel	6 429	5 993	6 393	7 843	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	7 644	7 331	7 130	6 540	6 935	5 406	6 344	6 799
Industries manufacturières	61 469	57 060	53 134	52 090	47 889	52 000	47 996	49 864	44 942	43 532	54 537	59 598
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	33 120	31 000	27 804	25 997	22 459	25 141	21 234	17 375	16 779	16 825	29 622	32 993
- Textiles, habillement, cuir	2 744	2 319	2 335	2 257	2 351	2 880	2 676	3 234	3 133	3 192	2 758	3 855
- Industries chimiques	13 412	12 402	12 208	12 466	12 058	12 303	12 662	18 283	14 057	12 949	11 498	10 279
- Autres	12 193	11 339	10 787	11 370	11 021	11 676	11 424	10 972	10 973	10 566	10 659	12 471
Electricité, gaz, eau	32 774	32 084	31 595	30 729	29 918	27 417	28 393	27 570	26 739	20 295	17 437	17 924
Bâtiment, travaux publics	1 434	1 387	3 903	3 784	3 652	3 517	3 731	1 753	1 738	1 199	1 619	2 626
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	93 779	91 946	90 584	89 052	63 897	59 404	54 837	49 759	56 485	58 673	64 078	61 805
- Commerce de gros	88 658	86 978	85 700	84 072	58 531	53 021	50 007	43 732	51 778	53 605	58 510	54 808
- Commerce de détail	4 802	4 655	4 580	4 662	5 048	6 022	4 470	5 669	4 409	4 733	5 236	6 649
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	319	313	304	318	318	361	360	358	298	335	332	348
Transports, entrepôts et communications	10 928	10 130	10 135	8 920	7 740	9 098	7 929	7 576	14 927	20 664	27 079	35 887
Assurances, aff. Immob, serv. aux entreprises	7 509	7 102	6 892	6 884	6 503	7 374	6 960	7 343	5 533	5 486	5 015	4 569
- Etablissements financiers, assurances	117	118	109	277	150	969	800	968	2 791	3 105	2 815	2 507
- Affaires immobilières, services aux entreprises	7 392	6 984	6 783	6 607	6 353	6 405	6 160	6 375	2 742	2 381	2 200	2 062
Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.	107 359	136 783	136 551	105 941	105 113	131 486	190 838	190 632	190 287	187 752	192 780	182 441
- Services divers fournis à la collectivité	100 028	99 967	99 928	99 194	98 240	97 443	100 058	100 116	100 004	91 941	92 138	207
- Prêts aux particuliers	7 046	6 466	6 292	6 401	6 070	5 825	5 624	5 467	5 400	5 307	10 269	10 609
- Autres	285	30 350	30 331	346	803	28 218	85 156	85 049	84 883	90 504	90 373	171 625
TOTAL	322 126	342 886	339 568	306 470	274 309	299 606	349 772	343 382	349 886	346 202	370 266	373 665
Source : BCEAO.												

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	25 782	23 095	17 332	64 392	23 739	19 231	19 174	13 412	18 582	14 336	13 944	13 557
- Agriculture, chasse	25 776	23 090	17 307	64 371	23 713	19 209	19 152	13 390	18 560	14 314	13 922	13 535
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	6	5	25	21	26	22	22	22	22	22	22	22
Industries extractives	151	151	-	-	151	151	151	151	164	164	164	164
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	151	151	-	-	151	151	151	151	164	164	164	164
Industries manufacturières	12 037	8 674	5 358	5 539	9 399	10 332	12 417	13 011	12 170	11 833	12 217	12 802
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 141	5 286	3 765	3 702	4 984	5 429	7 470	8 399	8 160	7 881	8 104	7 980
- Textiles, habillement, cuir	4 440	2 585	447	328	2 564	2 812	2 800	2 538	2 161	2 161	2 160	2 217
- Industries chimiques	970	706	913	855	807	1 070	1 111	1 058	912	567	574	537
- Autres	1 486	97	233	654	1 044	1 021	1 036	1 016	937	1 224	1 379	2 068
Electricité, gaz, eau	2 776	2 728	2 499	1 668	2 272	2 163	2 079	1 946	1 798	1 720	4 395	4 283
Bâtiment, travaux publics	1 618	1 435	2 001	2 462	2 593	2 675	2 732	2 890	3 064	3 317	3 193	3 221
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	16 267	9 842	8 829	7 410	10 078	9 392	9 090	9 242	8 321	9 030	8 974	8 711
- Commerce de gros	12 626	6 499	5 567	5 010	6 178	5 420	5 088	5 019	4 273	4 722	4 724	4 597
- Commerce de détail	2 806	2 590	2 239	1 218	2 706	2 855	2 899	3 118	3 017	3 287	3 283	3 139
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	835	753	1 023	1 182	1 194	1 117	1 103	1 105	1 031	1 021	967	975
Transports, entrepôts et communications	2 363	2 053	1 842	2 767	3 031	2 756	2 874	2 728	2 783	2 774	2 633	2 428
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 774	1 673	761	761	1 556	1 501	1 429	1 397	1 407	1 388	1 748	1 780
- Etablissements financiers, assurances	868	868	4	-	864	864	864	864	864	864	1 264	1 264
- Affaires immobilières, services aux entreprises	906	805	757	761	692	637	565	533	543	524	484	516
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	9 935	6 271	6 325	6 249	6 339	6 321	6 095	5 874	5 745	7 109	7 943	6 982
- Services divers fournis à la collectivité	74	73	439	466	608	577	535	525	486	611	623	668
- Prêts aux particuliers	2 239	2 290	2 209	2 248	2 165	2 283	2 366	2 353	2 375	4 020	4 950	4 501
- Autres	7 622	3 908	3 677	3 535	3 566	3 461	3 194	2 996	2 884	2 478	2 370	1 813
TOTAL	72 703	55 922	44 947	91 248	59 158	54 522	56 041	50 651	54 034	51 671	55 211	53 928
Source : BCEAO.												

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	56	56	51	51	6	5	-	-	-	-	504	-
- Agriculture, chasse	56	56	51	51	6	5	-	-	-	-	504	-
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	320	249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	320	249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	109	326	135	296	382	332	318	305	167	248	239	411
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	92	86	91	86	160	152	143	134	125	116	106	96
- Textiles, habillement, cuir	-	-	7	7	7	7	7	6	6	6	6	6
- Industries chimiques	-	-	-	-	-	-	-	-	19	-	16	16
- Autres	17	240	37	203	215	173	168	165	17	126	111	293
Electricité, gaz, eau	26	24	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
Bâtiment, travaux publics	170	183	3	58	51	59	107	57	88	71	103	60
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	315	829	406	1 008	1 167	1 691	1 215	1 977	2 319	1 647	1 709	2 758
- Commerce de gros	290	770	350	895	1 045	999	454	1 234	1 566	1324	1 016	1 981
- Commerce de détail	25	59	56	113	122	292	302	284	302	268	269	315
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	-	-	-	-	-	400	459	459	451	55	424	462
Transports, entrepôts et communications	731	699	180	511	491	1 238	993	938	896	674	773	721
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	5	19	7	19	17	36	31	32	29	19	22	8
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	5	19	7	19	17	36	31	32	29	19	22	8
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 700	2 491	1 701	1 360	2 305	2 377	2 831	2 932	3 624	3 333	3 165	4 568
- Services divers fournis à la collectivité	9	26	15	7	66	263	400	431	421	95	414	397
- Prêts aux particuliers	1 072	1 153	1 155	699	1 200	1 343	1 526	1 868	2 188	2 523	2 439	2 588
- Autres	619	1 312	531	654	1 039	771	905	633	1015	715	312	1 583
TOTAL	3 432	4 876	2 502	3 322	4 438	5 757	5 514	6 260	7 142	6 011	6 534	8 545
Source : BCEAO.												

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	7 957	7 408	8 024	7 993	1 900	8 289	7 586	8 039	8 071	9 475	9 165	9 491
- Agriculture, chasse	2 651	2 389	2 336	2 226	750	2 036	1 101	1 850	2 356	2 401	1 993	2 323
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	5 306	5 019	5 688	5 767	1 150	6 253	6 485	6 189	5 715	7 074	7 172	7 168
Industries extractives	967	480	878	1 130	40	2 676	2 678	2 699	2 621	2 617	2 739	2 139
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	967	480	878	1 130	40	2 676	2 678	2 699	2 621	2 617	2 739	2 139
Industries manufacturières	34 241	33 852	35 384	35 783	7 571	41 875	43 965	42 396	40 858	44 192	48 521	56 563
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	11 075	11 201	11 583	11 025	1 527	10 703	9 922	10 167	9 808	9 740	9 949	10 772
- Textiles, habillement, cuir	3 245	3 206	4 004	2 893	454	3 992	3 920	5 058	4 898	5 291	7 568	7 685
- Industries chimiques	11 487	10 468	10 289	9 981	4 173	12 216	14 562	11 805	11 274	14 577	15 639	23 010
- Autres	8 434	8 977	9 508	11 884	1 417	14 964	15 561	15 366	14 878	14 584	15 365	15 096
Electricité, gaz, eau	5 567	7 675	7 473	10 419	3	10 405	8 989	10 027	13 514	15 772	19 732	14 894
Bâtiment, travaux publics	10 320	12 157	12 038	11 451	5 690	12 291	12 454	10 584	11 256	10 797	13 184	12 812
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	104 297	102 606	102 612	102 403	37 159	85 644	65 747	38 831	39 623	40 176	43 559	42 407
- Commerce de gros	87 778	86 622	86 630	86 000	31 775	69 139	48 043	22 050	20 856	21 723	23 564	23 118
- Commerce de détail	6 224	6 013	6 490	6 360	1 090	6 647	7 623	6 784	8 682	8 536	9 681	9 322
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10 295	9 971	9 492	10 043	4 294	9 858	10 081	9 997	10 085	9 917	10 314	9 967
Transports, entrepôts et communications	5 958	6 162	6 416	6 331	1 580	6 986	6 556	6 101	6 213	5 723	5 811	6 102
Assurances, aff. immob, serv. aux entreprises	10 307	10 345	10 812	11 048	6 928	11 967	12 142	11 346	11 475	12 351	12 508	12 930
- Etablissements financiers, assurances	5	5	5	5	5	884	809	5	5	5	5	5
- Affaires immobilières, service aux entreprises	10 302	10 340	10 807	11 043	6 923	11 083	11 333	11 341	11 470	12 346	12 503	12 925
Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.	27 630	27 791	29 596	31 183	11 560	31 974	31 456	32 956	33 232	37 278	40 779	42 444
- Services divers fournis à la collectivité	1 924	2 058	2 182	1 841	607	1 753	1 801	1 623	1 638	1 688	1 781	1 517
- Prêts aux particuliers	18 225	17 967	18 340	18 841	9 151	19 889	20 689	20 702	21 621	20 987	22 015	22 294
- Autres	7 481	7 766	9 074	10 501	1 802	10 332	8 966	10 631	9 973	14 603	16 983	18 633
TOTAL	207 244	208 476	213 233	217 741	72 431	212 107	191 573	162 979	166 863	178 381	195 998	199 782
Source : BCEAO.												

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1997				1998				1999			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	325	355	326	283	274	281	271	261	212	203	196	247
- Agriculture, chasse	312	342	313	270	261	268	258	248	199	190	183	234
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Industries extractives	12 171	12 202	3 036	3 924	6 175	6 096	5 832	5 418	5 217	4 826	5 279	6 216
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	12 171	12 202	3 036	3 924	6 175	6 096	5 832	5 418	5 217	4 826	5 279	6 216
Industries manufacturières	8 411	12 623	8 877	13 045	12 824	12 784	12 366	12 170	12 333	11 578	11 295	11 477
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 825	5 828	1 849	6 817	6 760	6 906	6 374	5 809	5 657	5 573	5 380	5 221
- Textiles, habillement, cuir	2 677	2 790	2 511	2 255	2 129	1 943	2 107	2 465	2 306	2 145	2 052	1 932
- Industries chimiques	2 338	2 279	2 702	2 476	2 361	2 368	2 349	2 301	2 916	1 696	1 602	1 905
- Autres	1 571	1 726	1 815	1 497	1 574	1 567	1 536	1 595	1 454	2 164	2 261	2 419
Electricité, gaz, eau	552	125	125	125	125	125	125	125	100	130	130	129
Bâtiment, travaux publics	980	1 069	1 020	982	914	1 106	982	907	787	822	772	742
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	10 595	11 196	11 419	13 332	10 969	12 993	13 723	14 227	12 159	11 709	11 664	12 011
- Commerce de gros	3 869	4 042	4 156	4 141	4 359	5 134	4 999	5 711	4 683	4 584	4 722	4 643
- Commerce de détail	6 337	6 773	6 878	8 808	6 531	7 467	8 336	8 136	7 107	6 764	6 775	6 974
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	389	381	385	383	79	392	388	380	369	361	167	394
Transports, entrepôts et communications	4 451	6 682	6 674	6 957	6 663	9 040	7 797	7 869	7 680	7 973	9 100	8 636
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	394	397	396	395	392	410	416	310	265	253	296	331
- Etablissements financiers, assurances	28	28	24	24	27	23	23	25	23	23	23	10
- Affaires immobilières, service aux entreprises	366	369	372	371	365	387	393	285	242	230	273	321
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 824	7 555	7 438	7 789	8 387	9 123	9 400	9 601	9 139	8 843	8 913	8 943
- Services divers fournis à la collectivité	968	978	995	945	945	930	980	1 065	640	607	644	749
- Prêts aux particuliers	5 623	6 299	6 169	6 630	7 151	7 901	8 170	8 301	8 291	8 035	8 044	8 005
- Autres	233	278	274	214	291	292	250	235	208	201	225	189
TOTAL	44 703	52 204	39 311	46 832	46 723	51 958	50 912	50 888	47 892	46 337	47 645	48 732
Source : BCEAO.												

UMOA - DECOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Coupures	31/12/95	31/12/96	31/12/97	31/12/98	31/12/99
Millions de francs CFA					
Billets	1 024 981	1 080 624	1 247 578	1 328 285	1 409 837
10 00	479 847	520 483	674 012	724 878	801 681
5 000	336 463	369 493	379 372	412 700	416 015
2 500	78 843	52 011	37 017	27 080	20 142
1 000	93 841	106 819	108 621	112 796	120 509
500	35 987	31 818	48 556	50 831	51 490
Pièces	43 462	46 795	50 141	52 992	56 520
250	3 977	5 346	6 044	5 959	5 945
100	21 477	22 452	23 826	25 210	27 365
50	7 376	7 868	8 560	9 438	10 211
25	3 944	4 174	4 461	4 789	5 115
10	3 991	4 176	4 393	4 650	4 852
5	2 698	2 779	2 858	2 946	3 032
Autres	2 294	2 586	2 312	2 327	2 322
Total	1 070 737	1 130 005	1 300 031	1 383 604	1 468 679

UMOA - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES DE LA BCEAO

Exercice 1997									
Agences de	Agences d'émission							Total des	
retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	entrées	
Millions de francs CFA									
Bénin	-	13 342	41 740	8 848	20 799	1 254	23 589	109 572	
Burkina	3 474	-	50 464	11 436	4 897	1 324	4 555	76 150	
Côte d'Ivoire	15 692	24 409	-	23 840	7 004	6 639	11 190	88 774	
Mali	2 569	7 934	36 150	-	835	2 855	2 319	52 662	
Niger	10 575	9 881	20 922	5 822	-	1 169	4 646	53 015	
Sénégal	3 229	6 246	32 759	26 967	2 172	-	1 946	73 318	
Togo	33 300	40 125	58 511	9 340	13 575	2 482	-	157 333	
Total des sorties	68 839	101 937	240 546	86 253	49 282	15 723	48 245	610 825	
Exercice 1998									
Agences de	Agences d'émission							Total des	
retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-Bissau	entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	10 895	56 451	8 602	53 580	2 707	8 551	-	140 786
Burkina	5 350	-	123 741	10 031	3 450	1 944	881	-	145 398
Côte d'Ivoire	16 480	57 649	-	39 938	8 679	9 088	11 301	-	143 137
Mali	1 167	12 247	45 053	-	3 102	48 201	355	-	110 127
Niger	12 511	7 639	20 296	4 594	-	1 025	1 708	-	47 774
Sénégal	3 341	5 401	29 044	62 497	2 191	-	1 644	-	104 118
Togo	68 618	36 709	62 735	9 326	10 122	2 759	-	-	190 270
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des sorties	107 468	130 540	337 321	134 989	81 126	65 725	24 441	-	881 611
Exercice 1999									
Agences de	Agences d'émission							Total des	
retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-Bissau	entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	13 074	67 741	10 322	64 296	3 248	10 261	-	168 943
Burkina	5 886	-	136 115	11 034	3 796	2 138	970	-	159 938
Côte d'Ivoire	21 425	74 944	-	40 338	8 853	9 361	11 640	-	166 561
Mali	1 203	12 615	46 405	-	3 196	49 647	366	-	113 431
Niger	12 636	7 715	20 499	4 640	-	1 035	1 726	-	48 252
Sénégal	3 374	5 455	29 335	63 122	2 213	-	1 660	7 639	112 799
Togo	69 990	37 443	63 990	9 513	10 325	2 815	-	-	194 076
Guinée-Bissau	-	-	1 473	2 237	-	25 842	-	-	29 552
Total des sorties	114 514	151 246	365 558	141 206	92 678	94 087	26 623	7 639	993 551
Source : BCEAO.									

UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIECES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/1998	31/12/1999	31/12/1998	31/12/1999
Milliers de signes monétaires				
Billets	619 693	566 014	565 116	556 870
10 000	172 589	178 549	172 154	169 753
5 000	163 147	184 118	156 679	180 002
2 500	19 063	20 185	23 054	23 151
1 000	161 682	101 024	109 753	96 973
500	103 212	82 138	103 476	86 991
Pièces	78 782	93 004	13 301	10 642
250	890	524	1 225	651
100	13 320	24 083	5 190	3 403
50	13 968	16 035	3 178	2 404
25	11 802	14 027	1 905	1 562
10	20 827	22 417	1 520	2 189
5	15 067	14 401	277	424
1	2 908	1 517	6	9
Total	698 475	659 018	578 417	567 512
Millions de francs CFA				
Billets	2 802 570	2 898 637	2 724 061	2 795 888
10 000	1 725 890	1 785 489	1 721 540	1 697 533
5 000	815 735	920 593	783 395	900 008
2 500	47 657	50 462	57 635	57 879
1 000	161 682	101 024	109 753	96 973
500	51 606	41 069	51 738	43 495
Pièces	2 834	3 990	1 048	698
5000	-	-	-	2
250	223	131	306	163
100	1 332	2 408	519	340
50	698	802	159	120
25	295	351	48	39
10	208	224	15	22
5	75	72	1	2
1	3	2	-	-
Total	2 805 404	2 902 627	2 725 109	2 796 576

Imprimerie de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest

DAKAR - Sénégal - BP 3108

BCEAO - SIEGE

Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 - Dakar-Sénégal
Tél. : (221) 839.05.00 - Téléfax : (221) 823 93 35 / 822 61 09
Télex : BCEAO 21833 SG / 21815 SG / 21530 SG / 21597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>